LE RICHELIEU

ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC

Vol. XXVII — No 36 SAINT-JEAN, JEUDI LE 26 JUILLET 1962

Au Sanctuaire de Mère d'Youville jeudi soir le 2 août 1962

Tous les fidèles du diocèse sont invités à venir manifester collectivement et publiquement leur dévotion grandissante à la Bienheureuse Mère d'Youville à son Sanctuaire de Varennes.

Placé la veille du premier vendredi du mois, ce pèlerinage s'adresse d'abord au Sacré-Coeur qui, chaque mois, attend nos hommages, nos réparations et nos prières.

Témoigner notre reconnaissance à Dieu d'avoir donné à Notre diocèse l'insigne présence de Mère d'Youville, aller demander toutes sortes de faveurs à notre Bienheureuse, comme le faisaient les pauvres, les miséreux, de son temps, lui exprimer notre gratitude pour les grâces obtenues, voilà autant de motifs de participer à cette veillée de prières. Allons-y aussi pour prier pour le Concile, pour la survivance de notre foi, de nos institutions. Voici le programme:

—Dès 7 h. 30 p.m.: confessions

—A 8 h. 15 p.m. précises: heure sainte dans l'église.

—Vénération et procession aux flambeaux.

—Messe au Sanctuaire par Monseigneur l'Evêque.

Les malades sont tout spécialement priés de venir se confier à la Mère de la Charité Universelle.

"La catéchèse est plus qu'un art et une science, elle est une vocation"

"De toutes les critiques que nous entendons formuler dans notre milieu, celles qui touchent l'enseignement religieux sont souvent les plus sérieuses en même temps que les plus passionnées", a déclaré le cardinal Léger, jeudi dernier (le 19), à la séance de clôture du Congrès provincial de la catéchèse qui venait de se tenir à l'Université de Montréal.

Plus de 350 personnes, prêtres, religieux, religieuses et laïcs ont participé à ce congrès d'une journée. Au cours des séances de l'avant-midi, présidées par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, les congressistes étudièrent la situation actuelle de la catéchèse. Ils entendirent notamment des exposés du R.P. Marcel VanCaster, S.J., de l'Institut international de Catéchèse et de Pastorale "Lumen Vitae", à Bruxelles, et de M. le chanoine Joseph Bournique, de l'Institut Supérieur Catéchétique de Paris. Le cardinal Léger présida les séances de l'après-midi et clôtura le congrès.

Au cours de son allocution, le cardinal Léger a souligné qu'on aurait tort de taxes de mauvaise volonté ceux qui reprochent au catéchisme de se faire à coup de purs raisonnements logiques ou de simple mémorisation des formules dogmatiques; qui voient en lui la cause des individualismes et des conformismes de tous genres et qui n'hésitent pas à affirmer qu'un catéchisme aussi mal présenté est la cause, au moins lointaine et indirecte, de nombreuses pertes de foi.

Cette réaction n'est pas complètement injustifiée, a relevé le cardinal, puisque déjà notre chrétienté comme telle a senti le besoin d'un renouveau de la catéchèse.

L'archevêque de Montréal a affirmé que ce n'est pas encore au niveau des structures ou dans le domaine des instruments de travail que le renouveau catéchétique se manifeste chez nous. Avant que surgissent les manuels et les méthodes, tout un effort de pensée et de formation doit être accompli.

"Or, ce qui caractérise le renouveau catéchétique de notre milieu, de préciser le prélat, c'est justement le sérieux qu'on y met, le travail de fond qui s'y accomplit et les efforts de pensée qu'on y déploie. Tout cela n'a peut-être rien de spectaculaire, mais les fruits ne tarderont pas à venir".

"Le Canada français, a-t-il dit, compte plus de 80 spécialistes qui sont allés puiser leur science et leur méthode catéchétiques dans les meilleures écoles du monde : c'est une proportion de spécialistes que tous les pays chrétiens nous envient".

Le cardinal a souligné qu'un nombre important d'hommes et de femmes suivent des cours d'été et du soir pour se perfectionner en catéchèse.

"Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre le renouveau catéchétique qui répondra aux exigences de notre temps et de notre milieu. Et si jamais nous l'atteignons, il faudra immédiatement se remettre au travail car la Catéchèse, comme les hommes auxquels elle s'adresse, est en perpétuel devenir. Il n'en reste pas moins que notre chrétienté n'est pas absente des efforts universels de l'Eglise pour rénover sa Catéchèse".

L'inspecteur Albert Bisaillon est libéré

"Je suis convaincu que l'inspecteur Albert Bisaillon n'a pas eu recours à plus de force que nécessaire, je suis convaincu que lors d'un procès, il y aurait acquittement par jury et je libère l'accusé, sauf à se pourvoir de nouveau s'il y a lieu", c'est par ces paroles que le juge André Régnier a terminé, lundi matin, au Palais de Justice la lecture d'un long jugement à la suite de l'enquête préliminaire de l'inspecteur Albert Bisaillon, qui était accusé d'homicide involontaire, relativement à la mort de M. Paul Boutin.

Les trois principales raisons de son jugement invoquées par le juge Régnier furent:

1o Le Dr Jean-Marie Roussel n'a trouvé trace d'aucune blessure spécifique;

2o L'inspecteur Bisaillon n'a pas eu affaire à la victime Boutin après le départ de l'hôtel de Napierville;

3o L'inspecteur Bisaillon n'a usé que de force raisonnablement nécessaire.

On se rappelle que M. Paul Boutin, 53 ans, est décédé le dimanche 4 février dernier, aux quartiers généraux de la Police Provinciale, à Montréal, où il avait été amené de Napierville. Quatre autres agents de la police provinciale ont été condamnés à subir leur procès

(suite à la page 6)

Le cas de l'inspecteur Albert Bisaillon sera maintenant soumis au bureau de discipline, selon un porte-parole de la PP. La "Gazette" rapporte que l'inspecteur Bisaillon sera accusé de manquement à son devoir. On reprochera à cet officier qui compte 26 ans de service de s'être trouvé comme client, alors qu'il n'était pas en devoir, dans un hôtel de Napierville, un dimanche, alors qu'on consommait des liqueurs alcooliques sans servir de repas comme le veut la loi de la Régie des Liqueurs.



● **LA GENT ECOLIERE DE SAINT-LUC** a rendu hommages à M. le curé Donatien Donais, jeudi dernier, à l'occasion de sa nomination comme curé à Saint-Georges de Longueuil. On voit ici, une fillette et un garçon qui remettent à M. le curé un ensemble de bureau comme témoignage de gratitude pour tout le dévouement qu'il a manifesté à l'égard des enfants. Outre M. le curé Donais, on voit sur la photo M. Pierre Baillargeon, président de l'Association Sportive de Saint-Luc; M. L. Frenette et M. Lionel Daipé, représentant de M. Philodor Ouimet, député. (Photo Ken Wallett)

Installation du curé de S.-Antoine, le 31

Longueuil (dnc) — M. le chanoine J. Alcide Gareau, le nouveau curé de Saint-Antoine, sera installé le 31 juillet au soir.

On ignore encore qui présidera la cérémonie, mais des citoyens de St-Antoine se préparent pour aller rencontrer M. Gareau à Saint-Jean pour le conduire à Longueuil.

Après la cérémonie à l'église suivie de quelques mots du nouveau curé, une réception aura lieu à la Maison des Oeuvres.

Toute cette fête est organisée sous le patronage des marguilliers de S.-Antoine.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, les nominations suivantes sont rendues publiques:

Mgr Armand ABEL, P.D., est nommé Directeur général de l'enseignement, ainsi que visiteur et aumônier en chef des écoles catholiques du diocèse. Deux prêtres lui sont adjoints dans l'exercice de son mandat. Les titulaires de ces nouvelles fonctions sont **M. l'abbé Guy LAROSE,** Directeur de l'Office catéchistique diocésain et **M. l'abbé André FOISY,** du Centre diocésain de Recherches socio-religieuses.

Les abbés **Bernard GAREAU, Roger CYR, Jean-René BÉDARD** et le **Père Eric VOLANT, O. Praem.,** sont nommés visiteurs ecclésiastiques des écoles catholiques. Ils travailleront sous la direction de Monseigneur Armand Abel et de concert avec les inspecteurs affectés aux différents districts scolaires du diocèse. Le **Révérend Père Louis JAMIN, F.M.I.,** fera également partie de cette équipe diocésaine de prêtres consacrés au service de l'éducation chrétienne. Il apportera sa collaboration à l'animation spirituelle de nos écoles.

* * *

M. l'abbé André MERCIER, vicaire à Saint-Lambert, ira étudier durant une année la pastorale de l'adolescence à l'Institut de pédagogie religieuse et de pastorale catéchétique, à Strasbourg, France.

Sur la présentation de leur supérieur,

Le Révérend Père Jean NAERT, Fils de la Charité, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, devient curé de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Coeur;

Le Révérend Père Claude LEFEBVRE, Fils de la Charité, devient curé de la paroisse Saint-Thomas de Villeneuve.

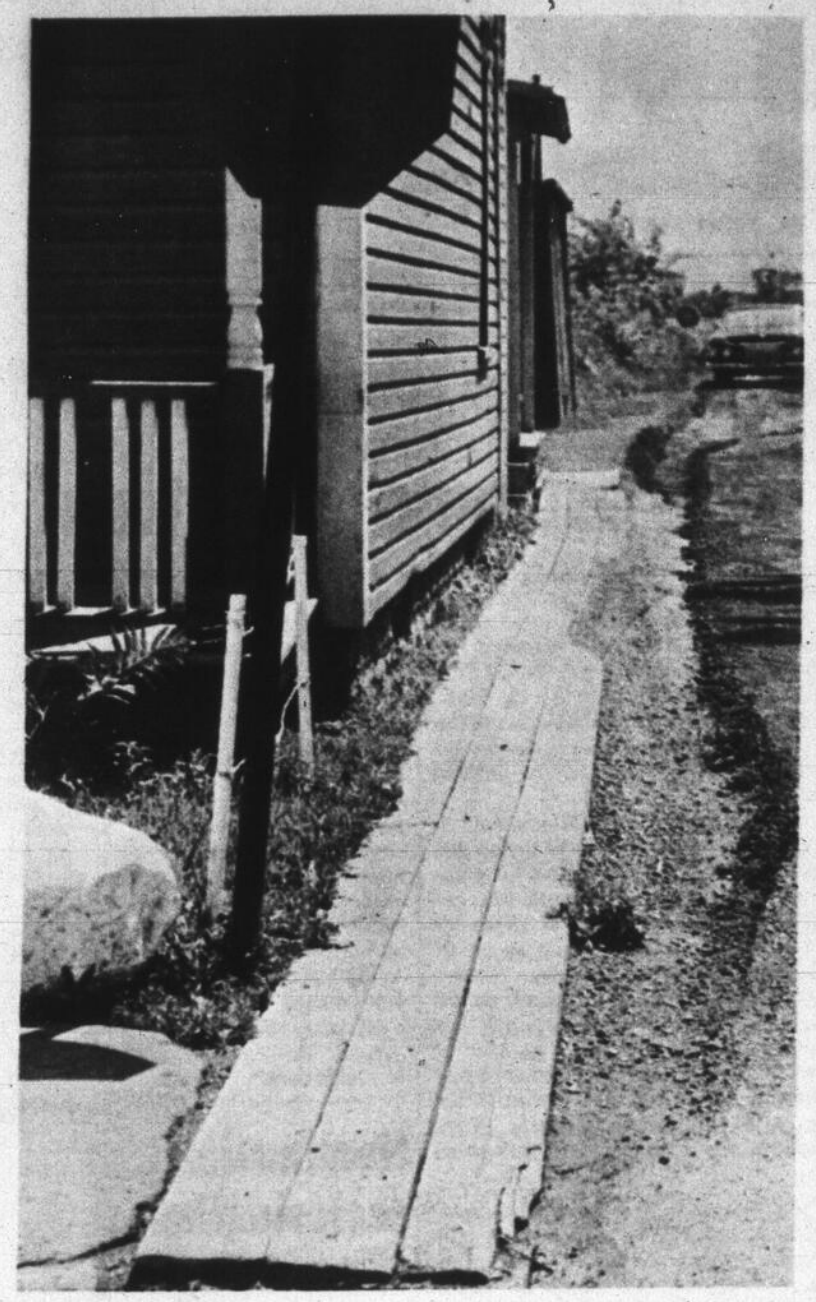
La Chancellerie

Congrès des commissaires d'écoles

A Laprairie, le 21 octobre

Le président de l'Association des Commissions Scolaires du diocèse de Saint-Jean, le Dr Léopold Dubuc, annonce que le prochain congrès de l'Association aura lieu à Laprairie le 21 octobre prochain. Le thème de ce congrès qui se déroulera à l'Ecole secondaire Saint-François-Xavier sera "Le commissaire d'école, chef social".

Ce septième congrès annuel est organisé pour les 48 Commissions scolaires du diocèse, membres ou non de l'Association; tous les commissaires d'écoles du diocèse de Saint-Jean sont donc invités à y participer.



● TROTTOIR EN BOIS ET . . . — Cette photo illustre les derniers vestiges du tout début du siècle, croyons-nous. Il s'agit d'un trottoir en bois, d'une rue en terre, sur la rue Lafontaine, coin Saint-Jacques. Il va sans dire que les résidents de cette rue font des démarches à qui de droit pour diminuer les inconvénients d'une telle situation. C'est justement la rue qu'emprunte la Cie de Transport Provincial pour se rendre à l'Aéroport, en soulevant la poussière nécessaire.
(Photo Benoit Brouillette)

Canonisation prochaine du fondateur des Pères et des Servantes du Très Saint-Sacrement

(CITE DU VATICAN). — La Sacrée Congrégation des Rites, à une réunion générale à laquelle assistait le Souverain Pontife, a approuvé les miracles dus à l'intercession du Bienheureux Pierre Julien Eymard, prêtre français du XIXe siècle qui a fondé la Congrégation des Prêtres du T. S. Sacrement et celle des Servantes du T. S. Sacrement.

La réunion a eu lieu le 10 juillet et constitue l'un des derniers pas avant la canonisation. Dans le cas de saint Martin de Porrès, le vote final sur les miracles requis pour la canonisation a eu lieu le 20 mars, et le bienheureux a été canonisé solennellement le 6 mai à Rome.



LES MÉDECINS — "Diluons, c'est trop fort!"

Blessée gravement

Une jeune fille de 18 ans, Lise Lord, d'Iberville, a été gravement blessée lors d'un accident survenu mardi soir, vers 10 h. au coin des rues S.-Jacques et Jacques-Cartier. La jeune fille qui voyageait en bicyclette et qui se dirigeait vers Iberville a été frappée par un véhicule que conduisait Mme Denis Leblanc, 828 de la rue S. Jacques à Saint-Jean. Le véhicule venait de la rue Jacques-Cartier et a tourné vers la rue St-Jacques pour aller frapper la bicyclette, à gauche de la rue.

La victime fut transportée à l'hôpital de Saint-Jean et elle fut ensuite transportée d'urgence à l'hôpital de Cartierville. Elle souffre de fracture du bassin et de multiples contusions. Son état est grave.

Elle est la fille de M. et Mme Eléodore Lord, d'Iberville.

Oeuvres des Tabernacles

La présence des travailleuses bénévoles chaque semaine à l'Oeuvre des Tabernacles a permis de procurer un bon nombre d'articles nécessaires au culte dont vous trouverez la liste à la fin de cet article.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à ces travaux.

A cause de la maladie, nous regrettons d'avoir été privé de plusieurs travailleuses assidues; nous avons pensé à elles chaque semaine et nous espérons qu'elles pourront se joindre à nous en octobre prochain.

Aux nouvelles recrues, nous disons toujours bienvenue.

Compte rendu des travaux exécutés en l'année 1961-62.

23 amicts, 5 aubes, 11 bourses, 1 chape, 10 chasubles, 9 ceinturons, 50 cordons d'amicts, 11 corporaux, 5 conopés, 1 couverture de croix, 14 étoles diverses, 25 étolettes de toile, 11 manipules, 22 manuterges, 8 pales, 1 porte-Dieu, 19 purificatoires, 17 surplis de prêtre, 13 surplis d'enfants de choeur, 4 soutanes d'enfant de choeur, 2 voiles huméraux 11 voiles de calice. Au total 273 morceaux.

M. Irenée Letendre victime d'un accident

M. Irenée Letendre, propriétaire de la Cordonnerie Letendre, a été hospitalisé, dimanche soir, souffrant de brûlures assez graves. M. Letendre était à allumer un poêle à son chalet situé à Talon quand il se produisit une explosion. On a réussi à éteindre rapidement les flammes et on a enregistré peu de dommage matériel.

'HOMME' de la semaine



M. BERNARD LAROCQUE, ex-Grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb d'Iberville vient d'être nommé député du district No 30. Nos félicitations.

Au fond de l'encrier...

● Le port des shorts

Depuis ces derniers jours, de nombreux citoyens se demandent si le règlement municipal concernant le port des shorts a été rescindé à Saint-Jean. Il n'en est rien bien que ce soit tout comme. Et ce règlement s'applique non seulement aux étrangers mais aussi à notre population à nous. Il est clair que le règlement n'est pas observé; est-ce que la police municipale ne sévit pas ou bien a-t-elle tout simplement perdu le contrôle? On n'a pas besoin d'avoir les yeux bien clairs pour constater que le nombre de femmes et filles qui s'exhibent avec impudeur et sans vergogne, sur les trottoirs de la ville, a considérablement augmenté. Il n'est pas question de poser ici au moraliste. On nous accusera, si on veut, de pudibonderie, mais nous voulons seulement souligner avec quelle rapidité nous perdons de plus en plus le sens le plus élémentaire de la modestie et de la pudeur. A Iberville, le conseil municipal, devant cette vague qui l'atteint aussi, a donné des ordres sévères à son corps policier, à son assemblée de lundi soir. Il en est de même à Longueuil, à Saint-Jérôme, à Saint-Hyacinthe, nous rapportent les confrères.

Dans sa dernière édition, le confrère "L'Echo du Nord" rapportait qu'un séminariste cubain, récemment en visite dans notre province, exprimait son dégoût devant le laisser-aller vestimentaire dont il est le témoin depuis son séjour dans le Québec. Et il ajoutait: "Les catholiques de l'Amérique latine sont peut-être plus ignorants, moins pratiquants; du moins, ils ont conservé de leurs ancêtres dans la foi, le respect de leur corps! La conduite des catholiques du Québec, en matière d'immodestie, serait pour eux le pire des scandales!"

Et n'allons même pas si loin, dans les villes balnéaires d'outre-frontières, les règlements sont sévères. On veut chaque chose à sa place: costume de plage sur le bord de la mer et costume convenable dans la ville.

— — — —

● L'art de gouverner

Les privilégiés qui reçoivent le Bulletin Mensuel de la Banque Royale du Canada ont pu lire dans l'édition de juin, des propos fort judicieux sur l'art de gouverner. Nous disons "privilégiés", parce que l'auteur de ce bulletin mérite sûrement des félicitations pour la philosophie de ses propos que nous avons toujours hâte de lire chaque mois. Parlant des cent années de la Confédération, le responsable du Bulletin écrivait:

> "Ce n'est pas une tâche facile que de gouverner au Canada, que ce soit au parlement fédéral ou dans les législatures provinciales. Nous avons besoin pour cela de nombreux hommes compétents et au jugement sain, et chaque électeur a son mot à dire dans le choix des représentants les plus éclairés. L'ambition de ceux qui gouvernent, comme Platon a eu le mérite de le voir, est de faire en sorte que la sécurité et les intérêts de leurs administrés deviennent le grand but de leurs pensées et de tous leurs efforts, SANS JAMAIS SONGER A LEUR AVANTAGE PERSONNEL, et de veiller au bien de l'ensemble de la nation de façon à ne jamais favoriser les intérêts d'un groupe quelconque au détriment ou à l'exclusion des autres.
>
> "Mais avant de pouvoir en arriver à ce degré de perfection politique, nous devons faire l'éducation de tous nos citoyens, afin qu'ils soient capables d'élire les meilleurs gouvernants. Il existe un devoir correspondant chez ceux qui offrent leur service. Comment se sont-ils préparés à mériter notre confiance? Les chefs ne détiennent leur poste que par le bon vouloir du peuple, et ils doivent s'imposer par d'autres moyens que PAR LA SUCCESSION, LA PRISE DE POUVOIR OU LA POPULARITE". (Les soulignés sont de nous).

— — — —

● Dernières gouttes:

Le rapport de police de Ville Jacques-Cartier pour le mois de juin dernier mentionne qu'on y a détruit 19 chiens et chats, tandis que l'an dernier, pendant la même période de temps, on en avait tué 108. Signe des temps? . . . La cité de Montréal se propose d'acheter pour un montant d'environ $12,000 de papier de toilette — tantôt en rouleaux, tantôt en feuilles — le comité exécutif demande des soumissions. Une nouvelle comme une autre! . . . Un journal de Saint-Hyacinthe annonce à pleine page de publicité un grand bingo, à l'exposition de Saint-Hyacinthe, lundi le 30 juillet, avec $10,000 en prix. Qu'on nous dise donc, une fois pour toutes, si on peut organiser de ces soirées de Bingo, sans être dérangés, et à quelles conditions . . . Un communiqué de presse en provenance de la Vieille Capitale nous apprend que les Zouaves pontificaux se sont donné comme mot d'ordre pour l'année 1962: "Observons les dix commandements" . . . Qu'est-ce qu'ils ont fait en 1961 et qu'est-ce qu'ils ont l'intention de pratiquer en 1963?

Bernard BEDARD

Pour location de vaisselle, verrerie
pour réceptions, mariages, etc., voyez :
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Fl. 6-4500
● Grandes tables pour banquets, tables à cartes
● Chaises à louer pour toutes occasions
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Situation aux Commissions Scolaires

Le 30 mai dernier les professeurs à l'emploi des commissions scolaires de Saint-Jean et de ND Auxiliatrice présentaient leur démission dans le but de hâter les négociations de la prochaine convention qui régira leur travail et leur traitement.

Comme ce but n'a pas été atteint (les négociations n'ont pas encore pris fin) et comme selon toutes probabilités ils ne sera pas possible de l'obtenir avant l'ouverture des classes en septembre. les tribunaux d'arbitrage relevant du gouvernement n'ont jamais été un exemple de célirité) les professeurs ont jugé que leur action devenait inutile et en conséquence préféraient s'engager aux commissions scolaires sans attendre plus longtemps.

REENGAGEMENT DES PROFESSEURS

Avant de se présenter individuellement au bureau de la commission scolaire, ils tenaient quand même à obtenir de cette dernière que chacun d'entre eux puisse être réengagé sans qu'aucune mesure, de quelque nature, ne soit prise contre quiconque.

Ce à quoi la Commission Scolaire de Saint-Jean consentit sans aucune difficulté. C'est là un signe de maturité syndicale de la part des commissaires de Saint-Jean qui leur fait honneur comparativement à leurs confrères de NDA.

En effet, les commissaires de NDA n'ont jamais voulu consentir à assurer un poste à tous leurs professeurs démissionnaires. Pour la simple raison que, avant que le Syndicat ne se prononce sur le réengagement, les commissaires avaient fait tout en leur possible (et nous avons pu voir de quelle nature est "leur possible") pour recruter un personnel de "scabs". C'est là un geste à leur hauteur.

LES PROFESSEURS DU SECONDAIRE

Les professeurs masculins du cours secondaire, pour leur part, n'ont pas encore accepté de signer leur engagement. Ils veulent être reçus par la Commission scolaire, en tant que professeurs masculins du cours secondaire, et ce avant leur réengagement.

Ils ont été victimes d'injustice l'an dernier et ils ne veulent pas que la même situation se présente cette année. A la fin d'août dernier, la Commission scolaire de S.-Jean engageait plusieurs professeurs pour le cours secondaire à des salaires dépassant jusqu'à $1,000 les salaires établis par la convention collective en vigueur. Il est indéniable que, cette année encore, la commission scolaire devra agir de la même façon pour obtenir un personnel complet. Les professeurs de Saint-Jean voient dans ce fait la preuve évidente que les échelles de traitement ne sont pas satisfaisantes. Pour cette raison, ils désirent être reçus de bonne foi, par les commissaires afin de discuter de la situation. (Communiqué)

x x x

N.B. — Devant le refus des professeurs du cours secondaire de signer un contrat d'engagement, la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Jean a décidé d'engager des professeurs de l'extérieur. C'est ainsi que paraissait dans les quotidiens de mercredi des annonces demandant des professeurs pour le cours secondaire. On sait que ces derniers ont déclaré que l'entente intervenue entre le Syndicat et la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Jean n'était pas acceptable pour eux, et ils ont demandé une rencontre avec la Commission Scolaire. Cette dernière a refusé étant donné qu'elle avait à transiger avec un seul Syndicat dont fait partie les professeurs du Cours secondaire.

Des accusations contre les moeurs

Il y a actuellement quatre causes en suspens contre des individus accusés d'attentat à la pudeur, de viol, d'action indécente.

Lundi, le juge André Régnier a rendu jugement dans une cause semblable, celle de Paul A. Potvin, qui était accusé d'attentat à la pudeur sur la personne d'une jeune fille de moins de 15 ans, en vertu de l'article 149 du code criminel. L'accusé s'est livré à des actes indécents, mais il a apporté en preuve que la jeune fille avait consenti dans une certaine mesure, que l'accusé avait désiré obtenir plus de concessions, que la jeune fille avait refusé et que Potvin n'a pas insisté. Les deux conditions principales pour qu'on puisse porter une plainte d'assaut est l'usage de la violence et le manque de consentement. Potvin a donc été libéré de cette accusation. Il devra cependant faire face à une autre accusation en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse.

Dans l'après-midi de lundi, un autre individu de 25 ans a subi une partie de son enquête préliminaire. Il répond à l'accusation de commerce charnel avec une jeune fille de 14 ans. Une bonne partie de la preuve accablante a été faite et l'enquête se continuera.

Il reste encore une autre cause d'attentat à la pudeur et une cause de viol qui seront entendues prochainement.

Lucien Gagné est trouvé coupable

Lucien Gagné était accusé d'avoir illégalement été en possession d'un climatisateur, d'une valeur de $500, propriété de la Défense Nationale, alors qu'il savait que cet objet avait été volé. Dans son jugement, le juge André Régnier souligne que d'après l'inventaire, il manquait 10 climatisateurs. La preuve démontre que le climatisoteur trouvé en possession de Gagné avait été acheté de H. Cormier qui travaillait à la Défense Nationale tout comme Gagné. Ce dernier s'est informé de la provenance de l'appareil et il est demeuré en possession dudit appareil jusqu'à son arrestation. Il a faussé la vérité quand il a dit qu'il ne savait pas la provenance du climatisateur. L'accusé apprit de son associé, M. Ménard, qu'il se faisait une enquête. Il n'était peut-être pas certain de la provenance lorsqu'il a acheté l'appareil mais il l'a retenu en connaissance de cause. Le juge Régnier l'a déclaré coupable et l'a condamné à trois jours de prison à $300 d'amende ou deux mois de prison. De plus, Gagné devra fournir un cautionnement de $300 pour garder la paix durant deux ans.

Lawrence Casselman, accusé de vol dans cette affaire, a subi son enquête prélimaire et subira son procès sous peu.

Marcel Poirier condamné à 3 mois

Marcel Poirier avait avoué sa culpabilité aux accusations de voies de fait et d'intimidation. Il était accusé d'avoir battu son épouse et d'avoir menacé ses beaux-parents de mort. Il est en prison depuis déjà 28 jours.

Me Salois, procureur de Poirier, a imploré la clémence du Tribunal en signalant que son client n'était âgé que de 27 ans, qu'il était ivre au moment des incidents, qu'il s'agissait d'une dispute de famille, qu'il avait perdu depuis son automobile parce qu'il n'avait pu continuer à effectuer les paiements et son épouse qui a demandé une séparation.

Me Jean Frédérick, procureur de la Couronne, a demandé une sentence assez sévère parce que Poirier avait déjà bénéficié de la clémence du Tribunal pour une offense similaire en 1960. Cette fois, il a frappé sa jeune femme enceinte de plusieurs mois. Il ne respecte même pas, dit Me Frédérick, l'enfant de ses oeuvres. Poirier est encore sous cautionnement pour garder la paix.

Le juge André Régnier a dit qu'il était obligé de protéger la société. L'accusé a déjà bénéficié d'une sentence légère et s'il met, un bon jour, ses menaces à exécution, nous serons blâmés. Poirier a été condamné à trois mois de prison depuis son arrestation pour chacune des offenses, les peines seront purgées concurremment. De plus, il devra fournir un cautionnement personnel de $300 pour garder la paix durant deux ans.

On construit un salon funéraire

On a commencé, lundi matin, les travaux de construction d'un nouveau salon funéraire, au coin des rues Laurier et Saint-Georges,

C'est M. Gérard Roy, entrepreneur en construction, qui dirige les travaux pour le compte de Salon Funéraire Oligny Limitée.

Ce sera un édifice d'un étage, de 40' x 80' brique et pierre, qui renfermera quatre salons, fumoir, salles etc. Un large espace pour stationnement a été réservé au côté est de l'édifice.



● POUR LA CAISSE POPULAIRE D'IBERVILLE. — La Caisse Populaire d'Iberville vient de se porter acquéreur d'un terrain sis au coin de la 2e Rue et de la 3e Avenue où on construira dans un avenir rapproché un édifice pour abriter les locaux de la Caisse Populaire. On voit sur la photo Mme Bernadette Chartier qui signe le contrat de vente, en présence de M. Gérard Brunelle, président de la Caisse Populaire. (Photo Benoit Brouillette)

Voyage réussi du Cercle NDA

Les membres du Cercle d'Economie Domestique de Notre-Dame-Auxiliatrice ont fait avec leurs amies, mardi le 10 juillet, un voyage de plaisir du côté américain. Quarante-six personnes sont prêtres au départ à 7 h. 30 a.m.

Une seule manque à l'appel, ayant été trompée par une farce de mauvais goût "il y en aura toujours de ces inqualifiables farceuses, hélas".

Monsieur l'aumônier accompagne le groupe et nous voilà en route. Le soleil se met de la partie. Quelle belle journée en perspective.

Visite à Ausable Chasm. Après un délassement d'une heure et demie. Nouveau départ pour North Pole, un diner sur l'herbe pour restaurer les appétits et visite en règle. A 3 h. 30, nous continuons à White Face Mountain. Plusieurs font preuve de courage en se rendant tout au haut de la montagne par la voie des airs.

Vite, il faut aller visiter le lac Placid et aller souper. Que la journée s'est écoulée vite. C'est déjà le retour dans une ambiance de gaieté, de chants et c'est ainsi qu'à 11 h. p.m. se termine ce voyage que tous ont bien goûté se disant aurevoir jusqu'au prochain quand? et où?

Le CED de N.-D.-Auxiliatrice mettra certainement dans son programme de l'année un voyage annuel pour ses membres afin de sympathiser et mieux se connaitre.

Remerciements de M. Roger Denis

M. Roger Denis, conseiller sortant de charge et candidat défait au siège No 2 dans la paroisse de Saint-Jean, lors des récentes élections, remercie tous ceux qui l'ont appuyé de même que ses organisateurs. On sait que ce dernier a été défait par une marge de 59 voix par M. Henri Roman, junior.



● M. et Mme Fernand LACHANCE photographiés à l'issue de leur mariage célébré le 21 juillet en l'église Saint-Edmond de Saint-Jean. Mme Lachance (Monique PILON) est la fille de M. et Mme Armand Pilon de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Edmond Lachance, également de Saint-Jean. (Photo Studio Guillet Enr.)

Nouvelles brèves

Nos meilleurs voeux à M. Gérard Alexandre, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Saint-Jean.

□

Il y aura Forum mixte, mardi soir le 31 juillet, au sous-sol de l'hôtel de ville. Le film "Le portrait d'un alcoolique" sera présenté et la soirée se terminera par un goûter.

□

Nos meilleurs voeux au confrère Roger Lacasse et à son épouse, en villégiature de noces sur les plages du Maine.

□

M. Clément Gaudreau vient de donner sa démission comme secrétaire du Jeune Commerce, à cause de son départ de Saint-Jean pour Granby.

□

M. Georges Goulet, de l'Armée Américaine, vient de terminer son cours en électronique à Fort Gordon, Georgie avec grand succès (91%). Il partira bientôt pour la Corée. M. Goulet est le fils de Mme A. Goulet, de Saint-Jean.

LE RICHELIEU

FONDÉ EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain,
publié et imprimé par
LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
170, rue St-Jacques Saint-Jean, P.Qué.

- Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
- Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.)
- Membre de l'Audit Bureau of Circulation (ABC)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. IMPRIMERIE CSN 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

SAINT-JEAN, JEUDI LE 26 JUILLET 1962

Contre un certain masochisme intellectuel

Le Québec aurait grandement besoin d'un Molière pour se purger de ses "beaux esprits" Depuis quelque temps un certain snobisme a lancé la mode du "mea culpa" général et seuls sont écoutés les masochistes intellectuels qui nous invitent à leur flagellation sur la place publique. Humiliez-vous, humiliez surtout votre province, ses lois et ses coutumes, ses organismes et ses dirigeants religieux et laïques, et vous trouverez audience. Critiquez tout ce qui s'est fait depuis cent ans et davantage ce qui ne s'est pas et qui aurait dû se faire et l'on vous applaudira. Finalement, si vous parvenez à convaincre votre public que la province de Québec mériterait d'être classée au rang des dernières peuplades africaines alors là on vous portera aux nues. Vous serez devenu le prophète de cette catégorie de gens qui de peur de ne passer pour clairvoyants et lucides se mettent le front dans la poussière et entendent l'y laisser pour pouvoir rougir à leur aise de leur province.

Cette hantise de vouloir tout détruire avec un élégant mépris n'a pas gagné le gros public et c'est tant mieux pour nous tous. Car alors ce qui est présentement un jeu d'esprit pour quelques-uns risquerait de devenir une anarchie cruelle dont nous aurions tous à souffrir.

Qu'il y ait un réveil dans le Québec nul n'en disconvient. Il est d'ailleurs salutaire que d'heureux courants d'air circulent de temps à autre, ne serait-ce que pour nous rappeler que la vie moderne s'accommode mal des routines stagnantes. Mais prétendre, soit sur le ton du persiflage ou même avec la plus totale mais maladive conviction, que notre mode de vie tout entier est à pendre au clou chez le fripier comme une vieille loque dont on veut se défaire, ça non!

L'examen de conscience collectif auquel la population du Québec est conviée ne doit pas tourner en culpabilité névrosique. On ne saurait non plus impunément balayer le passé du revers de la main, car si le temps lézarde certaines constructions il n'oblige pas à tout saccager pour reconstruire à neuf. Toutes les générations sont débitrices des générations qui les ont précédées et le flambeau qu'elles se passent de main à main ne doit pas parvenir amoindri ni vacillant aux générations futures.

Heureusement pour ceux-là même que l'autodestruction captive et fascine qu'il y a un groupe qui pense déjà à refaire et à rajuster aux dimensions de notre époque l'héritage, quel qu'il soit, que nous avons reçu de nos devanciers. Ne vaut-ils pas mieux pour le bonheur des hommes et même pour le sien propre être du groupe des bâtisseurs plutôt que de celui des démolisseurs maladifs et exaspérés!

Gérard Des Groseillers

La vérité sur la fluoration

En ce qui concerne la controverse tragique et inutile concernant la fluoration des eaux d'aqueduc en vue de prévenir la carie dentaire, nous nous trouvons en face d'une situation analogue à celle qui se produisit après un grand nombre de découvertes importantes dans le domaine de la médecine préventive. Dans l'esprit des autorités compétentes dans le domaine de la médecine, de la santé dentaire et de la santé publique, l'opposition à la fluoration des eaux de consommation est ridicule.

Voici une grande découverte dans le domaine de la médecine préventive. Elle signifiera une santé meilleure, non seulement pour des millions d'enfants mais encore, puisque ses effets dureront toute la vie, elle préviendra les effets dévastateurs de la maladie à l'âge adulte et dans la vieillesse. Et pourtant, dans la ville de Toronto, on s'entend poser la question suivante par un directeur de la Caisse d'Entr'Aide: "Qu'est-ce que c'est que la fluoration? la carie dentaire est-elle donc quelque chose de si sérieux?" ou bien encore, le Président d'une grande banque vous accusera de pousser à des dépenses extraordinaires en demandant la fluoration des eaux d'aqueduc parce que le coût annuel de 10 sous par tête a l'air d'une grosse somme une fois qu'on a multiplié par 1,500,000.

Coût annuel

Il est bien évident que les gens qui soulèvent des objections de ce genre ne se rendent pas compte du fait que le coût annuel des soins dentaires au Canada est de plus de $100,000,000. De plus, il existe tant de défauts dentaires chez notre population qu'il nous faudrait trois fois plus de dentistes que nous n'en avons pour y remédier. Bien peu de gens réalisent les effets graves et parfois même mortels de la carie dentaire. Malgré le fait que la carie dentaire et la fluoration ont fait l'objet de discussions publiques un peu partout, la plupart des Canadiens sont encore fort peu informés sur le sujet.

Si la fluoration faisait l'objet d'un vote public, ces gens qui ne savent rien de la fluoration voteraient contre, précisément parce qu'ils ne comprennent pas ce que c'est. Personne ne devrait avoir à voter pour ou contre un procédé qu'il ne comprend pas.

Pour prendre un exemple concret, la situation dans la ville de Toronto est ridicule. A 4 reprises, le Conseil Municipal de la Métropole a voté en faveur de la fluoration. Une commission royale compétente, sous la présidence de feu l'Honorable Juge Morden a approuvé la fluoration comme étant essentielle à la santé humaine et, après avoir entendu des témoignages sur ce sujet pendant deux ans, a déclaré que ce procédé était non seulement bienfaisant mais inoffensif. La Commission comprenait parmi ses membres le Président de l'Université de l'Ontario de l'Ouest, associé du regretté Sir Frederick Banting.

Fonds municipaux

Et pourtant, quand on vient à la question de savoir s'il faut dépenser des fonds municipaux pour instruire le public sur la carie dentaire et la fluoration, il est des gens qui se demandent si une telle dépense est appropriée et cela en dépit du fait que depuis la création du Ministère de la Santé Publique, des fonds ont été régulièrement consacrés chaque année à l'éducation sanitaire.

En même temps, on voit des gens qui devraient avoir assez d'intelligence pour agir autrement, mener une campagne sans égale visant à induire le public en erreur. Le Dr Samuel Leslie, médecin et dentiste, a fondé une association au titre euphonique de "Société Canadienne pour l'Etude Scientifique des Contaminants des Aliments, de l'Eau et de l'Air". Le titre est pompeux et trompeur. Il s'agit tout simplement d'une association dont le but est de lutter contre la fluoration.

Dans une série de programmes de télévision sous l'égide de la C.B.C. ce monsieur a eu l'effronterie d'informer un vaste public que la fluoration était un procédé qui profiterait de façon temporaire à un certain nombre d'enfants. Cette déclaration était une déformation de la vérité. La fluoration diminue la carie dentaire dans une proportion qui peut aller jusqu'à 70% et ses bienfaits durent la vie entière. Le Dr Leslie savait fort bien que ce fait avait été clairement établi par la Commission Morden. En fait, il a nié ce qu'il devait fort bien savoir être la vérité. Au cours d'un de ces programmes, le Dr Leslie a, à plusieurs reprises, utilisé des statistiques pour leur faire dire ce qu'ils voulait et a déformé la vérité pour prouver des assertions auxquelles il ne croyait sans doute pas lui-même.

Gordon Sinclair, l'un des plus violents adversaires de la fluoration, a déclaré au cours du programme "The Don Sim Show" à la radio, qu'il croit à la fluoration et à la validité du rapport Morden. Pourtant, le lendemain, il était revenu à son passe-temps favori, qui consiste à traiter le fluor de "poison à rat" afin de le discréditer. En même temps, à titre de commentateur payé, il recommande l'usage de la pâte dentifrice au fluor, ce qui ne semble nullement l'embarrasser.

Déclarations fausses

Dans la ville de Toronto et dans le reste du Canada, des milliers de brochures attaquant la fluoration ont été distribuées. L'autre jour seulement, j'ai lu une de ces brochures et ai découvert que parmi cent déclarations, pas une seule n'était vraie. On se demande qui paye ces sottises,

Il est grand temps que le public canadien sache la vérité. "Viewpoint" (Point de vue) continuera à dire la vérité sur la carie dentaire et les bienfaits de la fluoration.

Dr Gordon BATES,
Directeur Général de la
Ligue Canadienne de Santé.

La préparation spirituelle du Concile

En évoquant la préparation du Concile oecuménique, le Pape Jean XXIII, dans une allocution adressée à des pèlerins venus de nombreux pays, a déclaré: "Que cette assemblée des pasteurs de toutes les régions soit un moyen ineffable dans les mains de Dieu afin que tous renforcent leur foi et multiplient les oeuvres pour l'édification des âmes De cette manière, ceux aussi qui s'attardent devant les tromperies du veau d'or pourront comprendre que tous les dons du Seigneur doivent servir surtout à connaître et à réaliser la grande loi de l'Evangile, qui est la loi de la croix".

Auparavant, le Souverain Pontife avait dit: "Ces jours-ci, en lisant et en écoutant, on a la très vive sensation de la fièvre, de l'inquiétude, de l'anxiété des hommes. Qu'est-ce qui meut en réalité, le monde? Quels sont les éléments qui, principalement, poussent les âmes et les tiennent agitées? D'une part, il y a ceux — qu'ils le disent ou non — sont les adorateurs du veau d'or, c'est-à-dire des biens de la terre, de l'argent, des intérêts qu'ils recherchent dans toutes les manifestations humaines. D'autre part, il y a Jésus, venu pour racheter le monde, en se sacrifiant pour tous, indiquant ainsi la vraie voie de la paix de l'esprit".

Après avoir invité ses auditeurs à méditer sur le mystère de la Rédemption, le Pape a évoqué sa récente encyclique "Poenitentiam agere", qui recommande la préparation au concile, par la mortification volontaire, puis il a terminé en invoquant la grâce du Seigneur "dans les individus, dans les familles, entre les peuples, sur le monde entier, avec des résultats rénovateurs de tranquilité, de sécurité et de paix".

Ne vous en faites pas...

Pendant qu'à Saint-Jean les assemblées municipales se font moins nombreuses, il s'en tient deux par semaine à Iberville . . . question de concurrence?

□

A la Cour, lundi:
—L'avocat: Mon client a perdu son auto et sa femme, M. le juge, il ne lui reste donc plus rien . . .

□

Il se trouvait dans l'enceinte du Tribunal deux célibataires . . . qui n'ont pas d'automobile . . . et pas de femme, mêmement.

□

Qui doutera de l'esprit civique du maire Rémillard . . . qui veut mordicus continuer à administrer ses administrés . . .

□

Un loustic prétend que le dollar canadien à 92 sous et demi devrait simplement porter le nom de Diefendollar . . .

□

"Retour immédiat des médecins au travail" . . . le titre du journal n'aurait pas été autre pour le retour au travail des métallurgistes, par exemple.

□

Après Sarto, Croteau contre Drapeau . . . et Croteau avec Sarto . . . à quatre mains pour descendre le Drapeau.

□

Au Canada, nous jouissons d'un climat tempéré . . . reste à savoir si les campagnards d'occasion en jouissent de ce temps-ci.

□

"Faudrait savoir quand c'est trop court, quand c'est assez long" . . . disait un policier en parlant des shorts.

□

Ce qu'il faut surtout savoir, c'est que la gent féminine adulte doit porter des vêtements de ville et non de plage.

□

Lors d'un voyage organisé par une agence internationale, trois hommes d'affaires de nationalités différentes causent ensemble: Chez nous, dit le Russe, nous possédons l'élite du haut savoir; chez nous, dit le Français, nous possédons l'élite des écrivains . . . et par chez nous, dit le Canayen, nous possédons les-lites-doubles . . .

□

Quelques définitions:
Fécondation: l'annonce faite au mari.
Autopsie: dernier interview.
Cicatrice: fermeture pour cause de réparation.
Enfant: fruit qu'on fit.
Epitaphe: le seul écrit qui ait la chance de "rester".
Potence: soutien-gorge.
Piété: ils étaient tellement pieux qu'ils en firent une clôture.
Poltron: un homme qui ne manque pas d'esprit de fuite.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 439 —

Les tenanciers se sont assagis

Depuis quelques semaines les tenanciers de débits de boisson se sont soudainement assagis avec un bel ensemble dans le diocèse de Saint-Jean. Il faut dire que ces négociants en boisson alcoolique ont fini par comprendre qu'ils n'auraient pas le dernier mot avec la nouvelle PP reconstituée, remodernisée et rediscipliné.

L'avalanche de condamnations suivie d'une égale avalanche d'amendes a fait comprendre aux plus butés des tenanciers que par le temps qui court mieux vaut s'abstenir d'enfreindre la loi de la Régie des Alcools. Ils y ont mis du temps mais finalement la crainte qui est le commencement de la sagesse les a fait rentrer dans les rangs de tous les commerçants qui comme eux observent la loi du dimanche, qu'il s'agisse de la vente de la boisson ou celle des bas de soie.

Il ne faut pas cependant se réjouir trop vite, il y a toujours des récalcitrants qui un dimanche sur cinq tâtent encore de l'illégalité, mais règle générale on s'en tient à la loi et on préfère même fermer les portes de son établissement le dimanche plutôt que d'encourir les foudres du tribunal en vendant à quelques incorrigibles assoiffés.

Mais on sait se rattraper et on le fait d'ailleurs avec une belle régularité en ce qui concerne l'admission des moins de vingt ans dans les débits qu'ils soient cabarets, bars ou tout ce que l'on voudra. A certains endroits l'affluence des mineurs est telle qu'elle constitue la majorité de la clientèle. C'est ainsi qu'au Richelieu, au Club Social, au Chalet, les moins de vingt ans viennent aider à renflouer la caisse des tenanciers. Au Fontaine Bleue et au New-Windsor, on y met une certaine façon, en ce sens que l'on réclame — oh! pour la forme, pour la simple forme — la carte d'identité que l'on regarde discrètement, très discrètement, en n'y voyant rien pour tout dire.

Dans le cas des mineurs, le problème n'est donc pas résolu, la loi n'est pas observée. C'est donc en ce sens que la PP reconstituée, remodernisée et rediscipliné devra faire porter ses efforts. Elle prouve maintenant qu'elle en est capable.

x x x

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

Confiez-nous aujourd'hui . . .
. . . vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

Great-West Life
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GREAT-WEST

A nos clients, à tous, Heureuses Vacances !

Les films de la semaine

DANS NOS CINÉMAS

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

*FILMS A VOIR:
L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

SAINT-JEAN

IMPERIAL ●

26-27-28 juillet:

"ALL FALL DOWN" ..... A

Film américain, drame psychologique réalisé par John Frankenheimer avec Brandon de Wilde.

La mise en scène est inventive et artistique. L'interprétation est riche en notations justes et révélatrices.

► **Appréciation morale:**
Ce film met l'accent sur l'évolution positive d'un adolescent en face de la vie et des laideurs morales qui peuvent s'y trouver. Adultes.

aussi

"CUBAN REBEL GIRLS" ..... Aa

Film de guerre avec Errol Flyn.

Ce film est d'une pauvreté désolante. Le dialogue cède presque continuellement la place au commentaire, l'action traine en longueur, le travail de la caméra sent l'amateurisme et les images, presque toujours les mêmes, sont très quelconques. L'interprétation est dans la même veine.

► **Appréciation morale:**
Ce film illustre le courage de patriotes luttant pour libérer leur pays de l'oppression. Adultes et adolescents.

x x x

29-30-31 juillet, 1er août:

"FOLLOW THAT DREAM" ..... ?

aussi

"NIGHT CREATURES" ..... A

Drame d'horreur avec Peter Cushing, Patrick Allen.

Le suspense de ce film d'épouvante laisse plutôt à désirer. Mais le scénario original, la mise en scène soignée et une bonne interprétation font que l'ensemble se voit avec intérêt. La couleur est bonne.

► **Appréciation morale:**
Des scènes de violence assez poussées et des tenues osées font réserver le film aux adultes.

CARTIER ●

Du 28 juillet au 3 août:

"TOUTE LA VILLE ACCUSE" ..... T

Français, comédie avec Jean Marais.

Pour son premier film, Claude Boissol se révèle un auteur complet de son scénario ingénieux, étoffé par des dialogues simples mais à point, il a tiré une fine comédie. Même si le rythme est parfois un peu lent, on est charmé par le jeu des enfants et la fraicheur du thème. L'interprétation dégagée de Jean Marais ajoute au plaisir du spectateur.

► **Appréciation morale:**
Ce conte sympathique qui prône la générosité et le désintéressement peut être vu par tous.

aussi

"DITES . . . 33" ..... AR

Comédie avec Tote, Vittorio de Sica, Abbe Lane.

► **Appréciation:**
Le réalisateur n'a fait aucun effort, si bien que son film n'accuse aucune valeur cinématographique même s'il amuse par moments.

► **Appréciation morale:**
Des situations et un dialogue légers et des attitudes suggestives motivent des réserves.

CAPITOL ●

26-27-28 juillet:

"LA VENGEANCE DE SCAFACE" ..... AR

Film américain, drame policier réalisé et interprété par Mark Stevens avec Martha Hyer et Skip Homeier.

Tout est sacrifié à la violence dans ce film "noir" où l'on descend son semblable aussi facilement qu'on accomplit le geste le plus banal. La tension est très soutenue et le cadre de l'intrigue est à peu près le seul intérêt de ce récit conventionnel. Mark Stevens exploite fort bien le suspense.

► **Appréciation morale:**
L'atmosphère de brutalité et de violence excessive fait réserver l'ensemble aux adultes avertis.

aussi

"LA CARAVANE DES HOMMES TRAQUES" ..... Aa

Film américain, western avec Georges Montgomery.

Réalisation et interprétation sont dans la bonne moyenne.

► **Appréciation morale:**
Adultes et adolescents.

x x x

29 juillet au 1er août:

"LES LYCEENNES" ..... T

Film américain, comédie sentimentale avec Sandra Dee, John Gavin.

Ce conte rose est tellement sucré qu'il fait penser à un gâteau dont le glaçage serait plus épais que la pâte qu'il recouvre. C'est dire qu'il plaira surtout à ceux dont l'âge et l'estomac s'accommodent encore de ce genre de mets. La mise en scène est honnête, la couleur réussie et les interprètes sont sympathiques.

► **Appréciation morale:**
Malgré quelques répliques d'un goût discutable, ce film peut être vu par tous les publics. Tous.

aussi

"LA FIANCEE DE PAPA" ..... T

Film américain, comédie de moeurs avec Hayley Mills, Maureen O'Hara.

Sur un sujet délicat, David Swift a réussi une charmante comédie, toute de finesse et de bonne humeur. L'heureux emploi de la couleur et des décors ajoute au plaisir du spectateur. Hayley Mills manifeste à nouveau son talent précoce en interprétant deux rôles de caractère différent. Cet ensemble de qualités fait oublier les quelques longueurs du film.

► **Appréciation morale:**
L'agréable invraisemblance et le ton joyeux de l'ensemble rendent inoffensive, voire tonique, cette histoire qui met en scène un couple temporairement désuni. Tous.

SAINT-REMI

CAPITOL ●

28 et 29 juillet:

"ÇA VA ETRE TA FETE" ..... Aa

Français, film policier avec Eddie Constantine.

Quelques originalités de montage et une couple de gags bien venus ne suffisent pas à racheter la confiance et le vide de toute cette histoire.

► **Appréciation morale:**
Quelques violences et libertés d'allure font partie du genre sans être appuyées. Adultes et adolescents.

aussi

"LE CHANT DU BONHEUR" ..... Aa

Autrichien, comédie dramatique avec Hans Holt, les Petits Chanteurs de Vienne.

Ce conte assez agréable ne contient rien de bien original. L'ensemble est mélodramatique et la photo en couleur fait plutôt carte postale. Les personnages sont sympathiques.

► **Appréciation morale:**
Ce film, où la religion tient une large place, met en relief l'esprit d'entraide et de charité. Adultes et adolescents.

VARENNES

LUX ●

26 et 28 juillet:

"JE VEUX VIVRE" ..... AR

Drame avec Susan Hayward.

Cette étude d'une adulte délinquante comporte des problèmes laissés en suspens et des situations pénibles qui ne conviennent qu'aux adultes avertis.

x x x

29 et 31 juillet:

"BABETTE S'EN VA-T-EN GUERRE" ..... A

Français, comédie avec Brigitte Bardot, Jacques Charrier.

Il faut signaler ici une satire amusante sur la Gestapo allemande et sur les méthodes employées par l'Intelligence Service durant la Seconde Guerre mondiale. La réalisation n'est pas du meilleur Christian-Jaque: le rythme fait défaut, les épisodes et les personnes n'étant que juxtaposés. L'interprétation, dans l'ensemble est sans éclat.

► **Appréciation morale:**
Un épisode où sont présentées des filles de joie détonne dans un ensemble relativement sain. Adultes.

aussi

"RACKET DANS LA COUTURE" ..... A

Américain, drame social avec Lee-J. Cobb et Richard Boone. Ce film par son honnête réalisation et la franchise de son dialogue, se classe parmi les plus intéressants du genre. L'interprétation est de qualité.

► **Appréciation morale:**
Le problème de la justice sociale tel que posé et les nombreux développements du thème réservent l'ensemble aux adultes.

(suite à la page 7)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

MEUBLES FAITS SUR MESURE

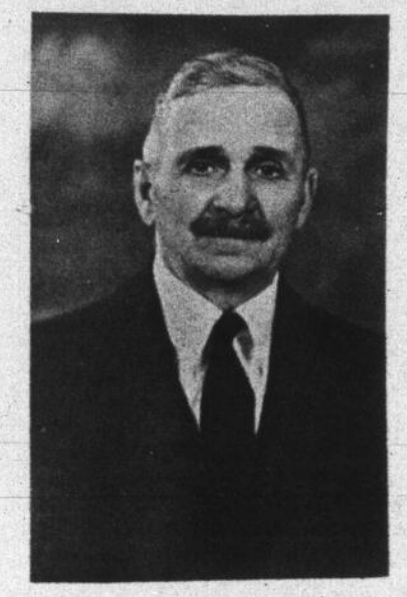
Bureaux - Tables - Mobiliers
Meubles en général
Pour un prix inférieur
ayez une qualité supérieure
Pour une entrevue et
estimé gratuit
s'adresser à **Gaétan FORTIN**
Tél. FI.7-4388
251 Mayrand SAINT-JEAN

DÉCÈS

Décès de M. Hormisdas Thibodeau

Mercredi matin est décédé M. Hormisdas Thibodeau, époux de feu Marie-Rose Poirier. Il était âgé de 91 ans et 3 mois.

Il laisse dans le deuil trois fils: MM. Alphonse et Albert, de Saint-



M. Horm. Thibodeau

Blaise; Sylva, de Saint-Jean; sept filles: Mme Henri Samoisette (Marie-Rose) de Saint-Blaise; Mlle Florina, Mme Théophile Boucher (Annette), Mme Georges Boucher (Yvonne), de Saint-Jean; Révérende Soeur Ste-Rose-de-la-Croix, des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, Montréal; Mlle Irène et Mme Jean Boulais (Jeanne), de Saint-Jean; deux frères: M. Arthur, de Saint-Jean et le R.F. Calixte, Rédemptoriste, de Aylmer.

Ses funérailles auront lieu lundi prochain en l'église de Saint-Edmond, à 10 heures.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Hormisdas Perron

Après une assez longue maladie, est décédée Mme Hormisdas Perron, née Thérèse Corbière, à l'âge de 62 ans et 10 mois.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, deux fils: MM. Denis et Marcel; cinq filles: Louise, Anne-Marie, Rolande, Bernadette et Gertrude; sa bru: Mme Marcel Perron (Ghislaine Lessard); ses gendres: MM. Robert Daignault et René Malo; quatre petits-enfants: Monique et Gilles Perron, Réjean et Line Daignault; son frère: M. l'abbé Paul Corbière, de Longueuil; sa soeur: Mme Horace Brisebois (Olive Corbière); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Horace Brisebois, MM. et Mmes Donat Perron, Dosithée Bombardier, Aimé Bombardier, Mlles Anne et Valéda Perron, M. Clément Perron et Mme Joseph Perron.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 11 heures en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. La dépouille mortelle est exposée au Salon LeSieur, 406, rue Laurier.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. Jean Arseneault

Mercredi matin est décédée à l'hôpital de Saint-Jean, M. Jean Arseneault, époux d'Hélène Poirier. Agé de 59 ans, le défunt était à l'emploi de l'hôtel St James. Il fut foudroyé mardi matin et fut transporté immédiatement à l'hôpital où il a succombé mercredi.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: Yvon et un fille: Diane; trois soeurs: Mme Laval Ouellet (Alma), de Montréal; Mme Josaphat Gauthier (Léonise), de Saint-Jean et Mlle Juliette, de St-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Ernest Bourdages, de Whitebrook, N.B.; Stanislas Poirier, de Bonaventure; Arthur Miller, de Caroline du Nord; Ludger Poirier, de Utica, N.-Y.; Gilles Poirier, de Saint-Jean; Marcel Breton, d'Iberville.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à 11 h. 30 à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Wilfrid Raymond

Lundi dernier est décédée Mme Wilfrid Raymond, née Augustine Towner. Elle était âgée de 74 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois fils: MM. Jean-Marc de Montréal; Yvan et Claude, de Saint-Jean; trois filles: Mme Ernest Laroche (Jeanne), Mme Florent Quintin (Luce), de Saint-Jean; Mme Roger Doré (Françoise), de Montréal; trois frères: MM. Fabien et Louis Towner, de Saint-Jean; M. Donatien Towner, de Montréal; deux soeurs: Madame Edouard Lord, de Montréal et Madame Joseph Raymond, de Saint-Jean; 11 petits-enfants.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à 10 heures, à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme James L. Beattie

Nous apprenons le décès de Madame James Leonard Beattie, née Helen McIntyre. Elle était âgée de 72 ans.

Elle laisse dans le deuil trois fils: James, de Toronto; Alex et Thom, de Saint-Jean; une fille: Mme Helen Byers, de Bend, Oregon; 9 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi en l'église United.

Nos sincères condoléances à la famille.

La trayeuse . . .

CHORE-BOY

de renommée mondiale

•

CALIXTE COMEAU

VENTE ET SERVICE

Obsèques de M. Léopold Ménard

Vendredi dernier, ont eu lieu en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, les imposantes funérailles de M. Léopold Ménard, dont nous annoncions le décès, la semaine dernière.

Précédé de trois landaus de fleurs le cortège se composait d'une longue suite de parents et d'amis. On remarquait des délégations de commissaires d'écoles, de professeurs et de religieuses du corps enseignant.

M. le chanoine J. Alcide Gareau, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Armand Rancourt, curé de St-Jacques-le Mineur, parent du défunt, assisté de M. l'abbé Bernard Gareau, visiteur des écoles et de M. l'abbé Gilles Ostiguy, professeur au Séminaire de Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Roch Tougas, a rendu la messe de Perosi. M. B. Renaud était à l'orgue. M. le chanoine Gareau assistait au prie-Dieu et on remarquait plusieurs religieux du corps enseignant, dans le sanctuaire.

Les porteurs d'honneur étaient les collègues du défunt à la Commission Scolaire NDA, M. J. A. Bélanger, président, MM. les commissaires Bernard Milot, Robert Rainville, Albert Durocher ainsi que MM. J. Armand Ménard et Edouard Ménard, de la firme Monarch Bottling Works.



Féminin pluriel, une nouvelle série d'émissions légères et rafraîchissantes, au réseau français de télévision de Radio-Canada. HÉLÈNE PILOTTE en sera l'animatrice à compter du vendredi 27 juillet à 7 h. 30 du soir.

L'inspecteur Albert Bisaillon . . .

(Suite de la page 1)

à l'automne à la suite de cette affaire.

Devoir accompli

Au début de son jugement, le juge André Régnier a dit que le Procureur Général avait fait son devoir en ordonnant les procédures nécessaires à la suite de la mort de M. Paul Boutin. Il a félicité le procureur de la Couronne, Me Chauvin, qui s'est efforcé sans relâche et avec dignité d'exposer les faits, en faisant témoigner un



M. Albert Bisaillon

grand nombre de personnes qui sont venues dire ce dont elles avaient eu connaissance. Il a aussi félicité les procureurs de l'accusé qui se sont bien acquittés de leur devoir. De tels débats ennoblissent le prétoire.

Rappel des faits

Le juge Régnier tient à débuter en déclarant que les faits qui se sont déroulés après le départ de Boutin de l'hôtel Travellers Inn, ne peuvent incriminer l'inspecteur Bisaillon, mais seulement ce qui s'est passé à Napierville doit être pris en considération. "Le témoignage de l'agent Beattie a été clair et convaincant, dit le juge. Il a dit que Boutin avait les yeux tuméfiés, le nez enflé avec un peu de sang, il marchait sans aide et il ne semblait pas avoir besoin de soins médicaux.

Au moment de son départ, Boutin était encore vigoureux et Bisaillon ne pouvait soupçonner qu'il ne recevrait pas les soins voulus en arrivant aux Quartiers généraux. Il ne saurait être incriminé si, à son arrivée au bureau d'admission, on n'avait pas pris les mesures qu'on aurait pu prendre".

Le juge résume les témoignages rendus à l'enquête. Boutin est arrivé à l'hôtel, a lancé des défis et était en état d'ébriété. Le propriétaire Marleau lui demande de quitter les lieux. Il s'exécute mais revient un quart d'heure plus tard, il avait enlevé ses lunettes, mis des gants et s'est dirigé vers Marleau. Ce dernier demanda à Bisaillon de venir l'aider. Il s'est engagé une prise de corps. Il est mis en preuve que Bisaillon a donné deux coups de pied et deux coups de poing à Boutin. Boutin administra aussi un coup de pied à Bisaillon. Ce dernier ne s'était pas engagé dans une rixe et il n'a pas eu recours à plus de force que nécessaire. Boutin était un colosse, en état d'ébriété et dangereusement agressif. La force employée par Bisaillon a été ordinaire. Boutin a été traîné alors qu'il venait de s'enfuir et il a crié qu'il allait mourir. L'intervention de Bisaillon, agent de la Sûreté Provinciale, était fondée, il a employé la force nécessaire. Boutin résistait et se débattait, il était dans un état d'ébriété avancé et il pouvait crier sous prétexte d'être libéré. Et le juge Régnier a terminé comme ci-haut mentionné, en libérant l'accusé Bisaillon.

Me Jean Frédérick, pour des raisons personnelles, n'agissait pas comme procureur de la Couronne dans cette cause. C'est Me Roland Chauvin, substitut du procureur de la Couronne à Montréal, qui a conduit l'enquête préliminaire. Les procureurs de M. Bisaillon étaient Mes Maurice Fauteux et Antonio Lamer.

Tuile céramique

pour

Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.

BERNARD DUSSAULT

CONTRACTEUR

347, rue Sainte-Marie

Fl. 8-2949

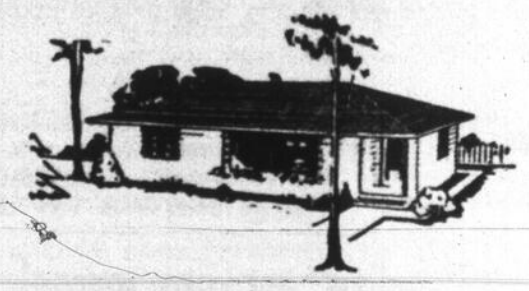
SAINT-JEAN P.Q.

LE PROJET DU DOMAINE IBERVILLE REALTIES LTEE

Prix à partir de seulement

$500.00

comptant



VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR PROPRIETAIRE

LA MAISON QUE VOUS ACHETEZ A IBERVILLE

A TOUTES LES COMMODITES MODERNES !

EGOUTS - AQUEDUC - ECOLES SUR LES LIEUX
POUVOIR ELECTRIQUE - EGLISE DANS LE VOISINAGE

Vous pouvez venir visiter une de nos maisons à 5, rue Laberge. Appelez-moi pour visite

Le montant initial est établi pour convenir à la famille intéressée à acheter une maison

Pour plus de renseignements . . . adressez-vous à

LIONEL MENARD

Club Bellerive
IBERVILLE

Tél. Fl. 7-4058
tous les jours!



The Dutch Greenhouses

Routes 9a et 36, à Napierville

Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variétés de plants. Arrangements pour toutes occasions.

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite CH. 5-3226



● M. et Mme Philippe DENAULT photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Saint-Edmond de Saint-Jean. Mme Denault (Cécile DESMARAIS) est la fille du notaire et de Mme Lionel Desmarais de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Ernest Denault également de Saint-Jean.

(Photo Studio Guillet Enr.)



● M. et Mme Jeannot LAPRE, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Jean. Mme Lapré (Rita TETREAULT) est la fille de M. et Mme Jules Tétreault de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. Le marié est le fils de M. Léonide Lapré, de Sainte-Brigide.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, Saint-Jean)

Les 5e olympiades diocésaines à Verchères le 1er août prochain

(MAP) — Cette année les Olympiades diocésaines se tiendront à Verchères, sur les magnifiques terrains piste et pelouses récemment aménagés. Elles auront lieu le mercredi 1er août.

Déjà un grand nombre de participants ont donné leur accord et les organisateurs attendent environ 1,500 enfants de tous les coins du diocèse.

- à 1 h. 30 p.m., Ouverture des épreuves
- à 5 h. 30 p.m.: Souper sur les pelouses aux pieds de la Madeleine de Verchères.
- à 7 h. 15 p.m.: Ralliement au Gymnase Ludger-Duvernay.
- Défilé des athlètes
- Cérémonie du flambeau
- Serment Olympique.
- Concert par les Corps de musique
- Remise des écussons aux gagnants
- Retraite des feux.

Le service d'ordre sera assuré par la Patrouille Nationale et le service de soins d'urgence par la Croix-Rouge.

IBERVILLE

Belle soirée en perspective

L'inauguration de la salle du Centre des Loisirs d'Iberville s'annonce des plus prometteuses. C'est le 25 août prochain, un samedi, qu'aura lieu la soirée d'inauguration de la salle Labelle. Plusieurs billets d'entrée ont déjà été vendus, et plus de 50% de ces premiers billets ont été vendus en dehors des limites de la ville d'Iberville. La grande majorité des fournisseurs de cette ville, se sont empressés de faire parvenir leur cotisation au profit de la Commission Municipale d'Education Physique. On prévoit un grand développement dans ce domaine d'ici un an ou deux. Les autorités de la ville d'Iberville sont bien décidé à prévoir tout nouveau développement dans ce domaine des loisirs. Ce nouveau champ d'action du municipal, prend de plus en plus d'envergure puisque même le gouvernement fédéral ainsi que le provincial ne cachant pas la nécessité et l'importance de ce domaine qui semblait être oublié, dans les années antérieures.

Les citoyens d'Iberville qui veulent participer à cette belle soirée n'ont qu'à s'adresser à l'un ou l'autre des membres du Conseil municipal d'Iberville. En plus de contribuer à une bonne oeuvre, les participants seront enchantés du fameux orchestre à cordes de Maurice Meerte et du buffet froid des plus varié qui sera servi.

VERCHERES

A LA COMMISSION SCOLAIRE
SOUMISSIONS POUR LE TRANSPORT DES ELEVES

MM. les commissaires se réunissaient en assemblée spéciale le lundi 23 juillet à l'école Ludger-Duvernay, sous la présidence de M. P.-A. Dansereau, président, pour l'ouverture des soumissions se rapportant au transport des élèves et du personnel enseignant.

Onze entrepreneurs présentaient des soumissions allant de $4,000 à $5,000 — pour la Côte d'en bas et de $4,200 à $6,000 — pour les Terres Noires.

Après étude, MM. les commissaires, sur proposition de M. Gilles Trudeau, adopté à l'unanimité, ont désigné M. Henri Roy comme plus bas soumissionnaire à la fois pour la Côte d'en Bas et pour les Terres Noires respectivement $4,000 et $4,200.

LES LOISIRS ET LA TELEVISION

Samedi, le 28 juillet, à 7 h. p.m. au canal 7 Sherbrooke, une délégation des Loisirs de Verchères sous la direction de Serge Pigeon participera au tournoi provincial des quadrilles.

Visites guidées grautites au Musée des Beaux-Arts

Afin de permettre aux touristes et aux résidents de Montréal de voir avec plus d'intérêt les collections du Musée des Beaux-Arts, des visites guidées, gratuites, ont été organisées par le Musée pendant les mois de juillet, août et septembre.

Tous les mardi à 11 heures du matin et les jeudis à 3 h. de l'après-midi, les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter à l'entrée principale du Musée d'où a lieu le départ.

Mlle M.-Louise Funke, chef des services éducatifs du Musée, dirige cette initiative.

La visite de l'établissement porte d'abord sur des chefs-d'oeuvre classiques et contemporains, parallèlement à l'historique des principales collections d'art de la ville.

Rembrandt, El Greco, Reynolds, Daumier et les impressionnistes sont notés au passage. La visite comprend aussi les salles consacrées à l'artisanat et aux artistes canadien ainsi qu'à l'art esquimau.

Le commentaire est en anglais mais le guide répond aux questions en français et en allemand si désiré.

Dans nos cinémas...

LONGUEUIL

AVALON ●

25-26-27-28 juillet:

"TRAPEZE" ..... AR

Film américain, drame avec Burt Lancaster et G. Lolobrigida.

Cette histoire, centrée sur le triangle romantique de trois trapézistes n'est pas seulement dramatique, mais comporte un aspect documentaire impressionnant. Techniquement, le film est très bien fait et non moins bien interprété. Le thème cependant et l'atmosphère de l'ensemble le réservent aux **adultes avertis.**

aussi

"THE VIKINS" ..... A

Américain, drame avec Kirk Douglas, Tony Curtis, Ernest Borgnine et Janet Leigh.

Superbement photographié dans les couleurs somptueuses et des décors naturels remarquables, cette production est avant tout un film d'aventures à grand spectacle. La reconstitution historique est réussie et l'interprétation est excellente.

► **Appréciation morale:**
La violence de certaines scènes fait réserver ce film aux adultes.

x x x

29-30-31 juillet:

"LES TRAVAUX HERCULES" ..... Aa

Italien, pseudo-mythologique avec Steve Reeves.

L'intrigue est ridicule et enfantine, les dialogues sont typiquement modernes et, en plus, vides de sens. Les acteurs jouent mal et débitent leur rôle très sommairement. Le carton-pâte, le mauvais rendement des couleurs et la pauvreté technique complètent la médiocrité de cette production strictement commerciale.

► **Appréciation morale:**
Le caractère mythologique atténue la portée morale des caractères et du suicide final. Adultes et adolescents.

aussi

"LE CIRQUE FANTASTIQUE" ..... T

Américain, film sur le cirque avec Victor Mature.

Cette histoire, assez mince et artificielle, n'est qu'un prétexte à présenter un ensemble de numéros de cirque encore jamais vu à l'écran. Les artistes et les acrobates y sont de taille, comme les trucages d'ailleurs. L'intrigue, par trop envahissante, alourdit cependant l'action et nuit à l'intérêt. Un film pour tous.

CONTRECOEUR

REX ●

26 et 28 juillet:

"TWIST AROUND THE CLOCK" ..... A

Américain, musical avec Mary Mitchell, John Cronin.

Banal et ridicule, ce film, basé sur une histoire invraisemblable, tourne vite au spectacle de cabaret vulgaire et grossier. Les chansons ont peut-être du rythme mais une heure et trente minutes de déhanchement constitue un "spectacle" assez disgracieux. La mise en scène ne vaut même pas qu'on en parle. Toute l'affaire est du commerce de bas étage.

► **Appréciation morale:**
Ce film, d'un goût pour le moins douteux est contre-indiqué pour les adolescents. Adultes.

aussi

"L'AVENTURIER DU TEXAS" ..... Aa

Américain, western avec Randolph Scott, Craig Stevens.

Cette oeuvre plaira à tous ceux qui aiment les films d'action. Aucune qualité particulière ne permet à cette production de se dégager de la moyenne.

► **Appréciation morale:**
L'atmosphère de luttes et de batailles ne convient pas aux enfants. Pour adultes et adolescents.

x x x

29 et 31 juillet:

"LA MAFIA" ..... Aa

Américain, film semi-documentaire sur le gangstérisme réalisé par Richard Wilson avec Ernest Borgnine.

Voici un film que ne désavouerait pas l'école néoréaliste italienne. La mise en scène, pleine de chaleur et de vie, recrée fort bien l'atmosphère de "la petite Italie" de 1906. Le récit ne languit pas un instant et le suspense est excellent. Borgnine domine l'interprétation.

► **Appréciation morale:**
Le contexte du film en atténue les violences. Adultes et adolescents.

aussi

"LUCRECE BORGIA" ..... D

Franco-italien, drame historique réalisé par Christian Jaque avec Martine Carol, Petro Armendariz et Massimo Serato.

Malgré un sujet détestable, il faut reconnaître que le réalisateur de ce film connaît son métier. La mise en scène est soignée et habile et la couleur est fort bien exploitée. L'interprétation est inégale.

► **Appréciation morale:**
Ce film étale avec complaisance des moeurs dissolues et cruelles. A déconseiller.

● A VENDRE . . .
A QUI LA CHANCE?
Boucherie-Epicerie, installée depuis 22 ans au centre d'une localité très prospère et appelée à de grands développements. La vente de ce commerce comprend aussi une résidence de 7 pièces et un garage apte à recevoir trois autos, le tout situé sur un terrain de 95' x 85'.
● Possession immédiate.
● A très bonnes conditions!
INFORMATIONS
Contrecoeur, tél. 786-2276

● A VENDRE
Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf
6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.
S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

■ A VENDRE
CABIN CRUISER
26 pieds — 1959
Parfait ordre, équipé, pour 4 personnes, prêt à partir.
UNE AUBAINE
S'adresser à:
170 Centrale, Côte Ste-Catherine
Tél. 632-2179

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Tribune de nos lecteurs

Ce que beaucoup pensent à Saint-Jean du conflit professeurs-commissions scolaires

Dans un communiqué paru la semaine dernière et émanant du Syndicat des Professeurs Catholiques de Saint-Jean on demande comme conclusion "La population juge-t-elle qu'ils (les professeurs) ont tort?"

Si on se base sur les commentaires entendus presque partout, la population désire sans contredit que nos professeurs et institutrices soient rémunérés de façon équitable et juste, selon les services rendus et la compétence de chacun et chacune, mais elle croit cependant en se basant sur les chiffres parus précédemment dans les journaux locaux autant les offres de nos Commissions scolaires de Saint-Jean et NDA paraissent raisonnables et témoignent d'un désir d'accorder une juste rémunération basée sur le budget établi avec le souci de ne pas trop augmenter la taxe scolaire déjà beaucoup trop élevée, autant les demandes du Syndicat pourraient s'inspirer, dans certains cas, d'un sens plus aigu du réalisme de la situation économique actuelle non seulement de nos commission scolaires mais en général par toute la province et surtout comparer les salaires demandés avec ceux d'autres catégories d'employés, collets blancs, ouvriers, voire même techniciens.

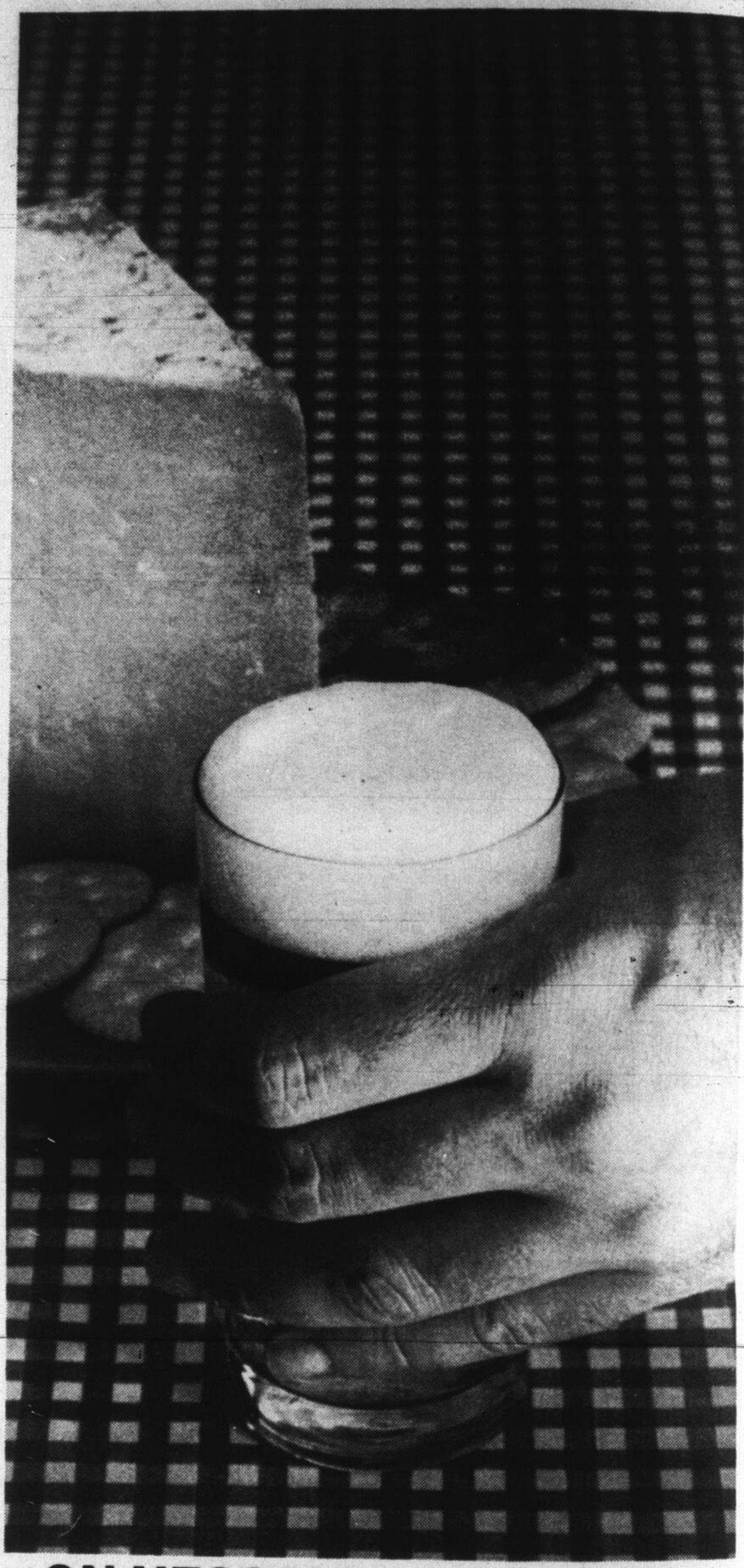
L'on constaterait sans peine que nos professeurs et institutrices, de l'aveu d'un grand nombre d'entre eux, ne sont après tout, pas si mal rémunérés si l'on tient compte qu'ils travaillent approximativement 40 semaines par années et qu'en tout cas, au point de vue vacances, il n'existe pas beaucoup de catégories de travailleurs qui peuvent profiter de vocances de trois mois à peu près, en tenant compte des vacances du temps des fêtes (2 semaines)

D'ailleurs si on se base sur ce chiffre de 40 semaines approximativement, et si on le divise par les salaires annuels demandés on constate que nos institutrices recevaient de $60 à $190 par semaine et les instituteurs de $100 à $215 par semaine, en laissant de côté pour fins d'illustration, tous les suppléments prévus, qui augmenteraient encore d'autant les salaires demandés.

D'autre part, on constate, en se basant sur la même méthode de calculer, soit en prenant le nombre de semaines de travail fournies par les professeurs et institutrices (même si elle n'est pas parfaite) et cette fois en considérant les salaires offerts par nos Commissions Scolaires que les institutrices recevaient de $55 en débutant à $100 par semaine à peu près, tandis que les professeurs recevraient $82 en débutant allant jusqu'à $140 par semaine ce qui n'est pas si mal après tout.

Evidemment, si on divise les chiffres mentionnés plus haut par 52, soit en y ajoutant les 12 semaines, approximativement, de vacances, et de vacances payées, les moyennes sont légèrement moins élevées. Mais il faut tout de même être réaliste et voir les choses telles qu'elles sont et constater que nos professeurs et institutrices jouissent tout de même de vacances payées d'à peu près 2½ à 3 mois et qu'ils travaillent dans des écoles modernes, pourvues de tout le confort désirable, même des écoles de grand luxe qui doivent être payées à même la taxe scolaire, par les contribuables, et redisons-le en passant, cette taxe scolaire est déjà beaucoup trop élevée. S'il fallait que nos Commissions scolaires soient forcées de les augmenter davantage, il s'élèverait certes un tollé général de protestation contre les exigences parfois très exagérées du Syndicat des Professeurs, ou, disons-le, de certains dirigeants trop zélés ou trop ambitieux, plus désireux de se faire bien voir des professeurs syndiqués, qu'imbus de sens civique et de la préoccupation d'obtenir un traitement juste et raisonnable en comparant ce traitement à celui des autres catégories de travailleurs. Voilà ce que pense une forte partie de la population qui paie les taxes.

Un groupe de contribuables alarmés



ON L'ESSAIE...ON L'AIME!
SON BON GOÛT FAIT FOI DE TOUT. "UNE BLACK?... D'AC!"...DISENT MAINTENANT LES CONNAISSEURS.

BIÈRE Black Label CARLING

"UNE BLACK?...D'AC!" (D'ACCORD)

On veut qu'ils soient artistiquement réussis
C'EST AU
STUDIO LORD
qu'il faut s'adresser avec confiance
195, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 7-7569



Futurs mariés!
Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction en faisant réservations nécessaires

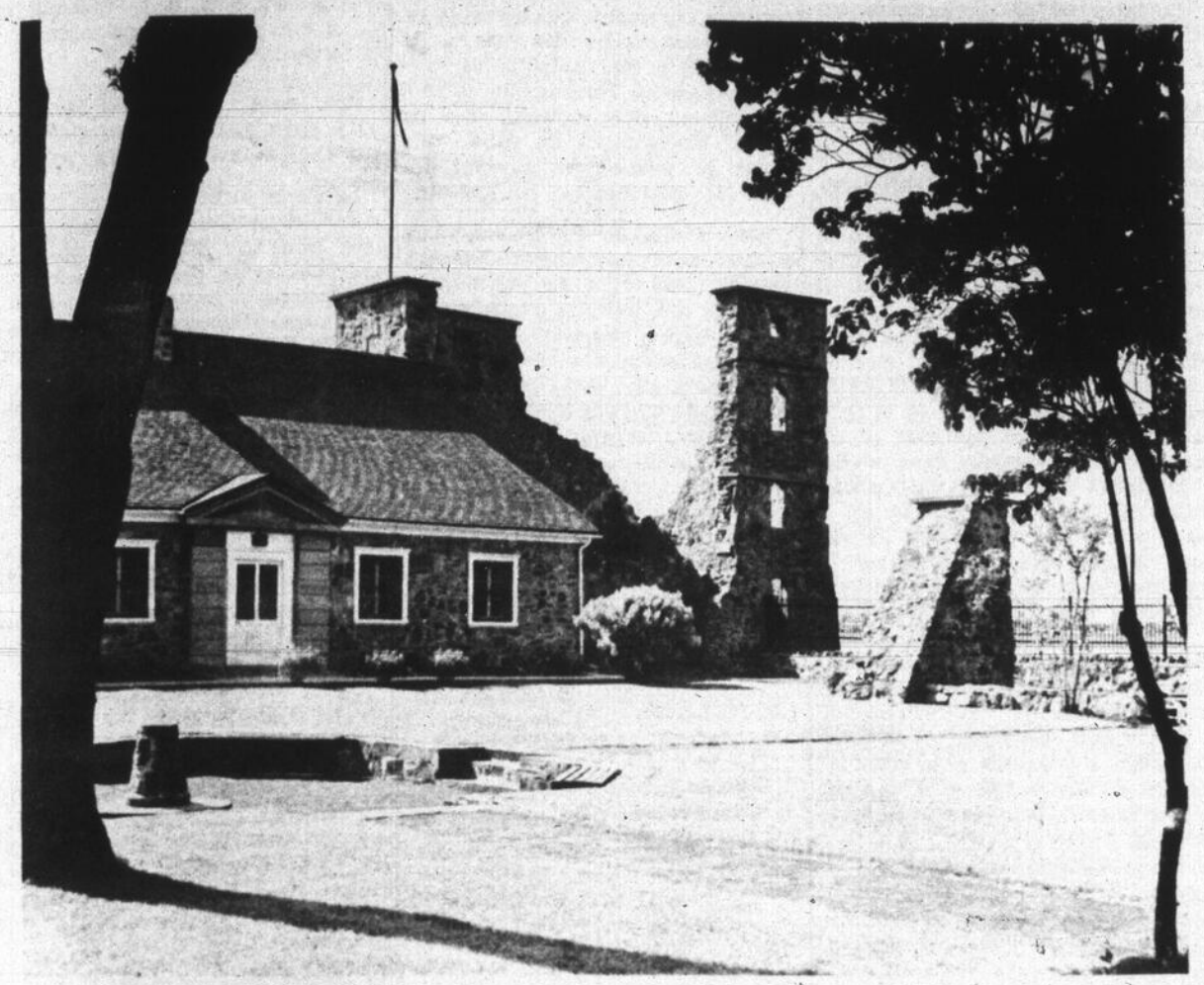
Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 26 JUILLET 1962 — *Deuxième section*



● PARCOURIR LA VALLEE DU RICHELIEU, c'est faire un pèlerinage aux sources de notre Histoire. Sur la photo, le vieux fort Chambly sur lequel flottèrent tour à tour les drapeaux de France, des Etats-Unis et de l'Angleterre. (Office du Film de la province de Québec)

Promenade le long du Richelieu

Dans un paysage calme et champêtre, la rivière Richelieu coule depuis le lac Champlain, à la frontière des Etats-Unis, jusqu'à Sorel, sur le Saint-Laurent. Bien qu'à proximité des grands centres industriels la vallée a conservé la douceur et la sérénité de la vie rurale des siècles derniers. Peu d'autres régions de la Province de Québec offrent aux visiteurs une telle profusion de souvenirs, de monuments historiques.

Ils sont relativement peut nombreux ceux qui ont lentement parcouru ces berges riantes, qui se sont arrêtés dans les villages pour contempler une ancienne demeure, visiter ces joyaux artistiques que sont certaines églises de la vallée. C'est pourtant là un court voyage que chacun peut faire facilement et dont il rapportera le précieux souvenirs. A la fin du printemps, ce sont les vergers en fleurs qui sont la parure du Richelieu. En été, les riches moissons, les fermes coquettes encadrent la rivière où se croisent les barges et les yachts de plaisance. Sous la clarté des ciels d'automne, les coloris des champs et des bosquets transforme à nouveau le paysage.

Chaque carrefour, chaque localité porte encore l'empreinte d'un passé vivant. Champlain, le premier, remonta le cours du Richelieu et, dès le début de la colonie, la vallée se fortifia contre les fréquentes attaques iroquoises. Plus tard, on consolida les forteresses pour leur permettre de résister aux invasions anglaises d'avant la conquête puis aux invasions américaines de 1775 et de 1812. Deux de ces forts subsistent encore aujourd'hui: celui de Lennox, sur l'île aux Noix, magnifique spécimen de l'architecture militaire du début du 19e siècle demeuré presqu'intact et entouré d'un parc et d'un terrain de camping administrés par le Gouvernement canadien; et celui de Chambly, construit en 1709, que les troupes révolutionnaires américaines occupèrent pendant un an. Un musée et un parc splendide sur les bords du bassin Chambly, ajoutent à l'intérêt touristique de l'endroit. Du vieux fort de Saint-Jean, il ne reste que des ruines, mais le Collège Militaire Royal y perpétue la tradition de vigilance qui caractérisait les miliciens de jadis.

La vallée du Richelieu fut aussi le théâtre d'un autre événement capital de l'histoire de la Province de Québec. C'est en effet dans les villages de Saint-Denis et de Saint-Charles que les Patriotes de 1837 combattirent les "habits rouges". Des monuments commémorent ces batailles historiques.

De l'extrémité du lac Champlain, la route traverse le village de Lacolle, immortalisé par la victoire de Salaberry en 1814 contre une importante armée américaine. Après Saint-Paul Ile aux Noix et la ville industrielle de Saint-Jean, voici Chambly avec ses vénérables de-

(suite à la page 16)

Problème de l'épuration des eaux

Les municipalités du Québec prieront les gouvernements fédéral et provincial de porter à un-tiers chacun leur contribution aux travaux municipaux pour l'épuration des eaux.

Les municipalités du Québec reconnaissent l'extrême urgence de l'épuration des eaux, mais elles veulent le régler par étapes avec l'aide des gouvernements provincial et féréral, a déclaré le secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités, M. Gérard Payer.

Un Comité, formé par l'exécutif de l'Union des Municipalités, a formulé à ce sujet les voeux que voici.

1. Que l'Union des Municipalités, à son congrès de septembre à Québecè prie les gouvernements du Canada et de la province de contribuer à la solution du problème en consentant à payer un tiers chacun des travaux que nécessitera le traitement des eaux d'égoût. La contribution présente des gouvernements supérieurs est d'un-sixième dans chaque cas.

2. Que la Régie provinciale de l'épuration des eaux établisse un ordre de priorités, de façon à ce que les finances de l'Etat puissent suffire à une solution répartie sur l'espace de quelques années.

Ce comité spécial de l'Union des Municipalités est formé de MM. les maires Armand Nadeau, de Sherbrooke, Olier Payette, de Sainte-Rose, Robert Cauchon, de Salaberry de Valleyfield, et Marcel Marier, de Drummondville. Il estime que l'épuration de nos eaux, urgente pour la santé du public et pour le fonctionnement de nos industries, coûtera des centaines de millions de dollars et qu'il présente à plusieurs endroits des situations extrêmement compliquées.

A LA REGIE PROVINCIALE

Le secrétaire-trésorier, M. Payer, ajoute que ce comité spécial s'est rendu au bureau de la Régie provinciale de l'épuration des eaux, à Montréal. Il s'y est entretenu avec le président de la régie, le Dr Gustave Prévost régisseur, et M. A.-G. Murphy, régisseur et gérant de ce service provincial.

Le comité a parlé à la régie de l'urgence et de la complexité de la question tant dans l'ordre technique que financier.

Le Dr Prévost, enchaine M. Payer a dit que la Régie provinciale s'efforce de considérer ce problème avec réalisme et que, pour le mo-

(suite à la page 16)

Une maison du Québec en Nouvelle Angleterre serait un atout pour le Canada français

Une maison du Québec en Nouvelle-Angleterre, par exemple à Manchester, important centre franço-américain, ne pourrait que rendre de fiers services à notre province tout en aidant les Franco-Américains, qui quoique certains pensent, se sentent encore liés d'amitié avec le pays de leurs ancêtres, même s'il ne leur montre pas.

Nous croyons donc sincèrement, nous les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean, dont notre région, la belle Vallée du Richelieu, touche précisément à la ligne du 45e parallèle, que cette initiative du Département du Canada Français d'outre-frontière serait bien vu de toute la population non seulement du Québec, mais de toute la Franco-Américanie.

Entre autres activités de cette Maison du Québec en Nouvelle-Angleterre, mentionnons par exemple: 1) l'octroi de bourses dont bénéficieraient des étudiants franço-américains; 2) l'envoi de conférenciers et d'artistes du Québec; 3) l'envoi de documentation pour les journaux franco-américains et autres, non plus de la publicité négative comme cela est trop souvent arrivé dans le passé; 4) le don de livres et de disques français de nos écrivains et artistes français pour nos cousins de la N.A.

Car quoiqu'on puisse penser, la survivance de certains groupes est difficile, comme l'écrivait "La Presse" récemment. Par exemple, à Hartford où M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec est allé dernièrement, 15,000 franco-américains sont noyés dans une population de 160,000 personnes, 3,000 de nos compatriotes s'y sont établis depuis deux ans, le problème venant de ce qu'une seule paroisse est française. Car il faut l'admettre, au Vermont, par exemple, les franco-américains sont plus anglicisés qu'ailleurs parce que les autorités leur refusent systématiquement des paroisses nationales. Le clergé les desservant au point de vue linguistique, cela n'est pas pour les aider. Une Maison du Québec en Nouvelle-Angleterre s'impose au plus tôt.



F.-R. LEFEBVRE, prés.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de

La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires



JEAN PAYETTE, sec.

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.

à sa résidence: Fl. 8-3675
Tél. M. Jean Payette, rep.

Office d'Information et de Recherches en Loisirs
Diocèse de Saint-Jean-de-Québec

Rôle du directeur de la récréation

Au dernier congrès provincial de la C.O.P. sur le thème de "Le Comité paroissial de loisirs et la Municipalité", il fut beaucoup question du rôle du directeur municipal de la récréation. Les coordonateurs des études des Départements d'Education physique des Universités de Montréal et d'Ottawa ont pris la parole. Nous avons rencontré plusieurs directeurs de récréation, accompagnés ou non de leur échevin en charge de la récréation. Nous les avons interrogés sur leur statut légal, leurs fonctions, leurs initiatives.

De ces rencontres, deux constatations ressortent à l'évidence:

a) Le statut légal et les fonctions du directeur municipal de la récréation sont encore mal définis. A certains endroits, le directeur opère seul, sans les directives d'une commission de loisirs. Ailleurs, le directeur s'appuie sur une commission municipale consultative. Nous avons vu dans les précédents articles que la structure de ces commissions est loin d'être uniforme.

b) Autre constatation: dans le domaine de la Récréation, il n'est pas facile d'avoir la compétence voulue. Les coordonateurs des études au plan universitaire reconnaissent très bien que la préparation donnée actuellement en éducation physique n'oriente pas nécessairement à jouer le rôle de directeur de la récréation. A ce sujet, ils admettent l'urgence d'instituer un cours complet de récréation. Pour cette tâche, on s'accorde à dire qu'un travailleur social qui aurait pris une option en loisir serait peut-être mieux placé qu'un diplômé en éducation physique, à moins que celui-ci ait aussi la compétence voulue pour ce rôle. Car, à vrai dire, la fonction de directeur de la récréation ne demande pas tant un athlète, doublé d'un technicien sportif, quoique ce ne soit pas exclu qu'un fin meneur d'hommes, dévoué à la cause des loisirs, diplomate, avisé et compréhensif. Il lui faut savoir écouter, se renseigner, juger, promouvoir, susciter, utiliser personnes et choses au meilleur possible. C'est une tâche humaine, très éloignée de la routine et de la raideur du fonctionarisme.

Le directeur de la récréation exerce une double série de fonctions:
1. vis-à-vis la commission de loisirs:

a) Il en est le secrétaire-exécutif. A ce titre, il consigne les recommandations de la Commission et les procès-verbaux de ses réunions; il s'emploie à réaliser ses directives, soit auprès de la cité, soit auprès des associations de loisirs.

b) Il prépare les rapports concernant les activités de loisirs qui émergent au budget de la cité en collaboration avec les organismes responsables, renseigne la commission sur l'utilisation des facilités de loisirs appartenant à la cité, et tient à jour le palmarès de tout ce qui existe en fait de loisirs dans la cité.

c) Il fait connaitre à la commission les besoins immédiats ou à long terme des organismes de loisirs, besoins que fait émerger la pratique quotidienne des activités de loisirs dans divers milieux.

d) Il fait connaitre au public, par des moyens appropriés, les problèmes, le travail et les réalisations de la commission.

e) Il reçoit et compile les factures de loisirs à présenter à la commission et au Conseil de ville, et tient à jour la correspondance de la commission.

2. Vis-à-vis les organismes de loisirs:

Le directeur de la récréation n'a pas à organiser lui-même les loisirs, mais il doit:

a) Coordonner l'organisation existante ou les organismes existants.

Pour y arriver avec le maximum de collaboration, il doit pratiquer une politique de confiance et de bienveillante conciliation auprès des organismes de loisirs et de leurs dirigeants qui se sont dévoués durant plusieurs années et sans grandes ressources pour établir ce qui est.

b) Susciter l'organisation de secteurs de loisirs inexistants mais devenus nécessaires, soit en demandant aux organismes existants d'étendre leur action soit en mettant sur pied de nouveau organismes appropriés. Nous pensons ici au travail à faire pour les loisirs des adolescents et des adultes. Cette façon de se servir de Corps Intermédiaires lui permettra d'intéresser plus de gens à la cause des loisirs et lui évitera une surcharge où s'absorberaient son attention et son action au détriment de l'ensemble de ses fonctions.

En loisirs, le principe des groupes intermédiaires assure le meilleur rendement et la stabilité des initiatives de loisirs. Un seul homme peut faire beaucoup, mais il passe et souvent son oeuvre passe avec lui, et tout est à reprendre.

c) Offrir des services récréatifs pourvus de compétences. Exemple: des instructeurs pour la natation, l'athlétisme, le folklore, le tennis, le bricolage, l'étude de la nature, le modelage, l'art dramatique, etc. des cours généraux et spécialisés pour moniteurs et monitrices en collaboration avec les écoles de formation existantes, etc. Théoriquement, il n'y a pas de limite à ces services mais en pratique, le directeur élaborera ceux qui sont le plus immédiatement utiles au milieu où il exerce son activité. A noter cependant que ce sont là des services et non pas des comités d'organisation des loisirs concernés. Par exemple, un service d'instructeurs ou d'arbitres de hockey n'est pas un comité d'organisation du hockey. Tel que signalé plus haut, le directeur de la récréation n'a pas à organiser lui-même les loisirs, à la place des organismes de parents ou de citoyens dont c'est la responsabilité. Les services récréatifs de la cité consistent en instructeurs, spécialistes, cours, facilités offertes et aménagées. En somme, il s'agit de créer des possibilités qui aideront les organismes existants en améliorant leur rendement et faciliteront la mise en route des programmes de loisirs élaborés par les organismes intermédiaires.

La position de directeur de la récréation est devenue très en demande ces dernières années, par suite à la fois de l'élan même des loisirs organisés et de la prise de conscience par les gouvernements municipaux de leur rôle dans la sphère de la récréation.

L'exercice de la fonction de directeur de la récréation est devenue la nouvelle charnière indispensable de la restructuration des loisirs. Il importe que les titulaires de cette fonction se considèrent comme les artisans d'un nouvelle ère de loisirs, respectueuse du passé, utilisant le présent et ouvrant les voies de collaboration de l'avenir.

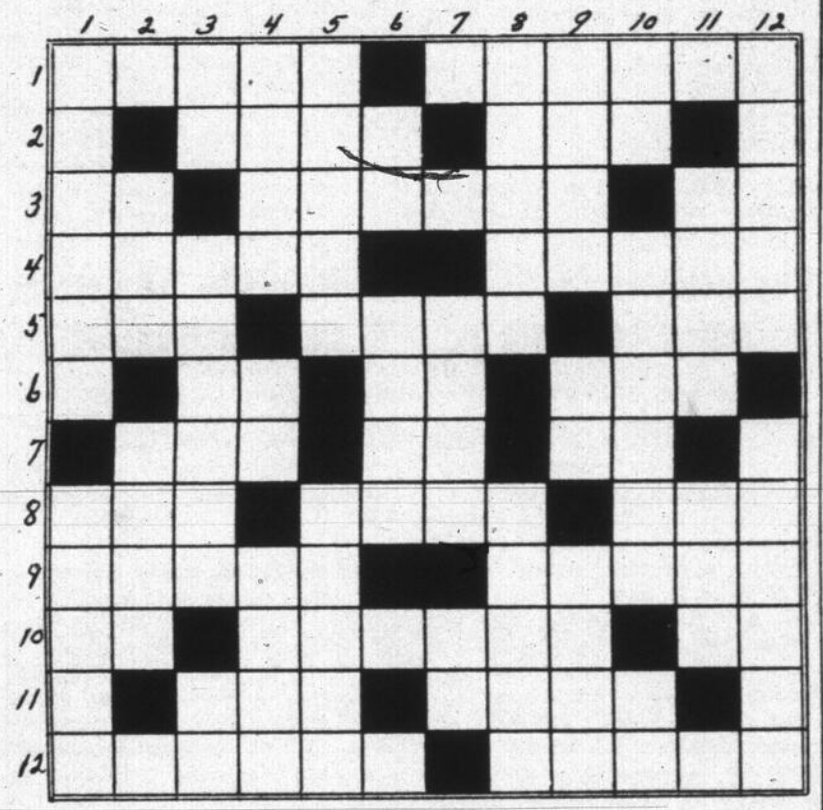
Nous souhaitons que les condidats à cette importante fonction puissent jouir au plus tôt d'une information adéquate qui, jointe à d'irremplaçables qualités humaines et à une bonne philosophie sociale, en fera les hommes-clés dans la planification rationnelle des loisirs.

L'Office d'Information et de Recherches en Loisirs.

Mots croisés du "Richelieu"

(Tous droits réservés)

Problème numéro 3



HORIZONTALEMENT

1. Inflammation de la muqueuse des gencives. — Chant des petits oiseaux dans les branches des arbres.
2. Echoue, manque. — Coupé jusqu'à la peau.
3. Métal précieux. — Qui a rapport aux rites. — Partie dure du corps.
4. Détourner, éviter. — Personne appartenant à la race noire.
5. Allez, en latin. — Un des grands lacs. — Nom vulgaire du thymus du veau.
6. Interjection pour encourager. — Préposition latine. — Proclamation, publication.
7. Mot arabe signifiant fils. — Chemin de halage. — Le premier de tous les nombres.
8. Ecorce du chêne. — Ensemencé. — Préfixe signifiant égalité.
9. Produit de l'ovaire. — Crânes.
10. Ile de l'océan Pacifique. — Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume. — Pourvu que.
11. Expression les traits. — Aussi, de même.
12. Esquiver, parer à. — Poursuivre en justice.

VERTICALEMENT

1. Projets imaginaires. — Le buste d'une personne.
2. Homme très avare. — Espèce d'écume que jettent certains animaux.
3. Terminaison d'infinitif. — Ce que rapporte un capital. — Inflammation des synoviales du poignet.
4. Vicié, corrompu. — Douze mois. — Liquide blanc d'une saveur douce.
5. Etend, allonge. — Etreint, presse.
6. Conjonction. — Bruit qu'on fait en râlant.
7. En outre, de plus. — A demi.
8. Espace sablé pour les combats. — Ote la tête.
9. Qui est du sexe masculin. — Avalé. — Dieu de l'amour.
10. Le premier dans son genre. — Roche très dure composée de feldspath, de mica et de quartz. — Premier mot de l'Hymne de Saint-Jean-Baptiste
11. Câble auquel est attachée une bouée d'une ancre. — Adjectif possessif.
12. Anneaux de cordage. — Arbuste épineux qui produit les roses.

Solution du problème numéro 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	T	O	N	E	■	A	P	O	D	E	S
2	M	I	R	A	G	E	■	O	B	E	S	E
3	I	N	■	■	A	N	E	S	■	■	P	I
4	T	E	■	■	L	E	S	E	■	■	E	N
5	I	S	I	S	■	E	T	■	L	I	C	E
6	E	■	M	O	U	■	■	P	A	M	E	■
7	■	I	B	I	S	■	■	M	I	A	■	F
8	A	L	U	N	■	D	U	■	E	M	E	U
9	J	E	■	■	S	O	R	E	■	■	L	I
10	U	T	■	■	O	S	E	R	■	■	E	R
11	S	T	A	E	L	■	E	N	E	R	V	A
12	T	E	S	S	O	N	■	E	L	I	E	S

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 30 JUILLET

LUNDI LE 30:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

MARDI LE 31:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.

MERCREDI, 1er AOUT:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.
N.-D.-AUXILIATRICE:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

JEUDI LE 2 AOUT:
Saint-Jean:
De 2 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

VENDREDI LE 3 AOUT:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.
Saint-Edmond:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

x x x

AVIS AUX PROFESSEURS ET AUX NORMALIENS DES COMTES DE SAINT-JEAN ET D'IBERVILLE

La Ligue antituberculeuse de Mtl en collaboration avec votre Unité Sanitaire aura des cliniques spéciales pour les professeurs, les normaliens et les adultes au-dessus de 18 ans. Un examen pulmonaire radiologique permet de découvrir non seulement la tuberculose, mais aussi d'autres maladies thoraciques, telles que: certaines maladies de coeur, cancers ou tumeurs pulmonaires, troubles bronchiques, etc.

LUNDI LE 20 AOUT:
Lacolle: Salle paroissiale.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
MARDI LE 21 AOUT:
Saint-Jean: Salle du Marché.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
MERCREDI LE 22 AOUT:
Saint-Jean: Salle du Marché.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
JEUDI LE 23 AOUT:
Iberville: Salle Saint-Charles.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
VENDREDI LE 24 AOUT:
N.-D.-Auxiliatrice: Ecole garçons
10 h. à midi et 2 à 4 h. p.m.

Cet examen dure moins d'une minute, il n'est pas nécessaire de se dévêtir. Le tout vous est offert gratuitement.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

The Canadian experiment, success or failure?

LE CANADA

Expérience ratée ou réussie?

Lecture offerte pour tous les Canadiens de langue française ou de langue anglaise.

TABLEDES MATIERES

- La Confédération: un succès... et un défi — L'Hon. E. Davie Fulton
- What French Canadian have against us — Murray G. Ballantyne
- Les Canadiens anglais nous reprochent... — Gérard Pelletier
- Canada, one Nation or Two? — Eugene Forsey
- Le Canada, une nation ou deux? — André Laurendeau
- The proper role of the State, Federally and Provincially — James R. Mallory
- Le rôle de l'Etat, sur les plans fédéral et provincial — L'Hon. René Lévesque
- L'avenir du Canada: séparation, intégration, ou...? — Marcel Chaput
- The future of Canada: separation, integration, or...? — Michael Oliver
- The Canadian experiment, success or failure? — Mason Wade
- La Confédération en théorie... et en pratique — Jean-Jacques Bertrand
- The average English Canadian view — Douglas Fisher
- Rechercher l'union véritable des deux cultures — Maurice Lamontagne
- Exploitons à fond la Confédération — L'Hon. Jean Lesage

180 pages — $1.25

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fidélité 7-7529 Tél. OLympia 8-2721



CBFT—2

Vendredi, 27 juillet——————

3 heures:
"LA PEINE DU TALION"

Américain. 1948. Drame de Henry Levin avec Glenn Ford et Ellen Drew. A la fin de la Guerre de Sécession, un colonel de l'armée nordiste devient juge et ne recule devant aucun crime pour arriver à ses fins.– Inégal. Réalisation moyenne. Beaucoup d'action. Ford excellent.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Samedi, 28 juillet————————

11 heures:
"LES FILS DU DRAGON"

Américain. 1944. Drame de la Résistance réalisé par Jack Conway avec Katherine Hepburn et Walter Huston.– En 1937, quelques épisodes de la résistance chinoise à l'invasion japonaise.– Sent trop le studio. Passages réussis.– Interprétation convenable. Nombreuses violences. ADULTES.

Lundi, 30 juillet————————

1 heure 30:
UNE AFFAIRE TROUBLANTE

Britannique. 1954. Drame psychologique d'Anthony Pelissier avec Leb Genn et Glynis John.– Un professeur est supçonné du pire à la suite de la disparition d'une de ses élèves qui était amoureuse de lui.– Scénario bien construit. Réalisation soignée. Intérêt soutenu.– Sujet pour ADULTES.

3 heures:
LA ROUTE DE SACRAMENTO

Mexicain. 1948. Film d'aventures de Chano Urueta avec Jorge Negrete et Charitas Granados.– Les aventures de deux frères jumeaux désireux de venger leur père assassiné.– Mise en scènes d'action. Personnage dut. Mélange de cruautés et de religion. ADULTES, des réserves.

11 heures:
MILLIONNAIRES D'UN JOUR

Français. 1949. Comédie à sketches d'André Hunebelle avec Pierre Larquey et Gaby Morlay.– La joie folle, puis la déconvenue de plusieurs personnes toutes solidaires d'un billet de loterie faussement annoncé comme gagnant.– Intrigue originale. Bon dialogue. Mise en scène inégale. Excellente interprétation.– Eléments louables dominants. Moeurs peu édifiantes ADULTES.

Mardi, 31 juillet————————

1 heure 30:
MILLIONNAIRES D'UN JOUR
(voir ci-dessus)

3 heures:
"LA FLECHE BRISEE"

Américain. 1949. Drame d'aventures de Delmer Daves avec James Stewart et Jeff Chandler.– Un ancien scout indien risque sa vie en tentant d'emmener les Indiens et les Blancs à faire la paix.– Bon western. Payages admirables. Excellente interprétation.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures:
"CHANTAGE"

Français. 1955. Drame social de Guy Lefranc avec Raymond Pellegrin et Magali Noel.– Un membre d'une redoutable organisation criminelle spécialisée dans le chantage s'éprend d'une jeune fille et se fait tuer en voulant la protéger.– Un bon départ, mais faible par la suite. Bonne interprétation.– Peinture réaliste d'un métier ignoble. ADULTES, des réserves.

Mercredi, 1er aout————————

3 heures:
"TRIPOLI"

Américain. 1950. Film d'aventures de Will Price avec John Payne et Maureen O'Hara.– En 1805, les aventures d'un lieutenant des fusilliers marins des Etats-Unis, chargé de mener une expédition punitive contre les pirates barbaresques.– Du déjà-vu, Intrigue longtemps languissante. Fin enlevée. Bonne Interprétation.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

8 heures:
"COLORADO SALOON"

Americain. 1955. Western de Joseph Kane avec John Payne et Mona Freeman.– Un homme qui tente d'établir une ligne de diligences entre en conflit avec son frère associé avec une bande de hors-la-loi.– Western de série, trop bavard. Interprétation moyenne.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Jeudi, 2 aout————————

1 heure 30:
"LA MAISON OU JE VIS"

Russe. 1958. Etude de moeurs de Lev Koulidjanov et Jacob Seghel avec Valentine Teleghina et N. Elisarov.– A l'époque de la dernière guerre, la vie de quelques familles habitant un immeuble populaire de la banlieue moscovite.– Chronique intéressante. Style sobre et direct. Interprétation sincère.– Esprit de solidarité et courage civique. Adultère blamé. ADULTES.

3 heures:
"COLORADO SALOON"
(voir ci-dessus)

10 heures 30:
"LE GENERAL DELLA ROVERE"

Italien. 1959. Drame psychologique de Roberto Rossellini avec Vittorio De Sica et Hannes Messemer.– Durant la dernière guerre, à Genes, un faux résistant finit par se prendre au jeu de l'héroisme.– Film remarquable, centré sur l'étude d'un personnage bouleversant de vérité. Réalisme et sobriété. Bonne reconstitution d'époque. Souci du détail. De Sica extraordinaire.– Oeuvre profondément humaine, à la tendance nettement positibe. Scènes délicates. Sujet pour ADULTES. A VOIR.

CFTM—10

Dimanche, 29 juillet——————

3 heures 45:
"CHERCHEZ LA FEMME"

Français. 1955. Comédie de Raoul André avec Georges Marchal et Geneviève Page.– Une jeune fille écervelée, kidnappée par des bandits, s'accomode aisément de sa nouvelle situation.– Comédie agréable sans prétention.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

7 heures 30:
"TABOR LE GRAND"

Américain. 1954. Film de science-fiction de Lee Sholem avec Charles et Karin Booth.– Deux savants construisent un robot qui est si proche de l'humain qu'il est doué de sensibilité et peut conduire un vaisseau de l'espace.– Banal dans l'ensemble. Quelques bons moments. Interprétation moyenne.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 55:
"L'ETRANGLEUR"

Américain. 1943. Drame de William Wellman avec Barbara Stanwick et Michael O'Shea.– Plusieurs crimes sont commis dans les coulisses d'un théatre de Broadway.– Thème usé. Film de série. Mise en scène très moyenne. Barbara Stanwick est une grande artiste.– Tenues osées. ADULTES des réserves.

Lundi, 30 juillet————————

4 heures:
"DE L'OR EN BARRES"

Britannique. 1951. Comédie humoristique de Charles Crichton avec Alec Guiness et Stanley Holloway.– Un surveillant de la Banque d'Angleterre organise un vol après vingt ans de vie honnete.– Oeuvre originale et étincelante. Rythme excellent avec un sens marqué du burlesque et de l'humour ADULTES ET ADOLESCENTS.

7 heures 15:
'LE CHANTEUR DE MEXICO'

Franco-espagnol. 1956. Opérette filmée. Réalisation de Richard Pottier avec Luis Mariano et Bourvil.– Les mésaventures d'un jeune Basque qui a accepté de remplacer le chanteur-vedette d'une opérette.– Opérette connue portée avec succès à l'écran. Décors somptueux. Extérieurs jolis. Du mouvement et de l'entrain.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 55:
"DU GRAIN POUR LES POULETS"

Espagnol. 1954. Drame policier d'Antonio Isasmendi avec Jacques Avellan et Pepi Domingo.– Un professeur d'une école de police étaye par deux exemples sa thèse préférée: le policier doit tout essayer avant de faire usage de ses armes.– Interprétation et réalisation moyennes. Bonne photographie.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Mardi, 31 juillet————————

4 heures 05:
"LE CAVALIER NOIR"

Français. 1945. Drame d'aventures de Gilles Grangier avec Georges Guétary et Mila Parély.– Aventures chevaleresques, galantes et mouvementées du comte Ramon de Orteba.– Tout le pittoresque des romans de chevalerie servi ici par une technique habile. Guétary est égal à lui-meme.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

7 heures 15:
"GENTLEMAN JIM"

Américain. 1941. Comédie sportive de Raoul Walsh avec Errol Flynn et Alexis Smith.– Biographie romancée du boxeur Jim Corbett, qui fut champion du monde.– Film intéressant, bien réalisé. Bonne interprétation.– Héros courageux et humain. TOUS.

10 heures 55:
"L'IDIOT"

Français. 1946. Drame psychologique de Georges Lampin avec Edwige Feuillère et Gérard Philippe, d'après le roman de Dostoievsky.– Après un séjour dans un sanatorium pour débiles menteux, le prince Mitchkine revient à Saint-Petersbourg. Sa loyauté et sa bonté se heurtent à un monde corrompu qui se complait dans ses erreurs.– Adaptation assez pauvre du roman célèbre. Manque d'atmosphère.– Bons interprètes.– Marchandages odieux. Meurtre. ADULTES, de nettes réserves

Mercredi, 1er aout————————

4 heures:
"LA SALAMANDRE D'OR"

Britannique. 1950. Film d'aventures de Ronald Neame avec Trevor Howard et Anouk Aimée.– En Afrique du Nord un archéologue tente de démasquer une bande de trafiquants d'armes.– Thème banal, mais pittoresque. Belles images. Ensemble froid.– Fortement sentimental. Milieu de crapules. ADULTES.

7 heures 15:
"UTAH"

Américain. 1945. Western de John English avec Roy Rogers et Dale Evans.– Des cow-boys tentent de dissuader, dans son intéret, une artiste de music-hall de vendre son ranch.– Très moyen. Interprétation convenable.– TOUS.

10 heures 55:
"FURIA"

Italien. 1948. Drame passionnel de Golfredo Alessandrini avec Isa Pola et Rassano Brazzi.– Un chasse-croisé de drames passionnels dans la campagne italienne.– Scénario pauvre. Réalisation correcte. Bonne interprétation.– Mal superficiellement désapprouvé et montré avec complaisance. Recherche évidente d'érotisme. A DECONSEILLER.

Jeudi, 2 aout————————

4 heures 05:
"LE RENDEZ-VOUS DE QUATRE HEURES"

Américain. 1955. Western de Tim Whelan avec Claudette Colbert et Barry Sullivan.– Après avoir fait fortune au jeu, une femme se rend au Texas où elle doit affronter toutes sortes d'individus peu recommandables.– Rythme alerte. Atmosphère d'époque bien reconstituée. Claudette Colbert excellente.– Eléments positifs dominants ADULTES ET ADOLESCENTS.

8 heures 30:
"LA FILLE DE MATA-HARI"

Franco-italien. 1954. Film d'espionnage de Carmine Gallone et Renzo Merusi avec Ludmina Tcherina et Erno Crisa. Se trouvant à Java durant l'occupation japonaise, une jeune danseuse y fait de l'espionnage au profit des Allies, espérant ainsi sauver son amant.– Ensemble honnetement mis en scène, assez intéressant. Jolies danses. Présentation sympathique d'une liaison. Comportements répréhensible de l'héroine. ADULTES, des réserves.

10 heures 55:
"LE FUGITIF D'ANVERS

Espagnol. Film policier de Miguel Iglesias avec Howard Vernon et Anouk Ferjac.– Un voleur vend à des receleurs une copie d'un joyau de prix, ce qui amène une série de poursuites et de conflits.– Confus et souvent invraisemblable. Réalisation moyenne. Rythme rapide, quelques norceaux de bravoure. Interprétation quelconque.– Nombreuses violences et escroqueries ADULTES.

CHLT-TV—7

Dimanche, 29 juillet————————

2 heures:
TEMPETE SUR LE BENGALE

Américain. 1938. Film d'aventures de Sidney Salkow avec Patrick Knowles et Rachelle Hudson.– Un capitaine anglais en service aux Indes connait plusieurs difficultés.– Réalisation moyenne. Nombreux poncifs.– Problèmes sociaux esquivés où déformés. Certain mépris pour les Indiens. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 30:
"LES CARNETS DU MAJOR THOMPSON"

Français. 1955. Comédie humoristique de Preston Sturges avec Jack Buchanan et Martine Carol.– Les heurts provoqués par l'amour propre national assez chatouilleux d'un Anglais et d'une pétillante Française nouvellement mariés.– Le volume de Daninos est bien meilleur que le film qu'on en a tiré.– Dialogue bien gaulois. Quelques images et propos légers. ADULTES.

Mercredi, 1er aout————————

11 heures 15:
"LES NAUFRAGES DE L'HESPERUS"

Américain. 1948. Drame de John Hoffman avec Willard Parker et Edgar Buchanan.– Un capitaine de navire parvient à livrer à la justice un pilleur d'épaves qui provoquait des naufrages. Assez bonne réalisation.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Jeudi, 2 aout————————

10 heures 30:
"LE GENERAL DELLA ROVERE"
(voir plus haut, canal 2, jeudi, 3 aout 10 heures 30)

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.



Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 18 juillet a été baptisé Joseph, Gérard, Jean-Paul, Pierre, né le 11, enfant de M. Jean-Paul Lemaire et de Gisèle Boudreau. Le parrain a été M. Gérard Lemaire et la marraine Cécile Hottote, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 22 juillet a été baptisée Marie, Angela, Sylvie, née le 13, enfant de M. Maurice Létourneau et de Francine Dextradeur. Le parrain a été M. Jacques Dextradeur et la marraine Angela Couture, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 22 juillet a été baptisée Marie, Monique, Lyne, née le 14, enfant de M. Lucien Ashby et de Madeleine Guérin. Le parrain a été M. Réjean Guérin et la marraine Monique Blais, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 22 juillet a été baptisée Marie, Blanche, Catherine, Manon, née le 15, enfant de M. Claude Choquette, administrateur et de Denise Georges. Le parrain a été M. Jacques Noiseux et la marraine Réjeanne Pinsonneault, son épouse, cousins de l'enfant. Porteuse Mlle Madeleine Pinsonneault.

x x x

A Saint-Edmond, le 21 juillet a été baptisé Joseph, Pierre, Claude, né le 2, enfant de M. Guy Meunier et de Jacqueline Lasnier. Le parrain a été M. Pierre Meunier et la marraine Lise Gibeault, oncle et tante.

x x x

A Saint-Edmond, le 22 juillet a été baptisé Joseph, Paul, Mario, né le 13, enfant de M. Jean-Pierre Bourassa et de Gilberte Bédard. Le parrain a été M. Paul Thivierge et la marraine Denise McGuire, cousins de l'enfant.

x x x

A Saint-Edmond, le 22 juillet a été baptisé Joseph, Marcel, Christian, né le 13, enfant de M. et Mme Jean-Guy Bessette et de Jacqueline Boivin. Le parrain a été M. Marcel Bessette et la marraine Jeannine Boucher, oncle et tante.

x x x

A Saint-Edmond le 22 juillet a été baptisée Marie, Christiane, Lise née le 2 juillet enfant de M. Normand Dextradeur et de Claire Sylvain. Le parrain a été M. Benoit Rome et la marraine Lisette Cloutier.

x x x

A Notre-Dame de Lourdes, le 22 juillet a été baptisée Marie, Lorraine, Diane, née le 11, enfant de M. Dorimond Béliveau et de Jacqueline Déry. Le parrain a été M. Marcel Lacasse et la marraine Lorraine Brown.

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 21 juillet, a été célébré le mariage de M. Jacques Frégeau, fils de M. Oliva Frégeau et de Annette Lagacé à Mlle Réjeanne Prairie, fille de feu Antonio Prairie te de Marie-Ange Caillé. Les témoins ont été MM. Oliva Frégeau et Arthur Larivière.

x x x

En l'église Cathédrale, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Gabriel Turcotte, fils de M. Arthur Turcotte et de feu Marie Ménard à Mlle Cécile Goulet, fille de M. Eugène Goulet et de Annette Bouffard. Les témoins ont été MM. Arthur Turcotte et Eugène Goulet.

x x x

En l'église Cathédrale, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Denis Luca, fils de M. Antonio Luca et de Antoinette Hébert à Blenda Donaldson, fille de M. Douglas Donaldson et de Emma Woodings. Les témoins ont été MM. Antonio Luca et Douglas Donaldson.

x x x

En l'église Saint-Edmond, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Bruno Moreau, fils de M. Pierre Moreau et de Jeanne Ouimet à Mlle Claudette Deslauriers, fille de M. Gérard Dslauriers et de Brigide Pratte. Les témoins ont été MM. Pierre Moreau et Gérard Deslauriers.

x x x

En l'église Saint-Edmond, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Ferdinand Beaudin fils de M. J. Alcide Beaudin et de feu Georgette Pinsonneault à Mlle Micheline Duval, fille de M. Jean Duval et de Jeannette Larivière. Les témoins ont été MM. Joseph Alcide Beaudin et Jean Duval.

x x x

En l'église Saint-Edmond, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Fernand Lachance, fils de M. Edmond Lachance et de Lucienne Laporte à Mlle Monique Pilon, fille de M. Armand Pilon et de Léona Deneault. Les témoins ont été MM. Edmond Lachance et Armand Pilon.

x x x

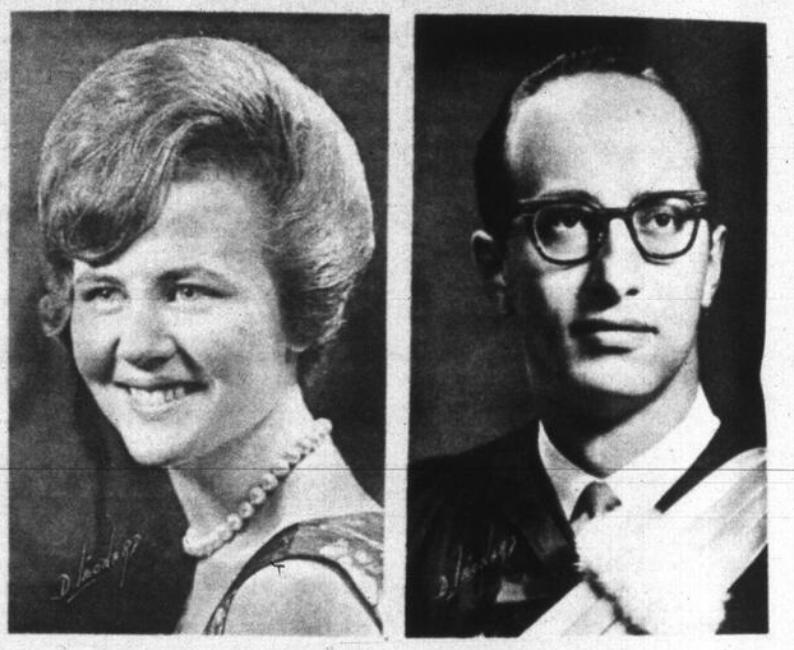
En l'église Notre-Dame de Lourdes, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Jeanot Lapré, fils de M. Léonide Lapré et de feu Yvonne Vincelette à Mlle Rita Tétreault, fille de M. Tétreault et de Alice Huppe. Les témoins ont été les pères respectifs.



● M. et Mme Léo ST-MARTIN photographiés à l'issue de leur mariage le 14 juillet dernier en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. La mariée (Claudette) et la fille de M. et Mme Elphège GIROUX. Le marié est le fils de M. et Mme Joseph St-Martin. Félicitations. (Photo Studio Ken Wallett)



● Le 14 juillet dernier a été célébré en l'église Saint-Edmond, le mariage de M. et Mme Lucien BELANGER. La mariée (Nicole) est la fille de M. Wilfrid BOUCHARD et de Mme Bouchard décédée. Le marié est le fils de M. et Mme Roland Bélanger. Félicitations. (Photo Studio Ken Wallett)



● Mlle Pierrette MARCOUX, fille de M. J.-H.-Alcide Marcoux, décédé, et de Mme Marcoux de Saint-Jean et M. Yvan Guérin, étudiant en droit, fils de M. et Mme Lionel Guérin de Saint-Jean, dont le mariage sera célébré le samedi, 4 août, en la Cathédrale de Saint-Jean, P.Q.



● M. et Mme Roger LACASSE photographiés à l'issue de leur mariage célébré samedi dernier en l'église de Brigham. La mariée, Hélène LAPIERRE, est la fille de M. et Mme Maurice Lapierre et le marié, confrère à "La Voix de l'Est", est le fils de M. et Mme Adélard Lacasse. La réception eut lieu à l'hôtel Windsor, à Saint-Jean.

Unité Sanitaire de Chambly

LUNDI LE 30 juillet:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Cartes de santé.
MERCREDI LE 1er AOUT:
Longueuil:
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Laflèche (N.-D. Assomption):
10 h. a.m.: Clin. de puér. d'im- et vaccins. Maison des Oeuvres, rue Windsor.
Laflèche (St-Jean Eudes):
2 h. p.m.: Clin. de puér. d'im. vaccins. Hôtel de Ville.
JEUDI LE 2 AOUT:
Fort Chambly:
10 h. a.m.: Clin. de puér., d'im. vaccins. Hôtel de Ville.
Ville Chambly:
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. vaccins. Hôtel de Ville.
VENDREDI LE 3 AOUT:
Longueuil:
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
East Greenfield:
10 h. a.m.: Clin. de puér., d'im. vaccins. Ecole St-Jean de la Lande.
Longueuil (St-Georges):
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. vaccins. Sous-sol église, 700 Préfontaine.



● A l'église de Saint-Alexandre le 14 juillet dernier a été célébré le mariage de M. et Mme Claude CHARBONNEAU. La mariée (Martine) est la fille de M. et Mme Jean VIGEANT. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Louis Charbonneau, aussi de Saint-Alexandre. Sincères félicitations. (Photo Studio Ken Wallett)

"Figures de cinéastes", thème du stage de cinéma 1962

Avec la collaboration du Comité des stages de la région de Montréal, le Centre des techniques de diffusion du diocèse de Saint-Jean organisait la semaine dernière au Camp Saint-Paul un stage de cinéma interdiocésain. Quelque 45 campeuses venues des diocèses de Saint-Jean, Valleyfield, Joliette, Saint-Hyacinthe et Saint-Jérôme y ont pris une part active. C'était la quatrième année qu'un stage de cinéma avait lieu dans le diocèse et la deuxième où ce stage était interdiocésain.

Le thème cette année était "Figures de cinéastes". Les campeuses ont étudié les réalisateurs John Huston et l'un de ses films, "Le vent dans la plaine"; Vittorio de Sica dans "Voleurs de bicyclette"; Jacques Becker dans "Le trou"; et Vincente Minelli dans "Band Wagon". La projection avait lieu le soir et le film était étudié le lendemain matin.

Outre les discussions de films et les études de réalisateurs le stage comprenait l'organisation d'un ciné-club. En effet, la majorité des campeuses qui ont participé à ce stage sont des organisatrices ou des animatrices de ciné-clubs dans leurs écoles.

Les campeuses furent également initiées au langage du cinéma, tel que les plans et les cadrages, les mouvements et les angles de prise de vues, le montage et le rythme et la bande sonore. L'étude de la critique cinématographique était aussi au programme qui comportait également une conférence sur le film amateur et une autre sur le travail d'un réalisateur. Un forum sur la classification morale des films animé par M. l'abbé Georges Milot vint clôturer le stage.



● LE STAGE DE CINEMA 1962 a réuni au Camp Saint-Paul quelque 45 campeuses venues de cinq diocèses. Le thème à l'étude cette année était "Figures de cinéastes". On voit ici le groupe des campeuses et sur la première rangée, les dirigeants du Stage, de gauche à droite: Pauline Vincent, dirigeante, M. l'abbé Georges Milot, aumônier, André Archambault, directeur pédagogique, Denise Boudreau, chef de camp, Paul Labelle, administrateur, Robert Benoit, séminariste, dirigeant et Michèle Langlois, dirigeante.
(Photo Philippe Petiot)



● M. PAUL LABELLE, administrateur du Stage de Cinéma 1962, indique ici à trois campeuses des photos représentant différents angles de prise de vue. Les campeuses sont, de gauche à droite, Nicole Corbeil, de Sainte-Adèle, Suzanne Proulx, de Valleyfield et Loren Sirham, de Granby. (Photo Philippe Petiot)

Problème . . .

(suite de la page 9)

ment, les régisseurs exigent seulement des municipalités qu'elles étudient en profondeur leur problème particulier d'épuration des eaux et qu'elles élaborent un programme en conséquence, en estimant ce que peut coûter, dans chaque cas, le traitement des eaux d'égoût.

RESOLUTION AU CONGRES

Le prochain congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province de Québec aura lieu à Québec du 27 au 29 septembre. Plus de mille délégués y assisteront.

Le comité spécial d'épuration des eaux y fera rapport de ses activités et proposera ses formules de solution.

L'épuration des eaux constituera, d'ailleurs, un item majeur au programme de ce congrès.

Promenade le long . . .

(suite de la page 9)

meures ancestrales et son église paroissiale, l'une des plus belles de la vallée. Suivons toujours les méandres le la rivière; ils conduisent aux villages de Richelieu et de St-Mathias où on remarque, juxtaposé à l'église, l'enclos en pierre du vieux cimetière. Le sommet du mont Saint-Hilaire offre un lac splendide et un panorama qui embrasse toute la vallée. Le visiteur traverse ensuite de charmants villages paisibles, riches de vieilles maisons en pierre des champs, de beaux manoirs. Trois bacs d'un autre âge relient les villages des rives opposées. A Sorel, le Richelieu rejoint le fleuve à travers les grands chantiers maritimes, le port actif et un archipel d'îlots verdoyants où abondent poisson et gibier.

Deux églises l'une à Chambly et l'autre à Saint-Ours, permettent aux petites embarcations à moteur ou à voile de descendre ou de remonter la rivière. Ces croisières sont de plus en plus populaires, et nombreux sont les yachts battant pavillon américain qui parcourent ainsi 455 milles qui séparent New-York à Montréal. Sans entreprendre un aussi long voyage, on peut partout faire de la voile ou de l'aviron, ainsi que pêcher le doré, l'achigan ou la perche qui foisonnent dans ces eaux calmes. Des auberges de villages discrètes et riantes, des hôtels, motels et restaurants s'échelonnent tout au long du parcours, offrant aux voyageurs le charme d'un accueil spontané.

La vallée du Richelieu n'a pas subi le choc et les transformations de l'industrialisation. La vie trépidante des alentours n'a pas encore brisé le rythme paisible de son essor. Elle demeure un coin de paradis, de repos et de beauté, une région qui allie aux multiples attraits naturels les témoins d'un passé prestigieux.

(Un texte de l'Office du Tourisme de la Province de Québec)

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. Fl. 7-7529

Les Equipements de Bureau Richelieu

J.-L. CHARETTE

La Summa PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.

● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.



AMEUBLEMENT COMPLET

224, rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425
Montréal OL. 8-2808

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL	STEAK 35¢ lb HACHE	FILET 89¢ lb MIGNON	PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS	STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE

G. A. PARADIS – 203 Champlain, Saint-Jean

Viande approuvée
Livraison gratuite

Fl. 6-9461

Le réveil du Québec

(Suite)

II

Où le dialogue devient un devoir

Le droit et la coutume accordent aux laïcs du Québec une large part de responsabilité dans la vie et l'administration de l'Eglise. En principe En pratique, on le verra, le rôle du laïc est plutôt "celui d'un enfant sage, par jour de pluie, dans la maison du père" (Gérard Pelletier). Cela ne fait d'ailleurs pas de problème où et quand les moeurs et les idées sont encore à l'abri des mutations sociologiques et psychologiques. Il est possible que les fidèles du diocèse de Sherbrooke se satisfassent d'avoir "une très large part dans la croisade du chapelet, dans les organisations du Congrès eucharistique, de l'Université, de différentes souscriptions. Les laïcs, me communique-t-on de là-bas, ont eu l'occasion d'expliquer dans les églises les mouvements dont ils avaient la responsabilité. Chaque année, les curés et les marguilliers assistent à la consécration des saintes huiles et prennent le repas à l'archevêché".

Dans le diocèse de Bathurst, qui compte 89,553 pratiquants sur 106,000 habitants au total, le dialogue entre l'évêque et ses fidèles peut encore se faire sans complications par la voie normale de la simple présence habituelle du père au milieu de sa famille. "On peut dire sans exagérer, m'explique Mgr Le Blanc, que l'évêque est constamment en dialogue avec ses diocésains. Les laïcs veulent la présence de l'évêque à leurs assemblées importantes, à leurs congrès de tous ordres. On nous invite à bénir les écoles, les magasins coopératifs, les entrepôts frigorifiques, à donner la bénédiction solennelle et annuelle des chalutiers. Le problème pour l'évêque, c'est de répondre à tant d'invitations et sa grande peine, c'est souvent de se voir devant une impossibilité physique de se réunir avec ses diocésains".

"Pendant mes premières années d'épiscopat, me confie le cardinal Léger, l'opinion était calme. Je voyais mal ce que les gens auraient pu avoir à me dire. Mais je savais bien ce que j'avais à dire". Invité lui aussi partout, l'archevêque de Montréal a prononcé plus de cinq milles allocutions, et plus souvent dans les hôtels ou les assemblées publiques que dans sa cathédrale. Les temps ont changé. L'opinion s'est réveillée. Le monologue a fait place au dialogue, et pas seulement à Montréal mais aussi à Québec, à Saint-Jean-de-Québec, à Saint-Jérôme, à Amos, à Nicolet, à Sainte-Anne de la Pocatière.

"Les discussions en groupe et les cercles d'études sont d'excellents moyens de se préparer (au Concile).

Nous souhaitons que, tout particulièrement dans les écoles, on suscite un échange d'idées qui sera une participation, lointaine mais peut-être non moins réelle aux délibérations des commissions préparatoires et au Concile lui-même. Nos divers mouvements d'Action catholique devraient s'appliquer à éveiller l'attention de leurs militants et à répandre dans leur milieu l'intérêt que doit avoir normalement tout catholique pour le prochain Concile ( ). A la suite de ces études, il pourra arriver que plusieurs, prêtres ou laïcs, aient des suggestions à formuler. Qu'ils n'hésitent pas à faire part à leur évêque des préoccupations de leur milieu et à formuler des voeux précis. Tout évêque sera heureux, en partant pour le deuxième Concile du Vatican, de connaître la pensée de ceux dont le Seigneur l'a fait chef et pasteur".

Dans sa déclaration collective du 25 avril 1962, l'épiscopat du Québec donnait ainsi le "feu vert" Plusieurs évêque ne l'avaient pas entendu. En disant aux laïcs de Montréal le 29 octobre 1961 que "l'Eglise est une communauté hiérarchique d'hommes libres où le dialogue est un devoir tout autant que l'obéissance", le cardinal Léger ouvrait une longue série de consultations. Nous n'en ferons pas le bilan, parce qu'elles ne sont pas toutes encore achevées. Au moins pouvons-nous dire rapidement comment elles se sont engagées. Tout a commencé le jour où la Commission épiscopale de l'Action catholique a demandé à l'état-major de ladite Action catholique s'il ne pourrait pas faire "quelque chose" en vue du Concile. Peut-être la Commission songeait-elle à une croisade de prières. L'Action catholique voulait plus, et elle fit plus.

x x x

A MONTREAL

La fête du Christ-Roi est chaque année à Montréal une grande journée de l'Action catholique, journée d'étude pour l'action sur un thème donné. En 1960, le cardinal Léger formule à son tour le voeu que "quelque chose" se fasse en vue du Concile. L'Action catholique forme le projet d'une consultation des laïcs et se met au travail.

Le travail consiste d'abord à former un comité qui soit plus représentatif que l'Action catholique: celle-ci eut l'humanité de reconnaître que, depuis quelques années, elle avait "décroché" des milieux actifs dans l'opinion et l'action temporelle. Le Comité comprend donc le président du Trust général du Canada, le directeur de "La Presse", un représentant de l'Office National du Film, un critique d'art membre de l'importante commission des Beaux-Arts, un responsable de la Confédération des Syndicats nationaux, un autre de l'Union catholique des Cultivateurs, un psychiatre, le responsable des émissions éducatrices de Radio-Canada, le secrétaire de l'Alliance des professeurs catholiques et l'aumônier de l'Action catholique de Montréal.

Le Comité établit un programme et une liste de 172 personnes à inviter. Une quarantaine exprimeront leurs regrets de ne pouvoir se rendre à l'invitation. Cinq ou six se récuseront par crainte d'un "piège" ou par manque d'intérêt.

Plus de 100 personnes représentatives se réunissent donc le 29 octobre 1961. Au programme: trois communications introductives aux travaux de quatre commissions qui siègent dans la matinée: Eglise et éducation, les laïcs dans l'Eglise, l'Eglise et la culture contemporaine, la qualité de la vie religieuse dans l'Eglise. Après un déjeuner au cours duquel le cardinal Léger prononce une conférence, séance plénière avec discussion des rapports des commissions.

Le soir, le comité d'organisation, les présidents et les rapporteurs des commissions invitent le cardinal à souper et lui font part du travail de la journée. Le cardinal accueille gravement cette vague d'autocritique. Le lendemain, il commence à travailler sur les rapports qui lui sont remis Au cours de cette rencontre, note Claude Ryan, nous retrouvions notre évêque comme membre du Sacré Collège et comme chef prestigieux de l'un des plus grands diocèses du monde; mais nous le retrouvions aussi comme un humble sujet qui se prépare au Concile en cherchant d'abord à être non seulement plus efficace comme évêque, mais aussi plus saint comme prêtre et comme simple chrétien, plus éclairé, plus lucide comme citoyen de son pays et du monde. Cette évacuation d'un hiératisme artificiel et désuet qui entoure depuis des générations l'exercice des fonctions supérieures dans l'Eglise m'apparait déjà comme devant être ( ) l'un des effets bienfaisants du futur Concile".

Ce n'était pas fini pour Montréal. Tandis que de très nombreux prêtres et religieuses répondaient directement, par lettre, à une enquête du cardinal, les militants ouvriers préparaient à leur tour une rencontre consultative. Elle eut lieu le 10 mars 1962 et réunit 200 ouvriers en dix commissions travaillant toutes sur le même questionnaire. Ce questionnaire avait été établi par un comité non confessionnel regroupant pour la première fois, à l'initiative de la Ligue Ouvrière Catholique (L.O.C.) les deux grandes centrales syndicales: le C.N.S. d'inspiration chrétienne et le C.T.Q., neutre. Dix jours après cette rencontre, le cardinal, qui avait juste assisté à l'ouverture des travaux, invite les organisateurs à dîner dans sa maison de Lachine pour discuter, point par point, des critiques et requêtes. Le cardinal, m'a-t-on rapporté, avait été impressionné par la maturité et l'orthodoxie de ce laïcat.

Y aura-t-il d'autres consultations encore? Il est bruit que le Service de Préparation au Mariage en envisagerait une avec les représentants des organismes familiaux. Le cardinal aurait donné son accord.

x x x

SAINT-JEAN-DE-QUEBEC

A Saint-Jean-de-Québec, c'est l'évêque, Mgr Coderre, qui a explicitement demandé au Comité diocésain d'Action catholique (C.D.A.C.) cree une commission qui établit un questionnaire et invite 115 laïcs. En dépit du beau temps, 80 à 85 de ces invités se réunissent le dimanche 28 janvier 1962 d'abord en quatre commission (éducation religieuse de la jeunesse, vie familiale et morale conjugale, les catholiques et leurs responsabilités sociales, le laïcat et la vie de l'Eglise) puis en séance plénière. L'évêque célèbre la messe et prononce une allocution pendant le repas. Comme le cardinal Léger à Montréal, comme dans les autres consultations diocésaines, il n'assiste pas aux débats.

Après que Mgr Coderre eut le temps de prendre connaissance des rapports, une nouvelle réunion est convoquée, autour de lui cette fois, le 5 mars. Une quarantaine de personnes seulement peuvent s'y rendre. Mgr Coderre, homme d'action, envisage déjà de passer aux actes. Il remet à chacun une note qui comporte pour une part des réponses à certaines questions posées, pour une autre part, des blancs à remplir: vous avez formulé le voeu d'un comité pour ceci ou d'une commission pour cela? Donnez des noms adresses et qualifications, des suggestions concrètes pour le financement, la fréquence de réunions, etc. Manifestement pris au dépourvu six semaines plus tard quelques laïcs seulement avaient pu remplir ces blancs.

A l'actif du diocèse de Saint-Jean de Québec, il faut encore mettre la Semaine de l'Apostolat des Laïcs qui, du 13 au 20 mai, a vu se multiplier des consultations au sein d'un grand nombre de paroisses. La préparation de cette Semaine à la fois exigé et permis la "mise en état de concile" d'un nombre important d'animateurs clercs et laïcs. Un questionnaire a été publié dans les treize journaux locaux.

x x x

QUEBEC

"Depuis quelque temps, sous la direction de M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, une équipe de laïcs a demandé une réunion où ils pourront faire connaitre leur pensée et leurs suggestions sur certains points particuliers". En invitant ainsi cent cinquante laïcs à participer à la rencontre consultative qui devait avoir lieu à Québec, le 25 mais, Mgr Roy disait bien que l'initiative, ici était partie des laïcs.

Les quinze laïcs que M. Bonneau a réunis dans un comité d'organisation ne représentent pas les milieux d'Action catholique mais, comme à Montréal, les grands secteurs de l'activité sociale. Tandis qu'un comité exécutif élabore un programme et un questionnaire, les quinze membres du comité d'organisation désignent dix à quinze personnes qu'ils estiment représentatives des diverses nuances de leur milieu respectif.

La rencontre du 25 mars est ouverte par un exposé de M. Claude Ryan, dont nous avons tiré quelques citations plus haut. Travail en commission sur questionnaire. Buffet froid. Réunion plénière. Allocution et messe célébrée par Mgr Roy, qui recevra, quelques semaines plus tard l'ensemble des rapports.

Dans le même temps, Mgr Roy a commencé à dépouiller les très nombreuses réponses qu'il a reçues à son enquête auprès des prêtres.

x x x

NICOLET

Méthode différente encore dans le diocèse de Nicolet. Sollicité par Mgr Martin, le Comité diocésain d'Action catholique décide le 6 mars de procéder à une consultation. Il élabore un questionnaire. Il désigne 208 laïcs représentatifs des milieux indépendants (94), des milieux ouvriers (80) et du monde rural (34). Chacun de ces trois groupes est convoqué pour une réunion préliminaire au cours de laquelle le questionnaire est remis et expliqué. Selon les groupes, 80 à 95% des invités se sont rendus à la convocation. A compter de ces réunions préliminaires, un mois était donné à chacun pour répondre au questionnaire. Le mois passé, plus de 50% des consultés avaient effectivement répondu. Enfin, une grande rencontre devait suivre pour discuter en équipes quelques questions importantes tirées du dépouillement des réponses et rencontrer Mgr Martin.

x x x

AMOS

"Bien chers collaborateurs", c'est en ces termes que Mgr Sanschagrin, évêque d'Amos, s'adresse à ses prêtres. Le 26 avril dernier, c'était pour leur envoyer un questionnaire destiné aux laïcs "relativement à certains sujets qui seront vraisemblablement traités au Concile". "Je vous serai reconnaissant de me faire connaitre l'opinion de vos paroissiens sur ces divers sujets".

Pour les petites paroisses, Mgr Sanschagrin suggérait aux curés de provoquer une série de rencontres avec les laïcs intéressés et de lui en communiquer un compte rendu. Dans les plus grosses paroisses, "le curé pourrait confier à diverses associations d'hommes, de femmes, d'enfants, l'étude de ces diverses questions". "Dans les deux cas, il faudrait que le curé s'occupe d'orienter la discussion, mais de ne pas imposer ses propres conclusions ( ). Il faudrait que les fidèles puissent communiquer d'une façon tout à fait libre leurs suggestions au sujet du Concile, même si celles-ci, sur un point ou sur l'autre, peuvent paraître surprenantes".

La veille, Mgr Sanschagrin adressait directement le même questionnaire à un certain nombre de laïcs choisis "en raison de leur personnalité et de la place qu'ils occupent dans notre société".

L'ensemble des réponses et des compte rendus devait être expédié pour le 25 mai.

Mgr Sanschagrin a aussi entrepris une consultation auprès des prêtres et des religieuses.

x x x

SAINTE-ANNE de la POCATIERE

Pour le diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière, oubliant qu'une consultation des laïcs est normalement d'abord l'affaire des laïcs, j'ai eu le tort de demander des renseignements à l'évêque, Mgr Bruno Desroches! "Jusqu'ici, m'explique-t-il, aucun prêtre n'assistait aux séances des commissions pour laisser pleine liberté aux laïcs de s'exprimer. Voilà pourquoi mon information est si incomplète pour le moment, et je m'en excuse". D'où l'on peut cependant déduire que cinq commissions se sont mises au travail vers la fin avril sur les sujets suivants: l'Eglise et l'éducation, les laïcs dans l'Eglise, vie familiale et morale conjugale, la qualité de la vie religieuse dans notre milieu, discipline et liturgie. "Discussions très

(suite à la page 15)

PROBLÈMES DE MORALE CONJUGALE

La morale conjugale pose aux catholiques du Québec des problèmes graves qui reviennent dans toutes les consultations de laïcs. Une commission ou une part du questionnaire leur était au demeurant spécifiquement consacrée. A la source de ces problèmes, il y a la crise de la famille. En une génération, le Québec est passé de la famille de douze à vingt enfants à la famille de trois ou quatre enfants, ou encore, pourrait-on dire, de la "famille" au "couple". L'urbanisation joue un rôle important dans ce processus, ainsi que la propagation du matérialisme et de l'individualisme américains. Un problème classique des jeunes foyers est aujourd'hui de ne pas avoir d'enfants avant de s'être confortablement installés.

Trois types de propos reviennent dans la plupart des consultations:

1.—La formation de la doctrine de l'Eglise n'est pas claire: "Les laïcs s'attendent à ce que l'Eglise clarifie sa position sur le contrôle des naissances"; "nous suggérons que les recherches soient intensifiées non seulement sur les techniques de limitation adoptées actuellement, mais encore sur la conception du droit naturel et de l'acte contre nature prêché par l'Eglise".

2.—La formulation de la doctrine de l'Eglise est trop négative et individualiste: "La morale conjugale est quelque chose que les gens ne comprennent pas assez et connaissent mal; pour plusieurs, c'est un ensemble de défense"; "la spiritualité des chrétiens mariés devrait être approfondie et la continence traitée comme une valeur positive acceptée librement et non pas imposée": "nous pensons que l'Eglise devrait insister très fortement auprès des fidèles sur l'obligation qu'ils ont de chercher à résoudre les problèmes techniques, sociaux, économiques posés par la surpopulation dans le monde".

3.—Il y a trop de divergences dans l'interprétation de la doctrine: "Les chrétiens soucieux d'avoir des informations cherchent un peu à quel prêtre, ou à quelle sorte de "prêtre" ils vont s'adresser"; "quelqu'un a affirmé qu'il existe souvent des contradictions frappantes parmi les membres du clergé dans ce domaine; contradictions qui se manifestent également entre le médecin et le prêtre"; "il manque d'unité dans les directives et les pratiquants comprennent mal que les prêtres n'aient pas la même opinion".

S'agissant des remèdes, les suggestions portent principalement sur une amélioration et sur une intensification des cours de préparation au mariage, en veillant à ce que la morale enseignée dans les paroisses, les cabinets de médecin où les familles ne soit pas divergente ou contradictoire ; il faudrait donc un minimum de concertation.

LE SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Le Service de Préparation au Mariage (S.P.M.) est une institution considérable. Service fondé par la J.O.C. en 1939, il a pris son autonomie en 1954. Rien qu'à Montréal, il atteint 43 p. 100 des couples, dans tous les milieux, mobilise 150 ménages qui, avec des médecins, des instituteurs, des notaires et des prêtres, donnent des cours dans 150 groupes de 20 à 50 couples, et 250 jeunes gens et jeunes filles responsables de groupes et formés spécialement. Les cours sont groupés par cycles de 14, et terminés par une retraite de deux jours que suivent 50 p. 100 des inscrits. Des organisations analogues existent dans tous les diocèses.

La Ligue Ouvrière Catholique (L.O.C.) anime d'autre part un Service d'Orientation des Foyers qui groupe des ménages mariés depuis cinq à dix ans pour une réflexion et un enseignement sur des sujets tels que le budget, l'éducation, l'amour, etc. C'est une sorte de "Troisième an" du mariage, qui débouche sur les groupes de "Foyers rayonnants".

Outre ces "Foyers rayonnants" il existe de nombreux et importants mouvements de foyers: les "Equipes Notre-Dame", les "Foyers Notre-Dame", "Feu et Joie", etc.

Le réveil...

(suite de la page 14)

animées et très intéressantes, me dit le président de l'Action catholique", poursuit Mgr Desrochers qui ajoute "Comme les commissions n'ont pas encore toutes terminé leur travail, nous n'avons pas encore eu la plénière, à laquelle on doit me convoquer".

x x x

SAINT-JEROME

Mgr Frenette, évêque de Saint-Jérôme, a confié le soin de la consultation au Comité diocésain d'Action catholique, qui a créé un Comité d'Organisation avec des laïcs non engagés dans les mouvements et représentatifs non seulement des divers milieux mais aussi des diverses régions du diocèse. Au total, une vingtaine de personnes sollicitées. Aucune n'a refusé.

Les représentants d'une même région au sein du comité se groupent pour dresser, selon des critères de leur choix, une liste de personnes à consulter, avec qui elles prennent contact personnellement. Au total, 700 noms assurés. En divers endroits, des réunions préliminaires régionales sont organisées qui permettent à chacun d'étudier le questionnaire et de choisir une commission.

Le samedi, 4 mai 1962, réunion du Comité d'organisation avec les présidents et les secrétaires de commissions: une soixantaine de personnes à qui Mgr Frenette d'abord, le chanoine Matte ensuite, font un "briefing" sur l'esprit et la méthode de la rencontre du lendemain.

Le 5 mai donc, rencontre consultative. 400 personnes sont venues. Elles se sont réparties en onze commissions, à raison de deux groupes environ par commission. Un prêtre assistait aux délibérations de chaque groupe, avec consigne de n'intervenir que sur demande du président et pour un éclaircissement d'ordre théologique.

Sur la base des conclusions de cette consultation des laïcs, une journée consultative pour les prêtres avait lieu le 15 mai. Une autre pour les religieux et religieuses est prévue pour fin d'août. A l'automne enfin, il est envisagé de reprendre les rencontres de laïcs sur une base non plus régionale mais sociologique.

x x x

DES "SYNODES LAICS"?

Voici donc sept diocèses qui ont réalisé des consultations et sérieusement amorcé le dialogue. Je ne garantis pas que la liste soit exhaustive.

Faut-il épiloguer longtemps sur l'effet de telles entreprises? "C'est comme si l'Eglise redevenait notre affaire à tous, a pu dire Claude Ryan; nous avons le sentiment que notre opinion recommence à compter pour quelque chose. On nous fait un devoir de parler et de discuter. On nous interroge. On recherche notre avis. Et tout cela, éventuellement, peut peser dans la balance au moment des décisions".

Sans même attendre le Concile, c'est toute l'atmosphère et la vie des diocèses qui peut être transformée. "Il faut espérer que le dialogue amorcé à l'occasion du Concile aura des répercussions profondes dans nos relations et nos attitudes de demain", a dit le cardinal Léger. Les laïcs, pour leur part, pensent certainement "diocèse" avant de penser "Concile". Toutes les consultations ont vu se dégager le voeu unanime que de telles rencontres se multiplient, qu'un tel dialogue se poursuive. "Nous croyons que ce geste collectif peut-être le premier d'une série", disait à Québec M. Bonneau. Réponse de Mgr Roy:

"Je suis le premier à désirer que cette expérience se renouvelle et devinne même, si vous le désirez, une façon régulière et normale de communiquer entre les évêques et les membres plus éclairés du troupeau que le Bon Dieu leur a confié".

Dans tous les rapports qui m'ont été écommuniqués, le voeu est porté plus loin encore: jusqu'à la création d'un "comité diocésain consultatif formé de laïcs, de religieux et de prêtres", voire d'un "synode laïc" régulièrement consulté. C'est encore M. Bonneau qui disait à Mgr Roy: "Comme parties de l'Eglise, nous croyons que, à l'instar de ces synodes diocésains que vous convoquez de temps en temps pour régler avec votre clergé les affaires externes, nous, les fidèles, pourrions rencontrer, discuter entre nous et éventuellement avec vous et vos aides de nos problèmes d'Eglise. Personnellement, Excellence, j'y verrais un retour sain aux temps primitifs de l'Eglise, où la communauté tout entière se préoccupait de tous les problèmes de l'Eglise et, par le fait même, était plus unie et plus d'Eglise"

x x x

DES LAICS QUI NE VEULENT PLUS FAIRE "N'IMPORTE QUOI"

"La grande masse des laïcs ne se croient pas d'Eglises", "les laïcs acceptent difficilement le jouer leur rôle dans l'Eglise à cause du manque de dialogue: on refuse de s'engager à titre de suiveux", "il y a des laïcs pour faire n'importe quoi", "les laïcs ont souvent l'impression de jouer des rôles le bedeaux, de quêteurs ou d'organisateurs de bingo": autant d'expression d'un même désir pressant de voir restituer au laïcat dans l'Eglise une place et des fonctions autres que, celle de simples "vicaires du clergé". Et d'abord dans la paroisse. Tout le monde demande une remise en valeur, voire une réforme du "droit fabricien". Les marguilliers et les syndics sont encore des institutions bien vivantes dans l'Eglise canadienne. En principe, ce sont des représentants élus de la communauté paroissiale, munis de tous les pouvoirs de décision dans la gestion des affaires temporelles de la paroisse. En pratique, les plaintes sont nombreuses, ce sont le plus souvent des créatures du curé, des "yes-men", des "exécutants". Un marguillier devrait être une compétence avant d'être un ami du curé".

Les laïcs qui s'expriment sont bien conscients que la démission et la passivité de la masse des paroissiens est aussi responsable de cette dégradation de l'institution que le cléricalisme du clergé. Ils souhaitent que ça change et que le clergé y mette du sien: qu'il soit dès le séminaire, formé au dialogue, qu'il cesse de "s'identifier avec la classe bourgeoise, professionnelle (professions libérales) et aisées", de trouver "normal que son automobile coûte le même prix que celle de tout autre professionnel" et "d'aller chercher ses marguilliers chez les professionnels, et les chefs d'entreprises". Des efforts sont amorcés dans ce sens. On parle avec éloge de l'aumônier des pompiers, ou des chauffeurs de taxis, à Montréal, ou des aumôniers de syndicats, qui sont près des gens et savent parler le même langage. Mais ce ne sont pas des curés de paroisses. En juillet prochain doit avoir lieu près d'Ottawa, un colloque entre des étudiants laïcs et des étudiants du scholasticat des O.M.I. sur l'éducation en régime pluraliste. Le Père Croteau, initiateur de cette rencontre, explique: "Si les étudiants ecclésiastiques apprennent dès aujourd'hui à dialoguer avec les laïcs, ils pourront continuer demain dans la vie apostolique. Cette initiative est pour nous une manière concrète de réaliser le désir exprimé par le cardinal Léger de voir s'établir un dialogue suivi entre clercs et laïcs". C'est bien en ce sens que va le mouvement au Québec. En attendant, la mentalité commune rejoint la pensée profonde du notaire Poupart, déjà cité: "Les laïcs doivent se rendre dignes du rôle qui leur est dévolu dans la perpétuation du clergée — donc de la vie publique — par le respect de l'autorité, par la soumission aux directives et par la préparation au mariage".

Pour en finir avec ce chapitre, il va de soi que les laïcs du Québec ne se proclameront pas tous satisfaits quand leur seront confiés les tâches de l'administration temporelle dans l'Eglise. Ce serait, selon l'expression de Gérard Pelletier, les confiner "à la périphérie de l'action ecclésiastique". "On pourrait, ajoutait le directeur de "La Presse", comparer beaucoup de laïcs dans l'Eglise à des athlètes capables des plus hautes performances qu'on inviteraient à déployer leurs forces en jouant à la marelle". En réalité, la plupart des laïcs ne sont pas aussi assurés d'être ainsi "capables des plus hautes performances". Ils ne sont pas fanfarons, au Québec en tout cas. Et s'il en est, à Saint-Jean de Québec, par exemple, pour qui prêcher en chaire sur les séminaires ne pose pas de problème, la plupart en sont encore à demander "La création de centres de culture religieuse et théologique pour préparer les laïcs à assumer plus de responsabilités dans la vie de l'Eglise". Quelques-uns de ces cours existent déjà, m'a-t-on dit, à Trois-Rivières notamment et à l'Université de Montréal l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses fait en ce sens un travail remarqué.

Le sérieux de cette dernière revendication est significatif du sérieux qui caractérise l'ensemble du mouvement de l'Eglise au Québec. Ce qui est en cause en tout cela, ce n'est pas d'abord la place des laïcs dans la société ecclésiastique, mais la recherche d'une Eglise plus évangélique.

(Informations catholiques internationales, 15 juin 1962).

La semaine prochaine:
"Pour une Eglise plus évangélique"

Grand prix de l'expo-sciences nationale 1962

M. Pierre Racette, jeune étudiant du Collège de Joliette, a quitté le Canada pour Londres, Angleterre, le 17 juillet pour participer à la Quinzaine scientifique internationale de la jeunesse. C'est la première fois que le Canada envoie des représentants à cet événement de portée internationale. La Quinzaine scientifique réunit quelque 400 étudiants âgés de 16 à 19 ans qui viennent de toutes les parties du monde.

M. Pierre Racette s'est mérité cet honneur en gagnant le Grand Prix, section masculine, de l'Expo-Sciences nationale qui a eu lieu à Ottawa les 11 et 12 mai 1962. Pierre Racette a remporté ce prix avec Carol Blane du Verdun High School en surclassant 40 travaux scientifiques présentés par les élèves des écoles secondaires, des collèges et des High Schools de tout le Canada.

Pierre Racette ainsi que Carol Blane représentaient à l'Expo-Sciences nationale, l'Expo-Sciences de Montréal 1962. A Montréal, Pierre Racette, avait gagné le premier prix de sa catégorie (zoologie et botanie) par la présentation d'un travail scientifique intitulé "La communauté d'un étang change-t-elle?" Ce prix consistait en une bourse d'étude universitaire de $300. L'Expo-Sciences de Montréal comprenait, cette année, 170 travaux scientifiques présentés par 270 étudiants des écoles secondaires et des collèges de la région de Montréal. Plus de $3800 ont été distribués en prix à quelque 60 gagnants.

Pierre Racette, âgé de 17 ans, est en première année de philosophie au Séminaire de Joliette où il a reçu les bons conseils de M. l'abbé Gérard Drainville et du Frère Léo Brassard, c.s.v.

Le président de l'Expo-Sciences de Montréal, M. Marcel Bourgon, représentant de l'Acfas, annonce que l'expo de 1963 aura lieu les 19 et 20 avril prochain. Les élèves sont invités à préparer dès maintenant leurs travaux scientifiques qui, en plus de leur apporter la joie de la découverte, leur permettra de gagner de nombreux prix.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Arthur Beaudry
Réparations
d'accessoires électriques
186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean



● LES CADETS R. Marcil, Michel Dallaire et M. Langelier se préparent à leur voyage à Banff par un bivouac de 24 heures au camp de Farnham.

POUR VOS REPARATIONS
TELEVISION — STEREO — RADIO
RECHERCHEZ CET ECUSSON POUR VOTRE PROTECTION
MEMBRE A.P.E.I. PROFESSIONAL ASSOCIATION OF ELECTRONICIANS INC.
Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

FI. 6-5315
Laval Bessette Ltée
77, 1ère Avenue Iberville

FI. 6-6440
Aimé Bombardier
RADIO TV SERVICE
36, 5e Avenue Iberville

FI. 7-3913 Service Jour et nuit
Champlain Té-Vé
HI-FI - TV - RADIO
DISQUES ET APPAREILS
213a Champlain Saint-Jean

FI. 6-3070
Luc Charbonneau TV
RADIO TV SERVICE
Village MONT ST-GREGOIRE

CH. 5-3307
Fortier Radio TV
255 de l'Eglise Napierville

FI. 6-9435
J. Maurice Gagné
281 St-Jacques Saint-Jean

FI. 7-2385
Normand Galipeau
AGENCE "ZENITH"
108 Richelieu Saint-Jean

FI. 6-9560
J.-P. Gouin Télévision
Marcel Roy, prop.
Spécialiste en télévision
290 Champlain Saint-Jean

FI. 8-4545
Léopold Laurent
RADIO TV SERVICE
SAINT-LUC

FI. 6-6290
Renald Leclerc
RADIO - TV - ANTENNES
33 Pinsonneault Saint-Jean

FI. 8-4552
Lord Radio Service Enr
MARCONI
TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo
112 St-Louis Saint-Jean

FI. 8-4383
Pierre Massé
Radio TV Service Enr.
160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean

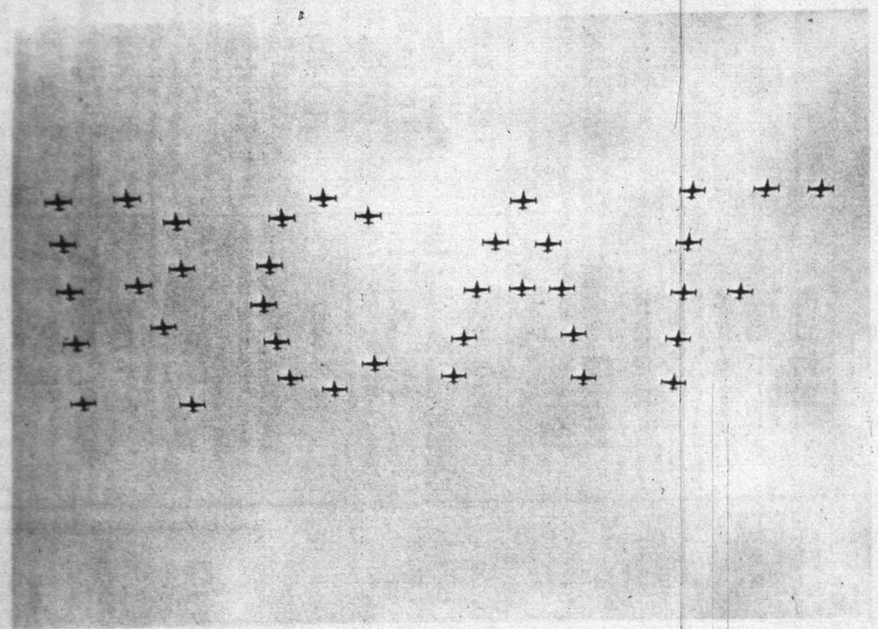
FI. 8-4002
Germain Marsan
Radio TV Service Enr.
Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo
444 Rémillard Saint-Jean

FI. 7-2297
National Radio Télévision
Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop.
146 Place du Quai Saint-Jean

FI. 7-7383
Ouimet Radio-TV Service
RADIO et TV
64 Des Carrières Saint-Jean

FI. 7-4506
Radio-Télévision Clinique Enr.
R. W. Hamel, prop.
357 Mercier Saint-Jean

ournée de l'aviation à St-Hubert, le 28 juillet



La fameuse équipe aérobatique des "Golden Hawks" de l'ARC sera l'attraction principale lors du 14e Jour de l'Aviation qui aura lieu samedi le 28 juillet à la base de Saint-Hubert.

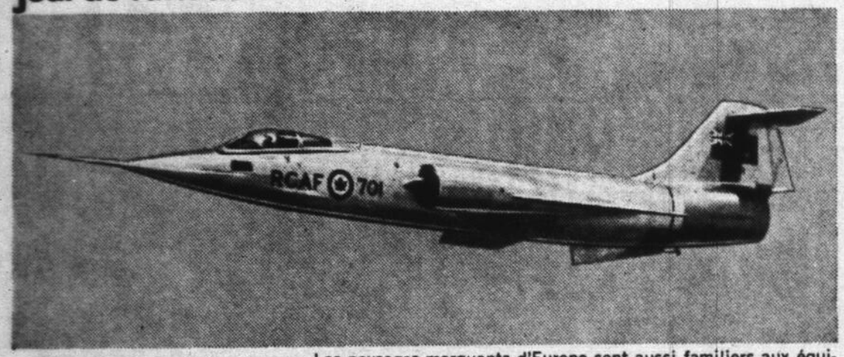
La base de la rive sud sera ouverte au public à midi et le pageant aérien débutera à deux heures. On y verra les supersoniques CF-104 Starfighter et les CF-101 Voodoo ainsi que plusieurs autres avions de l'Aviation Royale du Canada.

Les Golden Hawks clôtureront le pageant aérien d'une durée d'une heure par leur démonstration de pilotage de précision de 20 minutes qui a émerveillé le public canadien et américain depuis leur formation en 1959.

Dirigée par le Commandant d'Aviation Lloyd Hubbard de Delia Alberta, l'équipe a commencé sa tournée à travers le pays au début de mai et s'est exécutée depuis lors dans l'ouest du Canada. En septembre prochain les Golden Hawks seront en vedette à l'Exposition Mondiale de Seattle 1962.

Le Jour de l'Aviation à Saint-Hubert offrira également un étalage au sol du matériel lié aux avions de l'ARC et le rôle qu'ils jouent dans les opérations aériennes de défense de l'Amérique du Nord. Des spécialistes seront sur place pour expliquer le fonctionnement du matériel. Des fanfares de l'Aviation et des équipes de manoeuvres de précision par les Cadets de l'Air seront également au programme.

jour de l'aviation



RCAF au sein de l'OTAN

Les paysages marquants d'Europe sont aussi familiers aux équipages volants de l'Aviation royale du Canada que la Tour de la Paix d'Ottawa ou silos à grain des prairies. Les appareils de la Division aérienne du Canada (OTAN) ont sillonné depuis 10 ans les horizons européens, pour la défense du monde libre.



Ce que demande une démonstration aérienne

Le Jour de l'Aviation ne serait pas complet sans la démonstration aérienne qui l'accompagne. Les milliers de spectateurs que les stations accueillent chaque année depuis 1947, en sont venus à considérer les démonstrations de voltige aérienne comme une partie intégrante du programme de la journée.

Bien des gens pensent que ces démonstrations demandent peu ou pas d'effort, puisque la tâche principale de l'Aviation... est de voler. Il n'en est pas moins vrai que chaque spectacle est le résultat d'un entrainement intensif et d'une organisation précise et compliquée dont dépendra le succès ou l'échec de la journée entière.

Lorsque plus de cent appareils viennent d'aérodromes plus ou moins éloignés, et se réunissent pour offrir un spectacle de précision long d'une heure, tel que celui-ci, cela ne ressemble en rien à un exercice ordinaire. C'est, en fait, l'une des opérations de contrôle aérien les plus complexes que l'Aviation royale du Canada entreprend de pair avec ses occupations normales.

La toute première considération des organisateurs est d'abord de s'assurer de la sécurité des appareils, de celle des équipages et des spectateurs pendant toute la durée du programme. Les figures aérobatiques sont prévues et exécutées avec le plus grand soin et à une altitude telle que les spectateurs pourront à la fois voir l'appareil d'assez près sans toutefois courir de danger. Le problème de sécurité est celui qui donne le plus grand mal aux organisateurs et aux coordinateurs de ce spectacle annuel d'aérobatie. Il leur faut s'assurer que les diverses phases du spectacle se dérouleront avec les plus grandes garanties de sécurité, et que les formations aériennes se succéderont sans accroc, sans pour cela sacrifier à l'intérêt du programme.

Pour mener à bien une telle démonstration, un comité d'au moins sept officiers de l'Aviation se forme, qui sera responsable du spectacle aérien. Ces officiers se réunissent et commencent à projeter l'événement sur papier deux mois avant la date fixée.

L'organisation et la mise au point d'une démonstration aérienne provoquent des heures de discussion afin de permettre dans le même programme la présentation de tous les appareils les plus récents, soit de transport, soit à réaction ou avions d'entrainement. En plus des problèmes de sécurité, il faut encore compter sur ceux qui ne s'élèvent qu'à la dernière minute.

L'ennemi principal des organisateurs est le mauvais temps. Il leur faut prévoir jusqu'à quatre programmes différents afin de pouvoir s'accommoder en dernière minute d'un plafond atmosphérique haut ou bas et de tirer parti des circonstances, que la visibilité soit bonne ou mauvaise. Chaque programme doit comporter autant d'appareils qu'il est possible de piloter dans le cadre même de la variabilité de ces conditions. Seul un plafond atmosphérique inférieur à mille pieds ou une visibilité inférieure à trois milles est la cause de la suppression du programme aérien.



● **LE STARFIGHTER CF-104 est l'appareil le plus rapide de l'Aviation royale du Canada, et sa vitesse peut atteindre deux fois celle du son . . . 1400 m/h! Cet appareil a 13 pieds ½ de hauteur, son envergure est à peine inférieure à 22 pieds; sa longueur est de 54 pieds et il pèse 17,000 livres. Le CF-104 sera bientôt utilisé par la division aérienne du Canada, placée sous le commandement de l'OTAN et représente la contribution de l'Aviation royale du Canada à la défense du monde livre.**

L'organisation d'une démonstration aérienne n'implique pas uniquement l'établissement de la liste des appareils par ordre d'entrée en scène, comme ce serait le cas pour un défilé de chars ou de fanfares. Un défilé se forme habituellement en un endroit précis et se dirige à la même vitesse dans la même direction. Lorsque l'on a affaire à une vingaine d'appareils différents, chaque appareil possédant des caractéristiques différentes relativement à leur vitesse et à leur rayon de braquage et lorsque ces appareils décollent de trois ou quatre endroits éloignés de quelques centaines de milles, bien des éléments doivent être pris en considération.

Au cours d'une démonstration aérienne du Jour de l'Aviation à Rockcliffe, trois numéros illustraient parfaitement ce problème. L'attraction No 16 consistait en une formation faite de trois "Lancaster" venant de Rockcliffe, à laquelle devait succéder un "Comet" venant d'Uplands. Ce même "Comet" était lui-même suivi d'un groupe de douze "Sabre" venant de la station de Chatham (N.-B.).

Ceci était un arrangement ni difficile ni compliqué. C'est le genre d'attraction que l'on présente dans n'importe quelle démonstration aérienne. Pourtant, cette simple affaire souleva des problèmes au comité de coordination.

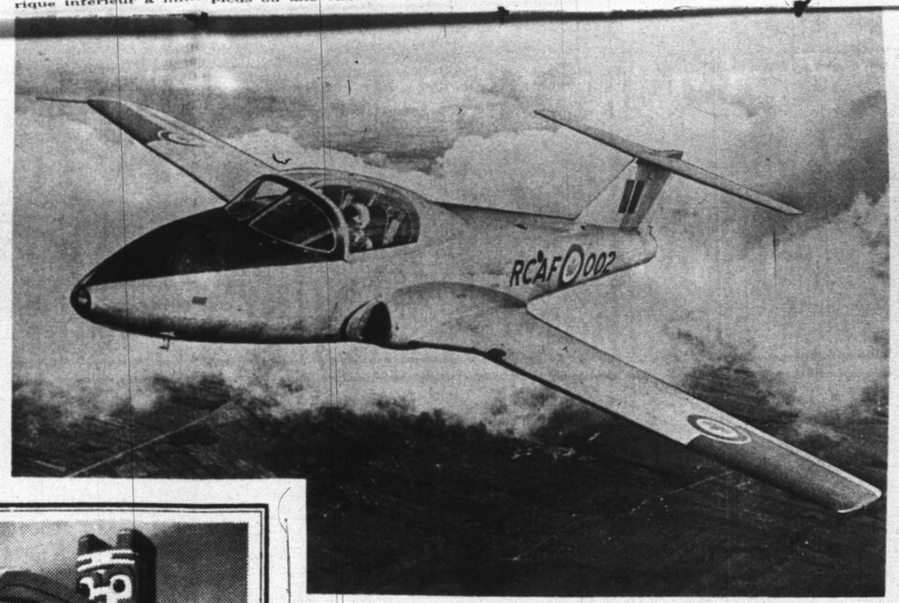
Il faut tout d'abord se procurer l'appareil. Les "Lancaster", stationnés à Rockcliffe, ne posèrent aucun problème. Il fut toutefois plus difficile d'obtenir le "Comet", de la 412e escadrille de transport à Uplands, car c'est un appareil qui a un emploi du temps bien rempli. On fit une demande pour obtenir douze Sabre, auprès de l'unité d'entrainement opérationnel à Chatham (N.-B) et on dut désigner une équipe spéciale pour piloter les appareils à Ottawa. Ceux-ci furent alors logés à Uplands avec la plupart des autres appareils composant le spectacle, quatre jours avant la date de la démonstration, et les exercices commencèrent.

Les coordinateurs doivent non seulement veiller au choix des appareils, à leur ordre d'entrée en scène, mais encore à déterminer certains points de retrait dans la région d'Ottawa où l'appareil pourra tourner en rond jusqu'au moment où il apparaîtra au-dessus de l'aérodrome de Rockcliffe.

Dans certaines formations où des appareils de genres différents évoluent ensemble, les pilotes aussi bien que les organisateurs doivent faire preu-

gramme doit comporter autant d'appareils qu'il est possible de piloter dans le cadre même de la variabilité de ces conditions. Seul un plafond atmosphérique inférieur à mille pieds ou une visibilité inférieure à trois milles empêcherait le déroulement du programme.

Le programme prévoit également le passage d'un "Lancaster" venant de Rockcliffe, qui sera suivi d'un "Comet" venant d'Uplands. Ce même "Comet" était lui-même suivi d'un groupe de douze "Sabre" venant de la station de Chatham (N.-B.).



● LE CL-41 de l'Aviation royale du Canada, capable d'une vitesse maximum de croisière de 470 m/h et d'une vitesse minimum de sustentition d'environ 75 m/h, est un réacté d'entrainement idéal pour pilotes. Un siège accoté à celui du pilote, permet au stagiaire d'observer les mouvements de l'instructeur bien mieux que dans les autres appareils de l'entrainement. L'instructeur, de son côté, peut également évaluer avec plus de précision les connaissances de l'élève. Le CL-41 permettra à l'Aviation royale du Canada de former des pilotes capables de tous réactés.

ra tourner en rond jusqu'au moment où il apparaîtra au-dessus de l'aérodrome de Rockcliffe.

Dans certaines formations où des appareils de genres différents évoluent ensemble, les pilotes aussi bien que les organisateurs doivent faire preuve d'une grande adresse et posséder une grande expérience. Le pilote d'un "Sabre", par exemple, doit ralentir son moteur Orenda très puissant, afin de pouvoir voler dans la poche formée par les trois chasseurs de sous-marins "Argus". Un "T-33", destiné à intercepter un "Canso", doit calculer d'une façon extrêmement précise sa distance et sa vitesse afin de croiser l'autre appareil au moment même où tous deux survolent l'aéroport.

Ce même jour, les trois "Lancaster" quittèrent Rockcliffe avant le début du spectacle et occupèrent leur position respective au nord-ouest de Quyon, où ils devaient rester jusqu'au moment de leur apparition au-dessus de Rockcliffe. Le "Comet" décolla d'Uplands 40 minutes avant le commencement de la démonstration et alla se garer à 2,500 pieds au-dessus de Renfrew. Comme les "Sabre" ont une autonomie beaucoup moins grande que les deux autres types d'appareils, ils durent attendre douze minutes au sud de Breckenridge avant de paraître à un certain point. A des intervalles déterminés à l'avance, les sections quittèrent une par une leur point de retraite et survolèrent la foule de l'ouest à l'est, exactement à temps et à trente secondes d'intervalle.

Dès l'instant où ces avions quittèrent leur aéroport respectif jusqu'au moment où ils apparaissent devant le public et reviennent ensuite à leur piste d'atterrissage, il leur faut garder contact avec les contrôleurs des opérations. Ils sont soumis en outre à la surveillance constante du radar. On utilise toujours divers réseaux de radio pendant la durée de la démonstration aérienne.

Ceux qui assurent la coordination d'un tel programme du commencement à la fin ont une tâche lourde, mais ils s'y consacrent avec enthousiasme. L'Aviation telle que nous la connaissons aujourd'hui est une organisation efficace, complexe et ses escadrilles assument des fonctions diverses. Afin de maintenir sa réputation de compétence et d'efficacité, elle doit mettre au point autant d'exercices que le temps et les circonstances lui permettent.

Les spectateurs qui accompagnent l'ouverture des établissements au public, à travers tout le Canada donneront au public une occasion excellente de venir voir leur Aviation à l'oeuvre.

Les Golden Hawks

L'équipe de voltige aérienne des Golden Hawks s'est produite pour la première fois devant un public en mai 1959, à l'occasion du Jour annuel de l'Aviation, à la station aérienne de l'Aviation royale du Canada, à Torbay (T.-N.). Depuis lors cette équipe a parcouru le pays de nombreuses fois et a organisé 173 spectacles aériens de précision devant environ dix millions de spectateurs canadiens et américains.

L'équipe a été formée en 1959, à l'occasion du 35e anniversaire de l'Aviation royale du Canada et du 50e anniversaire du premier vol d'avion au Canada. Le succès qu'ils ont remporté les a incités à organiser une quatrième tournée internationale pour l'année 1962.

Les sept hommes qui composent l'équipe chaque année sont choisis parmi les pilotes d'avions à réaction qui servent dans les escadrilles et les unités d'instruction de l'Aviation royale du Canada. Ils ont tous à l'actif une moyenne de 12 années d'expérience dans l'Aviation et tous ont servi en Europe dans la Division aérienne du Canada. L'équipe de cette année comprend cinq pilotes auparavant instructeurs de vol.

Les appareils dont ils se servent sont des Sabre F-86 Mark VI ordinaires, de couleur or, rouge et blanc avec un faucon peint sur le fuselage. Les seuls soins spéciaux qu'ils reçoivent consistent en l'attention dont ils font l'objet de la part des mécaniciens et les inspections fréquentes auxquels on les soumet.

Les Golden Hawks de l'Aviation royale du Canada sont cotés parmi les meilleures équipes de haute voltige aérienne du monde. Le Canada n'a pas produit d'équipe aérienne d'une telle envergure depuis l'époque où la fameuse équipe d'aérobatie des Sunkins a fait la tournée du Canada à l'occasion du Festival aérien transcanadien qui eut lieu il y a trente ans.

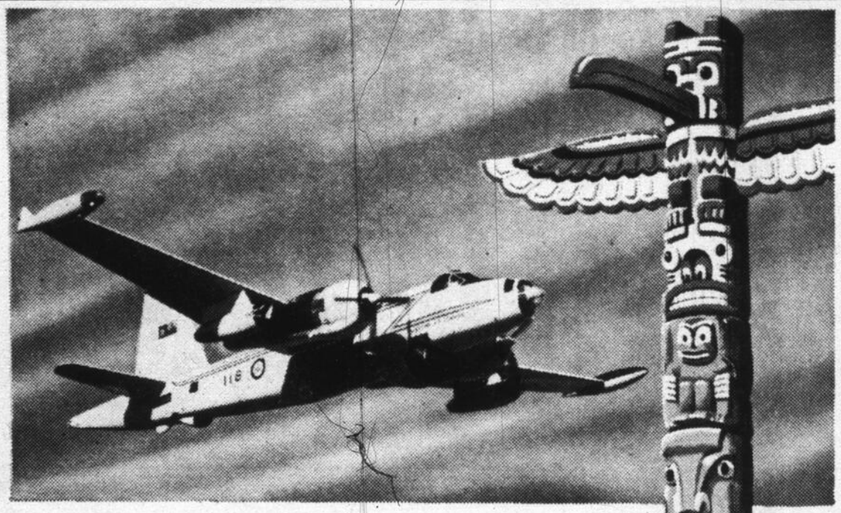


VOUS POURREZ PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES À VOTRE GRÉ

A SAINT-HUBERT
samedi, le 28 juillet 1962

Kiwi Polish of Canada Ltd
POLI À CHAUSSURES
Employé par toutes les armées, corps de polices et pompiers, etc.
10947 boulevard Pie IX DA. 2-7698 Montréal, P.Q.





jour de l'aviation

La 407e escadrille de Neptune stationnée sur l'île de Vancouver protège la côte-ouest du Canada et le nord de l'Océan Pacifique, formant ainsi un autre maillon de la chaîne de défense du Canada.

MONARCH
Bottling Works Inc.
90, rue Saint-Georges
Saint-Jean Fl. 7-2369

VOUS POURREZ PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES À VOTRE GRÉ

à Saint-Hubert
samedi, le 28 juillet 1962

jour de l'aviation



PATROUILLE DE LA PAIX — Un Caribou de l'Aviation royale du Canada servant actuellement dans la Force d'urgence des Nations Unies en Egypte patrouille la Bande de GAZA. Venez voir votre Aviation à l'oeuvre.

VOUS POURREZ PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES À VOTRE GRÉ

A SAINT-HUBERT
samedi, le 28 juillet 1962

LA BRASSERIE MOLSON
ROLAND VIAU INC.
AGENT DISTRIBUTEUR
Bureau: 177, rue Champlain
Tél. Fl. 6-4417 Saint-Jean, P.Q.

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Le Service Social dans notre milieu

par: Roland GERMAIN, t.s.p.
Responsable de la
Division Economico-sociale



Depuis quelques années, on constate de plus en plus que les milieux canadiens-français produisent des professionnels qui ne se contentent plus de s'occuper uniquement des problèmes particuliers qui leur sont soumis. Sans devenir des adeptes de la recherche, chacun oriente son action en vue de la satisfaction de son client, cela va de soi; toutefois, les préoccupations ne s'arrêtent pas là, elles s'élèvent au-dessus d'un besoin immédiat pour s'étendre au domaine de la communauté.

Le travailleur social professionnel, lui aussi, ne saurait limiter la sphère de ses activités, aussi voulons-nous montrer, au cours de cet article, qu'un examen sommaire de la situation du diocèse de Saint-Jean impose au personnel du Service Social un souci continuel de s'intéresser à tout ce qui touche le bien-être de la population.

LA POPULATION DU DIOCESE

Si l'on examine la conformation géographique du diocèse de Saint-Jean, on est amené à faire deux constatations importantes. Une partie du territoire est situé à proximité de la ville de Montréal et une autre partie s'enfonce dans les terres pour rejoindre les bords de la rivière Richelieu. C'est donc dire que la population est tantôt urbaine, tantôt rurale. Toutefois, il faut ajouter que le milieu rural disparaît de plus en plus: à maints endroits, en effet, naissent de nouvelles agglomérations qui servent, en quelque sorte, de dortoirs aux travailleurs de Montréal. D'autre part, la vie industrielle se développe à un rythme accéléré le long de la rive sud du Saint-Laurent et les paroisses ouvrières tendent à se multiplier, proliférant quelquefois dans le voisinage de développements domiciliaires à standards de vie plus élevés.

En regard de cette analyse sommaire d'une situation qui tend à se modifier sans cesse naissent des problèmes nouveaux qu'il importe d'étudier, non pas en fonction de certaines catégories de gens, mais en examinant le bien-être général de la population et en songeant à utiliser toutes les ressources des différents milieux de vie. Parmi ces questions qui éveillent l'attention, signalons en particulier, le chômage, la santé, l'éducation et les loisirs.

LE SERVICE SOCIAL DIOCESAIN

De même que l'on a remarqué des tendances nouvelles en regard des besoins de la population, ainsi constatons-nous l'avènement de préoccupations supplémentaires parmi les tâches que le Service Social s'est assignées.

Comme il se doit, l'agence diocésaine a d'abord créé les services essentiels qui répondaient aux besoins de base;

1) division économico-sociale pour résoudre les problèmes financiers;

2) division de l'enfance en regard de l'adoption et de l'étude de l'enfant délinquant;

3) division du traitement social pour voir à la prévention et à la réhabilitation.

Ces trois buts sont atteints grâce aux différents bureaux de l'agence diocésaine situés à Saint-Jean, à Laprairie et à Ville Jacques-Cartier.

De plus, en fonction de besoins particuliers à certaines régions, à la population peut maintenant s'adresser à quelques filiales ouvertes à Laflèche, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Notre-Dame de Bon Secours, Croydon et Caughnawaga. Il se peut même que, au cours de la prochaine année, d'autre filiales s'avèrent nécessaires.

Les articles parus au cours des précédentes semaines au sujet du travail entrepris par Caritas Saint-Jean illustrent les préoccupations de bien-être de cet organisme. Le Service Social, de son côté, travaille en étroite collaboration avec Caritas et demande régulièrement à son personnel de prêter main-forte aussi souvent qu'il y a nécessité.

C'est ainsi, par exemple, qu'un concours de circonstances a permis l'organisation d'un Comité d'entr'aide interparoissial pour les quatre paroisses Notre-Dame du Sacré-Coeur, Saint-Alphonse (Brossard), Notre-Dame de Bon Secours (Brossard) et Saint-Thomas de Villeneuve (Croydon). Ce comité a déjà à son actif un certain nombre de réalisations que nous vous ferons connaître dès l'automne.

Caritas Saint-Jean et le Service Social voient d'un bon oeil le développement d'une telle expérience: ils en examinent présentement l'évolution et se proposent de la rendre encore plus effective. Jusqu'ici, plusieurs laïcs ont fait preuve d'une grande bonne volonté afin d'alléger leurs curés respectifs des tâches sociales; d'autres, cependant, doivent venir offrir leur collaboration, car la tâche est immense et ceux qui vivent dans une plus grande aisance doivent prêter leur concours aux autres. Nous lançons même l'idée que certaines paroisses plus riches gagneraient à s'engager dans le domaine de la coopération; nous reviendrons plus tard sur ce thème, car il nous semble que la clé du succès pour le bien-être de notre population réside dans le sentiment profond de l'appartenance à un même diocèse et dans la charité qui doit unir paroisses riches et paroisses moins à l'aise.

Tél. FI. 6-6377

Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain, St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé
Pour rendez-vous: FI. 7-3488

Vous avez besoin du Service Social?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190 rue Laurier, Tél. FI. 7-7553.

●

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace, Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

●

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boulevard Tremblay, Ville Jacques-Cartier, Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame du Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, b.a., b.com., c.a.
G.-P. Gaudette, b.com., c.a.

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés.: FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q.

BUREAU:
238a, rue Richelieu, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGREE
RESIDENCE:
568, Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

FI. 7-4276
Fernand Marcoux d.c.
CHIROPRATICIEN
17 Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.

SAINT-JEAN:
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL:
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS
INGENIEURS-CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi. 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (Coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant
Mercredi
2 à 5 h. p.m.
7 à 9 h. p.m.
Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi
Autres jours et soirées.
30 Saint-André
Tél. 257

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous, mesdames

Question de bon goût...

L'été, c'est la saison où, chaque fin de semaine, nos villes se vident. Déjà des tas de gens sont partis pour vivre en leur chalet, tandis que d'autres nous quittent pour leurs semaines de vacances; et d'autres encore s'en vont pour le "weekend" dans des stations estivales des Laurentides, sur le bord des lacs ou près de la mer . . . Ne serait-ce même que le dimanche qu'on va passer sur une plage voisine! De toute façon, on fuit les trottoirs brûlants de nos villes pour des coins plus frais et plus gais.

Vous êtes déjà allée vivre quelques jours dans une "pension" bien, qu'une amie vous avait recommandée? Pour peu que le choix soit bon, ça vaut la peine; c'est reposant de changer pour un jour ou deux, (et même plus si on le peut) le cadre extérieur de sa vie quotidienne, et, loin de ses préoccupations journalières, se laisser vivre!

Il ne faut tout de même pas trop changer ce cadre extérieur de la vie quotidienne. Il ne faut surtout pas laisser dans le tiroir de sa table de toilette, toute sa personnalité de femme!

Vous avez dû, vous aussi, rencontrer de ces grandes jeunes filles ou même de grandes jeunes dames en congé . . . affublées de toilettes qui ne sont vraiment pas des toilettes féminines, même si la nouvelle vague les a popularisées? Aux pieds, des semelles fixées au gros orteil par une lanière de cuir défraîchi! Les jambes entuyautées dans des pantalons si justes qu'il n'y a pas de place pour y faire un pli! Le corps moulé dans un chandail trois points trop petit ou perdu dans un "trois points" trop grand. Le tout de couleurs affreuses, criardes, repoussantes. Et comme dernière touche au portrait: une mèche de cheveu qui pend d'une tête dépeignée à l'italienne.

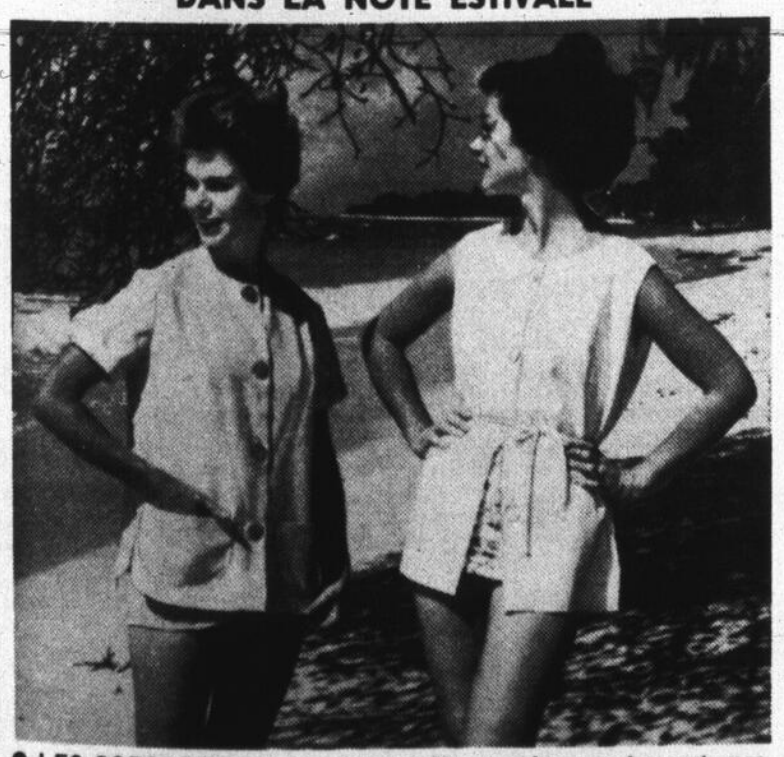
Je ne puis pas comprendre qu'on aime ce débraillé au point de le porter! Et vous? C'est si peu gracieux!

Il me semble qu'il y a des toilettes toutes simples, légères et fraiches qui nous avantagent tellement plus. Une robe blanche soulignée par une ceinture de couleur gaie, un petit deux-pièces de joli imprimé ou de fin carrelé . . .

Le charme, la grâce, la beauté, le bon goût, ce sont des attributs qui conviennent tellement mieux à la femme.

MARIE-CLAIRE

DANS LA NOTE ESTIVALE



● LES CORSAGES amples pouvant être portés avec des costumes de bain, des shorts ou des pantalons, sont caractéristiques de plusieurs ensembles canadiens pour le sport et multiplient la garderobe estivale. Ces modèles par Dress Essentials, sont en sharskin d'Arnel immaculé et d'entretien facile. A gauche, une chemise à poches appliquées en jaune acidulé; à droite, un modèle sans manches et à ceinturon d'un blanc éclatant.

Vous aimez les framboises?

Les framboises, telles que nous les connaissons ici au Canada, nous sont venues de l'Europe, il y a environ deux siècles et demi. Elles sont aujourd'hui appréciées de tous les amateurs de fruits et rehaussent de leur couleur et de leur fraîcheur toutes les bonnes tables.

Pour obtenir le maximum de saveur de ces fruits, on doit choisir à l'étalage des framboises bien rouges et fermes. Il est important de s'assurer que le fond de la boite n'est pas mouillé par le jus car cela indique que les framboises sont écrasées.

Une fois cueillies, les framboises doivent être conservées au réfrigérateur, elles garderont ainsi leur fraicheur et leur fermeté. Les laver avant de les servir seulement, dans un grand bol d'eau froide, les égoutter dans un tamis ou sur un papier absorbant.

Une nouvelle façon de varier les mets aux framboises, tel que tartes, poudings et pâtés, c'est d'y ajouter au goût, soit des raisins verts ou de la rhubarbe; ces fruits rehaussent la saveur des framboises et donnent des desserts exquis.

Pour terminer un repas léger il convient toujours de servir des framboises "à l'ancienne", c'est-à-dire accompagnées de bonne crème plutôt épaisse; ou encore servies avec de la crème fouettée, de la crème glacées au simplement soupoudrées de sucre.

Les framboises apportent aussi au petit déjeuner une note de fraicheur toute estivale. Quoi de plus appétissant, pour débuter une journée, qu'un bol de céréales entourées de framboises bien rouges!

Si vous voulez des desserts aux framboises qui font tout à fait nouveau et qui vous mettent l'eau à la bouche, voici quelques recettes expérimentées pour vous par la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

GRATUITEMENT

Trois publications contenant des renseignements à l'adresse des ménagères désireuses de profiter de prix avantageux ou d'utiliser un surplus de fruits ou de légumes frais:

- "Conserves de fruits et de légumes"
- "Confitures, gelées, marinades"
- "La congélation des aliments"

Ces publications peuvent être obtenues gratuitement (une par personne) en écrivant à:

La Division de l'Information
Ministère de l'Agriculture
du Canada, Ottawa.

Point n'est besoin d'affranchir sa lettre.

L'onde perfide

Juillet est le pire mois pour les noyades, au Canada. Durant les grandes chaleurs, l'eau est irrésistible, mais seuls les bons nageurs doivent nager sur de longues distances et même alors quelqu'un doit les suivre dans une embarcation en cas de crampes, d'épuisement ou d'un fort coup de vent. Le ski nautique si populaire, exige une grande prudence et il doit y avoir deux personnes dans l'embarcation en cas d'accident. La vitesse à laquelle voyage le bateau retient l'attention de celui qui conduit et il ne peut surveiller le skieur.

LES PETITS FRUITS DE JUILLET



● DELICIEUX ET JUTEUX, les petits fruits de juillet sont très populaires pour la confection des tartes, pour la congélation, les gelées, les confitures et les desserts de toutes sortes. Epiceries et marchés s'empressent de garnir leurs étalages de ces petits fruits. Ils nous en offrent toute une variété: groseilles, framboises, cerises, gadelles. Pour retirer le maximum de saveur de ces fruits, on doit les choisir lorsqu'ils sont frais et murs et les laver à l'eau froide juste avant de les servir.

Quelques recettes de choix

Choux à la crème aux framboises

6 gros choux à la crème
1 chopine de framboises
3 c. à table de sucre à fruits
1 demiard de crème à fouetter
3 c. à table de sucre
Quelques grains de sel
½ c. à thé de vanille

Couper la partie supérieure du choux, retirer si nécessaire la pâte humide qu'il peut y avoir à l'intérieur. Mettre de côté quelques framboises pour la décoration. Saupoudrer de sucre à fruits le reste des framboises et laisser reposer de 10 à 15 minutes. Fouetter la crème, graduellement incorporer le sucre. Ajouter le sel et la vanille. Incorporer délicatement les fromboises. Remplir les choux à la crème de la préparation, replacer la partie supérieure des choux. Saupoudrer de sucre en poudre et décorer de quelques framboises. 6 portions.

●

Tarte Alaska aux framboises

1 croûte de tarte de 9 pouces
2 tasses de framboises
2 blancs d'oeufs
½ c. à thé de crème de tartre
Quelques grains de sel
¼ tasse de sucre
Colorant rouge (facultatif)
1½ chopine de crème glacée à la vanille

REMARQUE: On doit préparer ce dessert juste au moment de servir, de façon à ce que la crème glacée demeure ferme.

Réfrigérer parfaitement la croûte de tarte ainsi que les framboises. Préparer une meringue avec les blancs d'oeufs, la crème de tartre, le sel et le sucre. On peut colorer la meringe d'un rose très pâle. En travaillant rapidement, couvrir la croûte de tarte de la crème glacée le plus uniformément que possible. Parsemer les framboises sur la crème glacée. Couvrir entièrement la surface de la meringe en prenant soin de l'étendre jusqu'aux bords de la croûte. Déposer la tarte sur une planche de bois et faire cuire dans un four très chaud (450° F.) jusqu'à ce que la meringue soit dorée.

●

Gâteau roulé aux framboises

¾ tasse de farine à pâtisserie
¾ c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
4 jaunes d'oeufs
¼ tasse de sucre
½ c. à thé de vanille
4 blancs d'oeufs
½ tasse de sucre
1 demiard de crème à fouetter
3 c. à table de sucre
3 tasses de framboises fraiches

Recouvrir le fond et les côtés d'une lèchefrite de 10½ pouces x 15½ pouces x 1 pouce de papier ciré et graissé, y laisser dépasser le papier d'environ ½ pouce.

Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient bien légers, y incorporer graduellement ¼ tasse de sucre. Ajouter la vanille. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient assez fermes sans être secs. Incorporer graduellement ½ tasse de sucre et continuer à battre jusqu'à l'obtention d'une apparence lustrée. Incorporer les jaunes d'oeufs à la meringue. Ajouter les ingrédients secs, environ ⅓ à la fois en brassant délicatement après chaque addition. Verser la pâte dans la lèchefrite étendre jusqu'aux bords Cuire à four chaud (400° F.) jusqu'à ce qu'une pression du doigt sur la surface du gâteau ne laisse aucune marque, environ 12 à 15 minutes.

Pendant ce temps, saupoudrer généreusement de sucre en poudre une serviette propre. Lorsque le gâteau est cuit, le retourner immédiatement sur la serviette et enlever le papier ciré. Couper rapidement les bords durcis du gâteau. Rouler le gâteau avec la serviette. Le laisser refroidir complètement; dérouler.

KATERI TEKAKWITHA



SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Vie de Kateri Tekakwitha

(chapitre 7e)

Un esprit de pénitence régnait parmi les chrétiens du Sault-Saint-Louis

* * *

Comme dans toutes les chrétientés naissantes, on y voyait une merveilleuse et luxuriante efflorescence de la vie surnaturelle causée par une effusion abondante de l'Esprit de Dieu. Parmi les faits que nous allons signaler, il en est plusieurs plus admirables qu'imitables. Les hommes qui jugent tout par les sens et d'après l'esprit du monde, ne sont pas capables de les apprécier. Ce sera pour eux, dit saint Paul, une folie à laquelle ils ne comprennent rien. Ils blasphèment ce qu'ils ignorent.

Mais les chrétiens auxquels sont connues les opérations sublimes de l'Esprit-Saint, opérations qui, ont éclaté dans l'histoire des martyrs et des saints pénitents, comprendront et admireront le courage et la générosité de ces fervents Chrétiens du Sault.

Après avoir souffert lui-même sur la terre, Notre-Seigneur Jésus-Christ impassible et glorieux dans le ciel, continue à souffrir dans ses membres. Suivant la parole de saint Paul, ils achèvent et complètement en leur chair ce qui manque à la passion de leur chef, pour qu'elle leur soit appliquée et aussi pour le bien de son corps mystique qui est l'Eglise. Il fallait que, dans cette nation Iroquoise où le crime avait surabondé, la grâce de Dieu appelée par ces expiations volontaires vinrent à surabonder.

D'ailleurs, étant exposé à être soumis à toutes sortes de tortures par leurs compatriotes infidèles dans le cas où ils seraient pris et emmenés dans leur pays, ces Sauvages convertis voulaient s'exercer d'avance à la souffrance et mériter la grâce de la persévérance.

Ils savaient que les péchés de leur vie passée étaient effacés par le baptême, mais connaissant par les lumières de la foi la gravité de l'offense commise contre Dieu, ils se traitaient eux-mêmes avec une pieuse cruauté.

Ils étaient habitués à se ceindre les reins avec des ceintures de fer pendant plusieurs jours de la semaine, à se mettre le corps en sang par de fréquentes flagellations, à se rouler dans la neige, à y marcher pieds nus, et à se plonger dans l'eau glacée pendant l'hiver.

Le désir ardent qu'ils avaient d'apaiser Dieu, poussa plusieurs d'entre eux au delà des bornes d'une sage discrétion et les missionnaires se virent obligés de les modérer. Ce n'est pas moins un spectacle digne d'admiration. Quelle différence entre ces hommes jadis vicieux, ivrognes, méchants et ces nouveaux chrétiens devenus chastes, tempérants, mortifiés, après leur baptême.

La religion catholique seule par sa doctrine comme par le ministère de ses prêtres, et par la grâce attachée à ses sacrements, est capable d'opérer de tels changements. Ces faits sont à eux seuls une démonstration palpable de la réalité de l'ordre surnaturel.

Nous verrons que peu d'années après la mort de Catherine Tekakwitha plusieurs des néophytes du Sault-Saint-Louis, n'ayant pas voulu se rendre dans le pays de leurs ancêtres pour prendre part à la guerre qui se faisaient alors entre les Iroquois et les Français, malgré la promesse qu'on leur avait faite de les y laisser librement pratiquer leur religion, furent pris par leurs anciens compatriotes, lorsqu'ils étaient à la chasse dans les bois, et emmenés dans le pays des Iroquois où ils furent cruellement martyrisés et sacrifièrent leur vie en témoignage de leur foi.

(à suivre)

Ordination à Saint-Sébastien

En ce dimanche, 1er juillet, un soleil radieux faisait étinceler de tous ses feux, les vitraux de l'église paroissiale de Saint-Sébastien mettant en valeur, l'art délicat de sa parure entièrement rénovée par les soins de son dévoué curé, M. l'abbé J.-P. Départ.

Notre église célébrait ce jour-là l'ordination sacerdotale de l'un de ses fils, Robert Lavertu, p.b., la première ordination dans la paroisse depuis soixante-deux ans!

Le cortège défila par la grande allée, vers le sanctuaire, au milieu d'une immense foule de parents et d'amis recueillis et profondément émus.

Puis, Mgr Firmin Courtemanche, p.b., évêque de Fort Jameson, Afrique Centrale, assisté de Mgr Lucien Martin, vicaire général de Saint-Jean, et de M. l'abbé Robert Corriveau, curé de Napierville, procéda à l'ordination. M. l'abbé Robert Labrecque, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, dirigeait la cérémonie. On remarquait aussi, la présence de MM. les abbés Albéric de Grandpré, curé de St-Pie de Bagot, M. Clément-Marie Provost, premier vicaire à la Cathédrale de St-Jean, ainsi que M. l'abbé Gilles Marsan, vicaire à Montréal-Sud et confrère de collège du nouvel ordonné.

Ses parents, M. et Mme Patrick Lavertu, tous ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis se trouvaient réunis dans la nef pour la circonstance.

A la fin de cette touchante cérémonie, les invités participèrent à un banquet donné en l'honneur du nouvel ordonné à l'hôtel Maurice de Bedford, au cours duquel, Mgr Courtemanche évoqua le souvenir des ordinations administrées par lui, en terre africaine. Il dit sa joie de compter un ouvrier de plus dans son chantier apostolique de la Rhodésie, vers lequel le nouveau prêtre s'acheminera aussi dès la fin de ses vacances.

Le nouveau prêtre célébra sa première messe, lundi le 2 juillet; assisté à l'autel par M. l'abbé Rosario Lavallée, curé de Venise en Québec et par le R. P. Normand Papineau, p.b., lui aussi de la Rhodésie du Nord.

Le jeune Père Blanc passera ses vacances dans sa famille puis quittera la terre canadienne le 24 août prochain, à destination de l'Europe, où il étudiera la Pastorale pendant environ un mois. Puis il ira occuper le poste assigné par ses Supérieurs, en Rhodésie du Nord.

MARIAGE

Samedi le 14 juillet avait lieu le mariage de Mlle Nicole Labonté, fille de M. et Mme Bruno Labonté à M. Fernand Dupuis, fils de Mme Emile Dupuis, d'Henryville. La mariée avait pour témoin son père et le marié son frère, M. Georges Dupuis.

Après la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu au "Laurentien" d'Iberville après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage autour de la Gaspésie.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

UCC

Rosaire Clément

Courtier d'assurance agréé

VIE — INCENDIE

AUTOMOBILE

•

Service d'assurance

UNIQUE

COMPLET

CHEZ-NOUS

VENDREDI

ouvert de 7 à 9 heures p.m.

71a St-Charles, St-Jean

Tél. Fl. 7-3633

Les camions INTERNATIONAL

Le choix le plus complet au monde

Les Modèles "loadster" sont recherchés dans leur classe de pesanteur. Il en est ainsi des modèles "International" dans toutes les pesanteurs.

N'allez pas ailleurs que chez votre représentant de Camion International pour trouver le camion qui convient à votre travail — ce qu'il faut en grosseur, capacité, grandeur, pouvoir, équipement et efficacité pour long trajet. Le modèle ci-dessous n'est qu'un échantillon des centaines de camions à votre choix.



Demandez-nous une démonstration aujourd'hui-même

GARAGE GINGRAS INC.

VENTE ET SERVICE

CAMION INTERNATIONAL • AUTOMOBILE RENAULT

67, 2e Rue
IBERVILLE

Tél. Fl. 7-7515 — 16
Montréal OL. 8-8991

POUR TROUVER CE QU'IL VOUS FAUT DANS LES

TUILES-TAPIS-PRELARTS

Chez

DONAT COURTEMANCHE ***116A ST-JACQUES - TEL. 6-9486***

Ytaga parish et paroisse québécoise

Mission centrale — Sainte-Brigide: 1843-1962 — Ton curé

PREAMBULE

Ytaga parish! ne vous scandalisez pas de cette expression anglaise, elle vient du fin fond de l'Afrique, du Tanganika, ancienne colonie anglaise promue récemment à l'indépendance, où travaille un missionnaire de chez-nous, le R. P. Herménégilde Brisson. Lui aussi évangélise, c'est-à-dire qu'il annonce la parole de Dieu sur une certaine portion du territoire qui a nom de paroisse: Ytaga parish et paroisse de Sainte-Brigide, pour les deux un terme spirituel identique ici; un curé, là-bas, un missionnaire enfant de la paroisse, dont l'oeuvre commune repose sur le dogme de la communion des saints, car ici, des fidèles, là-bas, des fidèles et qui tous prient le même Dieu.

PAROISSE AFRICAINE

Une paroisse africaine offre des particularités, puisque elle est à l'état de mission, tout comme il y a cent ans Ste-Marie de Monnoir, cure centrale desservait à chaque mois, des succursales qui avaient nom de Saint-Grégoire, rivière du sud-ouest (Sainte-Brigide) et plus tard, Sainte-Angèle. La succursale de la rivière du sud-ouest en 1843 passa à l'état de paroisse, selon le sens spirituel dû terme, c'est sous cet angle chrétien qu'elle a à son tour, donné des prêtres, un missionnaire à Ytaga, et qu'elle a accueilli à son tour, donne des prêtres, un missionnaire à Ytaga, et qu'elle a accueilli dernièrement, un représentant de la hiérarchie africaine, Mgr Marco Mikaya, un noir, archevêque de Tabora.

Ecoutons le R. P. Brisson nous décrire sa paroisse:

"A l'heure où je vous écris, je suis seul dans la paroisse, c'est-à-dire à la mission centrale; les deux autres Pères sont dans les succursales en train de préparer les catéchumènes au baptême. Nous allons baptiser près de 200 adultes cette année; c'est beau de les voir devenir enfants de Dieu. Je viens de décider avec le Père supérieur de construire une succursale c'est-à-dire une belle petite église pour une centaine de personnes, en plus la maison du catéchiste et une hutte pour le Père qui ira visiter la succursal environ une fois par mois pendant la saison sèche et quand c'est possible pendant la saison des pluies. Cela va me coûter tout l'argent que la belle soirée de Sainte-Brigide m'a rapporté.

J'en remercie encore de tout coeur les organisatrices et les généreux donateurs de cette soirée; veuillez passer ces renseignements à qui de droit".

Ainsi ce missionnaire est en plein pays d'édification paroissiale, les cadres ayant été délimités et le poste central établi. Que surgissent les succursales, marquant le rayonnement extérieur!

PAROISSE DE CHEZ-NOUS 1843-1962

La contemplation d'une paroisse de mission située dans un cadre exotique appelle des rapprochements, crée des analogies avec les paroisses de chez-nous, la nôtre, bref ces agglomérations dominées par des clochers ponctuant les rives du Saint-Laurent, où la région du Richelieu. Le lyrisme s'est fait débordant pour glorifier cette extraordinaire floraison de paroisses au pays du Québec. Rendons grâce à Dieu que dans notre province tant de sanctuaires ont été élevés signe manifeste de la vitalité chrétienne, mais quelle est au juste la profondeur des convictions religieuses?

A quoi tient, qu'une paroisse, tel un champ immense, produise des vocations religieuses nombreuses? Qui dit vocations religieuses dit également vocations supérieures dans d'autres domaines. Peut-être à des prières ferventes d'une âme, aux directives apostoliques du curé de paroisse, aux chefs de famille droits et travailleurs, à l'idéal élevé de sacrifice des mères, à la valeur et aux sacrifices des institutrices, à l'atmosphère chrétienne des institutions paroissiales; monde immense que la paroisse et complexe comme les âmes qui la composent et où chacun déploie son zèle.

Depuis plus de 100 ans que la paroisse de Sainte-Brigide existe, et si elle a fourni des prêtres au diocèse entre 1880 et 1910, elle n'en a fourni aucun au diocèse de 1910 à 1960, soit en cinquante ans. Notre espoir demeure en nos étudiants, tant au séminaire qu'aux écoles centrales. Une paroisse chrétienne se renouvelle en donnant des religieux, des prêtres, des missionnaires, sinon elle demeure une énigme.

TON CURE

Une des plus belles images de vie paroissiale, je la tire du carnet de "Ton curé", de "La Terre de Chez-Nous". Leçons de foi, de poésie, d'amour du sol adressées au Créateur, pour ces beaux dimanches vécus à la campagne dans le cadre paroissial. Puissent ces lignes faire goûter la vie de paroisse dans cet élément principal, qu'est la messe.

"Tu t'en souviens, mon frère?

Dans ce temps-là, tous les enfants travaillaient tous les jours de la semaine; toujours des mauvaises herbes à arracher, les herbes médecinales à aller chercher, du foin à fanner, des fossés à râteler, des voyages à fouler, et les vaches, et les voeux".

Mais on s'encourageait. Bientôt, demain, ce sera dimanche, et nous nous reposerons; à bonne heure, nous serons endimanchés et nous regarderons passer les voitures". C'était le Grand Jos en "robertire" en arrière la belle Bernadette, maîtresse d'école toute pimpante, le Père Didace au petit trot de son gros blanc. Les Lemelin à deux voitures. Les Comeau qui passaient pour être durs aux chevaux.

"Le tintement lent des cloches appelle au silence et à la piété. La campagne se tait, les foyers s'éteignent, les troupeaux s'assemblent sous la voûte des ormes séculaires, pendant que, dans les temples de Dieu, les paysans offrent, adorent et supplient et que l'encensoir s'allume".

"Ils me feront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux" (Ex. XXV-8).

"Là seront mes yeux, mes oreilles là sera mon coeur." (Paral. VII-12).

"Si vous fermez les sources du ciel à cause de leurs péchés, si vous retenez votre pluie bienfaisante . . ." (Salomon).

"Bedeau sonne la cloche du Sanctus car Il descend rencontrer son peuple. Tous tombent à genous même la gardienne au foyer: "Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur".

"Là les problèmes apparemment insolubles se solutionnaient, le feu prenait au coeur des jeunes, les vocations se dessinaient. Tous se relevaient un peu transfigurés".

Voilà ce qu'écrivait "Ton Curé" en évoquant parmi ces lointains souvenirs, le jour inoubliable du Seigneur.

La paroisse, que ce soit la lointaine paroisse africaine où peine l'un des nôtres, que ce soit la nôtre, est une richesse spirituelle où doit s'épanouir la communauté chrétienne.

Rosaire Benoit

● La Croix-Rouge désire rappeler aux fervents des sports nautiques que les règlements fédéraux de navigation exigent que "chaque" passager dans votre embarcation soit pourvu d'une ceinture de sauvetage. Protégez vos passagers en leur en fournissant une.

SABREVOIS

C'est jeudi le 26 juillet et dimanche le 29, que se dérouleront des deux grands pèlerinages à Sainte-Anne de Sabrevois. On sait que chaque année, plusieurs milliers de pèlerins viennent de tous les coins de la région rendre hommage à cette grande Thaumaturge.

Voici le programme de la fête du 26.

Heures des messes: 8, 9, 10 grand-messe et 11 heures.

3 h. p.m.: Bénédiction des malades, procession et vénération de la relique.

8 h. p.m.: prière, sermon, confession, procession aux flambeaux, vénération de la relique et messe.

DIMANCHE les messes commenceront à 7, 8, 9, 10 et midi et il y en aura une autre à 5 heures. Les autres belles cérémonies auront lieu l'après-midi à 2 h. et le soir à 8 h. Cette dernière sera présidée par S. E. Mgr Arthur Douville.

A M. et Mme Léonce Brais, née Réjeanne Roussel est né un fils baptisé Joseph, Etienne, Réjean. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Parent, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme André Duval, tante.

M. Georges Cloutier, d'Henryville, s'est porté acquéreur de la propriété de M. Auguste Campbell, forgeron.

SAINT-JACQUES

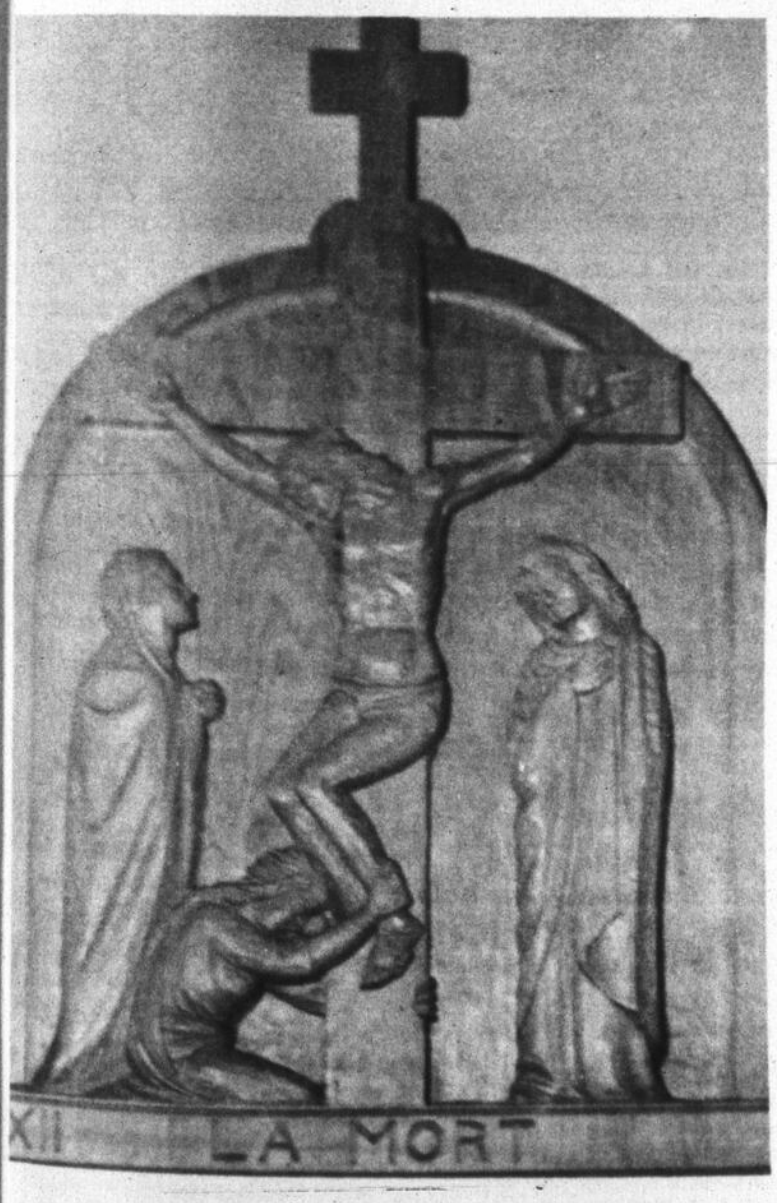
Samedi le 21, avait lieu à 10 h., le service solennel de Mme Arcade Lussier, née M. Côté.

Dimanche le 22 a été baptisé Joseph, Réjean, fils de M. et Mme Yvon Bourgogne. Parrain: M. Sidney Bourgogne, grand-père de l'enfant, marraine: Mme Sidney Bourgogne, son épouse. Porteuse: Yvette Bourgogne, tante.

M. et Mme Gaston Boulé sont allés passer une huitaine à leur camp d'été à Hemmingford.

JEUDI ET DIMANCHE

Pèlerinage au sanctuaire Sainte-Anne de Sabrevois



● NOUVEAU CHEMIN DE LA CROIX A SABREVOIS. — On voit ci-dessus la XIIe station du nouveau Chemin de la Croix de l'église Sainte-Anne de Sabrevois. Ce Chemin de la Croix, don des paroissiens, est une oeuvre d'art, de magnifiques sculptures sur bois de noyer canadien, de Médard Bourgault, artisan de Saint-Jean-Port-Joli. (Photo Benoit Brouillette)

Le sanctuaire dédié à la Bonne sainte Anne à Sabrevois reçoit de nombreux pèlerins à l'année longue. Mais chaque année, le jour de la fête du 26 juillet et le dimanche de la solennité, des milliers de pèlerins venus de toute la région affluent au sanctuaire pour implorer les faveurs de cette bonne mère.

Depuis le premier pèlerinage à Sainte-Anne de Sabrevois, il y a maintenant 28 ans, les faveurs signalées, tant spirituelles que temporelles, obtenues au pied de la statue de la bonne sainte Anne, à Sabrevois ne se comptent plus. Nous disons faveurs signalées et combien d'autres ont obtenu soulagement dans leurs misères morales et physiques en venant s'agenouiller dans le sanctuaire Sainte-Anne de Sabrevois.

Cette année encore, à l'occasion de la fête du 26 juillet, jeudi, il y aura cérémonie au sanctuaire. Messes à 8, 9, 10 et 11 heures. A 3 heures p.m., bénédiction des malades, procession, vénération de la relique. A 8 h. p.m., prière, sermon, confessions, procession aux flambeaux, vénération de la relique et messe.

Dimanche 29 juillet

Le programme de la fête de la solennité, dimanche prochain est le suivant:

7, 8 et 9 heures a.m.: Messes basses.

10 heures: Grand-messe solennelle.

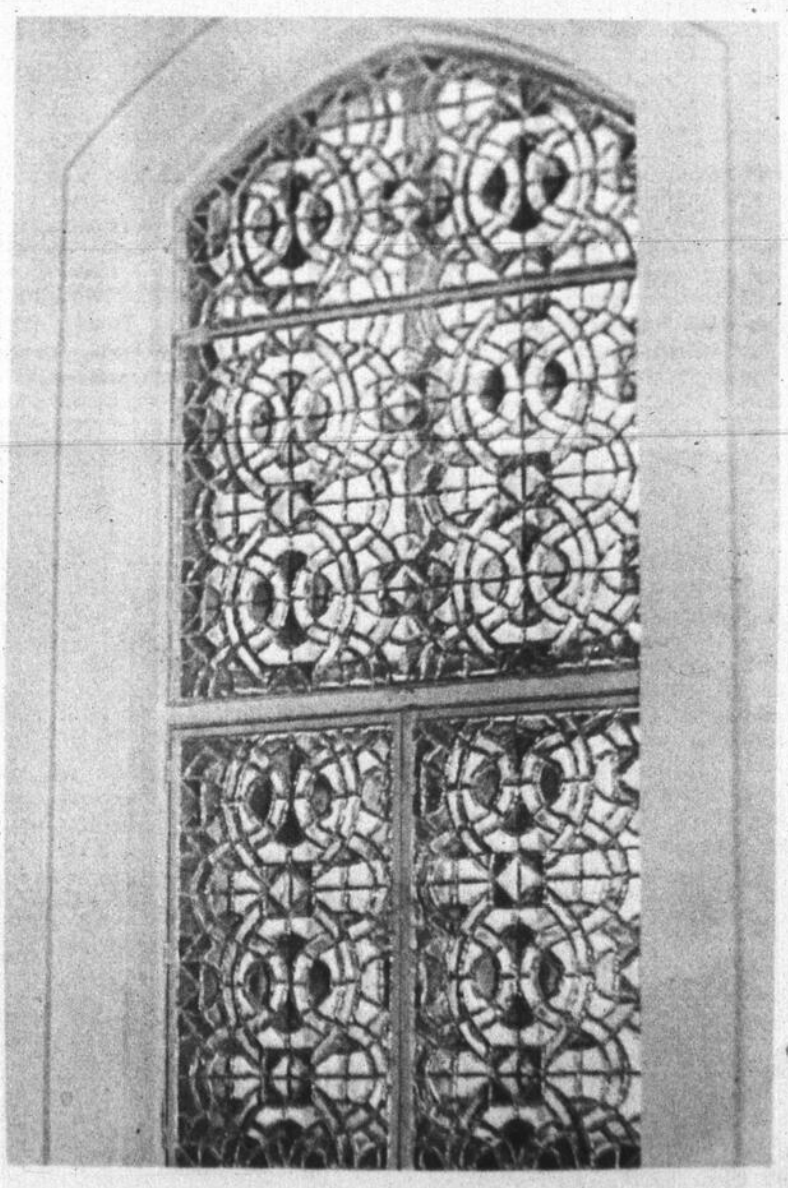
12 heures: Messe basse.

3 h. p.m.: Bénédiction des malades, procession, vénération de la relique.

5 h. p.m.: Messe.

5 h. 30 p.m.: Arrivée de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

8 h. p.m.: Bienvenue aux pèlerins, sermon, procession aux flambeaux, allocution de Son Excellence, Bénédiction du Saint-Sacrement, Vénération de la relique. — Le prédicateur sera le R.P. Wilbrod Routhier, c.s.s.r.



● VERRIERES DE REIMS. — Le sanctuaire de Sainte-Anne de Sabrevois s'est enrichi de riches verrières, au cours de la dernière année. Ces verrières qu'on pourra voir en se rendant en pèlerinage viennent des ateliers Rheault, de Reims, France. Douze des seize fenêtres du sanctuaire sont maintenant enrichies de ces verrières. Les quatre autres arriveront incessamment.

(Photo Benoit Brouillette)

La jeunesse s'amuse ferme à Jacaues-Cartier

Que font les enfants et les adolescents de Jacques-Cartier, cet été?

Les terrains de jeux et les clubs 13-16 viennent à la rescousse. En effet, les 11 terrains de jeux reçoivent cinq jours la semaine environ 1,500 à 2,000 jeunes, âgés entre six et 12 ans. Les ciubs pour les adolescents de 13 à 16 ans en groupent environ 75 au cours des après-midi et 125 le soir.

C'est formidable quand on sait que toute cette organisation a été mise en branle à compter du 28 juin. Sous l'inspiration de l'abbé M. Lecavalier, toute la communauté de Jacques-Cartier s'est mise en oeuvre.

La Commission scolaire a voté un montant de $6,400.00; le Conseil municipal versera un octroi de $4,000.00 dès que la Commission des affaires municipales donnera son assentiment; les dix fabriques paieront $1,000.00; les comités paroissiaux des loisirs contribueront pour leur part à financer les salaires des assistants des moniteurs, et nous en oublions d'autres...

Les quelque 2,000 jeunes sont entre les mains de 31 moniteurs, de 30 assistants-moniteurs, de deux séminaristes, de deux religieuses et d'un aumônier.

Il est à noter que Jacques-Cartier réalise en ce moment une expérience à peu près unique dans l'organisation des loisirs pour la jeunesse, avec les clubs 13-16, pour les adolescents. Ces clubs, qui sont une formule originale, regroupent les adolescents selon les loisirs qu'ils veulent exercer.

C'est pourquoi nous retrouvons des jeunes qui s'adonnent au camping; d'autres au ciné-club; d'autres à l'athlétisme; d'autres aux poids et haltères; d'autres à la piste et pelouse; d'autres au folklore.

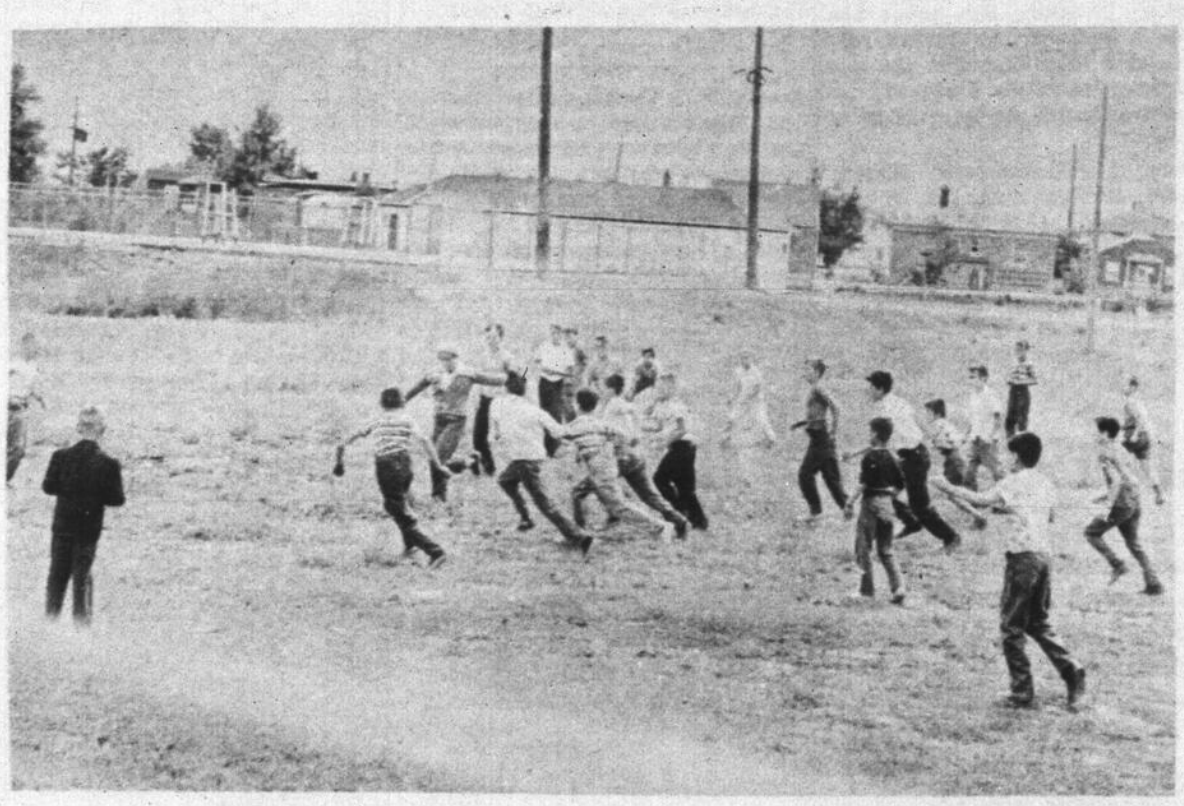
Près de $20,000.00 seront dépensés pour l'organisation des loisirs cet été à Jacques-Cartier. Est-ce de l'argent jeté à l'eau? Je sens un NON catégorique jaillir des poitrines. La raison est simple à comprendre: c'est un bon placement. Il faudrait dire qu'on n'en investit pas assez.

Pensons-nous souvent à l'argent qui est dépensé pour rééduquer la jeunesse délinquante. Pourquoi ne pas centrer nos efforts pour la prévenir?

Il n'est pas nécessaire d'énumérer les raisons qui doivent nous inciter à agir, dans ce domaine, avec clairvoyance et audace.



● LA PISCINE EST OUVERTE! C'est un événement important à souligner. L'an passé, personne n'a eu la chance de se baigner. A cause de la cupidité d'une poignée de politiciens. Il est à souhaiter que cette sorte d'événement ne se renouvelle plus. A une condition: que les citoyens s'occupent de leurs affaires!



● UNE PARTIE DE "SOCCER" EST EN MARCHE. Toute l'attention de ces joueurs est concentrée sur le ballon. Que penser des centaines d'autres adolescents debout près de la machine-à-boule ou qui flânent? Pourquoi ne bénéficient-ils pas des loisirs formateurs?



● LES CLUBS 13-16 offrent même des cours de judo. C'est M. Christian Jardel, ceinture noire, qui agit comme professeur. Toute l'énergie agressive des jeunes peut se discipliner par l'exercice de ce sport.



● LES ADOLESCENTES JOUENT AUX QUILLES. C'est une autre initiative des clubs 13-16. Une fois la semaine, les adolescents peuvent pratiquer ce sport. Ils déboursent 0.30 pour un triple. Si Jacques-Cartier avait son centre des loisirs, peut-être que le bowling serait gratuit pour les enfants. On ne sait jamais?

■ DANSES FOLKLORIQUES

Les clubs 13-16 organisent un souper qui réunira tous les dirigeants des comités paroissiaux de loisirs, de même que leurs épouses. Ce souper aura lieu jeudi soir le 26 juillet, à l'école Saint-Pie X. Le soir, tout le monde est invité à assister à un concours de danses folkloriques à l'école Carillon.

■ OLYMPIADES

Les Terrains de jeux invitent tous les parents et toute la jeunesse à participer aux Olympiades qui auront lieu sur le terrain de jeux de la paroisse Sacré-Coeur, le 28 juillet, samedi. Cette journée débutera à 10 heures a.m. et se terminera à quatre heures et demi. A noter que les terrains seront équipés pour permettre à tout le monde de dîner en plein air. Les parents sont cordialement invités à cette grande fête sportive.

REPORTAGE:

● J.-P. Hétu

● Studio Charpentier

S.V.P. Dites-moi...

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités . . . dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
"S.V.P. DITES-MOI"
journal *"Le Richelieu"*, C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

★ ★ ★

● Vols à la Cie Singer

Q — *Un prédicateur nous tombait dessus, dernièrement, parce que la plupart des employés de la Compagnie Singer auraient eu chez eux un moulin à coudre électrique qu'ils auraient "sorti de l'usine par morceaux".*

Pourriez-vous me donner quelques principes pour juger ceux qui prennent des objets à la place où ils travaillent.

R Votre problème est celui de beaucoup d'employés, dans le monde actuel. S'il s'agit d'objets de petite valeur — comme de crayons ou d'enveloppes, et comme de bonbons mangés sur place par un commis d'épicerie — il faut évidemment tenir compte de l'attitude de l'employeur. J'ai déjà connu un marchand qui disait à son employé "Je vous verse $72 par semaine, mais en réalité je vous paye $76 parce que je garde chaque semaine $4 pour ce que vous grignotez sur l'ouvrage". Les restaurateurs, en particulier, consentent habituellement, je pense, à ce que leurs serveuses boivent du café ou ingurgitent des crèmes glacées une fois ou l'autre dans la journée. Dans des cas semblables, où les objets sont de peu de valeur, où le patron sait et consent, où il n'y a pas d'abus notable, il n'est pas question de péché.

Mais s'il s'agit d'objets de grande valeur (et j'estime qu'une "machine à coudre électrique" constitue une "matière grave"), c'est une autre paire de manches. Il pourrait peut-être y avoir une excuse dans des cas exceptionnels si l'employeur ne payait absolument pas un salaire raisonnable et si l'employé n'avait réellement pas d'autres moyens légaux d'obtenir une juste rétribution; il s'agirait alors d'une "compensation occulte". Mais dans beaucoup de cas le fait de prendre, à l'endroit où l'on travaille, un objet de grande valeur constitue un vol, comme si cet objet était volé par un étranger; il y a alors péché mortel, et il y a alors "obligation grave de restituer". Je n'y puis rien!

Le fait que "tout le monde agit de cette façon", ou que le propriétaire laisse faire", n'est pas toujours une excuse valable: (a) si dans une chorale tout le monde fausse, cela ne fait pas qu'en les imitant vous chantez juste; et (b) il se peut bien que le patron "laisse faire" parce qu'il ne sait pas ce qu'il se fait voler (comme c'est le cas dans les chemins de fer) ou parce que ses protestations et enquêtes et arrestations rendraient la vie parfaitement intenable dans son usine.

Je pense, cher ami, que le prédicateur qui vous a parlé d'un tel problème a touché un bobo très commun, et que, de votre côté, "vous mourrez beaucoup plus tranquille" si vous laissez à votre patron ce qui appartient à votre patron.

x x x

Q Pourquoi l'Eglise qui réclame si fort le respect des ouvriers a-t-elle si peu de soucis de ses propres employés, comme des sacristains?

R Ne dites pas "l'Eglise" mais "certaines fabriques". Justement, depuis le 1er juillet 1962, tous les employés laïcs — et ils sont 20,000 — qui travaillent pour les 402 paroisses du diocèse de New-York recevront dorénavant, à leur retraite, une pension (à vie) de 50 à 75% de leur salaire actuel.

Le cardinal Spellman a dit en annonçant cette bonne nouvelle, que cette décision avait été prise pour satisfaire à un certain souci de charité et même de justice, car il voyait "une certaine obligation de pourvoir aux besoins des employés loyaux et dévoués qui finissent par vieillir".

Il ne fait pas de doute que de nombreux autres diocèses emboîteront le pas.

Q Je lis dans un opuscule (qui a reçu l'Imprimatur): "Faites dire des messes pour vous préparer au jour du Jugement, car "le Christ vous y rappelera tous les péchés de votre vie". N'est-ce pas là une menterie?

R Dieu ne tient pas de livres de comptabilité: les péchés regrettés qui ont été pardonnés sont pardonnés pour toujours, toujours.

Ça vous regarde!

PAR

Henri Béchard, S.J.

Si les saints de Dieu prient pour nous, ne devons-nous pas les prier? Les épitaphes et les "graffiti" des catacombes nous y invitent déjà: "Juliane, vibas in Christo et roga (Muratori, Novus thesaurus veterum inscriptione). Un texte entre des centaines.

Chez les Pères grecs, même doctrine. Saint Grégoire de Nazianze, par exemple, invoque le martyr Cyprien et lui recommande les intérêts qui lui tiennent à coeur (Migne, P.G. t. XXXV, c. 1193). Après lui, saint Jean Chysostôme parle souvent de l'invocation des martyrs et encourage les chrétiens à la confiance dans le pouvoir des martyrs. Chez les Latins, saint Ambroise exhorte les fidèles à adresser leurs prières aux martyrs: "Ne rougissez pas, dit-il, de les prendre comme intercesseurs dans notre faiblesse; eux aussi ont connu les faiblesses du corps, mais en les domptant" (Migne, P.L., t. XVI c. 251). Le grand saint Augustin ne prêche pas autrement: "Ils sont sortis de ce monde si parfaits qu'au lieu d'être nos clients, ils sont nos avocats" (Migne, P.L., t. XXXVIII, c. 1799).

Et c'est dans cet esprit que nos aïeux ont prié Kateri.

"Mme Champigny n'a guère passé d'année sans venir exprès au Sault pour y honorer notre sainte Indienne et faire sa prière dans notre église au pied de ses reliques. Les Français viennent des côtes lui rendre les mêmes honneurs et se recommander à ses prières. A la dernière fête de saint Mathieu, plus de vingt personnes de toute qualité vinrent exprès de Montréal faire leurs dévotions dans notre église du Sault. Un plus grand nombre doivent y venir encore sur les glaces. J'ajoute que M. Remy nous a donné des attestations juridiques, signées de sa main, de plus de cent guérisons. Feu M. Geoffroy a aussi attesté plusieurs miracles très considérables de Kateri en sa paroisse de la Prairie" (1696).

En priant Kateri, nous restons dans la ligne des Juifs pieux de l'Ancien Testament et des premiers chrétiens qui imploraient l'aide des âmes des justes, parues devant Dieu Dans la ligne aussi, de nos ancêtres. Voulez-vous en savoir davantage sur Kateri? Demandez votre exemplaire gratuit de la petite revue qui lui est consacrée; écrivez à cet effet au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga, Qué.

Mise en garde de 6 évêques contre Michel Collin et ses disciples

MONTREAL (CCC) — Dans un communiqué officiel paru dans "La Semaine religieuse de Montréal" du 10 juillet, les six évêques de la province ecclésiastique de Montréal demandent à leurs fidèles "de n'encourager d'aucune façon la diffusion de la doctrine et des écrits du Père Michel Collin, dit Clément XV, et de n'assister à aucune des réunions liturgiques que lui-même ou ses adeptes organisent".

Cette mise en garde vise également le principal collaborateur de Michel Collin,, Gaston Tremblay, connu sous le nom de Frère Jean-de-la-Trinité.

LE PAPE DE L'EGLISE DU MIRACLE

L'ex-Père Michel Collin, des prêtres du Sacré-Coeur, a été à plusieurs reprises l'objet de mesures disciplinaires de la part des autorités ecclésiastiques.

Le 8 février 1961, le Saint-Office le frappait d'interdit "ab ingressu Ecclesiae" parce qu'il n'avait pas cessé de promouvoir des formes de dévotion et de culte non approuvées et même niterdites. L'interdit "ab ingressu Ecclesiae" comporte l'interdiction de célébrer les offices divins dans une église ou d'y assister et d'avoir une sépulture ecclésiastique.

Dans sa notification adoptée le 8 février et publiée le 14 février 1961, le Saint-Office rappelait que Michel Collin, déjà renvoyé de la Congrégation des prêtres du Sacré-Coeur, qui avait contrevenu souvent et de différentes façons aux prescriptions du Saint-Office en vertu d'un décret du 17 janvier 1961.

Ces jours derniers, une dépêche de l'agence Reuters annonçait que Michel Collin avait été arrêté le mois dernier dans l'est de la France et transféré à la prison de Fresnes, dans les environs de Parie. Un porte-parole du ministère de la justice de France a déclaré que Collin est accusé de fraude et subira son procès à l'automne prochain.

LES FAUX PRETRES DE SAINT-JOVITE

S. E. Mgr Joseph-Eugène Limoges, archevêque-évêque de Mont-Laurier, a fait lire dans les 52 paroisses de son diocèse, le dimanche 13 mai, une lettre pastorale menaçant d'excommunication les fidèles de son diocèse qui recevront, fréquenteront, logeront ou encourageront de quelque façon que ce soit le frère Jean (Gaston Tremblay) et ses disciples, ou les laisseront dire leur messe, y assisteront, discuteront religion avec eux ou accepteront de lire ou de distribuer leurs feuillets publicitaires.

Ce frère Jean a installé une chapelle dans le rang 7 de Saint-Jovite, à quelque 80 milles au nord de Montréal. Quatre ou cinq faux prêtres et une quinzaine de disciples y vivent avec lui.

Il se dit évêque-coadjuteur de Clément XV, Michel Collin, ex-père du Sacré-Coeur, qui s'est nommé lui-même pape en France. Il ordonne des prêtres, célèbre la messe et distribue les sacrements. Il aurait récemment "ordonné" prêtre un père de famille de 14 enfants.

En soulignant que ces personnages ne sont pas des religieux et encore moins des prêtres, et que tout semblant de messe célébrée ou de sacrement administré par eux est nul, sacrilège et sans valeur, Mgr Limoges rappelait à ses fidèles que les disciples de Michel Collin tombent sous le coup d'une excommunication de Rome qui ne peut être levée que par le Pape Jean XXIII à condition qu'ils renoncent à parodier la messe et l'administration des sacrements.

Texte intégral de l'avertissement

On trouvera ci-après le texte intégral de l'avertissement publié par les évêques de la province ecclésiastique de Montréal concernant Michel Collin et son principal collaborateur, Gaston Tremblay, connu sous le nom de Frère Jean-de-la-Trinité.

La charge de Père et de Pasteur que l'Evêque a reçue de Jésus-Christ lui-même le constitue dans un état continuel de tension. L'Evêque doit agir énergiquement contre l'erreur, sans jamais cesser d'aimer ceux qui se trompent; il doit guider la marche de son peuple, en respectant pourtant la liberté de ceux qui s'en séparent ou ne veulent pas le suivre. Ce n'est pas par sévérité excessive ni par intransigeance que Nous Nous sommes résolus à écrire les lignes qui vont suivre. C'est au contraire parce qu'il Nous faut assumer pleinement nos responsabilités d'évêques et que nous aimons assez pour le protéger contre tout ce qui pourrait lui nuire "le troupeau que le Seigneur nous a confié" (I Pierre 2, 5).

Michel Collin, qui a été ordonné prêtre pour l'éternité dans la Congrégation du Sacré-Coeur de St-Quentin (France), s'est séparé de l'Eglise catholique et s'est constitué "futur pape", "successeur" de Jean XXIII, sous le nom de "Clément XV". Sa religion, qui fait sans cesse appel aux visions, au merveilleux et à l'extraordinaire, se définit elle-même: "L'Eglise du miracle". Un livre, des feuillets, des images circulent un peu partout pour la faire connaître. Certaines personnes, d'une piété plus sensible que bien éclairée, éblouies par l'apparence et les gestes extérieurs de "Clément XV" et de ses collaborateurs immédiats, sont déjà des adeptes de cette nouvelle Eglise. Son principal collaborateur se prétend Evêque. Il s'agit de Gaston Tremblay connu sous le nom de Frère Jean-de-la-Trinité.

Le Saint-Siège est intervenu avec vigueur et sans équivoque pour que les catholiques ne soient pas victimes de ce faux mysticisme. En France et au Canada, plusieurs évêques, parce que le problème se posait avec plus d'acuité dans leur diocèse, ont fait connaître officiellement que le Père Collin s'était lui-même séparé de l'Eglise et que ceux qui le suivraient se détacheraient d'elle avec lui. Nous voulons Nous aussi éloigner nos diocésains d'une forme de religion qui les poserait en dehors de Celui qui, présent dans son unique Eglise, constitue pour tous les hommes "la Voie, la Vérité et la Vie" (Jean 14, 6).

La vraie foi ne peut pas être celle qui voit partout des visions et des miracles. Ces grâces du Seigneur, rares et exceptionnelles, ne doivent être reconnues comme telles que lorsqu'elles s'intègrent dans la vérité du Christ et l'obéissance à la Hiérarchie qu'Il a lui-même instituée. La sincérité d'une personne ou sa piété sensible, ses appels constants aux miracles et aux visions, tout cela ne constitue nullement un critère pour reconnaître la Parole de Dieu. Saint Paul lui-même avertissait sévèrement les premiers chrétiens et il ne craignait pas d'employer ces paroles qui nous paraissent bien amères: "Si un ange venu du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous avons prêché, qu'il soit anathème" (Galates 1, 8).

La véritable Eglise du Christ n'est pas constituée de prophètes qui reçoivent leur mission directement d'En-haut. Elle est l'Incarnation du Christ continuée à travers les siècles. C'est par la transmission des pouvoirs apostoliques dans la hiérarchie ecclésiastique que l'Eglise trouve sa vie et son unité. Celui qui se détache de l'histoire du salut pour se proposer comme fondateur d'une Eglise nouvelle ne peut, malgré ses protestations et les apparences trompeuses, que ressembler aux faux docteurs décrits par saint Paul comme s'attachant à "des faibles profanes" (I Timothée 4, 7).

La véritable sainteté ne consiste pas à rechercher avec le Seigneur des contacts de visionnaires, mais à faire son devoir d'état en accomplissant, dans la foi et l'humilité, les actions les plus simples que chaque journée nous impose. Les faits miraculeux attirent toujours l'imagination, même lorsqu'ils sont incontrôlables ou inauthentiques. Mais ce ne sont pas eux qui sanctifient. "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, se charge de sa croix chaque jour, et qu'il me suive" (Luc 9, 23).

A tous les catholiques de Nos diocèses, Nous demandons:

1) de se tenir en garde contre toute forme de dévotion qui exalte la sensibilité religieuse et les manifestations extraordinaires au détriment des valeurs fondamentales du christianisme;
2) de n'encourager d'aucune façon la diffusion de la doctrine et des écrits du Père Michel Collin dit Clément XV, et de n'assister à aucune des réunions liturgiques que lui-même ou ses adeptes organisent;
3) de traiter avec grande charité, mais en même temps une ferme conviction de la vérité catholique, ceux qui sont tombés dans l'erreur et prier pour eux afin que l'Esprit-Saint les ramène à l'unité de Celui qui, pour son Eglise, a voulu "un seul troupeau et un seul pasteur" (Jean 10, 16).

† Paul-Emile Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal.
† J.-A. Langlois,
Evêque de Valleyfield.
† Edouard Jetté,
Administrateur apostolique de Joliette.
† Percival Caza,
Coadjuteur de Valleyfield.
† Gérard-Marie Coderre,
Evêque de Saint-Jean.
† Emilien Frenette,
Evêque de Saint-Jérôme.

LITURGIE

27 Vendredi † (V.) Férie — 4 cl. Comme au 24, sauf or. de s. Pantaléon (ou messe de saint Pantaléon).
28 Samedi (R.) Saints Nazaire et Celse, martyrs, Victor I, pape et martyr et Innocent I, pape et confesseur. — 3 cl.
29 Dimanche (V.) VIIe après la Pentecôte. — 2 cl. Cr.; pr. Trin. II vp. du dimanche.
30 lundi † (V.) Férie — 4 cl. Comme au 24, sauf or. des ss. Abdon et Sennen (ou messe des saints martyrs).
31 Mardi (Bl.) Saint-Ignace de Loyola, confesseur. — 3 cl.

AOUT

1 Mercredi † (V.) Férie. — 4 cl. Comme au 24 juillet, sauf or. des saints Macchabées (ou messe des saints martyrs).
2 Jeudi (Bl.) Saint Alphonse-Marie de Liguori, évêque, confesseur et docteur. — 3 cl. (2e or. saint Etienne I).

REFRIGERATEURS
de toutes marques
A prix imbattable Ethier

LESSIVEUSES
pompe automatique et essoreuse de toutes marques
A prix imbattable Ethier

LESSIVEUSES ET SECHEUSES
automatiques de toutes marques
A prix imbattable Ethier

ETHIER & FRERES Enr. toujours les PIONNIERS des BAS PRIX

49e année au service du public

● Pas d'agents ● Salaires et dépenses moins élevés
● Pas de taxes d'affaires ● Achats massifs



TV portatifs "62
1 an de garantie
PRIX IMBATTABLE ETHIER **$169.**

LAVEUSES



avec pompe automatique et essoreuse

Pour rendez-vous,
Signalez 6-3122
une auto ira vous chercher
Ouvert tous les soirs
jusqu'à 11 heures

LAZY BOY



Cuirette ou matériel de frisé caoutchouté des plus chic. — Choix de couleurs. Aubaine inégalée.
Spécial ETHIER **$39.95**



CHAISE D'ETE
pliante
tuyautage double
bande en Saran
4.69

CHAISE LONGUE
Ratinette, cadre d'aluminium
Se plie à plat
Bande en Saran
7.99

VENEZ VOUS CONVAINCRE !



MOBILIER DE CHAMBRE "Scandinave" 3 mcx
Joli fini noyer. Construction solide. Tiroirs: assemblage à queue d'aronde aux quatre coins, avec coulisse centrale à action flottante, guides de nylon. **$129.**
GRAND CHOIX DE SETS DE CHAMBRE



MAGNIFIQUE DAVENPORT 2 mcx
Comprenant 1 grand fauteuil pouvant servir de lit confortable la nuit, et soit 1 fauteuil fixe ou soit 1 fauteuil berçant et pivotant. Couverture de matériel ou combiné cuirette et matériel. Tel qu'illustré. ..... PRIX IMBATTABLE ETHIER **$89.95**

Chaise pivotante



Matériel et Cuirette
Couleurs variées. Matériel caoutchouté.
Telle qu'illustrée
$21.95

Chaise berçante et pliante
$6.95
Bois naturel



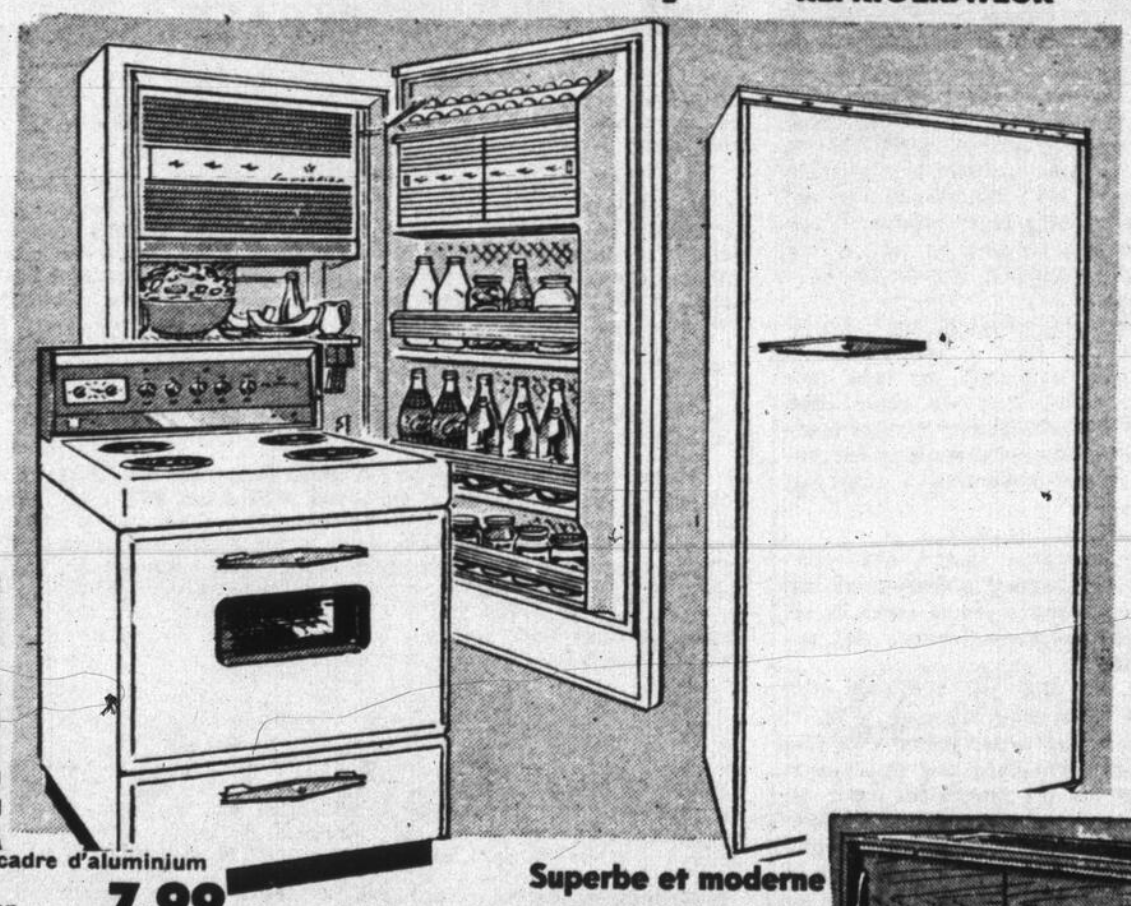
Aussi autre berçante avec siège rembourré, couleurs assorties. SPECIAL ETHIER **4.75**



SECTIONNEL "AIR-FOAM"
3 MORCEAUX — Construction de haute qualité qui vous procure un confort particulier. Choix de beaux tissus lavables. Coussins réversibles en caoutchouc-mousse avec fermeture-éclair
Il ne faut pas manquer pareille aubaine.
PRI XIMBATTABLE ETHIER **$139.**
Aussi modèle à 4 sièges et fauteuil au même bas prix

Pour la reine du foyer

CUISINIERE ET REFRIGERATEUR 1962



ROY

D'une beauté incomparable. Les produits ROY sont devenus les plus populaires au Canada. Fabriqués ici dans la province à L'Assomption par des canadiens, avec une main d'oeuvre experte et expérimentée pour le besoin des Canadiens. Chaque produit ROY est soigneusement vérifié et inspecté avant l'emballage. Garanti par ROY et ETHIER & FRERES, vous procurant le meilleur service au Canada.

A PRIX ETHIER

FUTURS MARIES

Gagnez votre voyage de noces à **PARIS** pour 2 personnes pour 10 jours par avion KLM toutes dépenses payées ou $1,000 en argent.

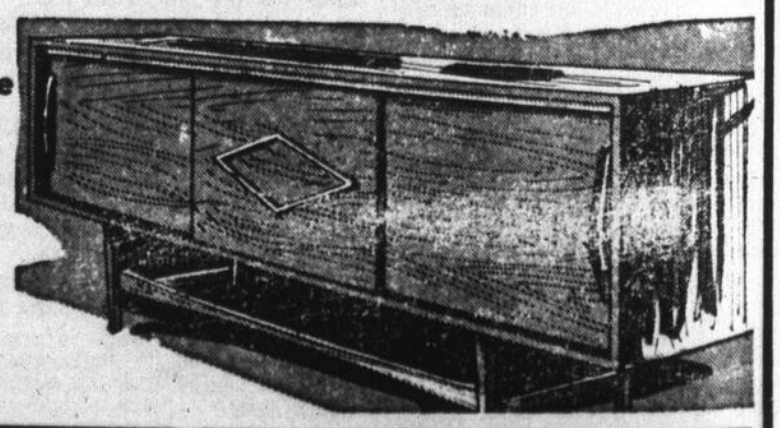
Demandez vos coupons: 1 à chaque $10.00 d'achat

AUSSI
1 Auto Isard
1 Réfrigérateur
2 montres
1 radio
1 caméra
1 bouilloire
1 Grille-pain
1 Coutellerie
2 Grillettes
25 prix surprises



ISARD T-700
vendu par ETHIER & FRERES

Superbe et moderne
BAHUT
Portes coulissantes.
Couleur fini noyer.
SPECIAL ETHIER
$59.95



Les plus importants vendeurs de meubles de la région

Ethier & Frères

SAINT-BLAISE ENRG Fl. 6-3122

Demandez à votre médecin d'appeler FI. 8-4321
Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS
PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 26 JUILLET 1962

Troisième section

QUI L'EMPORTERA:

Le maire Rémillard ou les Citoyens-Unis?

Les Citoyens-Unis ont gagné la première manche en faisant amender la loi des cités et villes qui éloigne pour 20 ans tout citoyen qui a un dossier judiciaire. — Pour demeurer maire, M. Rémillard fera une demande à Ottawa pour obtenir le "pardon absolu". Quelle sera la réponse du cabinet fédéral?

Jacques-Cartier. (JPH) — En attendant que le Conseil législatif prenne le vote sur le bill Rémillard, le maire le Jacques-Cartier joue désespérément la dernière carte de son jeu.



M. LE MAIRE REMILLARD

En effet, M. Rémillard s'adressa à Ottawa pour demander qu'on efface son dossier judiciaire. Ce dernier a retenu les services de deux brillants avocats, MM. Noël Dorion et Dollard Dansereau, pour faire les démarches requises auprès du cabinet fédéral.

De plus, un comité qu'on a surnommé "comité de défense de Jacques-Cartier", va tout mettre en branle pour recueillir une requête de 12,000 signatures qui appuiera les arguments juridiques des deux juristes.

A noter que toutes les précautions ont été prises pour que les adversaires de M. Rémillard ne critiquent pas la façon dont cette requête aura été fabriquée. Toutes les signatures en effet, seront assermentées par un commissaire de la Cour Supérieure et on a invité des représentants des Citoyens-Unis à surveiller le travail des pétitionnaires.

Si le cabinet fédéral rejette la requête de "pardon absolu", si les conseillers législatifs sanctionnent le bill qui a été adopté à l'unanimité par l'assemblée législative, la carrière politique du maire Rémillard sera brisée pour une période déterminée.

PAS DE TEMPS A PERDRE

M. Rémillard l'a bien compris. C'est pourquoi lui et ses partisans n'ont pas perdu de temps depuis que l'hon. L. Cliche a déposé devant l'assemblée législative un amendement à la loi des cités et villes, qui stipule que tout citoyen qui a un dossier judiciaire ne peut occuper une fonction publique pour une période de 20 ans, à compter de la dernière sentence judiciaire.

Une assemblée publique a eu lieu, au cours de laquelle des citoyens ont protesté contre le bill de l'hon. Cliche et ont renouvelé au maire leur confiance et l'ont invité à poser sa candidature à la mairie, l'été prochain.

Ensuite, on a envoyé à tous les députés de l'Assemblée législative, une lettre expliquant l'injustice qu'on était en train de commettre à l'endroit du maire Rémillard.

Mais ces deux mesures n'ont pas fait fléchir les députés qui ont adopté à l'unanimité, sans discussion, le bill de l'hon. Cliche.

Vu l'insuccès de cette démarche auprès des députés provinciaux, M. Rémillard entreprend la démarche ultime que l'on sait. A l'entretemps, est-ce que les conseillers législatifs seront à leur tour, vus?

UNE ENQUETE ROYALE

En réplique, les Citoyens-Unis sont revenus à la charge pour re-démander au gouvernement provincial d'instituer une enquête sur l'administration du maire Rémillard.

Le gouvernement qui a déjà refusé de donner suite à cette demande, changera-t-il d'idée?

C'est une question pertinente, parce que le conseil municipal a demandé lui aussi une enquête royale tout comme les Citoyens-Unis, après le refus gouvernemental.

La bataille entre le maire Rémillard et les Citoyens-Unis n'est pas close, elle se poursuit avec ardeur. C'est une course entreprise contre la montre.

QUI L'EMPORTERA?

Les Citoyens-Unis se préparent à faire face à toutes les éventualités. Actuellement, on consulte les différents groupes pour savoir leurs suggestions quant au choix d'une personne qui posera sa candidature à la mairie.

Par ailleurs, les partisans du maire Rémillard ne ménagera pas leurs efforts pour "garder Léo" au poste, comme on dit, et pour rendre autant que possible la tâche ardue au commissaire d'écoles Bertrand.

Qui l'emportera: le maire Rémillard ou les Citoyens-Unis?

La bagarre est déclarée sur tous les plans: au municipal et au scolaire. Au municipal, on veut la tête du maire Rémillard, au scolaire: c'est celle de M. Bertrand. (Voir l'article à ce sujet dans une autre colonne).

Il est à noter que les luttes actuelles ont beaucoup évoluées depuis 1957. A cette époque, on utilisait la matraque. Aujourd'hui, on utilise les moyens légaux.

Une question se pose: où prend-on tout cet argent pour défrayer les dépenses de ces démarches judiciaires ou civiles?

Mme A. Laporte morte dans un accident à Jacques-Cartier

Jacques-Cartier (dnc) — Mme Angélique Laporte, domiciliée à Longueuil, au 807 rue Mercier, est morte à la suite d'un accident survenu à Jacques-Cartier, samedi soir dernier, sur la rue Ste-Hélène, au coin d'Albanie.

L'accident est arrivé alors que Mme Laporte franchissait la rue Ste-Hélène pour se rendre à son automobile.

Mme Laporte était âgée de 40 ans.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le maire Rémillard veut se débarrasser de l'administration

Jacques-Cartier (dnc) — Lors de la dernière assemblée publique, le maire Rémillard a déclaré que l'administration de Jacques-Cartier était presque parfaite depuis qu'il dirigeait les destinées de la ville.

Il a ajouté qu'il verrait à prendre les moyens pour que Québec retire l'administrateur qui a été nommé récemment par l'hon. Lucien Cliche.

Le maire n'a pas précisé les moyens qu'il entendait prendre pour déserrer l'étreinte de la commission provinciale dans la conduite des affaires municipales.

C'était la première fois que le maire Rémillard manifestait officiellement son opposition à la venue de M. Perron. On se rappelle que le magistrat de la ville avait signifié sa "joie" quand le ministre des Affaires Municipales avait annoncé cette mesure.

Le maire donnera-t-il suite à sa promesse? Quelle démarche a-t-il envisagé d'entreprendre? Est-ce une boutade?

Un fait est certain: M. le maire n'est plus le maître de l'Hôtel de Ville. Le délégué de la Commission gouvernementale a son mot à dire dans la gouverne de Jacques-Cartier. Il a plein pouvoir.

Actuellement, on laisse au Conseil le pouvoir de légiférer, sous condition. Y aura-t-il un durcissement de la part des autorités gouvernementales?

M. Germain Bertrand sera destitué comme commissaire d'écoles

Jacques-Cartier (JPH) — Le juge Philippe Lamarre, a accordé le bref de prohibition que les avocats de M. Hormisdas Buissière, MM. Bélanger et Tremblay, ont présenté devant la Cour Supérieure.

Par ce bref de prohibition, M. Hormisdas Buissière va pouvoir reprendre son siège que la Cour du Magistrat lui avait enlevé en faveur de M. Germain Bertrand.



M. GERMAIN BERTRAND

Les avocats de M. Buissière entendent prouver que la Cour de Magistrat n'avait pas le droit de se prononcer sur le bref de "quo warranto" que Germain Bertrand avait pris en octobre 1961.

Pour comprendre toute la portée de l'origine de cette bataille juridique, il faut remonter au lendemain des élections scolaires tenues en juillet 1960, alors que le commissaire sortant de charge, G. Bertrand, avait été défait par M. A. Chevarie.

M. Bertrand a contesté l'élection de M. Chevarie. Avant que la cause soit terminée, M. Chevarie a démissionné en juin 1961 en compagnie de deux autres commissaires. Le DIP a nommé M. Duret comme commissaire pour que la Commission ait quorum et puisse siéger. Dès la première rencontre, on a nommé M. H. Bussière en remplacement de M. Chevarie dont l'élection était contestée.

Et le 15 septembre suivant, le juge Hodge rendait sa sentence et ordonnait la tenue d'une autre élection pour le siège de M. Chevarie. Mais le jugement ne disait rien au sujet de M. Buissière, qui avait été nommé pour le remplacer.

M. Bertrand a été élu commissaire d'écoles. Mais M. Buissière n'a pas voulu quitter son siège, et l'ex-président de la Commission, M. Hosanna Lefebvre, a fait expulser M. Bertrand qui avait été assermenté par le secrétaire-trésorier, M. Marc Lambert.

C'est à ce moment-là que G. Bertrand s'est adressé à la Cour du Magistrat, qui a jugé que M. Bertrand était le seul homme à pouvoir siéger.

Mais M. Buissière voyait la chose autrement. Par l'entremise de ses avocats, il est allé devant la Cour Supérieure qui lui a accordé un bref de prohibition.

UN NOUVEAU PRESIDENT

En accordant ce bref de prohibition, le juge Lamarre acceptait de suspendre le jugement de la Cour du Magistrat tant et aussi longtemps que la Cour Supérieure n'aura pas tranché la question.

En conséquence, M. Bertrand devra céder son siège à M. Buissière. La Commission Scolaire vient de perdre pour au moins six mois, si ce n'est pas plus, son président actuel.

QUI SERA ELU PRESIDENT?

M. Buissière nous a déclaré qu'il votera en faveur du plus expérimenté des commissaires actuels, c'est-à-dire en faveur de M. Gaston Bouchard. Il est assuré que MM. Hubert et Richard voteront contre cette proposition. C'est le commissaire Cardinal qui en décidera.

Au moment où nous avons écrit ces lignes, les huissier n'avait pas encore remis le bref de prohibition à M. Bertrand. Une foule nombreuse c'était massée dans la salle des délibérations de la Commission, lors de la dernière réunion, pour voir le huissier remettre le fameux document en question, au président. Mais le huissier n'est pas venu au rendez-vous. Que se passera-t-il le 8 août prochain, date de la prochaine assemblée publique?

LONGUEUIL

Une offre de la Chambre de Commerce faite à l'administration municipale

LONGUEUIL (DNC). — On a appelé budget d'austérité le budget supplémentaire présenté par la ville de Longueuil dans le règlement 682-83, qui augmente la taxe des propriétaires et des locataires immédiatement.

On sait que la Chambre de Commerce s'est objectée et a demandé des explications au Conseil municipal et a même demandé à la ville d'ouvrir ses livres à des représentants autorisés de la Chambre pour certaines vérifications.

La ville attribue à une diminution dans la réception de la taxe de vente, un déficit de $90,000. Pourtant ce déficit n'apparaissait pas dans le budget et on se demande si la ville n'a pas soufflé le revenu de la taxe.

On a parlé aussi de la taxe imposée aux locataires qui fut supprimée il y a quelques années et que ceux-ci devaient payer à raison de $10 par année. Elle fut déclarée injuste et elle disparut.

La Chambre dit que le revenu de l'augmentation des taxes doit rapporter $195,000 ainsi distribués: Réduire le déficit de 40% accumulé au fonds d'administration budgétaire, ceci au 31 décembre 1931, $38,218.

2e: Ajouter les prévisions établies du revenu provenant de la taxe de vente pour un montant de $50,000; 3e: payer une augmentation de salaire aux services de Police et des incendies, $50,085. Celle-ci est justifiée par l'engagement de 10 policiers; 4e: payer une augmentation de salaire à la gérance, au secrétariat et à la trésorerie de $19,530. Fait à noter, trois personnes de ce département recevront à elles seules une augmentation totale de $7,000. Cette augmentation est rétroactive à janvier 1962.

5e: Augmenter le budget de la voirie de $122,008, soit $12,008 en salaires et $110,000 pour l'entretien et la réparation des rues.

6e: Doubler le budget présenté en février dernier pour l'éclairage des rues, par une appropriation de $16,000. Il se chiffre maintenant à $32,000.

La Chambre offre sa coopération à la ville et même les officiers nécessaires pour faire une analyse des revenus et dépenses de la municipalité.

Tout cela contribuerait à faire disparaître des doutes qui planent sur l'administration de la ville.

MM. Eloi Gervais, président et Paul Martel, vice-président sont les porte-parole de la Chambre.

Le Conseil municipal siégera cette semaine en comité et on saura la semaine prochaine ce qui aura été décidé au sujet des demandes de la Chambre de Commerce.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.
Agent local
Case Postale 758,
Laprairie, Qué.
Tél. 866-8374

Boucherville

Au Conseil de Ville

(AP) — A sa réunion du 17 juillet, le Conseil municipal de la ville de Boucherville a pris des décisions importantes. Elles ont trait à l'établissement d'une carte de Santé, à la création d'un fonds spécial pour l'aménagement futur de parcs et terrains de jeux et à l'engagement d'une firme d'ingénieurs dans le but d'établir une étude sur une installation possible d'un système d'épuration des eaux usées.

BOUCHERVILLE POSSEDERA DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Les Conseillers ont en effet par le règlement 364, constitué "une réserve de terrains ou une contribution à ces fins prévoyant la réserve pour parcs et terrains de jeux".

Cette participation des propriétaires sera de l'ordre de 5% soit de la superficie du terrain soit de son coût d'achat.

Ce fonds sera aussi alimenté par la perception de frais sur les plans de subdivision: quinze dollars minimum par terrain ou un dollar par mille pieds carrés. Les associations en seront exemptées.

De cette façon la ville aura à sa disposition des terrains — ou l'argent correspondant à l'achat de ceux-ci — lui permettant d'aménager des parcs, îlots de verdure absolument indispensables dans une municipalité et des terrains de jeux nécessaires à la récréation d'une jeune population avide d'espace et d'exercice.

LA CARTE DE SANTE PROTEGE UNE POPULATION

Par le règlement 365 toutes les personnes occupées à la manipulation et au transport des aliments: produits laitiers, pain et pâtisserie, fruits et légumes, viandes conserves, etc... ou se trouvant en contact direct avec leurs clients: coiffeurs, employés d'établissements hospitaliers, d'hôtels ou de restaurants devront posséder une carte de santé. Elles recevront un avis du secrétaire-trésorier M. R. Therrien leur demandant de prendre contact avec l'Unité Sanitaire de Longueuil qui, après examen, leur délivrera le parchemin renouvelable chaque année. Cette mesure, faut-il le souligner, a pour objet de dépister dans les professions énumérées ci-haut les individus atteints de maladies contagieuses ou porteurs de germes.

L'EPURATION DES EAUX USEES: GROS SOUCI DE LA MUNICIPALITE

Et ce souci est contagieux puisqu'il s'étend à toutes les cités dont le développement se trouve pratiquement bloqué par la décision de la Régie d'Epuration des Eaux d'empêcher toute nouvelle construction d'égout se déversant dans un cours d'eau naturel. Et tôt ou tard, chaque localité possédera seule ou avec d'autres, une station d'épuration.

L'on donne lecture de la correspondance échangée entre la ville et le Docteur Gustave Prévost, président de la Régie d'Epuration des Eaux; celui-ci veut connaitre les intentions de la ville et surtout ses projets. L'administration municipale avant de s'engager dans des dépenses importantes veut en connaitre le montant.

Par résolution elle demande aux Ingénieurs Lapointe et Nadon d'établir un rapport préliminaire de ce projet comprenant d'abord l'inventaire de tous les égouts existants et l'étude d'un système complet d'épuration des eaux-vannes. Ce travail sera effectué dans un délai d'un mois et demi et son coût déduit de celui des travaux si la firme en question en est chargée.

LA RUE BIRTZ

L'état lamentable de la rue Birtz suscite un mécontentement bien compréhensible de la part de ses résidents qui estiment avec raison qu'avant de construire des trottoirs sur des artères non encore pourvues d'habitations, le service de la voirie pourrait en aménager sur des rues déjà "habitées"... Les conseillers reconnaissent le bien-fondé des doléances de ces contribuables et demandent à l'ingénieur responsable de satisfaire ce désir somme toute légitime.

PRESSION D'EAU

La pression d'eau normale dans une huitaine? C'est ce que laisse espérer une lettre datée du 29 juin émanant des services de l'aqueduc Jacques-Cartier et précisant que la deuxième conduite d'amenée d'eau sera terminée d'ici trois ou quatre semaines et redonnera satisfaction à tous les utilisateurs.

FELICITATIONS

La Commission scolaire félicite le Conseil municipal pour l'excellent travail fourni par les services de police dirigés par M. Réal Crevier dans le déroulement de la dernière élection scolaire tenue à l'école Pierre-Boucher.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Au cours de cette séance les Conseillers se sont réparties les différentes tâches que demande l'administration de la ville. Voici les présidents des différentes commissions:

- **Aqueduc, voirie: M. Joseph Lamoureux**
- **Police: M. André Quintal**
- **Terrains de jeux, assistance publique: M. Gaston Moussette**
- **Comité d'expansion industrielle: M. Raymond Beaudet**
- **Urbanisme: M. René Caron**
- **Finances: M. Louis Jazzar**

M. Clovis Langlois, maire, est membre ex-officio de toutes les commissions.

BOUCHERVILLE

Naissances

A Boucherville, le 24 juin, a été baptisée Marie, Rita, Lucille, née le 12 juin, enfant de M. Eugène Beaudet et de Florence Laurion. Le parrain a été M. Pierre Mercure et la marraine Rita Laurion, oncle et tante.

—A Boucherville, le 24 juin, a été baptisé Joseph, Eugène, Marc, né le 12 juin, enfant de M. Eugène Beaudet et de Florence Laurion. Le parrain a été M. Lucien Beaudet et la marraine Marie-Anne Pérusse, grands-parents.

—A Boucherville le 24 juin a été baptisée Marie, Benoite, Johane, née le 18 juin, enfant de M. Victor Meloche et de Aline Labonté. Le parrain a été M. Henri Grenier et la marraine Benoite Labonté, oncle et tante de l'enfant.

—A Boucherville, le 1er juillet, a été baptisé Joseph, Marcel, Mario, né le 19 juin, enfant de M. André Senécal et de Pierrette Lafranchise. Le parrain a été M. Marcel Senécal et la marraine Angelina Simard, grands-parents.

—A Boucherville, le 1er juillet a été baptisé Joseph, Cornelus, Luc, né le 28 juin, enfant de M. Léo Van Velzen et de Catherine Steyger. Le parrain a été M. Cornelus Van Gentevrort et la marraine Marie Van Velzen.

—A Boucherville, le 14 juillet a été baptisé Joseph, Armand, Guy, né le 3 juillet, enfant de M. René Valiquette et de Simone Hay. Le parrain a été M. Armand Hay et la marraine Françoise Brissette-des-Nos.

—A Boucherville le 15 juillet a été baptisée Marie, Rolande, Hélène, Lyne, née le 2 juillet, enfant de M. Gilles Racicot et de Claudette Fournier. Le parrain a été M. Jacques Gosselin et la marraine Hélène Leclaire, oncle et tante.

—A Boucherville, le 15 juillet, a été baptisé Joseph, Jean, Denis, Pierre, né le 1er juillet, enfant de M. Yves Marsolais et de Jacqueline Théberge. Le parrain a été M. Louis Clément et la marraine Jeannine Marsolais, oncle et tante.

—A Boucherville, le 8 juillet, a été baptisée Marie, Monique, Nathalie, née le 27 juin enfant de M. Jean-Claude Jodoin et de Sonia Halstead. Le parrain a été M. Patrick Halstead et la marraine Monique Aubertin.

—A Boucherville, le 10 juillet a été baptisé Joseph, Gustave, Richard, né le 21 juin, enfant de M. Georges-G. Gauthier et de Sally A. Hiley. Le parrain a été M. Richard Hiley et la marraine Helen Kennedy.

—A Boucherville le 14 juillet a été baptisé Joseph, Gérard, Richard, né le 4 juillet, enfant de Dominique Riendeau et de Rita Savaria. Le parrain a été M. Gérard Provost et la marraine Hélène Savaria, oncle et tante.

—A Boucherville, le 8 juillet, a été baptisée Marie, Annette, Manon, née le 29 juin, enfant de M. Bernard Rivet et de Nicole Bourgault. Le parrain a été M. Jean-Julien Bourgault, grand-père et la marraine Micheline Bourgault, tante.

—A Boucherville, le 8 juillet, a été baptisé Joseph, Remi, André, né le 18 juin, enfant de M. Marcel Forcier et de Raymonde Robert. Le parrain a été M. Remi Forcier et la marraine Fernande Trudeau, oncle et tante.

—A Boucherville, le 8 juillet, a été baptisée Marie, Luce, Diane, née le 28 juin, enfant de M. Gaston Goulet et de Régine Cordeau. Le parrain a été M. Lucien Goulet et la marraine Yvonne Bibeau, grands-parents.

—o—

Mariages

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Gilles Laquerre, fils de M. Arnold Laquerre et de feu Andrée Séguin, à Mlle Pierrette Savaria, fille de M. Roger Savaria et de Thérèse Cardinal. Les témoins ont été MM. Arnold Laquerre et Roger Savaria.

—En l'église de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Gelbricht Heinz, fils de feu Rudolf Gelbricht et de Huberta Demmer, à Mlle Elizabeth St-Louis, fille de M. Hormisdas St-Louis et de Maria Dignard. Les témoins ont été MM. Karl Oshar Ludwig et Hormisdas St-Louis.

—En l'église de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Paul-Ernest Alie, fils de feu Antonio Alie et de Jeannette Thérien, à Mlle Lise Decelles, fille de feu Léon Decelles et de Gertrude Carrières. Les témoins ont été MM. Ulysse Thérien et Denis Decelles.

—En l'église de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Henri Normand, fils de feu Willie Henri et de feu Marie-Anne Lapierre, à Mlle Lise Lévesque, fille de M. Roméo Lévesque et de Alice Galien. Les témoins ont été MM. Ubald Henri, oncle et Roméo Lévesque, père.

—En l'église de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Renaud Beaudoin, fils de Rosaire Beaudoin et de Gemma Sansoucy, à Mlle Gisèle Savaria, fille de M. René Savaria et de Béatrice Laverdure. Les témoins ont été MM. Rosaire Beaudoin et René Savaria.

A Saint-Sébastien de Boucherville, le 21 mai, a été baptisé Léo, Armand, André, Ronald, né le 4, enfant de M. André Faucher et de Marguerite Leclair. Le parrain a été M. Armand Ste-Marie et la marraine Ilda Faucher.

Le 3 juin, a été baptisée Marie, Nicole, Jeanne, née le 21 mai, enfant de M. Peter Gurgurewicz et de Monique Lalonde. Le parrain a été M. Joseph Proce et la marraine Nicole Lalonde.

Le 2 juin a été baptisée Marie, Rose, Linda, née le 25 mai, enfant de M. Jean Joseph Potvin et de Anne-Marie Boivin. Le parrain a été M. Antoine Desrosiers et la marraine Marie-Rose Caron.

Le 10 juin a été baptisée Mary, Francis, Sandra, née le 16 mai, enfant de M. Gaston Moore et de Diane Nadeau. Le parrain a été M. Marcel Znach et la marraine Micheline Brady.

PASSEZ DE BELLES VACANCES AU
MAPLE GROVE INN
A NOYAN, P.Q.
Chambre et pension — Cabines — Excellente cuisine
Orchestre 3 fois par semaine — Danse — Belle plage
Chaloupes — Pêche — Terrain pour camping.
A LA SEMAINE OU FIN DE SEMAINE
Aussi terrains à vendre pour plage
S'ADRESSER A
Tél. 618-s-12 ou CL. 9-1279

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE

Nous avons présentement une cour à bois pour matériaux de construction neufs ou usagés. Nous pouvons vous fournir toutes les sortes de matériaux usagés tel que soliveau, colombage, planche de toutes sortes, plancher de bois franc, carré de 2 et 3 pouces, beams de fer et de bois, tuyau, de très belles fournaises, une quantité de toilettes, bains, lavabos, éviers, escaliers, tour de balcon, armoires, portes et fenêtres et quantité d'autres matériaux servant à la construction.

Belmont Demolition Inc.

Cour à bois: Chemin Côte St-Paul — Montréal
Tél. 935-5620
(Face au pont traversant le canal et de la rue Saint-Patrick)

DISTRIBUTEURS

FRANCHISE LUCRATIVE disponible avec une des plus rapidement grandissantes et importantes industries du Canada et des Etats-Unis

Si vous pouvez dire "oui" aux questions ci-dessous, alors ne répondez pas à cette annonce.

1. Etes-vous heureux avec votre travail?
2. Gagnez-vous plus de $10,000 par an?
3. Est-ce que votre emploi ou commerce vous offre la chance d'un aussi grand revenu que vous le voudriez?

Publicité des produits à travers tout le continent

Annoncés dans les principaux journaux, ainsi que journellement projetés à la T.V. — Si vous êtes bien placés dans votre communauté nous voulons vous parler. — Pas de concurrence — Occasion exceptionnelle — Commission moyenne par vente — $135.00.

Pour information complète et entrevue personnelle, écrivez en donnant nom, adresse et No téléphone.

M. K. Besner — 4940 Queen Mary Rd. — Montréal, P.Q.



● ON RECONNAIT sur cette photo, M. Claude Blais, commissaire industriel, M. J.-Paul Sénécal, maire de la paroisse de Varennes, et MM. les Conseillers.

M. C. Blais, commissaire industriel, à Varennes

(a.p.) — Le Conseil municipal de la paroisse de Varennes avait invité mardi soir dernier, le 17 juillet, M. Claude Blais, commissaire industriel et conférencier du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, pour informer son auditoire de l'opportunité de la création d'un fonds industriel.

M. Jean-Paul Senécal, maire de la paroisse, présidait l'assemblée entouré de tous les conseillers et bon nombre de cultivateurs et propriétaires avaient répondu à cette invitation.

M. Blais, au tout début de sa conférence, s'interroge "A quoi bon d'autres industries"? Il cite un extrait d'article d'un grand journal montréalais: "Désormais certaines activités économiques se développent en utilisant de moins en moins de main-d'oeuvre. D'autres l'utilisent par période. Il reste donc à reconstruire l'économie dans le domaine où la main-d'oeuvre trouve à s'utiliser: les manufactures seules peuvent nous tirer d'affaires.

Un développement permanent, d'après le président de la Banque Canadienne du Commerce provient de recherches, de placements, de la réalisation de nouveaux produits améliorés, de nouvelles entreprises et de nouveoux emplois".

Il est donc question de placements de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.

Le Commissaire Industriel régional aborde ensuite le problème de l'adaptation des travailleurs du secteur agricole en main-d'oeuvre industrielle spécialisée.

Ces travailleurs sont, dans l'ensemble, plus forts physiquement et plus habitués à une tâche dure, mieux disposés et intéressés au travail industriel. Ils sont plus calmes et plus confiants en eux-mêmes. Mais ces avantages ne sont pas suffisants pour les intégrer dans l'industrie manufacturière. Il leur manque une adaptation et un apprentissage industriels difficiles certes, mais indispensables. Et ces deux phases seront d'autant mieux supportées qu'elles s'effectueront dans le milieu d'origine des travailleurs. Et seule la petite industrie peut aplanir ces difficultés.

M. Blais parle ensuite de la concurrence qui existe entre les municipalités, les régions, les provinces, les nations pour attirer l'industrie. L'industriel, à la recherche d'une localité pour s'installer ira plus volontiers vers ceux qui l'accueillent.

Il mentionne trois facteurs importants: la publicité, le désir et la spontanéité de l'offre. Celle-ci suppose des terrains disponibles et une aide financière de la municipalité pour permettre à l'industrie naissante de prendre rapidement de l'essor pour son avantage et celui des travailleurs locaux.

"La création d'un fonds industriel sera la façon la plus expressive de montrer votre attitude et votre désir d'avoir de l'industrie et aussi il vous permettra d'acquérir des moyens de l'y installer au plus grand avantage de la municipalité".

Cette aide financière par l'entremise d'un fonds industriel municipal est possible en vertu de la loi des fonds industriels qui autorise toute municipalité à constituer un fonds d'un montant qui doit être déterminé au préalable par le Ministère des Affaires Municipales avec le consentement du ministère de l'Industrie et du Commerce pourvu qu'un règlement municipal décrétant la constitution de ce fonds reçoive toutes les approbations requises par la loi qui régit la municipalité, et dans le cas de Varennes, les propriétaires doivent s'y prononcer par référendum. Lorsque ce règlement décrétant la formation de ce fonds industriel est approuvé, il devient l'instrument par lequel le Conseil municipal peut, par un autre règlement d'emprunt qui lui, doit aussi être approuvé par le Ministère des Affaires Municipales ainsi que par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et la Commission municipale de Québec, disposer de fonds qui serviront à acquérir des terrains ou bâtimnts pour y installer l'industrie.

La municipalité peut vendre au bénéficiaire ses biens fonds pour des fins industrielles pourvu qu'il n'en résulte aucune perte pour la municipalité. L'argent qui provient de ces ventes ou locations doit être employé à effacer les obligations financières contractées par la municipalité".

M. Jean-Paul Sénécal remercie le conférencier et invite tous les contribuables à participer au référendum des 27 et 28 juillet.

PRECISIONS SUR LE REFERENDUM

DATES: 27 et 28 juillet.
de 9 heures du matin à 6 heures le soir.

LIEU: salle paroissiale.

Pour être valable au référendum requiert la participation de plus de vingt-cinq pour cent des contribuables (en nombre).

Pour être adopté, le référendum demande la majorité en nombre et la maporité en évaluation.

Agrandissement de l'école Labarre

Contrat définitivement accordé à Lamothe & Cie

Vendredi soir, 20 juillet, la Commission scolaire a acocrdé à l'unanimité le contrat de construction de l'agrandissement de l'école Labarre à la firme Lamothe et Compagnie de Boucherville.

M. Jean Demartel, président, avait résumé le dilemne posé aux commissaires: se conformer à la stricte légalité ou adopter une attitude plus souple et plus réaliste. C'est la dernière solution qu'ont préférée les commissaires en réalisant de se fait par rapport à leur décision antiérieur, une économie de $3,772.

On se souvient que des représentants de la Commission scolaire et les entrepreneurs intéressés s'étaient rendus à Québec pour y rencontrer M. Bergeron, responsable des services de construction au Ministère de la Jeunesse chargé de l'Education.

Après deux heures de discussion, les responsables du ministère ont recommandé à la Commission scolaire de prendre une décision finale et irrévocable.

Pour se conformer à la légalité, l'entrepreneur déduire du montant de $441,,400 — le coût prévu pour le système intercommunication $6000— ce qui donne un chiffre de $435,400.

Le contrat a été signé le même soir, et pour accélérer les démarches, le secrétaire-trésorier, Me Jules Phaneuf envoie un télégramme à Québec informant les autorités provinciales des décisions prises.

SAINTE-JULIE

VOYAGE DES JEUNES

Au début de juillet, le Comité des Loisirs de Sainte-Julie a organisé un pique-nique pour les jeunes de 6 à 16 ans.

Au-delà de 80 jeunes ont répondu à l'invitation sans hésiter (sans doute).

Le transport s'est fait par autobus d'écoliers conduit par M. Roméo St-Pierre sous la surveillance de deux jeunes moniteurs MM. Claude St-Pierre et Jacques Bourassa.

Les jeunes ont passé la journée à la Baie Missisquoi. Ils étaient tous très heureux de leur voyage. Ils se joignent tous pour remercier les Loisirs et spécialement Claude et Jacques qui ont bien voulu les diriger durant cette journée.

BAPTEMES

Le 1er juillet a été baptisé Joseph, Robert, Pierre, né le 22 juin fils de M. et Mme Gérard Blain (Réjeanne Carrière). Parrain et marraine: M. et Mme Robert Blain (Fernande Carrière), oncle et tante. Porteuse: Mme Léo Carrière, grand-mère.

Le 22 juillet a été baptisée Marie, Annette, Colette, Raymonde, née le 7, enfant de M. et Mme Raymond Pepin (Françoise Pillette). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Pillette (Colette Guevin), oncle et tante. Porteuse: Mme François Pillette, grand-mère.

Le 22 juillet a été baptisé Joseph, Anatole, Réjean, né le 15, enfant de M. et Mme Maurice Plante (Rolande Dalpé). Parrain et marraine: M. et Mme Anatole Dalpé (Zénaïde Gauthier), grands-parents. Porteuse: Mme Fernand Girard, tante.

Félicitations!

MARIAGE

Le 30 juin a été béni le mariage de Mlle Mariette St-Pierre, fille de M. et Mme Xavier St-Pierre (Irène Lapointe) et M. Jacques Bénard, fils de M. et Mme Armand Bénard (Anita Williams), de Saint-Amable. Les témoins étaient les pères des mariés.

Le 7 juillet a été béni le mariage de Mlle Pauline Plante, fille de M. et Mme Roland Plante (Lucille Lapointe) et M. Gérard Desautels, fils de M. Onil Desautels (décédé) et de Mme Desautels (Annette Chicoine) de Saint-Hilaire.

Témoins: MM. Roland Plante, père de la mariée et Léonide Robert, beau-père du marié.

Voeux de bonheur!

DECES

Le 18 juillet est décédée à l'âge de 14 ans Réjeanne Véronneau, fille de M. et Mme Damien Véronneau (Alice McDuff) après plusieurs mois de grandes souffrances. Elle avait été amputée d'une jambe, il y a un an.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère; deux frères: Réjean et Denis; sa grand-mère maternelle: Mme Henri McDuff et plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Elle était membre de la Croisade Eucharistique.

Le service a été chanté le 11 juillet par le R. P. Surprenant, s.j. ami de la famille, assisté de M. le curé E. Goyette et de M. l'abbé G. Martin, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial en présence d'une foule de parents et amis.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Damien Véronneau et leurs enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur seule fille, décédée avec résignation, après plusieurs mois d'atroces souffrances.

● VERCHERES
A VENDRE
Maison de pierres
Site historique, terrain bordé de haies, 200' de façade sur 140' de profondeur, deux étages, 11 pièces, deux salles de bains, grand garage 27 x 30. Conviendrait à garderie d'enfants, Hôpital privé, etc.
Renseignements:
Le jour: LU. 3-3525
Le soir: LU. 3-3954

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

● Banquets ● Mariages
● Réceptions ● Cocktail-Lounge
HOTEL ST-CERNY
105, RUE PRINCIPALE VERCHERES
Tél. LUcerne 3-3033

A VENDRE
A VARENNES
bungalow neuf
● Pour informations, s'adresser à
OL. 2-2525 ou 2-2328



DORURE & ARGENTURE
VERNISSAGE A L'OR ET CHROMAGE
Confiez-nous la réparation et la toilette de vos articles du Culte. Nous vous les rendrons flambant neufs et à des prix compatibles avec la qualité de notre travail.
Dorure et argenture:
● CALICES
● CIBOIRES
● CUSTODES
● OSTENSOIRS
● PATENES DE COMMUNION, etc.
Vernissage et chrômage:
● CANDELABRES
● CHANDELIERS
● BENITIERS
● ENCENSOIRS
● LAMPES DU SANCTUAIRE, etc.
Nous vous garantissons un travail de premier choix et exécuté par des artisans compétents. Confiez ce travail à des maisons responsables et bien connues.
● Cordiale invitation à notre magasin de Montréal
● Stationnement facile et gratuit pour nos clients.
F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Victor 2 9467 Comté de Laprairie, Qué.
MONTRÉAL I 51 Notre-Dame Ouest



● CETTE PHOTO a été prise lors de la visite des jeunes ligueurs du Sacré-Coeur à la Cathédrale de Saint-Jean. Douze jeunes de la paroisse Saint-Pie X de Jacques-Cartier ont parcouru le trajet en bicyclette et ont visité le Séminaire, le Juvénat et la Cathédrale. (Photo R. Charpentier, J.-Cartier)

N.-D.-de-l'Assomption

CENTRE DE LOISIRS
SECTION TERRAINS DE JEUX

L'ouverture des terrains de jeux a eu lieu le 10 juillet avec un record, jusqu'ici jamais atteint, de plus de 200 enfants.

Record battu les jours suivants: 240 et 253 présences. Les cadres durent s'adapter et en fin de semaine, nous étions subdivisés en 6 groupes de 8 à 14 ans! alors que les monitrices des 3-7 ans s'ingéniaient elles aussi, à occuper leurs petits.

La 2e semaine fut marquée par un pique-nique très joyeux et plein de liberté au Lac des Castors. Nous terminions bien vendredi, par une messe à 4 h. p.m. pour remercier le Seigneur des grâces et faveurs reçues durant ces vacances.

Mais . . . il y a du changement cette année au Centre NDLA. Le terrain s'est agrandi et une magnifique clôture promet à toutes sécurité et pleine détente.

SECTION ADOLESCENTES
DU COURS SECONDAIRE

Une nouvelle adaptation a permis cet été, d'ouvrir le Centre NDLA chaque mardi et jeudi de 7 à 8 h. 45 p.m. à toutes les adolescentes travaillant dans le jour, ou trop grandes pour l'OTJ. C'est ainsi qu'un club spécial s'est formé où sports, bibliothèque et rencontres, répondent aux besoins de compétition et d'amitié de nos grandes par le club 13-15 de Ville Jacques-Cartier, rencontre qui a soudé et élargi les amitiés!

Longueuil désire aussi rencontrer Laflèche, pour une compétition sportive en août.

Tous nos remerciements aux membres du comté qui s'efforcent avec tant de dévouement de soutenir et développer l'oeuvre du Centre de loisirs, ainsi qu'aux religieuses Ursulines de Jésus, qui rendent de si grands services à nos jeunes durant l'été.



● Mlle Hélène GAGNON, élève de l'Ecole Vinet-Souligny, est l'heureuse gagnante d'une bourse d'études pour s'être classée première (86.9%) aux examens du Département de l'Instruction publique. Mlle Gagnon est la fille de M. et Mme Benoit Gagnon, de Saint-Constant.

SAINT-CONSTANT

DECES

Ces jours derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles et l'inhumation au cimetière paroissial de Mme veuve Alonzo Bourdeau (née Agna Poupart) décédée à l'âge de 77 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Henri, Hervé, Pierre et ses filles: Lucienne (Mme Henri Faille); Marie-Reine (Mme Albert Gagné); ses brus: Claire Dulude (Mme Henri Bourdeau); Annette Laplante (Mme Hervé Bourdeau) et Madeleine Grégoire (Mme Pierre Bourdeau); sa soeur: Mme Albert Lazure, de Saint-Urbain et son frère: M. Médéric Poupart, de Saint-Constant; plusieurs petits-enfants, parents et amis.

A la famille dans le deuil, nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme veuve Alonzo Bourdeau, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur mère, soit par cartes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

SAINT-MICHEL

Meilleurs voeux de prompt rétablissement aux paroissiennes qui font actuellement un séjour à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc: Mme Freddy Sicotte ainsi que Mme Emile Giroux. De la part des Dames de Sainte-Anne.

Heureux séjour à M. et Mme Renaud Dulude qui sont en vacances à Atlantic City.

L'ACADIE

Etaient en visite chez M. Charles-Henri Gagnon, M. et Mme Julien Mongeau, de Montréal; M. et Mme Bernard Dubois, de Repentigny et Mme R. Roy, de Saint-Jean.

Nouveau député du district No 30

Le Député d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, le juge Eugène Marquis, j.c.ss., annonce la nomination de M. Bernard Larocque, du Conseil 3206 d'Iberville, au poste de député du district No 30.

Les Conseils qui forment le cadre du district se composent de Farnham, Bedford, Iberville et Clarenceville.

M. Larocque prend la relève de M. Ls Ph. Poissant, du Conseil de Bedford, qui a présenté sa démission au cours du printemps dernier par suite de maladie.

M. Larocque assistera, samedi prochain, le 28 juillet, à Sainte-Marguerite, à la journée d'études convoquée par le juge Eugène Marquis.

Le programme de l'année colombienne sera communiqué.



● On a annoncé que l'Institut des Assureurs-Vie Agréés du Canada avait décerné la désignation Assureur-Vie Agréé (C.L.U.) à un homme de Longueuil, Jean-C. Ménard, C.L.U., représentant l'Alliance Compagnie mutuelle d'Assurance-Vie. M. Ménard, qui demeure au 294 Avenue Gardenville, Longueuil, a subi avec succès les examens qui ont eu lieu dernièrement.

LONGUEUIL: OR. 7-8991 LAPRAIRIE: OL. 9-1928

Lemieux & Tétreault

Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres

SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.

LAPRAIRIE — 419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)

LONGUEUIL — 103, rue Montenach

Allez de compagnie avec "PINKY" ET ÉCONOMISEZ!

STEINBERG

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Pansements adhésifs BAND-AID JOHNSON Grande boîte 98¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — POULET prêt à servir Désossé, Paragon 2 pots 4 oz. 78¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Papier-Mouchoir en blanc ou rose Marque Face-Elle 2 boîtes 62¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Papier d'aluminium Reynolds Wrap Tout usage Rouleau de 25' x 12" 35¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — DETERSIF LIQUIDE, MIR Achetez-en 1, un 2e gratis! bout. Poly. 24 oz. 2 91¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — SPAGHETTI cuit, Heinz en sauce aux tomates et fromage 6 Btes 15 oz. $1. Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — SOUPE au poulet-nouilles Stuart House 4 env. au pqt 39¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — BISCUITS aux amandes de Dare Sac de 1 lb. 49¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — GATEAU aux bananes ou au chocolat FARM HOUSE Congelé! Pqt 16 oz. 79¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Mélanges à breuvages FRESHEE Essences diverses 5 pqts 29¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — RAVIOLI AU BOEUF Chef Boy-Ar-Dee Délicieux! Bte 15 oz. 35¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — CONCENTRE A L'ORANGE REAL GOLD 2 boîtes 6 oz. 39¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Huile Végétale Shortening liquide Marque Gattuso Bouteille 32 oz. 87¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Olives Farcies Manzanilla Coronation 'Loose Pack' Bocal 16 oz. 59¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — TRANCHES DE MARINADES sucrées, Aylmer Grand bocal 24 oz. 39¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — TOMATES Concentrées Marque Savoia 4 Boîtes 6 oz. 58¢ Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — BEIGNES Genre gâteau de Steinberg 12 au paquet 29¢ Nul après sam., le 28 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — SAUCE à la viande pour Spaghetti de Steinberg Contenant de 14 oz. 39¢ Nul après sam., le 28 juillet.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: GRATIS! 1 boîte d'allume-feu pour charbon de bois Charlite avec l'achat du grand format Ice-Pak - Hot-Pak Epargnez 79¢ — Les 2 $1.98 Nul après sam., le 4 août.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — GATEAU A l'érable, Chatelaine de Steinberg Nouvelle aubaine! 49¢ Nul après sam., le 28 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — SALADE de patates ou salade de chou de Steinberg Contenant de 2 lb. 59¢ Nul après sam., le 28 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — 2 douz. (ou plus) ORANGES Fraîches, sucrées, toute variété! Agrume importé! Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — 5 lb. (ou plus) PECHES Fraîches, juteuses, mûres, savoureuses, importées No 1 Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — FISH-STICKS congelés Blue Water Paquet de 10 oz. 43¢ Nul après sam., le 28 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — Une bte 1 chopine... BLEUETS Frais, cultivés, importés No 1 Vraiment exquis! Nul après mar., le 31 juillet.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — 5 lb. (ou plus) CAROTTES Fraîches, croquantes, importées No 1 Aubaine en légume! Nul après mar., le 31 juillet.

Steinbergs * SYMBOLE DE PROGRÈS

STEINBERG



A VOTRE PROCHAIN PIQUE-NIQUE savourez des aliments... des régals vraiment frais et d'un goût exquis... en vente à votre magasin d'alimentation Steinberg. Profitez et appréciez la vie au grand air cet été; détendez-vous; faites bonne chère; faites vos emplettes chez Steinberg où la qualité, la fraîcheur, la variété et les bas prix prédominent!

VOS **ÉPARGNES** S'ACCUMULENT TOUT L'ÉTÉ DURANT CHEZ STEINBERG

CERISES
Classe No 1 de Colombie-Britannique
Noires, fraîches, "Bing"
De grosses cerises de qualité contrôlée au summum de leur saveur... A prix d'aubaine!
LA LB. 29¢

Très gros cantaloups
Mûrs, juteux... succulents
Importés No 1 Grosseur 45 — 2 pour 25¢

Tomates fraîches
Importées, classe No 1
En vedette à un bas prix spécial! 2 lb. 39¢

RAISIN VERT
Frais, importé, sans pépins
Un fruit on ne peut plus exquis qui plaira à votre palais et... à votre budget
LA LB. 29¢



PIQUE-NIQUE
...des aliments de qualité . . . des breuvages rafraîchissants. . . quel accord parfait!

Pâtés à la Viande de marque Puritan — Variétés diverses 3 btes 3 oz. 29¢

Ketchup aux tomates — LittleJohn — Epargnez 4c — Riche, savoureux! Bouteille 15 oz. 23¢

Relish sucré — Orchard King—Epargnez 6c — Appétissant! Bocal 16 oz. 23¢

Pains à Hamburger — Big City — Epargnez 4c — Frais tranchés! 8 au pqt 21¢

Jus de tomate — Orchard King—Epargnez 7c — Qualité fantaisie 4 Btes 10 oz. 29¢

Sauce Bar-B-Q — Marque Kraft—Epargnez 6c — Saveur épicée! Bouteille 14 oz. 33¢

Breuvage à l'orange — Bessey—Epargnez 10c — Rafraîchissant! Cruche de 64 oz. 49¢

Maintenant en boîtes! **Café Cream-O** — Fin ou tout usage! Frais et corsé! Paqueté à vide! 1 lb. 75¢



On ne peut plus croustillantes!
PATATES "CHIPS"
Pinky et 25 timbres additionnels à l'intérieur de chaque pqt.
49c 9 oz. — 69c 14 oz.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
Charbon de bois franc "Charkets"
sac 10 lb. $1.09
Sac de 20 lb. **$1.99**
Nul après mar., le 31 juillet.

ECONOMISEZ 30c
Assiettes à pique-nique
Une aubaine Steinberg 100 pour seulement 95c — de couleurs diverses! Grandeur 8"

EPARGNEZ 8c
Papier ciré Pantry King Rouleau 200 pds 49c
Robuste et résistant!

EPARGNEZ 10c
Tarte aux cerises 49c
Fraîche du four, de Steinberg

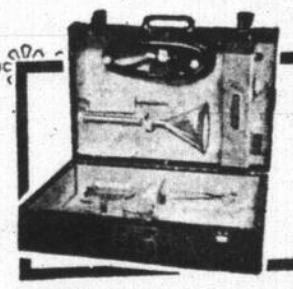
EPARGNEZ 4c
Brioches épicées 31c
Légères, fine texture, de Steinberg — Le pqt

EPARGNEZ 10c
Cheez Whiz Kraft 53c
Savoureuse pâte de fromage! — Bocal 16 oz

EPARGNEZ 23c
Potato Puffs 5 PQTS 8 oz. $1.00
Congelés, de marque Snowflake

UNE GRANDE VALEUR STEINBERG!
BISCUITS SANDWICHES 29¢
Assortis! Pqt 1 lb.





Cet INDICATEUR spécial indique correctement le contenu de gras dans le boeuf haché. Vous pouvez maintenant VOIR PAR VOUS-MEME que le boeuf haché en vente chez Steinberg est fait de viande de marque rouge... comme vous l'aimez... et comme il devrait être. Visitez votre marché Steinberg, regardez le fonctionnement de cette machine et voyez le boeuf haché de Steinberg; c'est une viande de choix et de qualité supérieure!

En spécial pour Bar-B-Q !
Boeuf haché 49¢
Du boeuf de qualité... Frais et maigre! LA LB.

Boeuf "Canada de Choix" mar. rouge
Bifteck de côtes . $1.09 La livre
Coupées courtes!

Franks à Bar-B-Q . . 53c
Marque Premium Swift — Pqt 1 lb.

Délicieuses.,. cuites à la broche!
Côtelettes de porc 53c
Maigres et savoureuses! — La lb.

Cuisses ou poitrines 59c
de poulet, de choix, cat. "A" — La lb.

Fumé, découenné et dégraissé!
Fesse de jambon LA LB. 65¢
Prêt à être mangé! Entier ou demi!

COMPOSEZ LE MOT P-I-N-K-Y ET OBTENEZ **1500 TIMBRES PINKY GRATUITS!**
VOUS TROUVEREZ UNE LETTRE DANS CHAQUE CARTON DE PRODUITS DE CHARCUTERIE STEINBERG

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 28 juillet, chez Steinberg. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

STEINBERG

Nouvelles d'Iberville

Saint-Athanase ●

Aux Ligueurs

Il y aura réunion des chefs de groupe et des ligueurs au presbytère, lundi le 30 juillet courant à 8 h. p.m.

Mariage

Samedi le 21 juillet était célébré en l'église St-Athanase d'Iberville, le mariage de M. André Deslauriers à Mlle Lucille Durocher. Les témoins ont été M. Roger Deslauriers, père de l'époux et M. David Durocher, oncle de l'épouse.

Aux prières

M. Adélard Deslaurier, époux de Léda Boucher, décédé le 17 courant à l'âge de 72 ans et inhumé à St-Edmond, Saint-Jean, le 20 juillet. Il était le père de Mme Gaspard Pratte de cette paroisse.

—M. Léo Jarry, décédé à Ville Laflèche, le 8 courant à l'âge de 63 ans et inhumé à Saint-Noël-Chabanel. Il était le frère de Mme Herménégilde Vadnais, de cette paroisse.

Fête de sainte Anne

. Jeudi le 26 juillet, fête de sainte Anne, il y aura messe solennelle à 8 heures a.m. Toutes les Dames de Sainte-Anne en particulier sont invitées à assister à cette messe.

N.B. — Les Dames de Sainte-Anne sont priées de se présenter à la sacristie pour payer leur contribution chaque soir à partir de 8 h. 30.

Bienvenue

La fin de semaine dernière a été marquée par un grand branle-bas au presbytère de Saint-Athanase, causé par le départ de MM. les abbés C. Gendron et R. Bibeau et l'arrivée du nouveau curé, M. l'abbé Armand Dupont ainsi que celle du nouveau vicaire M. l'abbé Paul-Emile Arès.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces deux nouveaux prêtres et souhaitons que leur séjour à Iberville ne leur fera pas trop regretter les endroits et les amis qu'ils ont dû quitter pour venir apporter chez nous le fruit de leur apostolat.

Saint-Noël Chabanel ●

Part de Dieu

Dimanche prochain à toutes les messes aura lieu la collecte de la "Part de Dieu".

Fête de sainte Anne

Aujourd'hui, jeudi, l'Eglise célèbre la fête de sainte Anne, patronne de toute la province civile de Québec. La paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois, dédiée à sainte Anne est à 6 milles d'Iberville, et son curé M. l'abbé Gérard Beauregard invite tous les paroissiens d'Iberville à aller y faire un pèlerinage soit aujourd'hui ou dimanche prochain.

Voici les heures des Offices à Sabrevois:

JEUDI le 26 juillet, jour de la fête, les messes auront lieu à 8 h., 9 h., 10 h. et 11 h. a.m.

A 3 heures p.m.: Bénédiction des malades, procession, vénération de la Relique; à 8 h. p.m.: prières, sermon, confessions, procession, vénération de la Relique et messe.

DIMANCHE prochain le 29, les messes auront lieu à 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et midi.

A 3 heures p.m.: Bénédiction des malades, procession, vénération de la Relique; 5 h.: messe; 5 h. 30: arrivée de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

8 h. p.m.: Bienvenue aux pèlerins; sermon, procession, allocution de Son Excellence, Salut du T. S. Sacrement et Vénération de la Relique.

Aux prières

M. Léopold Ménard, décédé à l'âge de 60 ans. Il était le frère de M. Evrald Ménard de cette paroisse et de MM. Lionel et Eucher Ménard, d'Iberville.

Promesse de mariage

Il y a promesse de mariage entre Serge Martin, fils de feu René Martin et Laurence Choinière, de cette paroisse et Claire Lareau, fille de Jules Lareau et de Julienne Lincourt, de cette paroisse.

—Egalement entre Jean Trahan fils de feu Albert Trahan et de Gertrude Grenier, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean et Lise Martel, fille de Albert Martel et de Stella Boulais de la paroisse Saint-Noël Chabanel.

Clubs de messes

Les clubs de messes continuent à accuser de nombreuses assistances à la messe sur semaine: 390 présences cette semaine.

Mariage

Samedi le 21 juillet avait lieu en l'église St-Noël Chabanel, le double mariage de M. Fernand Sylvain à Mlle Pierrette Bourgea et de M. Marc-Henri Sylvain à Mlle Suzanne Bourgea. M. Gilles Sylvain servait de témoin à ses deux frères et M. Léo Bourgea agissait de même pour ses deux filles.

Naissance

A St-Noël Chabanel, le 22 juillet a été baptisée Marie, Diane, Denise, Lucie, née le 15 juillet, enfant de M. Fernand Raiche et de Berthe-Alice-Rivard. Le parrain a été M. Léopold Desmarais et la marraine Denise Rivard, son épouse.



VENTE

Durant juillet, nous voulons épuiser toute notre marchandise d'été.

Réduction de 50%

durant le mois de juillet

BERG'S LTD

151a, rue Richelieu Fl. 7-3113 .... Saint-Jean

Au Conseil de Ville

Iberville revisera le taux des licences

Lundi le 23 juillet, sous la présidence de S. H. le maire J.-G. Lalanne, le Conseil de ville d'Iberville tenait une assemblée spéciale. Tous les membres étaient présents ainsi que l'ingénieur C. Bessette et l'aviseur légal Me H. Choinière.

Sur la suggestion de M. le maire et avec l'assentiment des membres du Conseil M. S. Foisy, président du Centre Commercial et de la Chambre de Commerce est nommé pour étudier le taux des licences ou permis à être exigés par la ville pour les différents commerces des résidents et non résidents de la ville.

M. Foisy devra s'allier cinq ou six marchands de différentes sortes de commerces pour faire cette étude qui sera ensuite soumise au Conseil qui sera alors libre d'accepter, de corriger ou de refuser les suggestions émises dans cette étude.

Un avis de motion est posé pour changer le règlement 192 concernant le coût du permis pour la vente de la bière. L'aviseur légal prétend qu'il serait illégal de diminuer le coût de ce permis pour l'année en cours. Comme un marchand faisait remarquer que cela s'était fait à Saint-Jean Me Choinière ira sur place afin de voir leur façon de procéder pour ce faire.

Divers

M. Firmin Bernard, ingénieur de la Voirie provinciale doit commencer à faire le remplissage des coupes dans les rues de la ville mais le contremaître devra les préparer à recevoir l'asphalte.

L'échevin L. Bessette est autorisé à faire l'achat d'une machine à polycopier.

Les enfants du Centre Desjardins quoique n'habitant pas dans les limites de la ville seront tolérés à la piscine municipale.

Le secrétaire devra communiquer avec la Fédération diocésaine des Loisirs de St-Hyacinthe au sujet de l'octroi de $1.00 par enfant qui devait être donné à la Fédération locale des Loisirs.

M. G. Daudelin est autorisé à réparer le trottoir situé en face de la demeure de M. Denis Charbonneau sur la rue Richelieu.

La demande des citoyens de la 2e Rue entre la 5e et 6e avenue concernant l'interdiction de stationner sur le côté est de cette rue dans ce secteur est laissée à l'étude.

Le Conseil ratifie l'engagement de M. G. Dextraze comme capitaine de pompier.

Emprunt de $110,000

Sur la demande du maire, Me H. Choinière doit préparer tous les documents concernant le règlement de fonds de roulement ainsi que les règlements d'emprunt pour des montants de $50,000 et $60,000 afin d'aller tous deux à Québec mercredi le 1er août pour discuter de ces choses avec les ministres intéressés qui semblent pour certaines raisons les laisser en plan.

Contre Metal Powder

L'aviseur légal est autorisé à prendre les mesures qui s'imposent contre la Metal Powder qui malgré les nombreux avertissements qui lui furent adressés concernant l'oxyde de fer qui émane de cette usine et cause des dommages considérables aux maisons avoisinantes, ne semble pas s'en faire et n'a pas installé l'appareil qui devait faire cesser cet état de chose. Le délai alloué étant passé, le règlement de la ville prévoit une amende de $50.00 dollars par jour pour un tel manquement à ce règlement.

Circulation

Le projet de sens unique sur la 1ère Rue entre les 4e et 5e Avenues qui avait été adopté après de multiples discussions durant de non moins multiples assemblées, revient sur la table du Conseil. L'échevin Gagnon, secondé par l'échevin Beaudin, propose que l'on revienne à la circulation dans les deux sens avec stationnement de 30 minutes des deux côtés de la rue à 30 pieds du coin de la 5e Avenue côté est et 50 pieds côté ouest.

Les échevins Monat et Bessette ayant fait une contre-proposition afin que le sens unique demeure tel quel on aurait dû avoir recours au vote mais la discussion se continua pour en arriver à la conclusion suivante.

Circulation dans les deux sens, stationnement de 30 minutes du côté est seulement à 30 pieds du coin de la 5e Avenue, aucun stationnement du côté ouest, pas de virage à gauche pour les voitures circulant de l'est à l'ouest sur la 5e Avenue.

MM. Monat et Bessette retirent leur contre-proposition si on accepte cette dernière façon de procéder durant une période de trois mois avant de changer le règlement.

Divers

Le contrat pour opérer le restaurant de la Palestre est accordé à M. Claude Leduc.

A la requête des citoyens de la rue Leclerc, les trottoirs seront construits des deux côtés de cette rue si le budget le permet, si non ces travaux seront reportés aux travaux d'hiver.

Une résolution est passée pour que l'ingénieur C. Bessette soit requis pour rencontrer les exigences de la Régie d'épurâtion des eaux de présenter dans les six mois un plan général des égouts existants dans les limites de la ville d'Iberville.

M. Bessette demande au Conseil la permission de réaliser son entente par laquelle il s'engageait à passer 3 heures à Iberville à chaque mercredi après-midi. Il prétend que ces trois heures chaque semaine ne sont ni à l'avantage de la ville ni au sien et que les renseignements qu'il pouvait apporter au contremaître de la ville pourront tout aussi bien être transmis à M. Leduc par téléphone.

Sur ce la séance fut levée.

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance
Résidences funéraires:
280, Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.
28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.
Funérailles Langlois

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!



NORTHWAY
Drive-In Theatre
Coin de la route 11
et Northway à
Champlain, N.Y.

Mercredi à samedi — 25-26-27-28 juillet
PROGRAMME DOUBLE
La représentation commence à 8 h. 30 p.m.

Summer and Smoke
Panavision - Technicolor
avec
Laurence Harvey
Geraldine Page

Pillow Talk
Couleur - CinemaScope
avec
Doris Day
Rock Hudson

Dimanche, lundi, mardi — 29-30-31 juillet

Escape from Zahrain
Technicolor - Panavision
avec
Yul Brynner

The World of Susie Wong
Technicolor
avec
William Holden
Nancy Kwan

Mercredi à samedi — 1-2-3-4 août
The 4 Horsemen of the Apocalypse
CinemaScope — Metrocolor
avec
Glenn Ford — Ingrid Thulin — Charles Boyer
— AUSSI —
SEREGENTI
En spectaculaire Couleur

SUJETS COURTS ET NOUVELLES
Le film principal recommence à 12 h. 30 p.m.

Projet de plan d'ensemble à Iberville

Lors de l'assemblée spéciale de la ville d'Iberville tenue jeudi le 19 juillet, à laquelle tous les échevins étaient présents à l'exception de M. Oscar Fontaine, M. Gérard Daudelin a été nommé pro-maire pour le prochain trimestre.



● M. Gérard DAUDELIN a été nommé maire suppléant à Iberville pour les prochains trois mois.

●

M. Clément Bessette est chargé de présenté lundi prochain une résolution qui l'autorisera à faire un plan d'ensemble des égouts existants ainsi qu'un plan d'ensemble préliminaire afin d'avoir le permis de la Régie pour le développement du centre de la ville.

Les honoraires de M. Bessette pour ce travail sont fixées à 1½% du coût des travaux prévus dans ces plans, ce taux est le minimum permis par la Corporation des Ingénieurs, soit $15,000 pour des travaux de $1 million.

Le coût de ces travaux serait dans l'ordre de un million de dollars et lesrits travaux pourraient être faits d'ici une période de dix années.

La question reste en suspens jusqu'à lundi le 23 juillet où sur la présentation écrite des explications et de la résolution par M. Bessette le Conseil prendra une décision.

Le secrétaire devra aviser officiellement Me Henri Choinière, aviseur légal de la ville d'être présent à l'assemblée du 23 juillet car vu ses nombreuses absences depuis plusieurs assemblées tous les projets de règlements et amendements aux règlements restent en plan et cela ne peut continuer ainsi. Si Me Choinière ne peut assister aux réunions du Conseil, il devra en trouver un autre.

Divers

M. Maurice Dextraze obtient de faire réparer l'asphalte qui a été brisée sur son terrain lorsque les employés de la ville ont fait des réparations au trottoir pour faciliter l'entrée sur son terrain.

Deux soumissions de P. Baillargeon et G. L. M. Inc pour la réparation des coupes dans les rues sont ouvertes, mais comme les spécifications ne sont pas claires la question est mise à l'étude jusqu'à lundi le 23 juillet.

Contre le port des shorts

A la suite de plusieurs plaintes reçues à l'hôtel de ville les policiers ont reçu l'ordre de sévir dans les cas de vêtements (shorts) trop immodestes. Les dames et demoiselles qui affectionnent ce genre de vêtements devront se surveiller si elles ne veulent pas avoir maille à partir avec la gent policière.

Divers

M. Denis Charbonneau et Mlle Jeanne Poulin font savoir que le trottoir de la rue Richelieu est en mauvais état. Le contremaître G. Leduc est chargé de faire la vérification.

Les citoyens de la 2e Rue entre les 5e et 6e Avenues présentent une requête afin que la chaussée soit réparée dans ce secteur et que le stationnement soit interdit du côté est. La question est reportée à l'assemblée de lundi.

M. Laurent Gingras qui s'occupe de l'inspection et du remplacement des 452 ampoules électriques réparties à travers la ville au coût de 12c par ampoule demande une augmentation de .02c par unité, soit .14c par ampoule. Sur la proposition de A. Gagnon secondé par M. Monat.

M. Bertrand, propriétaire du garage pour motocyclettes situé près de l'hôtel de ville devra payer sa license commerciale et fermer à 9 heures chaque soir car les pétarades des motos nuisent à la tranquillité des citoyens.

Le coût des permis pour la vente de la bière qui est de $110.00 cette année sera abaissé au même taux que celui de la ville de Saint-Jean l'an prochain.

La police d'assurance que la ville maintenait au nom de M. Georges Côté au cas ou ce dernier pourrait revenir à l'emploi de la ville sera cancellée, M. Côté étant hospitalisé à Farnham et il semble qu'il ne pourra reprendre son travail.

Une augmentation de 10 sous l'heure est accordée à M. Eugène Bérard.

Le chef de police est chargé de surveiller les clients de "Chez Mickey" surtout les motocyclistes afin de faire cesser les bruits inutiles en fin de soirée.

Le secrétaire devra envoyer une lettre au Ministère de la Voirie provinciale et une autre au député M. Laurent Hamel demandant la permission de se servir de l'ancien garage de la voirie provinciale comme entrepôt pour la machinerie de la ville qui se chargera de l'entretien et du chauffage de l'édifice.

Saint-Athanase accueille M. le curé Armand Dupont

La paroisse St-Athanase d'Iberville accueillait jeudi dernier MM. les abbés Armand Dupont et Paul-Emile Arès, respectivement nouveau curé et nouveau vicaire de la paroisse.



M. l'abbé A. Dupont

M. le curé Armand Dupont, né le 19 octobre 1899 à Saint-Antoine-sur-Richelieu, fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa philosophie à l'Université grégorienne de Rome où il obtint son doctorat.

Par la suite, il étudia la théologie chez les Oblats à Ottawa ainsi qu'au Grand Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre le 2 juin 1928 par S. Exc. Mgr F.-Z. Décelles, en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, M. le curé Dupont fut d'abord professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, jusqu'en 1933. Vicaire à Saint-Denis-sur-Richelieu au cours des deux années suivantes, il accéda ensuite au poste d'assistant-directeur de l'Action Catholique dans le diocèse. Il devint par la suite vicaire à Saint-Ours, puis chapelain à l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel et curé à Sainte-Anne de Sorel en 1944.

M. l'abbé P.-E. Arès

Né à Waterloo le 15 mars 1927, M. l'abbé Paul-Emile Arès fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire du même endroit.

Ordonné prêtre le 30 mai 1953, en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, par S. Exc. Mgr A. Douville, il fut auxiliaire au Séminaire pendant un an pour ensuite devenir vicaire à Saint-Eugène, Granby. Il fut ensuite nommé à Saint-Aimé, comté de Richelieu, et l'an dernier, à la paroisse Sainte-Marie-Goretti, Beloeil.



● M. et Mme Roger SMITH photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Saint-Athanase d'Iberville. Mme Smith (Solange ROBERT) est la fille de M. et Mme Paul-Emile Robert. Le marié est le fils de M. et Mme Stanley Smith, tous de la paroisse Saint-Athanase.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, Saint-Jean)

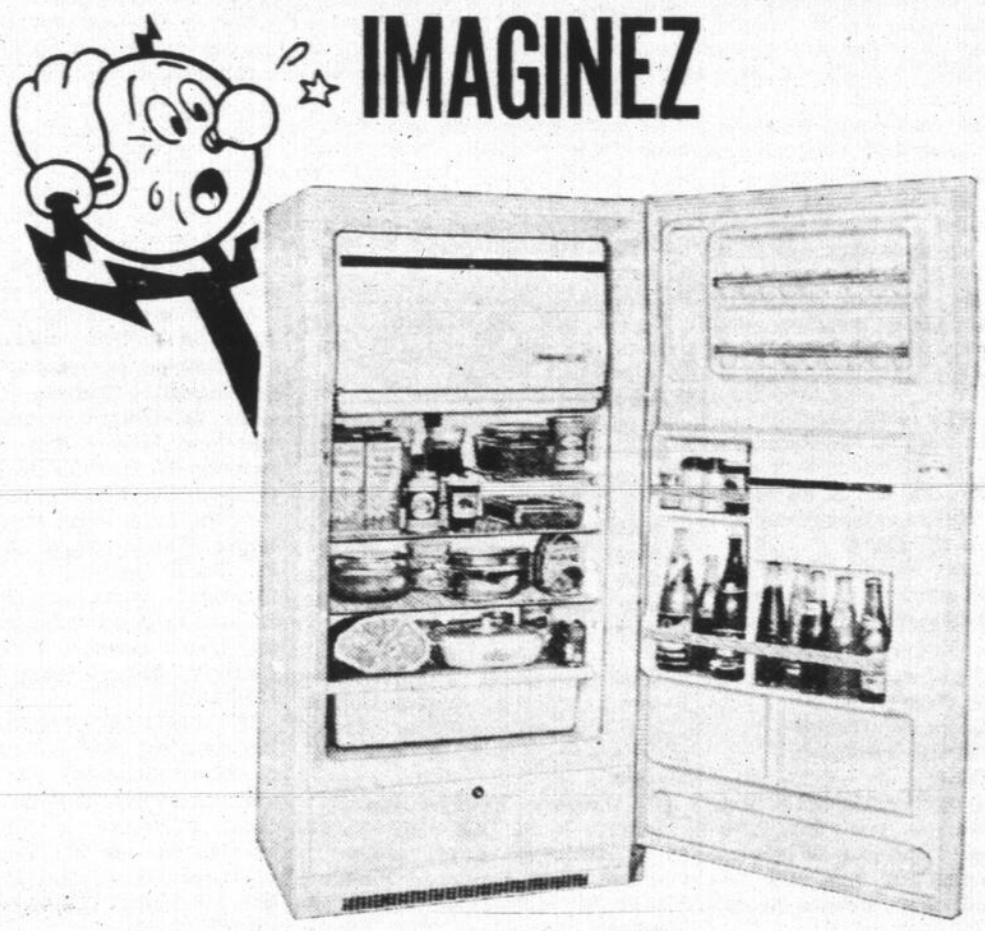
ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

REPARATIONS ELECTRIQUES

Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.

L. DANIEL — 7-7358

138 Place du Quai — FI. 7-4951



IMAGINEZ

Modèle RRC12-11.7 pi. cu.

UN RÉFRIGÉRATEUR Westinghouse

avec une section pour aliments congelés d'une capacité de 82 lbs. SEULEMENT QUE $249.00

Voici la valeur Westinghouse à son meilleur en fait de fabrication, caractéristiques et commodité.

Congélateur pleine largeur de 62 lbs.
Plateau pour aliments congelés de 20 lbs.
Contrôle du froid à sélection étendue
Compartiment à légumes pleine largeur
Pratiques étagères à oeufs
Etagères pleine largeur et pleine profondeur
Compartiment à beurre et fromage
Poignée de porte à ouverture aisée

Cette merveilleuse valeur Westinghouse est pourvue d'un nouveau mécanisme entièrement silencieux, et comporte des matériaux et une fabrication de toute première qualité.

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES Voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

Visite pastorale à Sherrington

Samedi le 21 juillet, M. le curé Philippe Martin et ses paroissiens assistaient avec grande joie à l'arrivée de Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de S.-Jean. Après une visite au presbytère, Mgr se rendit à l'église se recueillit quelques instants puis adressa quelques mots aux assistants, les invitant à prier à leur tour afin que le Tout-Puissant mette sur ses lèvres les paroles qui toucheront le plus les âmes, lors de son passage dans notre paroisse.

Après cette courte cérémonie, Mgr l'Evêque rencontra le Conseil municipal puis la Commission scolaire et les marguilliers. Dimanche le 22, Monseigneur célébra la messe de 7 h. 30 à laquelle répondirent les séminaristes. La messe de 10 h. fut chantée par le R. P. Luc Bessette, des Pères Prémontrés. Aux deux messes, Son Excellence s'adressa plus spécialement aux officiers et aux membres des associations paroissiales et aux institutions. Il sut toucher nos coeurs et nous saurons mettre en pratique ses précieux conseils.

Au trône, S. E. Mgr l'Evêque était assisté de M. le curé et de M. l'abbé Fernand Ostiguy, M. l'abbé Marcel Brillon était commentateur. M. Coderre dirigeait la cérémonie.

A la grand-messe, Mgr l'Evêque décora de la médaille d'or deux paroissiens: M. et Mme Walter O'Meara. M. O'Meara est le dévoué président de la Semaine de Charité.

A 1 h. 30 p.m., Mgr se rend à l'église pour une dernière prière puis nous quitte au son des cloches.

x x x

EXCURSION DES LACORDAIRE

Le Cercle Lacordaire organise une excursion au Jardin Zoologique de Granby et au Fort Lennox, dimanche le 29 juillet. Le départ aura lieu à 9 h. a.m. sur le terrain de l'école. Prix du billet $1.75. Pour se procurer des billets, s'adresser le plus tôt possible à M. Arthur Beaudin, président ou encore à MM. Gilles Boyer et André Smith.

JOURNEE D'ETUDES

La journée d'études des Fermières aura lieu à Saint-Urbain, le 2 août. Le départ se fera à 8 h. du matin en face de l'église et une messe sera chantée à 9 h. 30.

S.V.P. donner les noms à Mme la secrétaire au cours de la semaine.

VOEUX DE SANTE

Voeux de complet rétablissement à la petite Myrianne Haket, 4 ans, de retour de l'hôpital où elle a subi une intervention chirurgicale.

MGR L'EVEQUE VISITE UNE FAMILLE

Dimanche après-midi, M. et Mme Roland Boyer et leur famille avaient le grand bonheur de recevoir à leur demeure Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse.

Mgr l'Evêque remit à chacun un précieux souvenir et bénit chaque membre de la famille.

Lors de sa visite Son Excellence était accompagné de M. le curé et de MM. les abbés Fernand Ostiguy et Marcel Brillon, de l'Evêché de Saint-Jean.

AVIS

Madame Roland Tremblay de Napierville, autrefois de cette paroisse, avise sa clientèle que son magasin (Aubaine du Coupon) sera déménagé au 349 de la rue Saint-Alexandre à partir du 7 août.

SAINT-REMI

CONGRES DES FERMIERES

Le Congrès des Cercles de Fermières de la Fédération No 12, se tiendra cette année, jeudi le 2 août à St-Urbain, cté Châteauguay.

Nos membres qui désirent s'y rendre pourront donner leurs noms aux directrices.

On devrait assister nombreuses à cette journée si enrichissante.

Répondre avant le 29 juillet.

—o—

NAISSANCES

MARCIL: A l'église paroissiale le 22 juillet 1962, a été baptisée Marie, Johanne, Sylvie, enfant de M. René Marcil et de Gilberte Lafontaine. Le parrain a été M. Philippe Tourigny et la marraine Alice Gervais, grands-parents de l'enfant.

—ROBIDOUX: A l'église paroissiale, le 22 juillet 1962, a été baptisée Marie, Laurette, Linda, enfant de M. Lucien Robidoux et de Lise Raymond. Le parrain a été M. Isidore Raymond et la marraine Laurette Roy, grands-parents de l'enfant.

—BOURDON: A l'église paroissiale, le 22 juillet 1962, a été baptisée Marie, Cécile, Lucie, enfant de M. Réjean Bourdon et de Rolande Lanctôt. Le parrain a été M. Paul-Emile Bourdon et la marraine Desneiges Asselin, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Philorum Lanctôt, grand-mère de l'enfant.

—TURCOTTE: A l'église paroissiale le 22 juillet 1962, a été baptisé Joseph, Paul, Claude, enfant de M. Réal Turcotte et de Raymonde Fyfe. Le parrain a été M. Paul Turcotte et la marraine Maria Breton, grands-parents de l'enfant.

—LAVERDIERE: A l'église paroissiale, le 22 juillet a été baptisée Marie, Simonne, Liette, enfant de M. Ovide Laverdière et de Lise Dumouchel. Le parrain a été M. Léo Dumouchel et la marraine Simonne Leclerc, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Marie-Anne Chalifoux, tante de l'enfant.

—LEFRANÇOIS: A l'église paroissiale, le 22 juillet 1962, a été baptisé Joseph, Sylvain, Claude, enfant de M. Guy Lefrançois et de Lucille Robert. Le parrain a été M. Claude Robert et la marraine Paulette Marcil, oncle et tante de l'enfant.

—DENAULT: A l'église paroissiale le 22 juillet 1962, a été baptisée Marie, Blandine, Jacinthe, enfant de M. Roma Denault et de Simonne Lamarque. Le parrain a été M. Henri Yelle et la marraine Blandine Denault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Gilles Prud'homme, cousine de l'enfant.

Toutes nos félicitations à ces heureux parents et voeux de bonne santé aux bébés.

MARIAGES

De Repentigny - Boyer

Samedi, le 21 juillet 1962, en l'église paroisisale, à 9 heures, M. l'abbé Laurent Delorme bénissait le mariage de M. Jacques De Repentigny, fils de M. Roger De Repentigny et de Germaine Trahan, à Mlle Monique Boyer, fille de M. Jacques Boyer et de Simonne Caron.

Mlles Desneiges Dumouchel et Denise Lemieux accompagnaient la mariée à l'autel de la Sainte Vierge pour la lecture de l'Acte de Consécration.

Barbeau - Prud'homme

Samedi le 21 juin 1962, en l'église paroissiale a été célébré le mariage de M. Raymond Barbeau, fils de M. Albert Barbeau et de Graziella Isabelle, à Mlle Suzanne Prud'homme, fille de M. Jacques Prud'homme et de Gracia Lamarque.

Mlles Thérèse Pigeon et Monique Prud'homme accompagaient la mariée à l'autel de la Sainte-Vierge pour les honneurs de la Congrégation. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Roussel, p.s.s.

SAINT-PHILIPPE

Ont été recommandés aux prières:

Mme Joseph Dupuis, née Berthe Robert, décédée à l'âge de 81 ans à Montréal. Le service fut chanté en l'église St-Pierre-Claver et l'inhumation eut lieu dans notre cimetière après qu'un libera fut chanté par le R.P. Léonard Foucreault, c.s.v., samedi le 21 juillet.

—Aussi M. François Deblois, époux de Lucia Caron, décédé le 19 juillet 1962, natif de St-Georges de Beauce. Le service fut chanté le 23 et l'inhumation dans notre cimetière.

A ces familles dans le deuil nous offrons avec nos humbles prières nos plus sincères condoléances.

Visite

M. l'abbé Omer Aubé, vicaire à Saint-Georges de Beauce et le R.F. Morand Marc, de Ste-Foy, Québec, étaient de passage chez leur cousin et frère M. Alfred Parent la semaine dernière.

Voeux

Nos meilleurs voeux de prompt retour à la santé à Mme Adélard Lavoie, présentement hospitalisée.

Naissance

Le 22 juillet 1962 a été baptisé par M. le curé Raymond Bouchard Joseph, Réjean, Alain, enfant de M. Gérald Michaud et de Thelma Violette. Parrain: M. Réjean Babineau, de Delson; marraine: Alice St-James, son épouse, cousins de l'enfant. Porteuse: Mme Walter Bourgoin.

Félicitations aux parents.

LAPRAIRIE

(CHRIST-ROI)

VACANCES

Nous sommes en pleine saison estivale, c'est le temps des vacances pour tous et l'on pars à l'aventure sur les belles routes de notre province. Nous désirons ici souhaiter bonnes vacances à tous et heureux retour.

NAISSANCES

Le 15 juillet a été baptisé Joseph, Alfred, Daniel, né le 2, enfant de M. Rodrigue Beaudoin et de Denise William. Le parrain a été M. George William et la marraine Simone Robert, grands-parents. Porteuse: Mme Maurice Vallée, tante.

Le 22 juillet a été baptisée Marie, Juliette, Anne, Johanne, née le 8, enfant de M. André Daunais et de Jacqueline Tremblay. Le parrain a été M. Rosario Tremblay et la marraine Juliette Sénécal, grands-parents. Porteuse: Mme Aimé Daunais, grands-mère de l'enfant.

Le 22 juillet a été baptisée Alida, Marie, Claude, née le 12, enfant de M. Claude Isabelle et de Thérèse Dupuis. Le parrain a été M. Ernest Isabelle et la marraine Alida Roussel, grands-parents. Porteuse: Mlle Claudette Isabelle, tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église du Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Albert Boudreau, fils de M. Camille Boudreau, de Saint-Jean et de Delia Tremblay à Mlle Ginette Martin, fille de M. Albéric Martin et de Jeannette Gatien. Les témoins ont été MM. Camille Boudreau et Albéric Martin.

En l'église du Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Yvan Zuban, fils de M. Franc Zuban, de Yougoslavie et de Marie Glanc à Mlle Maria Pétan, fille de M. Franc Pétan, de Yougoslavie et de Maria Ogorevc. Les témoins ont été MM. Virno Mallon et Momcilo Virkovick.

Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la mite et les vers consument, où les voleurs perforent et cambriolent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel. (Mt 6, 19-20). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

NAISSANCES

Le 22 juillet a été baptisé Joseph, Albert, Robert, né le 16, enfant de M. Philippe Duquette et de Gisèle Poirier. Le parrain a été M. Albert Duquette et la marraine Gaétane Allard, oncle et tante.

Le 22 juillet a été baptisée Marie Guylaine, Sylvie, née le 12, enfant de M. Gilles Trahan et de Pauline Surprenant. Le parrain a été M. Germain Surprenant et la marraine Maria Lafontaine, oncle et tante. Porteuse: Mme Philodore Trahan, grands-mère du bébé.

Le 12 juillet est décédé en cette paroisse à l'âge de 66 ans, M. Wilbrod Bédard, époux de Aurore Richard.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, neuf enfants dont six fils: Gérard, Elie, Léo, Isidore, Guy et Victor; trois filles: Mmes André Guay (Jeannine), Roland Guay (Thérèse); André Surprenant (Marie-Rose); cinq frères et quatre soeurs.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par le R. P. Joseph Patenaude, c.s.c. assisté des RR. PP. Luc Bessette et Ildebert Oostvogels, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le chanoine Lafortune qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

HENRYVILLE

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Dimanche dernier, un groupe imposant de cinquante pèlerins, paroissiens d'Henryville, accompagnés de M. le curé Proulx, se dirigeait vers la Cap de la Madeleine pour la récitation du Rosaire perpétuel au pied de la Madone, de 4 h. p.m. à minuit. Félicitations à ceux-ci.

C'est un acte de piété qui demande certains sacrifices et qui attire de nombreuses bénédictions sur la paroisse.

BAPTEMES

Le 22 juillet a été baptisé Joseph, Joël, Patrice, fils de M. et Mme Roger Choquette (Gilberte Charpentier. Le parrain a été M. Mario Choquette, cousin et la marraine Lucie Choquette, soeur de l'enfant. Porteuse: Johanne Choquette, soeur de l'enfant.

Le 22 juillet a été baptisé Joseph, Laurent, Sylvain, fils de M. et Mme Marcel Lebeau (Rita Rathé). Le parrain a été M. Laurent Benoit et la marraine Germaine Lebeau. Porteuse: Mme Marcel Lebeau, mère du bébé.

Que Dieu bénisse ces enfants.

CONGRES DIOCESAIN A SAINT-HYACINTHE

Le 18 juillet eut lieu à Saint-Hyacinthe, le congrès diocésain de l'Union Catholique des Femmes Rurales. 12 membres de la paroisse assistaient aux délibérations. Journée intéressante et instructive à tout point de vue. A cette occasion eut lieu l'exposition diocésaine. Le Cercle de Henryville s'est classé le après Sainte-Rosalie et Saint-Sébastien. Félicitations à Mme Roger Clouâtre, gagnante du 1er prix blouse de lainage. Les cercles locaux ont organisé durant l'année 1961-62 un travail en profondeur très important. Guidées et encouragées par les aumôniers locaux, orientées par des dirigeantes dévouées, les dames du milieu rural se sont unies en travaillant dans un effort de solidarité et de compréhension mutuelle.

Que ce congrès de 1962 soit un point de départ d'une autre année de générosité au service du milieu rural.

Début d'épidémie de peste porcine

On a repéré un début d'épidémie de peste porcine à trois endroits dans l'est de l'Ontario et à deux dans l'ouest du Québec, nécessitant jusqu'ici l'abattage de 1100 porcs.

Dix autres lieux soupçonnés d'infection par la même maladie sont présentement sous observation, déclarent les hauts fonctionnaires de la Division de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada. A leur avis, il est encore trop tôt pour prévoir l'ampleur et l'expansion éventuelle de la maladie.

On attribue la cause de l'infection au fait de servir aux porcs des ordures ménagères ou déchets alimentaires non cuits au préalable.

On a repéré des foyers de peste porcine dans les comtés de Russell, Prescott et Glengarry, en Ontario; de Soulanges et de Châteauguay, au Québec.

Les vétérinaires fédéraux prient les cultivateurs de ces régions de s'abstenir d'acheter des porcs de remplacement, sauf en cas d'urgence, et de refuser l'accès de leurs porcheries à tout visiteur.

Les vétérinaires surveillent également les encans de porcs dans les différentes localités en vue d'y retracer tout animal qui pourrait être porteur de la maladie.

Des contingents additionnels de vétérinaires ont été dépêchés vers les localités où sévit l'infection.

On prie instamment les cultivateurs de signaler immédiatement tout symptôme de la maladie dans leurs troupeaux, en s'adressant soit au bureau le plus rapproché de la Division à Ottawa, soit au vétérinaire de la localité.

la nouvelle L

Officiellement nommée "l'auto de l'année"

La Lark 1962 a été choisie la gagnante du "trophée de l'auto de l'année" parmi toutes les autres voitures fabriquées au pays. Canada Track and Traffic, le principal journal de l'automobile au pays, a fait subir des épreuves sévères à chaque marque de voiture. Ligne, qualité, confort, spaciosité, maniabilité, économie, fiabilité, fabrication et chaque détail de la construction et du rendement de chaque automobile furent soigneusement étudiés. La Studebaker Lark 1962 se révéla la meilleure voiture à acheter parmi toutes les autres fabriquées au pays.

Ligne

Les membres du jury déclarèrent unanimement que sa ligne est élégante, fonctionnelle et libre de toute garniture qui entraîne la désuétude. Le fini et le décor intérieurs sont d'une qualité supérieure. L'apparence générale, raffinée, élégante domine aussi.

105, Ch

121

Tél. NEptune 2-0615

Marie Lefebvre

Pianiste - Organiste

Diplômée de l'Ecole de Piano

Paris - Montréal

Ex-élève de Victoria Cartier

246 Fabrique ST-CONSTANT

Filles demandées

avec ou sans expérience pour ouvrage à l'usine.

● S'adresser à:

The St. Johns Shirt Mfg. Co. Ltd.

Napierville Tél. CH. 5-3318



Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562

SAINT-LAMBERT

FASTBALL

LA "LAITERIE VICTORIA" DEMEURE INVINCIBLE

La "Laiterie Victoria" toujours invincible, a déjà remporté trois victoires à ce jour. Mardi, le 10 juillet dernier, avait lieu la seconde partie de Fastball au Parc L'Espérance de Saint-Lambert, entre l'équipe de la Laiterie Victoria et le Comets de Longueuil. Ce fut une autre victoire pour la Laiterie Victoria au compte de 10-6. Le lanceur gagnant: Richard Gaudreau et le perdant: René Mercier. Paul Généreux, du club Victoria a compté 2 buts et un circuit; Pierre Brûlé, du même club, deux simples et deux doubles; G. Richard du même club, un simple et un double. André Marleau du club Comets a réussi un coup de circuit et un coup de trois buts.

Quant au dimanche 15 juillet, le club Victoria remportait encore la victoire au compte de 7-6 contre le CSA de Saint-Lambert au Parc de la Voie Maritime. Le lanceur gagnant: Richard Gaudreau et le perdant: Ralph Bennett.

Le club de la Laiterie Victoria a lancé un défi à toute équipe de la Rive-Sud. Pour tous renseignements veuillez composer OR. 4-9288, M. Fernand Curadeau, capitaine de l'équipe des laitiers.

EXPOSITION DE PEINTURES

Une exposition de peintures aura lieu à Saint-Lambert entre les 15 et 30 août 1962. Elle sera organisée par le Jeune Commerce de Saint-Lambert et aura lieu au parc Gordon, situé à l'intersection des rues Victoria et Argyle. Le comité d'organisation de cette exposition de peinture, laquelle a lieu à chaque année pour le bénéfice des municipalités de la Rive Sud, fait à nouveau appel cette année à tous les artistes de la Rive-Sud qui désirent participer à cette haute manifestation artistique.

Il ne s'agit pas là d'un concours, mais d'une manifestation devant fournir à tous nos talents l'occasion de se réaliser et au public l'occasion de les connaître et de les apprécier. Car, il y a sur la Rive-Sud une pléiade de talents ayant déjà produit des oeuvres d'une haute valeur artistique et que désirent que l'occasion d'en faire profiter un public trop souvent délaissé en cette matière.

L'expérience tentée l'année dernière fut des plus fructueuses. Beaucoup de jeunes artistes qui jusque là ignoraient jusqu'à quel point ils avaient du talent, se sont vus ovationnés par le public et ont acquis ainsi une confiance en eux-mêmes et se sont mis à produire avec plus de fermeté et d'ardeur. Nul peintre ne se connaitra jamais, si ce n'est par la voix du public. Or, il y a peu d'occasions qui s'offrent ainsi à l'artiste. Et celle-ci en est une.

Cette exposition est ouverte à tous ceux qui le désirent. Point n'est besoin d'être un professionnel en la matière. Il suffit simplement d'avoir déjà manipulé le pinceau et de vouloir en faire bénéficier le public de la Rive-Sud.

Pour qu'une personne soit admise à exposer, il faudra: 1) qu'elle en fasse la demande avant le 10 août 2) que la valeur de la toile satisfasse aux exigences de l'art: dimensions, encadrement, valeur artistique, 3) que soit versée une contribution de $1 par toile, ceci ne pouvant pas excéder le montant de $3 par personne, malgré le nombre de toiles qu'elle désire exposer.

Cette exposition est l'affaire de tous et elle sera un succès en autant que tous et chacun y participeront; les artistes par leurs talents, le public par son encouragement.

Pour l'inscription, s'il-vous-plait, veuillez téléphoner MM. Oscar Jubinville, OR. 1-2641; Steve Archontakis, OR. 1-5681; ou Jacques Duquette, OR. 1-1056.

12e RENCONTRE DE NAGE ANNUELLE

Le service récréatif de la cité en coopération avec le CSA St-Lambert, présenteront la 12e rencontre annuelle, samedi le 4 août, à 1 h. de l'après-midi.

Les concurrents sont priés de s'inscrire à la piscine où la liste des épreuves est affichée.

Concours pour garçons et filles de moins de 8 ans jusqu'à moins de 16 ans, anniversaire à partir du 31 août.

Si nécessaire, il y aura élimination vendredi soir, le 3 août à 7 h. p.m.

Les inscriptions seront closes le 28 juillet.

PETITE LIGUE DE BASEBALL SAINT-LAMBERT

Equipes	pts
Dodgers	16
Yankees	11
Indians	11
Giants	10

FRAPPEURS

J. Murray (Giants)	484
R. Reid (Yankees)	451
J. Dury (Dodgers)	428
W. Cartier (Yankees	380
J. Hindess (Dodgers)	366
M. Guay (Yankees)	353
D. Bazso (Dodgers)	348
R. Bazso (Dodgers)	333
D. Campbell (Yankees)	33
G. Ouellet (Yankees)	321

QUATRE BUTS: S. Quesnels (G) R. Thibault (I); M. Dawson (G).

TRIPLES: P. Robinson (D); B. Parkington (G).

DOUBLES: Richard Thibault (I).

COUPS SURS: John Murray (G) Jean Dury (D).

LANCEURS

	g	p
P. Robinson (D)	4	2
J. Hindess (D)	3	1
G. Ouellet (Y)	3	1
L. Rolang (I)	3	4

RETRAITS

Robinson (D)	70
Gillians (G)	65
M. Guay (Y)	44
J. Blackney (I)	37

DECES

A Saint-Lambert, vendredi le 20 juillet 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé à sa demeure, 592 ave Notre-Dame, M. Achille C. Langevin.

Résidant de Saint-Lambert depuis plus de 50 ans, il servit comme échevin et y fut commerçant pendant près de 40 ans.

Il faisait partie des Chevaliers de Colomb, du Club Richelieu et autres organisations sociales.

Lui survivent son épouse, née Alexandrine Trudeau, ses filles: Mme Marthe Dubois et Madeleine Gratton; un fils: Bernard et quatre petits-enfants: Claude Dubois; Francine, Jean et Pierre Gratton.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Lambert le 23 juillet.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial."

La Bible vous parle . . .

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure en son amour. Je vous dis cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. (Jn 15, 10-11) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Service de télévision

Radio et Phonographe

J. GILLIGAN

20 ans d'expérience

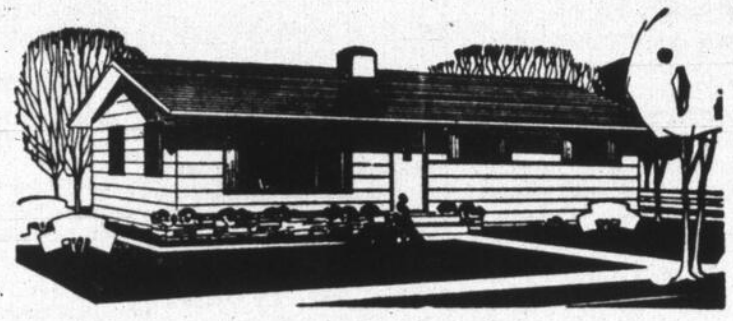
OUVRAGE GARANTI

St-Remi ☎ 454-9732

Napierville, P.Q.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture "Conant"

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DÉTAIL À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

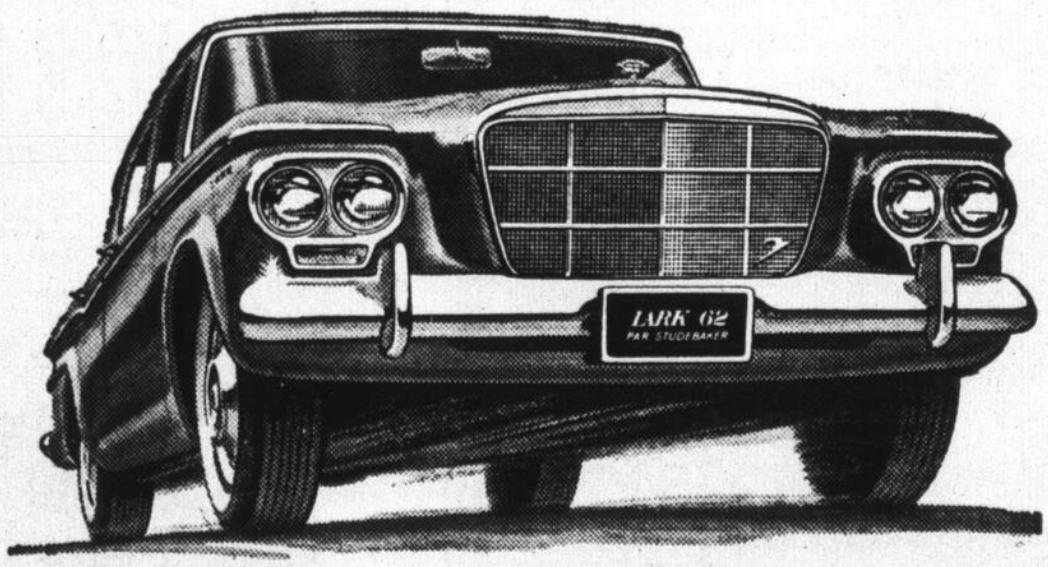
Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE ☎ CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

LARK '62



Confort

Son intérieur est plus spacieux que toutes les autres voitures domestiques, dites familiales. Bien formés, les sièges fermes diminuent la fatigue du voyage. Plus d'espace pour la tête. Entrée et sortie faciles. Conditions de conduite et visibilité considérées comme excellentes.

Fiabilité

Un essai élaboré a révélé que la Lark est exempte de grincements, que sa carrosserie est étanche et son roulement silencieux. Le châssis intégral, unique, offre une excellente rigidité. Les moteurs sont de fonctionnement sûr. La Lark prouva l'excellence de son fonctionnement en gagnant le premier rallye Trans-Canadien.

Économie

L'étude approfondie de son millage au gallon, de son entretien minime, de son comportement général, du coût minime des réparations, des ailes boulonnées et des facilités de service dans tout le Canada a classé la Lark comme la voiture la plus économique à utiliser.

Prix avantageux

Le jury compara attentivement les prix courants de tous les manufacturiers et choisit la Lark comme étant la plus avantageuse pour le prix. L'on remarqua que le prix de base de la Lark était le plus bas sauf pour un modèle qui est de quelques dollars de moins.

Acceptation du public

Les ventes de Lark ont augmenté de 103.3% et les clients satisfaits dans tout le Canada nous communiquent qu'ils ont parcouru des milliers de milles sans panne, et à des frais d'utilisation vraiment bas, tout en obtenant un rendement général supérieur.

Jugez la Lark vous-même et essayez-la chez votre vendeur Studebaker

Automobiles Enrg.
105, Ch… lieu — SAINT-JEAN, P.Q.

Daigneault Inc.
…ul — SAINT-REMI, P.Q.

Allard Automobile Enrg.
BEDFORD, P.Q.

Garage Benoit Enrg.
350, rue du Pont — MARIEVILLE, P.Q.

Garage R. McDermott
356 rue Rivière — COWANSVILLE, P.Q.

General Auto Parts of St. Hyacinthe
2695 Dessaulles — ST-HYACINTHE, P.Q.

Paroisse de Contrecoeur

Un projet d'acqueduc de $500,000

(DNC). — Le problème d'alimentation en eau potable de la partie nord de la Paroisse de Contrecoeur avait depuis longtemps été envisagé par le conseil municipal. Aussi à son assemblée régulière du 4 juillet dernier le maire et les conseillers ont approuvé la résolution de demander aux Ingénieurs-Conseils et Arpenteurs-Géomètres Lemieux et Tétreault d'étudier le projet.

Selon une étude de la population, l'on en est venu d'accord, avec la coopération de M. Jean-Marie Jacques, le secrétaire de la municipalité, pour affirmer qu'il faudra pourvoir aux besoins de 2,000 personnes résidant temporairement ou en permanence dans les limites que touchent ce projet. En outre, il faut calculer et prévoir pour les 1,000 personnes qui séjourneront sur les terrains des Grèves durant la période estivale.

Quatre sources d'alimentation possible

—Pour user du **Fleuve St-Laurent,** il faudrait construire une usine de pompage, une autre de traitement et un réseau principal; lesquelles transformations rendent ce plan beaucoup trop dispendieux.

—L'alimentation par voie des **puits privés** semble impraticable vu leur insuffisance dans la quantité de l'eau fournie et sa qualité qui n'est pas reconnue comme excellente. Il semblerait donc sage d'ignorer ce procédé.

—Alimenter en eau cette contrée par l'intermédiaire du **Village** semble pratiquement impossible. Le principal point serait de l'intéresser à accepter d'agrandir le réservoir actuel, changer les pompes et renouveler les conduites principales. Toutes ces modifications nécessiteraient de la part de cette municipalité de grands déboursés et encore tout dernièrement M. le maire Rémi Lamoureux déclarait que le Village ne pouvait envisager de faire la moindre dépense spéciale et qui sort de l'ordinaire prévu dans le budget. Par ailleurs, la qualité de l'eau de cette dernière est des plus douteuses et même selon le dire du Dr Gilles Brunet, conseiller du Village, il ne s'agirait que d'une tolérance si l'Unité Sanitaire n'intervenait pas.

—La seule solution qui demeure possible et semble la plus profitable serait que la Paroisse achète son eau de la **Ville de Tracy.** Sur plusieurs points ce procédé est le plus profitable tant qu'à la qualité et la quantité de l'eau fournie. Le seul déboursé initial à effectuer consisterait en l'érection d'une conduite principale et le raccorder à l'aqueduc de la Ville de Tracy. A la suite du Conseil municipal de la Paroisse de Contrecoeur, M. François Lalande, Ing. P. de la Maison Lemieux et Tétreault a rencontré mardi le 10 juillet dernier M. Léo Delagrave et M. Lucien-R. Ménard respectivement ingénieur et maire de la ville de Tracy. Après cette rencontre, M. Lalande peut affirmer que "la Ville de Tracy est intéressée à fournir l'eau à la Paroisse de Contrecoeur". En résumé, ce procédé semble le plus facilement abordable et demeure le plus profitable et le moins coûteux.

Pour réaliser cette alimentation en eau par ce quatrième procédé, la Maison Lemieux et Tétreault dans son rapport du 17 juillet soumet à la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur trois projets. Nous présentons ici au public le statut des trois différents projets tels qu'élaborés par les Ingénieurs-Conseils et Arpenteurs-Géomètres.

PROJET 1

Alimentation pour débit domestique seulement

Ce projet ne prévoit que le débit domestique actuel. Le tout comprend l'installation d'un réservoir au niveau du sol lequel serait rempli par la pression du système de la ville de Tracy et une pompe électrique à pression laquelle prendrait l'eau dans le réservoir pour la faire circuler dans le système à la pression nécessaire.

Il est important de souligner que le gouvernement provincial n'attribue aucun octroi sur le coût d'un réseau d'aqueduc alors qu'il n'est pas question d'un système de protection contre le feu.

A l'étude préliminaire, l'on estime le coût des travaux à la somme de $293,667.00; celle-ci comprend les frais de construction, de génie et surveillance ainsi que les frais d'emprunt et d'administration. De ce montant aucun octroi gouvernemental n'est déductible. Chaque maison devra donc débourser chaque année $82.00 pour l'érection du projet et $30.00 pour le coût de l'eau. Un montant de $0.40 pourra être chargé pour chaque mille gallons additionnels employés par une maison (on a établi qu'un volume de 40,000 gallons d'eau est jugé comme "normal et raisonnable" pour une maison).

PROJET 2

Débit domestique et Protection contre le feu avec tuyaux de 8"

Tel que recommandé par la Canadian Underwriters' Association-Standard of Municipal Fire protection, en plus de pourvoir au débit domestique nécessaire, ce projet prévoit un débit de 420 gallons par minute pour l'urgence-feu.

De même que le premier projet, celui-ci comprend l'installation d'un compteur à savoir quel débit d'eau sera dépensé par les maisons comprises dans les limites touchées par ce problème, cependant ici il y aura lieu de le grossir ainsi que la pompe. Pour permettre en cas de feu de se servir d'un boyau sans l'intermédiaire du camion pompe, ce projet souligne qu'il faudra ériger huit stations de pompage secondaire pour maintenir la pression nécessaire à ce travail (minimum 60).

Ce deuxième projet est désavantageux quant au fait qu'il est difficile d'obtenir le rendement maximum des huit stations de pompage intermédiaire dont il est question plus haut.

Le coût total de la réalisation de ce projet se chiffre à $490,292.00 duquel on peut déduire l'octroi provincial de $90,250.00 et coûte finalement $400,042.: soit $111.50 plus $30.00 d'achat d'eau pour chacune des maisons concernées.

PROJET 3

Débit domestique et Protection contre le feu avec tuyaux de 10"

Le fait principal de ce troisième projet que soumet la Maison Lemieux et Tétreault se résume à ce que la conduite principale serait constituée de tuyaux de 10 pouces de diamètre. Ce changement de diamètre fait que le nombre de huit stations de pompages intermédiaire peut être réduit à trois, lesquelles devront maintenir une pression constante dans l'artere principale.

A 70% près les chances d'arrêt seront réduites et par cette nouvelle constitution le coût d'opération et d'entretien sera d'une bonne marge inférieur à celui des deux autres projets.

Cette conduite de 10" offre une certaine dose de sécurité quant au fait où la population s'accroîtrait rapidement.

Si ce projet réalisé hausse le coût demandé à chacune des maisons, il ne faut pas omettre de souligner qu'il offre beaucoup plus de commodité et de sécurité.

Sa réalisation coûterait $513,342.50. De ce montant il nous faut déduire l'octroi provincial de $52,750.00 ce qui ferait une somme finale de $460,592.50. Chaque maison serait donc appelée à payer $128.00 par année plus $30.00 pour l'achat de l'eau ce qui fait un déboursé annuel de $158.00.

Lequel projet adopter?... Référendum?

La population concernée par ce projet d'alimentation en eau potable sera appelée lors d'un référendum à définir lequel projet elle adopte et veut qu'il soit réalisé. Elle aura le choix entre les trois plans exposés plus haut et son approbation devra être faite avec le plus grand sérieux puisqu'il s'agit-là de trancher une question qui aura ses répercussions pendant une longue période de temps.

A ce sujet, si la Maison Lemieux et Tétreault peut vous conseiller dans votre choix, ces maîtres de la matière s'expliquent ainsi: "Pour toutes les considérations énumérées plus haut, nous recommandons au Conseil, si celui-ci décidé d'un projet sans protection contre le feu, l'approbation du projet No 1. Dans le cas où la protection contre le feu serait jugée nécessaire par le Conseil, nous recommandons l'adoption du projet No 3 à cause de ses nombreux avantages".



● SAMEDI le 21 juillet 1962 a été célébré en l'église Sainte-Trinité le mariage de M. Yvon CORDEAU, fils de M. Alphonse Cordeau et de Annette Bourgeois, à Mlle Christiane GIARD, fille de M. Roland GIARD et de Laurette Beauchemin. Les témoins furent les deux pères des conjoints.

(Gracieuseté du Studio Richard, M. Charron, prop.)

A Contrecoeur

Cours privés

par institutrice d'expérience

1ère année garçons et filles

S'adresser à:

Mme Louis ROBILLARD,
173, rue Ste-Trinité
Contrecoeur
(En haut de la résidence Funéraire Demers et Dupont)



Partout au Québec:

La LAURENTIDE ...et son sourire!

Servez-vous donc la bière douce à saveur "Chante-claire"



LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

Ne manquez pas de voir "En scène, les Jérolas", le jeudi soir à 9h30 sur le réseau français de télévision de Radio-Canada

A Contrecoeur

DE BON COEUR

● par Fernand LÉVEILLÉ

Clôturage des cours d'écoles

(DNC) — Lors d'une assemblée spéciale, le 16 juillet dernier, la Commission scolaire de Contrecoeur a résolu un problème qui l'occupait depuis un certain bout de temps et qui avait même fait naître certaines contreverses entre différents citoyens de la municipalité: le clôturage des cours de récréation de l'Ecole secondaire Le Noblet-Duplessis et de l'Ecole Mère-Marie-Rose.

Le contrat a été donné à la Compagnie "Frost Steel" qui avait soumis la plus basse soumission. L'on s'attend à ce que d'ici une quinzaine de jours tous les travaux soient terminés et ceci à la satisfaction de tous.

Par ailleurs, l'on souligne que la cour de récréation de l'Ecole Mère-Marie-Rose des filles dont le pavage semble avoir été arrêté pendant une certaine période de temps, sera terminée sous peu et en septembre les jeunes filles pourront jouir d'un aussi beau terrain que les étudiants de l'Ecole Secondaire.

Nos nouveaux mariés

(DNC). — Comme nos lecteurs ont pu le remarquer lors de notre dernière édition, nous avons l'intention de publier les photographies de nos nouveaux mariés et ceci dans le plus bref intervalle de temps possible.

Cours privés de première année

(DNC). — Mme Louis Robillard annonce qu'en septembre prochain elle donnera à domicile des cours privés de première année.

Mme Robillard, qui a déjà plusieurs années d'expérience dans ce domaine, recevra tous les jeunes enfants tant garçons et filles pour leur enseigner les matières au programme de la première année du cours primaire.

Les parents intéressés n'ont qu'à se présenter chez Mme Robillard, soit au 173, rue Ste-Trinité (audessus de la Résidence Funéraire Demers et Dupont), et pourront prendre avec l'institutrice les arrangements voulus. L'on sait que Mme Robillard a dû refuser il y a deux ans plus d'une vingtaine de jeunes élèves, aussi l'on conseille aux parents intéressés de faire diligence s'ils ne veulent pas être désappointés.

Le Ligue Antituberculeuse à Contrecoeur

(DNC). — Garde Marie-Anna Birtz de l'Unité Sanitaire nous informe que la Ligue Antituberculeuse de Montréal rendra sa visite annuelle à Contrecoeur lundi et mardi les 30 et 31 juillet prochain.

Deux séances de prises de radiographies seront tenues chacun de ces jours. Ces séances auront lieu à l'Ecole Mère-Marie-Rose de 2 h. à 5 h. p.m. ainsi que de 7 h. à 9 h. p.m.

L'on se permet de rappeler que ce service offert par la Ligue Antituberculeuse est entièrement gratuit et que tous peuvent en profiter et par le fait même se rassurer leur état de santé du côté des poumons.

Enfin, disons que si ces aides de la Ligue ont pris la peine de se déplacer et venir vers nous, pourquoi ne pas en profiter et montrer que nous apprécions le geste posé par la Ligue? Tous sont les bienvenus.



● M. et Mme Réal DUHAMEL photographiés à l'issue de leur mariage, célébré en l'église paroissiale de Contrecoeur samedi le 21 juillet dernier. La mariée (Solange) est la fille de M. et Mme Jean-Marie-A. BERTHIAUME. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Baptiste Duhamel. Les deux pères agissaient comme témoins lors de la cérémonie.

(Gracieuseté du Studio Richard, M. Charron, prop.)

RESIDENCE FUNERAIRE
DEMERS & DUPONT
AMBULANCE
Embaumeur diplômé de l'Université de Montréal
Salon air climatisé
173, rue Ste-Trinité CONTRECOEUR
Tél. Salon 786-2250 Bureau 786-2150

Une compagnie d'avionnerie française s'établirait à Contrecoeur

(dnc) — L'on apprend que ces derniers temps une compagnie d'avionnerie française, par l'intermédiaire d'un agent nommé par elle, chercherait à s'acheter un terrain dans le bas de la paroisse de Contrecoeur pour s'établir en permanence.

Selon notre informateur, un marché définitif serait à la veille d'être conclu. La compagnie voudrait établir dans la région de Contrecoeur un plan où elle construirait en entier des avions de toutes sortes. Certes, plusieurs municipalités se font une lutte assez vive pour attirer en ses limites cette compagnie, pourtant Contrecoeur semble la plus favorisée en ce moment.

Deux arguements présentement aideront grandement la municipalité concernée à gagner cette bataille. En fait, Contrecoeur est situé à proximité de Saint-Hubert et sa base aérienne ce qui importe beaucoup pour cette avionnerie française. Par ailleurs, il est d'une importance primordiale pour ce plan d'avoir un quai auquel peuvent accoster les grands navires qui transporteraient la marchandise. A Contrecoeur, l'avionnerie pourra se servir, moyennant une certaine location, du quai de l'Iron Ore. Ce quai, on le sait, est édifié à l'entrée de ladite localité alors qu'on vient de Montréal. Le transport du quai à l'usine pourrait se faire très facilement soit par voie ferrée ou par camions.

Enfin, aussitôt que le marché sera définitivement conclu, votre journal local "Le Richelieu" se fera un plaisir d'annoncer la bonne nouvelle à tous ses lecteurs.

Programme d'amateurs régional

Présenté par les Variétés Artistiques de Contrecoeur

(dnc) — Ce groupe de jeunes qui forme les Variétés Artistiques de Contrecoeur et que notre journal vous a présenté lors de son édition du 5 juillet dernier, a annoncé que son grandiose programme d'amateurs de la région sera tenu au Théâtre Rex de Contrecoeur, vendredi le 17 août prochain.

Cet organisme qui est, comme on le sait, sans but lucratif, n'a rien négligé pour faire de cette soirée une vraie réussite à tous les points de vues. En effet, l'on réserve une très grande surprise à tous les spectateurs sur la qualité de ce programme, tant sur le côté de la réalisotion que sur le calibre des artistes présentés.

M. Léopold Hamel, directeur général et producteur, nous déclare que les Variétés Artistiques ont réservé les services du populaire Léon Lachance, artiste de la radio, télévision, scène et disque comme maître de cérémonie. En outre, Me Alban Flamand agira comme président du jury et sera assisté dans sa tâche par l'artiste Pierrette Roy et par M. l'abbé Léopold Bellerose.

La programmation mettra en scène une vingtaine d'artistes qui proviennent de 18 municipalités différentes établies sur la Rive-Sud. Inutile de dire que ces artistes ont d'abord subi une certaine élimination parmi un groupe assez important de jeunes vedettes qui auraient aimées se produire sur la scène et mettre à l'épreuve leurs talents.

Espérons que le bel effort fourni par ce groupement de neuf jeunes gens travaillant sans aucune rémunération à promouvoir les jeunes talents ignorés ou laissés de côté sera imité par la population des localités qui seront représentées sur la scène. Par le fait même, les Variétés Artistiques auront atteint leur but et seront remerciés comme il se doit pour le magnifique geste. Puisse leur bonne action porter le fruit qu'on peut en attendre.

A Contrecoeur

Une Commission scolaire prévoyante

(dnc). Il ne sera pas dit que la Com. scolaire de Contrecoeur n'est pas prévoyante. Souvent l'on a souligné qu'avant longtemps les deux écoles du village seront trop petites et qu'il sera assez difficile de les agrandir. En effet, il n'y a plus aucun endroit ou terrain disponible dans les entourages de celles-ci que l'on pourrait se porter acquéreur et édifier des ailes supplémentaires aux deux maisons enseignantes déjà existantes.

Pour la Commission scolaire, il est donc une affaire urgente de prévoir pour le jour où les écoles municipales ne suffiront plus Aussi à son assemblée régulière du 2 juillet, les membres de la Commission ont adopté la résolution suivante: faire une demande à la Fabrique pour qu'on lui lègue le terrain appartenant au curé et compris entre le cimetière et le Brûlé.

Pourquoi aller choisir un terrain aussi retiré du centre actuel du village? C'est que l'on prévoit que ce centre ne demeurera pas toujours où il est en ce moment. En fait, personne n'ignore que le gouvernement provincial élabore un projet d'une nouvelle route Montréal-Sorel qui suivrait la voie ferrée actuelle et remplacerait par son importance la route No 3 déjà existante et qui suit parallèlement la rive du fleuve Saint-Laurent.

L'idée semble excellente, chose certaine, elle est justifiée. Quelqu'un peut-il dire que la prévoyance est un défaut? Bien au contraire, et la Commission scolaire de Contrecoeur mérite nos éloges de ne pas vivre seulement dans le présent mais de voir au futur; d'ailleurs n'est-ce pas le cas de l'enseignement que de travailler dans le présent en vue de préparer l'avenir?

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Spéciaux du 26 juillet au 4 août 1962

Chez GERVAIS

● EPICERIE:

Breuvage aux raisins "Keen" 13 oz — Rég. 59¢ à..... 53¢
Café "Maxwell House" 6 oz — Rég. $1.19, en spécial à..... 93¢
Breuvage à l'orange "Sun-Up" format économique, valeur 77¢ à.... 71¢
Jus de tomates "Heinz" 48 oz — Valeur de 33¢ à ..... 3 pour 87¢
Thé "Salada" (bte de 120 sacs) — Rég. $1.69 en spécial à $1.55
Mélange à gâteaux "Duncan Hines" — Rég. 43¢, la bte..... 37¢

● FERRONNERIE (2e étage):

Tricycles — En spécial chacun à..... $5.00
Plats carrés à vaisselle, en nylon — chacun ..... 69¢
Bidons de 1 gallon, en nylon — Rég. 95¢; chacun en spécial à.... 69¢

● MERCERIE:

Matelas pour petits lits (28" x 72") de marque "Simmons"
Valeur de $20.00 — En spécial..... $9.95

Pour un service rapide signalez toujours Fl. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

Le magasin général le plus complet de la région
avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.
GROS ET DETAIL

Spécialiste en ferronnerie, épicerie, tapis et prélart

148-150 Richelieu Fl. 6-6865 Saint-Jean, Qué.

Lique de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Le Laval Bessette peut perdre la première position

Les deux dernières rencontres au programme la semaine dernière, ont certes ajouté à l'indécision du classement dans la ligue O'Keefe d'Iberville.

Le Laval Bessette comptant sur ces deux "victoires" pour pouvoir se la couler douce en première position. Mais le destin arrangea bien les choses vers ce classement plus partagé.

La première victoire des meneurs ne fut pas prise à la légère contre l'alignement surprise du Texaco, réhaussé de Ben Trahan et Normand Labonté. La tenue étonnante d'André Petit sut cependant conserver le prestige aux détenteurs du premier rang qui l'emportèrent par 4-0 André y alla lui-même d'un 3 buts mais Dupré et Roman firent produire les buts avec chacun deux doubles. La tenue de Petit devant la nouvelle menace accorda seulement quatre hits dont trois à Normand Labonté et il retira six frappeurs sur prises. Ben Trahan officiait pour la première fois dans la boite du Texaco et il offrit lui-même une excellente performance.

Un autre duel impressionnant succéda le lendemain dans une victoire de 6-4 du Iberville Sack Supply aux dépens du Laval Bessette. Guy Brault s'avérait de nouveau comme lanceur gagnant alors que Gilles Rémillard scellait le pointage final avec un triple sur des buts remplis; ce coup désastreux à la 7e, venait surmonter un déficit de 4-3.

Chaque club a 15 partie de jouées

Le classement après 15 joutes à date pour chaque club dans le circuit Jean Larivière, est élogieux dans la course vers la première position.

Laval Bessette	19
Chevaliers de Colomb	17
Iberville Sack Supply	16
Texaco	8

Seulement trois joutes pour chaque équipe, les séparent du détail. Ces rencontres de cette semaine et de la semaine prochaine, n'offrant aucun choix aux concurrents. Il est facile de prévoir des programmes très intéressants pour cette période limitée.

A Jacques-Cartier

La Com. Scolaire achète la piscine OTJ

Jacques-Cartier (dnc) — Au cours de sa dernière réunion, les commissaires d'écoles ont décidé de régler définitivement l'affaire de la piscine, en votant une résolution par laquelle la Commission Scolaire devient le propriétaire de la piscine.

Cette piscine, qui avait été construite il y a quatre ans, n'avait pas été ouverte au public l'an passé, à cause de difficultés juridiques.

Cette année, la Commission scolaire a décidé d'ouvrir ses portes au début de la saison estivale, même si l'imbroglio n'était pas solutionné. On a tout simplement brisé le cadenas.

Le contracteur, qui n'avait pas encore été payé, était décidé à remplir la piscine de sable si les commissaires n'agissaient pas. Il trouvait que la situation avait assez duré.

ENGAGEMENT DU SEC.-TRES.

M. Marc Lambert a été de nouveau réengagé comme secrétaire-trésorier pour la durée d'un an, au salaire de $8,500. Il sera secondé par M. Constantin Valciani, au salaire de $7,500. Le salaire de M. Oggleman, comptable, a été porté à $125 par semaine.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE

Les Commissaires ont adopté le principe de construire une école à Fontainebleau.

M. Labelle a démissionné de son poste d'assistant-concierge. Les commissaires Bouchard et Cardinal ont été dissidents.

Le contrat pour les assurances des écoliers a été confié à la société d'assurances Desjardin.



● Ci-dessus photo du brochet capturé par Me Roland Guillet, notaire d'Iberville, près de l'église St-Athanase, le 14 juillet. Il pesait 11 livres et mesurait 41 pouces. Ce serait le plus gros brochet pris à Iberville depuis environ 20 années, alors que Me Boivin, notaire, avait pris un brochet de 13 livres.
(Studio Guillet Enr.)

Pique-nique des employés des postes

Le Comité des Loisirs des employés des postes de Saint-Jean a organisé une fois encore son pique-nique annuel. Les employés et leur famille se sont rendus à l'Ile aux Noix pour y passer la journée. Le comité des loisirs tient à remercier très sincèrement tous les magasins qui ont contribué à la réussite de cette journée en donnant de magnifiques cadeaux qui ont été distribués. Le pique-nique eut un succès sans précédent.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE
416 Laurier Saint-Jean

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Pèlerinage au Sanctuaire de la Vierge des pauvres

Jeudi dernier, le 19 juillet, avait lieu le pèlerinage à la Vierge des pauvres dont le sanctuaire se trouve dans notre église. Comme tous les 19 de chaque mois, d'ailleurs, un certain nombre de paroissiens ainsi que d'autres personnes venant de Montréal ayant toujours à leur tête Mme Côté-Desjardins, organisatrice de l'oeuvre de la Vierge de Banneux au Canada, viennent réciter le chapelet avec notre curé M. l'abbé J.-L. Bourdon et assistent au Salut du Très Saint-Sacrement.

—o—

Baseball Ste-Louise

Classement des équipes:

Catégorie Mosquito

	J	G	P	AN	Pts
Castors	2	2	0	0	4
Royal	2	1	1	0	2
Lions	2	0	2	0	0

Catégorie Pee-Wee

	J	G	P	AN	Pts
Pirates	2	2	0	0	4
Royal	2	0	1	1	1
Barons	2	0	1	1	1

Voici les dix meilleures moyennes au bâton, catégorie Mosquito:

	AB	CS	Moy.
R. Bilodeau (Castors)	6	6	1.000
G. Martel (Royal)	2	2	1.000
R. Langlois (Castors)	2	2	1.000
B. Cloutier (Royal)	1	1	1.000
M. Greer (Castors)	4	3	.750
B. Boisvert (Castors)	3	2	.667
M. Desparois (Royal)	3	2	.667
M. Boisvert (Castors)	5	3	.600
G. Grasis (Lions)	2	1	.500
D. Henri (Castors)	4	2	.500

Voici les dix meilleures moyennes au bâton catégorie Pee-Wee:

	AB	CS	Moy.
J.-P. Milot (Pirates)	3	3	1.000
I. Duhamel (Barons)	2	2	1.000
P. Lord (Barons)	2	2	1.000
Y. Dubois (Royal)	2	2	1.000
L. Bourdon (Royal)	1	1	1.000
G. Gamache (Royal)	1	1	1.000
G. Chartier (Royal)	3	2	.667
P. Bertrand (Pirates)	3	2	.667
M. Legault (Barons)	3	2	.667
L. Rondeau (Royal)	5	3	.600

—o—

Naissances

A Ste-Louise de Marillac, le 22 juillet a été baptisée Marie, Jeanne, Claudine, née le 12 juillet, enfant de M. Jean-Paul Gagné et de Jeannine Caron. Le parrain a été M. Roger Gagné, oncle et la marraine Claudette Gadbois, tante.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 22 juillet a été baptisée Marie, Nicole, Sylvie, née le 10 juillet, enfant de M. André Gourd et de Hélène Desjardins. Le parrain a été M. le Dr Jacques Larocque et la marraine Nicole Pratt, son épouse.

Mariage

En l'église Ste-Louise de Marillac, le 21 juillet a été célébré le mariage de M. Gérard Maisonneuve, fils de M. Lucien Maisonneuve et de Lucienne Tremblay, à Mlle Denise Champagne, fille de M. Georges Champagne et de Jacqueline Noël. Les témoins ont été MM. Pierre Corbeil, témoin de l'époux, et Georges Champagne, père de l'épouse.

La gasoline et l'alcool: deux ennemis!

absolument GRATIS!

UN COURS COMPLET DE CULTURE PHYSIQUE

Des instructions et conseils pratiques. Ils vous aideront à vous bâtir un corps sain et musclé qui suscitera l'admiration de votre entourage!



Le célèbre Prof. BEN WEIDER

Peu importe si vous êtes court ou haut de taille, maigre ou gros . . . je développerai votre corps que je transformerai tel que vous avez toujours rêvé d'être.

ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI JE VOUS LE PROUVERAI!

Je peux faire de vous un homme fort et musclé. J'ai entraîné et formé à date les plus célèbres athlètes du monde. Demandez simplement mon cours de culture physique. Vous recevrez aussi les intéressantes revues Santé et Force et Beauté et Santé contenant des photos et articles sur la méthode à suivre. C'est une valeur de $3.00 que vous recevrez absolument GRATIS. Postez aujourd'hui même cette annonce après avoir rempli le coupon ci-bas, à

Méthode Weider, Dept. W-25
2875, Bates Road, Montréal.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
SVP remplir soigneusement en lettres moulées.

Ci-joint, .25¢ pour frais d'envoi. Si pas satisfait, nous vous retournerons les .25¢ sur demande.



MESDAMES, ATTENTION! Vous pouvez gagner ou perdre du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille, grandir, muscler élégamment les jambes . . . bref, embellir votre corps, Envoyez vos nom et adresse avec .25¢ en indiquant: "POUR DAMES". Vous recevrez 2 revues de sport et culture physique pour femmes avec circulaires et renseignements. Vous vous en féliciterez.

NOUVELLE ADMINISTRATION

Restaurant Golden Dragon

257 RICHELIEU SAINT-JEAN



HANS RATH
propriétaire

Comme par le passé . . .

Spécialité:
METS CHINOIS

● Chefs Chinois réputés
● Service de 24 heures
● Livraison à domicile

3 voitures à votre disposition

Tél. Fl. 7-7223 Fl. 7-2383

Pour noces, réunions, anniversaires, etc.

2 SALLES MAGNIFIQUES pourvues de toutes commodités à l'occasion. Cuisine moderne. Service prompt et courtois. Espace au maximum pour 1,00 couverts.

RESERVEZ A L'AVANCE Fl. 8-2991 - 6-4364

DANSE
LES SAMEDIS SOIRS
SALLE
DO-RE-MI
SAINT-LUC

MUSIQUE DE 2 ORCHESTRES sans interruption de 8 h. 30 à 1 h. a.m. avec Jacques Lapalme et son ensemble et l'incomparable Irené FECTEAU, sa chanteuse Micheline ROY et son orchestre, sous l'habile direction du dynamique chanteur et maître de cérémonie JEAN-LOUIS.

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

● Claude Raymond excelle

La Presse Canadienne nous apprenait, lundi, que notre concitoyen Claude Raymond avait été le principal artisan de la victoire des Braves de Milwaukee sur les Phillies de Philadelphie. "A Philadelphie, dit le communiqué, le lanceur de relève Claude Raymond a affiché une belle tenue en conduisant les Braves de Milwaukee à une victoire de 5 à 2 sur les Phillies dans la deuxième partie double où les Braves l'avaient également emporté par 11 à 10 dans la première". Il nous fait plaisir d'apprendre ces succès de Claude qui, par sa persévérance s'est taillé une place dans la ligue Nationale.

● Une visite fructueuse

La visite des yachtmen du New Jersey au Club Nautique, la semaine dernière, est un bel actif publicitaire pour notre ville. Le commodore Royce rappela, dans une allocution, une semblable visite, il y a deux ans pour souligner le bon souvenir qu'on avait conservé de notre ville, là-bas. On parle souvent de publicité nécessaire pour une ville, celle que peuvent nous faire ces propriétaires de bateaux de plaisance peut sûrement être fructueuse. Nous devons féliciter les autorités municipales d'avoir accordé une réception civique aux visiteurs et féliciter aussi Robert Goineau pour ses initiatives comme dirigeant du Club Nautique.

Tournoi de tennis pour le trophée "Roland Beaulieu"

Les 3, 4 et 5 août prochains se tiendra sur les magnifiques courts du Club de Tennis Notre-Dame, Parc Beaulieu, Saint-Jean (probablement), le Tournoi ouvert Senior 1962 pour le championnat de simples masculins de la Vallée du Richelieu, dont l'enjeu est le trophée "Roland Beaulieu" actuellement détenu par M. Roger Alexandre du club de tennis L'Aigion de Saint-Jean.

Cet important tournoi régional de tennis, disputé depuis déjà 1939 sans interruption, est ouvert à tout joueur de tennis senior de 18 ans ou plus, de calibre intermédiaire, ou classé comme tel, et résidant en permanence dans l'une des villes de la Vallée du Richelieu, incluant Rouses Point, N.Y.

Dans le passé, cette classique annuelle du tennis régional a groupé la crème des joueurs des divers clubs de la Vallée du Richelieu, la limite d'entrée étant de 64 joueurs. L'on s'attend que 1962 verra la répétition des rencontres chaudement disputées qui ont marqué le tournoi 1961. Tout joueur qualifié désirant y participer est donc prié de bien vouloir communiquer aussi tôt que possible avant le 2 août prochain, à 8 h. p.m. alors que se fera le tirage au sort, avec l'organisateur M. J.-Roland Robert, tél. FI. 6-4232, M. Normand Busque club de tennis L'Aigion, tél. FI. 7-2047 ou M. Jean-Pierre Grenier, président du club de tennis N.D.A. au chalet de ce même club.

Tous les matches seront de 4 dans 3 excepté les semi-finales et la finale qui seront de 3 dans 5. Tout joueur inscrit devra être prêt à jouer les deux premiers jours afin de pouvoir permettre de jouer les premières rondes sans délai. Les matches seront cédulés après entente avec les participants ou seront affichés sur le tableau de tirage au chalet du club de tennis N.D.A. C'est dire que le joueur ayant accepté l'heure fixée pour sa rencontre et ne se rendant pas à temps, sera automatiquement défait par défaut, après un délai raisonnable laissé à la discrétion de l'organisateur. Les balles utilisées seront de marque Slazenger et la tenue en blanc sera de rigueur sur les courts pour toute la durée du tournoi.

L'inscription strictement payable d'avance est de $1.50, le joueur perdant ayant le privilège après le match d'acheter les balles pour $0.75, son inscription ne lui ayant ainsi rien coûtée.

Ligue Bantam OTJ

Les étoiles de la ligue Bantam OTJ recevront dimanche après-midi à 2 h. les étoiles de Longueuil.

Nous invitons les parents et amis des joueurs à se rendre au rendez-vous des jeunes au Centre Sportif.

Nous vous remercions à l'avance de votre présence et venez encourager nos jeunes vedettes.

Les gérants seront Albert Bertrand et Albert Lussier.



CLAUDE RAYMOND
des Braves de Milwaukee

Saint-Jean déclasse Sherbrooke 8 à 2

● Retour spectaculaire de Taillefer
● Scheel brille.

Les Pirates de Saint-Jean, inspirés par la brillante tenue du nouveau-venu Pete Taillefer qui faisait produire 4 points avec un circuit et un simple et aussi de la



ROBERT DESCHENEAUX

solide performance de Ralph Scheel au monticule, ont remporté une impressionnante victoire de 8-2 sur les Alouettes de Sherbrooke dimanche soir au stade municipal. Le retour de Taillefer semble avoir raffermi le coup de bâton de l'équipe du gérant d'affaires André Tougas, et peut-être, est-ce là le "petit quelque chose" que les Pirates attendaient pour obtenir leur part de succès dans la présente cédule du circuit des Cantons



GILLES RAYMOND

de l'Est. Mentionnons aussi le travail efficace du droitier Ralph Scheel qui faisait mordre la poussière à 13 cogneurs des Alouettes et qui n'accordait qu'un seul but sur balles à ses adversaires.

Le club Saint-Jean débutait en croisant le marbre dès la manche initiale pour prendre une avance de 1 à 0, alors que Sherbrooke commettait deux erreurs et qu'un long coup sacrifice de Gilles Pinard arrivait à point.

La quatrième manche était la plus prospère pour le club de St-Jean qui comptait quatre points grâce à deux buts sur balles et à des simples successifs de Morocco, Poxon et Taillefer. Ce n'est qu'à la cinquième manche que Sherbrooke réussissait ses deux seuls points; Claude St-Vincent frappait un circuit, Jacques et Kurty y allaient d'un simple chacun par la suite. Saint-Jean comptait un point à la cinquième manche, avec un simple de Paul Bayeur, suivi d'un double de Normand Brault qui frappait en relève à la place de Bob Deschenaux. Enfin, la sixième manche complétait le taut et scellait le sort de la joute en faveur du Saint-Jean avec deux points qui s'ajoutaient au total de six. Morocco obtint un but sur balles et Taillefer expédiait une offrande de Drolet par-dessus la clôture du champ gauche, et la joute prenait fin au compte de 8-2 pour les Pirates de Saint-Jean. Ce triomphe a été accueilli avec chaleur de la part de l'assistance qui n'a certes pas été "gâtée" ces derniers temps dans ce domaine victorieux.

Pour Sherbrooke, le jeune Prud'homme débutait au monticule mais cédait sa place à Drolet à la cinquième manche; il fut débité de l'échec. Outre les exploits de Taillefer qui fit produire quatre points, Tony Morocco ainsi que Paul Bayeur frappaient deux coups sûrs chacun, avec Charlie Poxon et Normand Brault complétant le total de 8 points pour les Pirates. Sherbrooke a aussi frappé huit coups sûrs et le jeune Kurty en a eu deux pour sa part. En plus de la présence de Taillefer au troisième sac, Ghislain Gaudreau a joué toute la partie au champ extérieur dans la gauche et au champ centre. La prochaine partie des Pirates a eu lieu mardi soir au Stade municipal, alors que les puissants Royaux de Drummondville ont été les visiteurs pour la circonstance.

Sommaire

Sherbrooke	000 020 000	2	8 3
Saint-Jean	100 412 00x	8	8 1

Batteries: Prud'homme, Drolet 5 et Poole; Scheel et Poxon.

Ligue de Baseball Midget OTJ

Les Braves se signalent. — En vedette Duquette, Messier et Thibodeau

Mardi soir, au Centre Sportif, les Braves du gérant Albert Brière ont vaincu les As 9 à 7. Duquette et Messier ont brillé avec deux coups sûrs chacun, tandis que Denis Benjamin a effectué de la belle besogne au monticule. Pour les perdants, a pris la vedette, Jacques Robinson avec deux doubles et deux simples.

Jeudi soir, dans une partie pour la première position, les Braves ont difficilement battu les Mousses au compte de 12 à 7. Dirigés à l'attaque par Thibodeau avec deux triples et un simple et par le magnifique travail du lanceur gagnant Normand Messier, les Braves ont fait subir au lanceur André Fournier sa première défaite. N'oublions pas qu'André Fournier est considéré par les experts comme étant le meilleur lanceur de la ligue Midget O.T.J. et comme un très bon prospect.

Voici les statistiques complètes jusqu'au 23 juillet.

Classement

	P.J.	G.	P.	Moy.
BRAVES	11	9	2	.818
MOUSSES	11	8	3	.727
CORSAIRES	11	3	8	.273
AS	9	1	8	.111

Frappeurs
(25 app. et .400 et plus)

	A.B.	CS.	Moy.
Pétrin (M.)	39	22	.564
Benjamin (B.)	36	19	.528
Fournier (M.)	36	18	.500
Moore (A.)	27	13	.489
Duquette (B.)	35	17	.486
Thibodeau (B.)	37	17	.459
Bessette (C.)	40	17	.425
Hébert (C.)	27	11	.407
Richard (B.)	35	14	.400

Lanceurs

	P.J.	G.	P.	Moy.
Dusseault (B.)	2	2	0	1.000
Fournier (M.)	7	6	1	.857
Messier (B.)	7	5	2	.714
Onderkirk (C.)	4	2	2	.500
Lafontaine (M.)	2	1	1	.500
Delisle (M.)	2	1	1	.500

Etoiles

Duquette (B.)	16
Fournier (M.)	16
Messier (B.)	10
Bessette (C.)	10
Pétrin (M.)	9
Benjamin (B.)	9
Onderkerk (C.)	8
Robinson (A.)	7



"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec, le camping est un sport de plus en plus en vogue. Qu'il fait bon s'éloigner de la ville fourmillante et camper sous les étoiles. C'est vraiment une façon merveilleuse de passer ses vacances . . . steaks grillés à la broche . . . et de la bière O'Keefe, douce et rafraîchissante! O'Keefe est brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur *naturelle*. La prochaine fois que vous dresserez votre tente, n'oubliez pas d'apporter une ou deux caisses de bière O'Keefe!

BUVEZ O'Keefe ...LA BIÈRE Douce!

62-87P

Victoire des BRONCS sur les Hellcats, dimanche

Prochaine partie dimanche au Stade

Devant quelque 700 personnes, les Broncs de Saint-Jean de la Ligue de Football Intermédiaire des Cantons de l'Est ont remporté une éclatante victoire aux dépens des Hellcats d'Hochelaga, dimanche après-midi, au compte de 19 à 14 dans une rencontre d'exhibition fort mouvementée pour les deux clubs.

Ce n'est qu'au tout dernier quart de la partie que les Broncs s'assurèrent leur premier gain de la saison alors que O'Connell, des Broncs devait devenir le héros de la journée en captant une superbe passe de 35 verges de l'excellent quart-arrière Guy Gadbois, pour ainsi assurer définitivement le premier gain de la saison au compte de 19-14, à la grande satisfaction des spectateurs.

Les Hellcats, de leur côté, n'avaient pas tardé à prendre les devants dans la joute, en marquant un simple réussi par Georges Springate au tout début des hostilités. Mais les Broncs ont immédiatement répliqué en enregistrant leur premier touché de la saison locale. C'est le quart-arrière Guy Gadbois qui eut l'honneur de le marquer. Le converti a été réussi par Wick, pour donner aux hommes de l'instructeur Gerry Samuels, un avantage de six points sur les visiteurs.

Denis Pétrin, des Broncs, a augmenté l'avance des siens en comptant le deuxième majeur de la partie; toutefois le converti a été raté, ce qui portait le pointage à 13-1 dans ce deuxième quart.

Toutefois, les visiteurs sont revenus à la charge vers la fin de la première demie. En effet, ils marquèrent deux majeurs pour niveler les chances et même prendre l'avance dans le match, d'un point à la mi-temps.

Robert Carrier et Bill Avis ont compté les touchés tandis que Georges Springate a réussi un converti pour donner une légère avance à son club.

L'accent du troisième quart a été du côté défensif pour les deux équipes puisqu'aucune d'elles n'a réussi à percer la zone des buts. Finalement O'Connell des Broncs devait être la principale vedette du dernier quart, en marquant cet important majeur qui assurait aux nôtres la victoire bien méritée, par une faible marge de cinq points seulement.

Les mateurs de football auront le plaisir de voir à l'oeuvre, les Broncs dimanche prochain alors qu'une équipe du National de la ligue de football Métropolitaine disputera la victoire aux Broncs, à 7 h. 30 p.m. au Stade municipal.

D'ici ce temps, les joueurs tiendront de dures pratiques en vue de cette importante rencontre avant l'ouverture officielle qui aura lieu le 19 août prochain contre le Brôme-Missisquoi, à 7 h. 30 du soir.

Ligue Junior OTJ

Dimanche après-midi le club d'étoiles de Saint-Jean rendait visite au club de Saint-Hyacinthe au Stade de Laframboise dans une partie chaudement disputée jusqu'à la sixième manche qui se terminera 2-1 en faveur du Saint-Jean mais dans les trois dernières manches le club de Saint-Jean compta 8 points ce qui lui donna une avance nisurmontable.

En vedette pour Saint-Jean: C. Ashby avec 3 sur 4 et Bill McCleany. Lanceurs gagnant se sortant de la soupe chaude, en terme de baseball.



● YACHTMEN DU NEW JERSEY A L'HOTEL DE VILLE. — Les capitaines de quelque vingt bateaux de plaisance du "New Jersey Powder Squadron" ainsi que leur équipage étaient les hôtes de la Cité de Saint-Jean, vendredi dernier. Ces yachtmen arrivaient jeudi, au Club Nautique pour repartir samedi. On peut voir sur la photo, outre les visiteurs, M. l'échevin Fernand Roy, M. Conrad Camaraire, commissaire industriel; M. Michel Lymburner, président de la Chambre de Commerce; M. Robert Goineau, propriétaire du Club Nautique; M. Antoine Léveillé, président du Jeune Commerce; M. Georges Mercier, gérant de Singer; M. Marcel Bernard, ingénieur; assis, au centre, M. Philippe Ouellet, commodore.
(Photo Ken Wallett)

Ligue de baseball Junior OTJ

Lundi soir, au Stade Municipal, les Indiens du gérant G. Pétrin ont écrasé les Royaux au compte de 16-3. Serge Benjamin se signala cognant trois coups sûrs en 4 apparitions tandis que Trahan se signala au monticule en n'accordant que trois coups sûrs et retirant 7 frappeurs au bâton. Pour les perdants, Lemieux, Lussier et Daneau frappèrent les 3 seuls coups sûrs de leurs équipe.

Jeudi soir, dans une partie très contestée, les Royaux vaincurent les Canadiens au compte de 8-4. En vedette, pour les Royaux, N. Lacroix et Jacques Lévis. et pour les perdants Jean Richard.

Le sommaire de la partie.

Pour les Royaux, 8 points, 8 coups sûrs, 2 erreurs et 6 hommes sur les buts.

Canadiens: 4 points, 3 coups sûrs 4 erreurs, 7 hommes sur les buts.

Ligue Pee-Wee OTJ

Voici les résultats des joutes disputées cette semaine dans la ligue Pee-Wee.

Vendredi 20 juillet

	p	c	e
Alouettes	15	7	3
Pirates	8	9	7

Batteries: Bellerose et Paré.

McDonald Messier (1) Roymond (3) et Desbiens.

Circuits: P. Gosselin (A) Fournier (P).

Samedi 21 juillet

	p	c	e
Alouettes	2	0	5
Corsaires	10	4	1

Batteries: Ménard A. Gosselin (4) et Paré.

Pépin et Pelletier. Circuits Emond Statistiques complètes du 21 juillet

CLASSEMENT

Mousses	5	1
Corsaires	7	2
Pirates	2	4
Alouettes	1	4

FRAPPEURS

Emond (C)	100
Samson (P)	636
Gosselin (A)	600
Isabelle (M)	571
Noël (M)	571
Pépin (C)	417
Raymond (P)	417
Fournier (P)	417
Allard (M)	357
Soutière (C)	250

ETOILES

Poissant

Pépin (C)	12
Emond (C)	9
Isabelle (M)	9
Gosselin (A)	8

LANCEURS

Pépin (C)	1
Isabelle (M)	4
Allard (M)	1

Circuits Pépin:

Allard Isabelle (1); Trahan (3); Isabelle (4); Noël Trahan.

au Québec la VIE a ses bons moments et MOLSON les rend meilleurs!

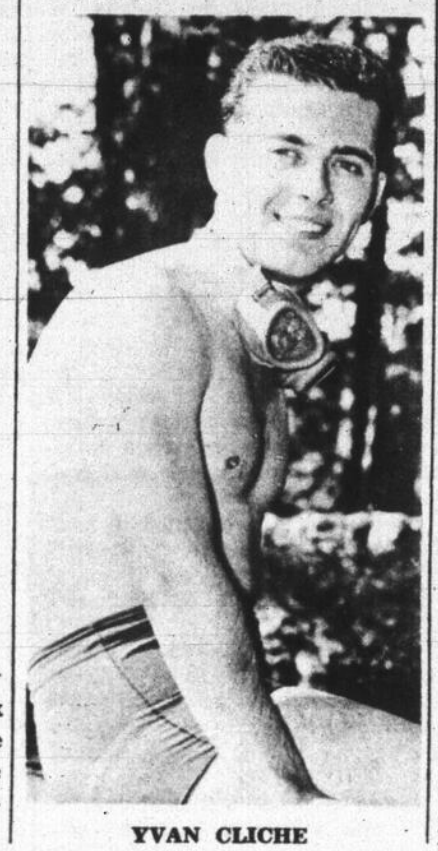




● NOUVEAU CLUB DE GOLF. — Quelque 250 personnes assistaient samedi soir au "Garden Party" du nouveau et spacieux Club de Golf de la Baie Missisquoi. Durant la soirée, les membres ainsi que les invités ont eu la chance de faire ample connaissance avec le nouveau bureau de direction qui apparaît sur cette photo. De gauche à droite, 1ère rangée: MM. J.-Armand Cayouette, secrétaire du Club, L. Phil. L'Homme, président, Roger Landry, professionnel du club, Bernard St-Germain, capitaine; 2e rangée: MM. Jean-Paul Lévesque, directeur, W. Tétreault, directeur, Louis Durand, président du comité de réception; Réal Payette, Germain J. Tarte et Bruno Benoit, également directeur; S.H. le maire de Venise, M. Léonard Ferland; à l'arrière, Kenny Mosdel, ex-porte-couleurs des Canadiens de Montréal et directeur; J.-A.-E. Lacasse, directeur; L. Circé, propriétaire du Club. N'apparaît pas sur cette photo, M. Toe Blake, instructeur des Canadiens qui fait en outre partie de l'exécutif à titre de directeur. (Photo Michel)

Création d'un fonds Yvan Cliche

Le jeune nageur-étoile de Beauceville, Yvan Cliche, prépare sa traversée de la Manche à la brasse avec tout le sérieux et l'enthousiasme qu'on lui connait. C'est aux environs du 12 août qu'Yvan doit s'attaquer à ce bras de mer entre la France et l'Angleterre, une course de 21 milles où les marées et les courants mettent les nageurs à rude épreuve.



YVAN CLICHE

La coopération ne fera pas défaut cependant, et on vient de former à Boauceville le "Fonds Yvan Cliche" avec un bureau de direction complet qui aidera l'athlète beauceron à financer cette grande entreprise sportive.

Le président du comité en question est M. Paul-Emile Deschesnes, de Beauceville, qui sera assisté des collaborateurs suivants: MM. Laurent Poulin et Léo Richard pour la publicité; MM. Roland Fontaine et Robert Poulin pour la finance; MM. Roland Cloutier, Walter Perkins, Jacques Renault et Paul-Emile Deschesnes pour la souscription; MM. Beaudoin Poulin et Jos. Gilbert pour la réception.

D'ores et déjà, la souscription est ouverte et les donateurs peuvent faire parvenir leur participation au président du comité général, M. Deschesnes, de Beauceville-Est.

Yvan Cliche devra traverser en Europe à la fin du mois de juillet, afin de se familiariser avec la Manche et s'entrainer sur place pendant quelques jours. Il sera accompagné uniquement de ses deux entraineurs, Amyot et Drouin.

Ligue Midget OTJ

Les étoiles de la ligue Midget OTJ recevront dimanche à 2 h. p. m., une équipe d'étoiles. Nous invitons tous les parents et amis des joueurs ainsi que tous les admirateurs de baseball au Séminaire de Saint-Jean. Les gérants de cette partie seront le président M. Jean Berthiaume et le gérant des Braves, M. Albert Brière.

● Les enfants raffolent des jeux aquatiques. La Croix-Rouge désire vous rappeler l'urgence de mettre les enfants en garde contre les dangers de l'onde. Evitez une noyade.



Le quatuor russe du 9e Tour du Saint-Laurent

Ces visages aux traits volontaires sont ceux des quatre coureurs soviétiques qui participeront pour la première fois au Tour du St-Laurent. Ils quitteront Moscou ces jours-ci pour se rendre à Paris d'où ils s'envoleront vers le Canada. Ils sont attendus à Québec le 31 juillet. Le plus vieux des quatre est âgé de 29 ans. Les trois autres ont 25 ans. Deux sont nés à Léningrad, un à Moscou et le quatrième en Arménie. Victor Kapitanov est le plus valeureux membres du quatuor russe. Agé de 29 ans, il pratique le sport cycliste depuis 1952 et demeure le grand champion de l'URSS. Il remporta sa plus retentissante victoire en 1960, à Rome, en décrochant une médaille d'or aux XVIIe Jeux Olympiques, grâce à son victorieux exploit dans l'épreuve de 135 milles sur route. Yuri Melikhov a presque autant de classe que son aîné Kapitanov. Cet athlète de 25 ans, né à Léningrad, a remporté plusieurs fois le chamnionnat national de Russie et s'est distingué durant la 15e course de la Paix (Berlin-Varsovie-Prague) Gainan Saidkhudzhin n'est pas un vrai russe. Il est né en 1937 en Arménie, dans la ville de Tahélabinsk. C'est un excellent coureur qui porta le maillot jaune dans la dernière course de la Paix. Aleksei Petrov complètera cette puissante équipe soviétique. Lui aussi a 25 ans. Il est également né à Léningrad, détient plusieurs championnats et prit part aux derniers Jeux Olympiques. Dans la 15e course de la Paix, il remporta le prix du coureur le plus actif. Un jeune coureur ukrainien de 21 ans a été designé comme substitut. Il s'appelle Kurbathov. Le directeur technique de ces quatre cyclistes d'URSS sera M. Shelesknev. Un mécanicien, un interprète et un soigneur accompagneront également l'équipe soviétique.

Directement d'une tournée de 7 mois en Australie

FORMIDABLES EXPLOITS D'ACROBATIE
SUICIDE ET CONCOURS DE
BRUSQUES PLONGEES

LUCKY
HELL DRIVERS



2 HEURES DE SPECTACLE
15 EXPERTS – 28 EPREUVES

vendredi soir, 27 juillet, à 8 h. 30
au Terrain de l'Exposition

En coopération avec votre vendeur FORD
SAINT-JEAN AUTOMOBILE LIMITEE
9, rue Frontenac — Téléphone FI. 6-4466 — Saint-Jean, P.Q.

Inauguration du chalet Saint-Pierre Apôtre le lundi 30 juillet prochain

Longueuil (dnc) — Lundi, le 30 juillet prochain, à l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau chalet Saint-Pierre Apôtre, aura lieu pour le grand public, un spectacle aquatique de grande classe.

A cette occasion, les directeurs de l'OTJ St-Pierre Apôtre ont en effet décidé de faire venir de Montréal un groupe de 7 champions dont le spectacle actuellement porte le nom de "Aqua-revue".

Ces sept nageurs et plongeurs sont tous d'ex-champions canadiens. Voici un bref résumé de leurs performances:

Claude Marie: ex-champion plongeur de la province de Québec, 1950 champion provincial de Water-polo 1954-55; coach de l'équipe junior de Water Polo de la Palestre Nationale; championnat provincial et canadien; ex-membre du Leoquatic Shows; coach de plusieurs grands nageurs canadiens et directeur des sports à la Palestre Nationale.

Léo Vigeant: cinq fois champion canadien; champion provincial; représentant canadien en Australie et en Nouvelle Zélande; était membre du Boston Water Folies et du Aqua Shows de New-York; diplômé en éducation physique de l'Université de Ohio et de Montréal; fit aussi partie de la distribution du Buster Crabbe Show; et maintenant devenu un chiropraticien de marque à Montréal.

Bernard Valois: ex-champion de la côte du Pacifique et trois fois champion de la province de Québec; deuxième au championnat du Canada; membre de l'équipe du Canada à Vancouver lors des jeux de l'Empire Britannique; coach de plusieurs jeunes prospects canadiens et maintenant travaille dans le domaine de l'éducation physique.

Lise Fyfe: ex-championne de la nage synchronisée; étoile de la Revue Annuelle de Natation de la Palestre Nationale durant plusieurs années; maintenant Prima Donna des spectacles de natation et de plongeon d'Aqua Revue et les numéros de nage de fantaisie qu'elle présente, sont sa propre chorégraphie.

Gérald Fyfe: ex-champion plongeur de la province de Québec; 2e aux championnats du Canada; fit partie de la distribution de la revue annuelle de natation de la Palestre Nationale; se joignit alors au Leoquatic Show; et maintenant travaille dans le domaine de l'éducation physique.

Tony Fouriezos: saison 1949-50, membre de l'équipe junior de Water Polo de la Palestre Nationale (championnat provincial) et 1950-51 membre de l'équipe sénior (championnat provincial); 1954-55, s'occupe activement d'organisations en rapport avec la natation, tel que sécurité aquatique, sauvetage et compétitions de natation; aviseur technique, secrétaire, maître de cérémonies et si nécessaire bouffon avec Aqua-Revue.

Comme nous l'avons dit plus haut, le public est cordialement invité à cette démonstration. Pour l'occasion un tremplin de 10' de haut sera installé.

Avant cette revue, quelques-uns de nos meilleurs nageurs et plongeurs locaux donneront une courte exhibition, ce sont:

Huguette Audry: nage de fantaisie.

Claire Senécal: démonstration de différents styles de nage de compétition, Crawl, Butterfly, (nage papillon), Back Crawl (crawl renversé), divers tournants.

Michel Dubuc: démonstration de différents styles, marinière, (nage sur le côté), brasse, brasse de compétition, brasse inverse, nage élémentaire sur le dos.

Hélène Boivin: Plongeons.

Pierre Mercille: Sauvetage, dégagement.

Le prix d'entrée pour cette exhibition sera de 50c pour les adultes et de 25c pour les enfants. Le spectacle devant débuté à 8 h. 30 p.m. (lundi le 30 juillet), les portes seront ouvertes au public à partir de 8 h. p.m.

Fait à noter, de nombreux invités de marque seront présents à cette ouverture officielle: M. le chanoine Armand Racicot curé de la paroisse Saint-Pierre Apôtre, qui a fortement contribué à l'érection de la piscine, M. Emile Bouchard, échevin des parcs de Longueuil, qui a piloté le projet de ce nouveau chalet et nombre d'autres collaborateurs sur le plan paroissial, social et municipal.

TENNIS

La rencontre de tennis qui avait lieu au club de Longueuil a du être arrêtée par la pluie. Au début de l'orage Longueuil menait par 2-0. Ces deux matches avaient été remportés l'un par Pierre Bissonnette au compte de 6-3, 6-1, et l'autre par l'équipe Mousseau-Papineau, au compte de 6-1, 6-0.

QUELQUES NOUVELLES:

Le tournoi des membres est commencé au club, il est divisé en deux catégories soit les simples de classe A, et les simples de classe B. Les favoris dans la classé A sont: Marc Lefebvre, Pierre Bissonnette, Pierre Joncas, Nadeau Papineau.

Par contre, le grand tournoi pour le championnat de la Rive-Sud aura lieu ici-même à Longueuil du 3 au 19 août. Ce tournoi se jouera en simples et doubles féminins et simples et doubles masculins. Nous espérons que cette année au moins 2 des 4 trophées resteront à Longueuil. Pour l'inscription, communiquez avec Pierre Bissonnette, à OR. 4-4911, local 57.

Parmi les nouvelles acquisitions du tennis, on signale l'arrivée d'un rouleau mécanique et la venue prochaine d'un très jolie ameublement pour la salle de repos du chalet. Les trois nouveaux courts devraient être prêts pour la fin de semaine.

LONGUEUIL EN 1ère PLACE

Le président de la ligue Richelieu-Yamaska, M. Normand Busque, nous apprend que Longueuil est en 1ère position de la ligue Richelieu-Yamaska, un point en avant du Cowansville. Félicitations au capitaine Pierre Bissonnette.

ROULOTTE

Grâce à la générosité du Club Optimiste de Longueuil, les terrains de jeux de notre ville seront sous peu munis d'une magnifique roulotte, théâtre ambulant pour marionnettes, concours d'amateurs, scénettes, etc.

La plateforme de cette roulotte est maintenant prête à recevoir le montage de côtés, toit, système de son, d'éclairage, décors, etc.

Espérant que le tout sera prêt cette saison, pour que les jeunes puissent en bénéficier dès cet été.

CORPS DE CADETS

A la satisfaction générale, le corps de cadets est présentement en voie de formation à Longueuil. Le responsable de cette activité est M. Maurice Dubois, jeune homme avantageusement connu dans Longueuil. M. Dubois se dépense corps et âme présentement pour mettre sur pied cette nouvelle activité pour les jeunes garçons. Il vient de lancer un modeste tirage au profit de ce nouveau mouvement et, nous encourageons la population de Longueuil à participer à ce tirage dont les billets sont à 3 pour 25c, $1 le livret.

Votre journal **Le Richelieu** membre de l'ABC, possède la **plus forte** circulation payée des journaux de la région.

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ

Fl. 7-2313

— CONSULTEZ —

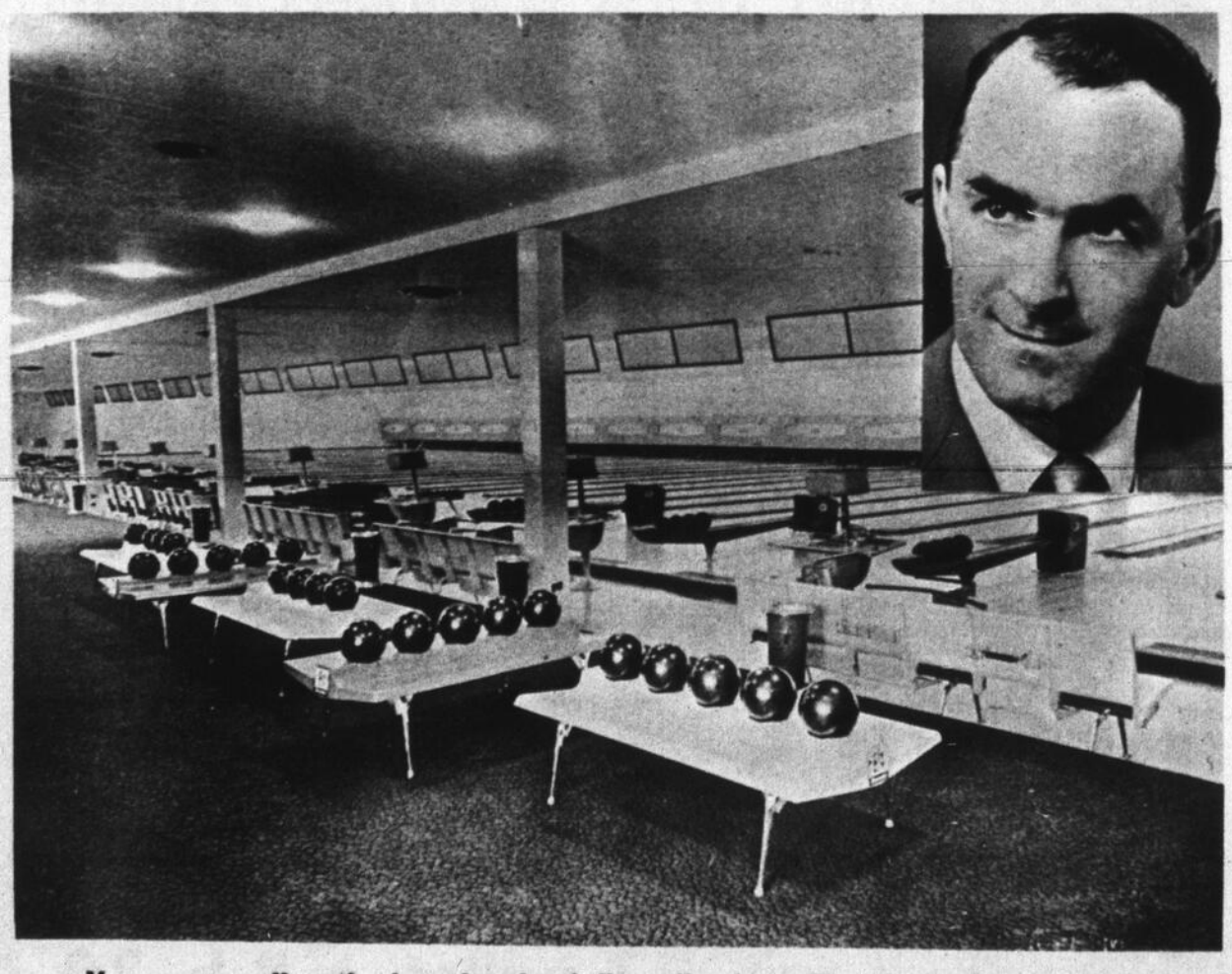
René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.



Bienvenue au Centre de Quilles Saint-Luc



Venez à Saint-Luc jouer aux petites quilles ou aux grosses quilles. Vous y trouverez une atmosphère très agréable et très propre. Vous rencontrerez un personnel toujours prêt à vous servir. M. Janvier Tétreault assume la gérance de ce beau centre de quilles. Il saura résoudre tous vos problèmes, soit aux petites ou aux grosses quilles. Il a une très vaste expérience dans ces deux sports (18 années) et demeure un excellent quilleur. Il vous invite à venir le rencontrer à Saint-Luc.

Attention! Attention! Faites vos réservations pour cet automne le plus tôt possible, pendant qu'il y a encore du choix, soit pour la journée ou pour l'heure désirée.

La Direction

Tél. Fl. 8-3834 Fl. 8-3835

Venez vous divertir dans la plus jolie salle de quilles de la Province. Invitation spéciale aux ligues, quelles que soient la qualité des joueurs ou la quantité des clubs. Nous formons une ligue de quilleurs et quilleuses non expérimentés qui auront la chance d'apprendre tout en s'amusant. Il y aura des personnes qualifiées pour vous donner des conseils afin que vous profitiez davantage de ce très populaire et beau sport. Avis aux intéressés.

Janvier TETREAULT, gérant

ST-JEAN BOWLING INC.

SAINT-LUC, Qué. "Centre de Quilles" Tél. Fl. 8-3834 Fl. 8-3835

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Tél. FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2. - E.-U. et pays étran.: $3.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes. Ottawa.

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Pour toutes nouvelles
signalez FI. 7-7529

Concours d'atmosphère française des SSJB du diocèse de Saint-Jean

A l'exemple de Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'autres régions de la province, dont celle très active du diocèse de Mont-Laurier, le comité de Fierté Française des SS JB du diocèse de Saint-Jean lance un concours d'atmosphère française dans le cadre de la campagne générale entreprise pour redonner à notre région un cachet français plus en harmonie avec la réalité historique et la mentalité de la vaste majorité de la population qui l'habite.

Le but poursuivi sera de promouvoir une ambiance française, désirée par les touristes américains qui nous visitent et nous apportent ainsi des revenus appréciables, non seulement dans les établissements touristiques, tels motels, hôtels, restaurants, etc., mais aussi dans les raisons sociales de nos magasins, les panneaux publicitaires le long de nos grands routes, les postes d'essence, et même les menus et papeterie utilisés par les établissements industriels, etc.

Evidemment ce Concours a commencé comme il se doit à l'école, par nos Concours de Langue parlée, il se poursuivra dans nos ateliers de mécanique et autres industries, se transposera dans le domaine de l'hôtellerie, dans l'identification des commerces, les affiches aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos magasins. Il touchera également au français parlé à nos postes de radio et de T.V. dans les périodes de publicité pour se terminer par les panneaux publicitaires le long de nos grandes routes, qu'ils soient la propriété du gouvernement provincial, municipal ou de commerces locaux et extérieurs.

Périodiquement le Comité de Fierté Française de la SSJB du diocèse, relèvera les changements et améliorations apportés par tous ces établissements, non seulement pour les féliciter et les citer publiquement en exemple, mais pour inviter les milliers de membres de toutes les SSJB de la région et du diocèse à les encourager, les faisant ainsi profiter de leur attitude logique et intelligente dans cet important domaine de la Fierté Nationale bien comprise.

J.-R. ROBERT, secrétaire,
SSJB dioc, de Saint-Jean.



● L'AMBULANCE DE JACQUES-CARTIER. — La ville de Jacques-Cartier a maintenant sa propre ambulance depuis le mois de mai dernier. Cette ambulance a été payée au coût de $7,000.00, y compris l'équipement. Elle est conduite par les policiers qui possèdent l'abc en secourisme. Il est à noter que la ville a ouverte conjointement avec la Commission des affaires municipales un fonds de réserve en cas d'accident. Annuellement la ville y déposera une somme de $2,000.00.

Belle réception aux nôtres à Stratford

En marge du programme des visites intercommunautaires, organisées par les Cambres de Commerce, une vingtaine de jeunes filles de Saint-Jean sont parties mardi, le 17 juillet, pour rendre une visite réciproque en Ontario. En effet, on sait qu'au début du mois de juillet, vingt-cinq jeunes filles de Stratford, Ont. arrivaient à St-Jean où elles étaient reçues à la station du Canadien National par les autorités civiques et les dirigeants de la Chambre de Commerce. Après une quinzaine passée dans des familles de notre ville, elles repartaient en compagnie de jeunes filles de notre ville.

Mardi soir, le 17 juillet, elles étaient près de 700 jeunes filles qui prenaient le convoi à la gare Windsor à Montréal pour se diriger dans différents centres de l'Ontario, soit 350 du Québec et 350 de l'Ontario.

Le groupe de Saint-Jean était piloté par M. Michel Lymburner, président de la Chambre de Commerce de Saint-Jean. A Stratford Ontario où le groupe de Saint-Jean a fait halte, une chaleureuse réception fut ménagée à la station du chemin de fer. Les autorités civique étaient largement représentées et des allocutions de bienvenue furent prononcés. On s'est dit heureux d'accueillir des jeunes Canadiennes-françaises et on a exprimé le voeu de voir ces visites solidifier l'unité entre les deux groupes ethniques et favoriser le bilinguisme.

M. Lymburner nous a déclaré avoir été enchanté de la réception dont a été l'objet le groupe de St-Jean.

Les jeunes filles reviendront dans leur famille le 31 juillet.

● Les tout-petits ont des réactions imprévisibles. Surveillez-les de près lorsqu'ils jouent près de la rive.

Visite réciproque

Mlle Monique Déry, fille de nos concitoyens, Me et Mme Stanislas Déry, revenait ces jours derniers d'un intéressant voyage de Port Credit, Ontario, au cours duquel elle était l'hôte de Mlle Ruth-Ann Mac Lennan.

Ce voyage avait été organisé par "Les Visites Interprovinciales".

A son retour, Mlle Monique Déry ramenait avec elle Mlle MacLennan qui passera deux semaines dans notre ville. Mlle MacLennan est la fille de M. D. A. MacLennan, fonctionnaire à l'emploi du Ministère de l'Auditeur Provincial de la province d'Ontario.

Nous souhaitons à Mlle MacLennan un séjour agréable parmi nous.

Avis de vacances

Le Dr Vial Lavoie avise sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau du 30 juillet au 13 août 1962.

Du nouveau dans les loisirs pour adolescents

Grâce à la bienveillante collaboration des autorités du Séminaire de Saint-Jean, le Comité Central de l'OTJ de Saint-Jean inaugure, jeudi le 28 juillet, une nouvelle activité destinée aux adolescents entre 12 et 15 ans: l'athlétisme sur piste et pelouse.

C'est le directeur des Terrains de Jeux ou moniteur en chef, M. Fernand Choquette, qui dirige cette activité pour les besoins de nos grands des terrains de jeux. La Commission des Loisirs fournit pour sa part un instructeur spécialisé dont la réputation en ce domaine n'est plus à faire, M. Robert Descheneaux.

Les exercices de piste et pelouse auront lieu deux fois la semaine à partir du 26 juillet et jusqu'à la fin d'août, de 7 h. à 9 h. sur la magnifique nouvelle piste du Séminaire de Saint-Jean.

Déjà M. Fernand Choquette a en mains de nombreuses inscriptions pour cette activité. Tous les jeunes qui veulent y participer pourront venir à la piste du Séminaire (cour en arrière) pour le début des exercices, jeudi soir le 26 juillet ou téléphoner à M. Choquette 7-4857.

Le Comité Central OTJ est heureux de pouvoir amorcer ainsi une solution aux problèmes des loisirs constructifs pour adolescents, en collaboration avec le Séminaire et la Commission des Loisirs. Espérons que ce début sera prometteur et sera le départ d'un éventail de loisirs pour adolescents.

Directeur des Terrains de Jeux
F. Choquette

Voyage de la JOC au Cap de la Madeleine

A l'occasion du 30e anniversaire de la JOC canadienne, tous les jeunes travailleurs et travailleuses sont invités à un rassemblement général de la JOC dimanche le 19 août, au Cap de la Madeleine. Le départ se fera de la Centrale Catholique à 8 h. a.m. Pour plus d'informations, s'adresser à Pierre Thibodeau, Tél. FI. 6-6268.

A la C. Commerce de Lacolle

Samedi le 21 juillet, on procédait à l'élection des officiers de la Chambre de Commerce de Lacolle. M. Raoul Serre a été élu président.



M. RAOUL SERRE

Les autres officiers sont M. Roger Legault vice-président; M. Bernard Lebrun, trésorier; MM. H. Auburn, Q. Delaney, N. Fournier, R. Gagné, N. Gamache, C. Guay, R. VanVliet et G. VanVliet, directeurs.

Les nouveaux élus remercient la population de Lacolle pour sa confiance. M. le président R. Serre profite de l'occasion pour inviter tous les citoyens à communiquer des informations qui seraient utiles pour la promotion d'industries par exemple ou autres projets civiques. On annonce qu'un nouveau système d'aqueduc sera bientôt à la disposition du public.

Réunion Unioniste tenue à Iberville

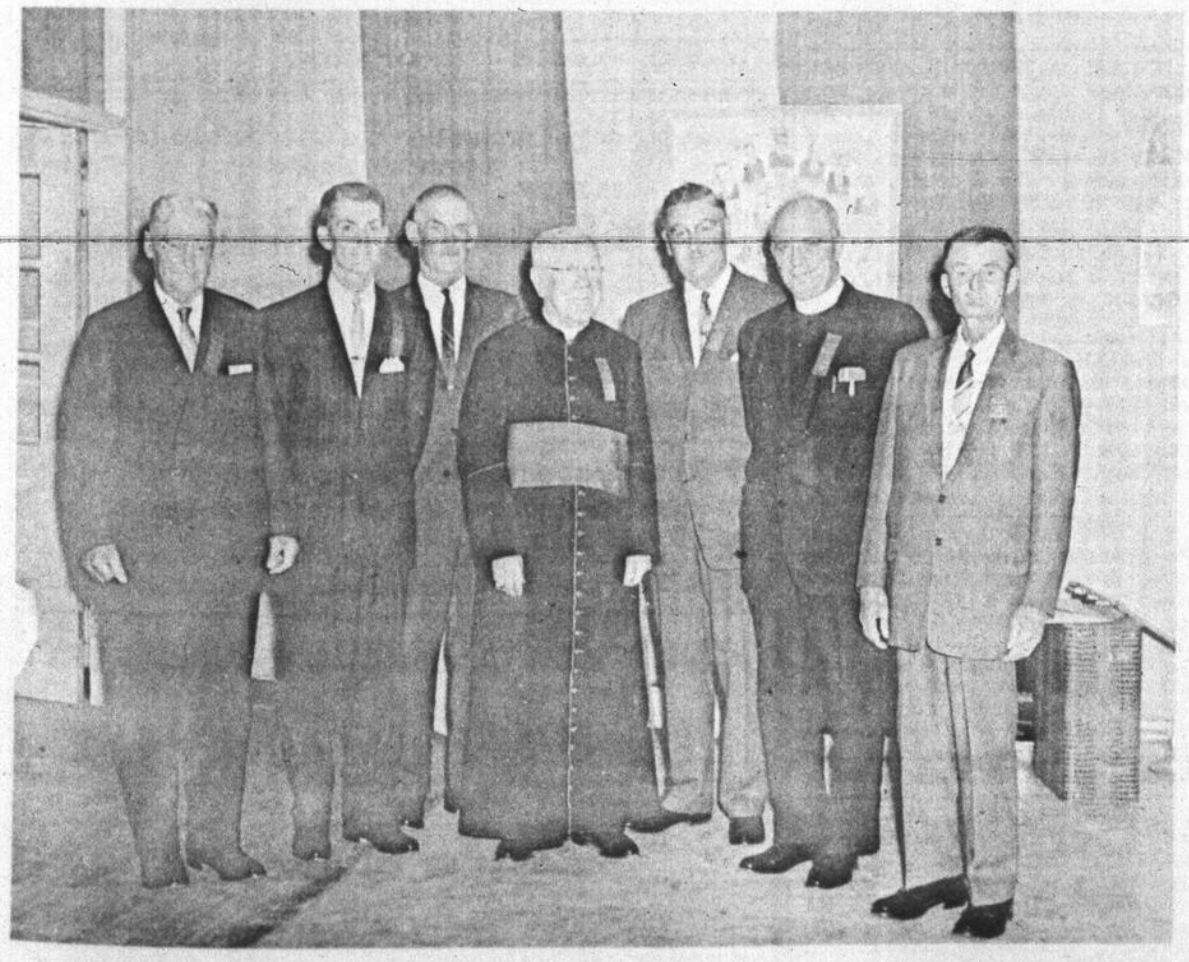
Mardi soir, le 24 juillet, une centaine de partisans de l'Union Nationale venant de toutes les municipalités du comté d'Iberville se réunissaient au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur d'Iberville.

M. Alfred Croisetière, président du comité, donna un compte rendu des activités de son comité et présenta le conférencier M. André Lagarde, du bureau central de Mtl qui expliqua la façon dont les dirigeants de l'Union Nationale entendaient organiser chaque comté et chaque municipalité en laissant à chacun son autonomie.

Des cartes de membres furent distribuées et on incita les amis de l'Union Nationale à faire de la propagande en faveur du journal "Le Temps", organe du parti.

Le conférencier fit l'éloge de son chef, M. Daniel Johnson, qui fait un travail de géant en étant sur la brèche 18 heures par jour.

M. Croisetière remercia le conférencier et incita les personnes présentes à signer leur carte d'adhérence immédiatement et la réunion se termina par le chant de l'hymne national.



● LORS DE SES FETES DU 25e ANNIVERSAIRE la Caisse Populaire de Sainte-Julie avait tenu à honorer ses pionniers de la première heure: MM. Gaston Huet, président, Orpha Beauchemin et Léopold Pépin que nous voyons ici en compagnie de M. Louis Savaria, maire de Sainte-Julie, Mgr Chevalier, M. le chanoine Ph. Desmarais aumônier des Caisses Populaires, M. Henri Pintal, président des Caisses Populaires de Saint-Bruno et secrétaire de l'Union Régionale de Montréal.

(Photo Fr. Préat Enr., Varennes)

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr.. courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Propriétés, une située à 216 rue Collin, 3 logis, lot pour bâtir; une autre située à 275 rue St-Jacques, coin Bouthillier, 2 logis. S'adresser sur les lieux. (3550)

A VENDRE: Maison de pierre 6 pièces, terrain 148 de façade par 600 de profondeur, au centre du village à L'Acadie. S'adresser à D. Demeule, tél. 7-7020. (3619)

A VENDRE: Maison neuve avec garage construit en pierre et en brique comprenant 6 pièces et système de chauffage central, situé dans le village Saint-Edouard en face de l'église. S'adresser à M. Lucien Laplante, Saint-Michel cté de Napierville; tél. 454-9885. (3687)

A VENDRE: A Iberville, maison de 2 logis, un de 7 pièces et l'autre de 6 pièces, située près de l'église. S'adresser à tél. FI. 7-4556. (3711)

A VENDRE: A Ste-Théodo, cté Verchères, maison qui doit être reculée de 30 pieds pour travaux de voirie, à vendre avec terrain de 100 x 150 pieds, à bonne condition. S'adresser à A. Guertin, 111, rue Prinicpale, Verchères ; tél. LU. 3-3991. (3753)

A VENDRE: Cottage 5 pièces, cuisine moderne, cave 7½ pieds, chambre froide, tuiles partout, eau chaude et froide dans cave pour lavage, 220 v., système de chauffage, atelier en blocs et stucco, 36' x 38' x 10½ pieds haut, bureau, système de chauffage, toutes commodités. S'adresser à 132, rue Riendeau, Iberville. Tél. FI. 6-6503. (3761)

Terrains ●

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE:: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (2442)

A VENDRE ou à louer: Terre de 96 acres, toute cultivable. Aussi piano en parfaite condition; fournaise à l'huile avec "fan"; poêle combiné à l'électricité et au bois, tout neuf, Castel "Bélanger"; poêle à bois émaillé blanc, marque "Bélanger"; attelage à chevaux; carcans de vaches; abreuvoirs et plusieurs articles de ferme et de ménage; cause: déménagement. S'adresser à Mme Clément Bachand, Sherrington; tél. 454-2802. (3747)

A VENDRE: A Saint-Grégoire, terre d'environ 190 arpents dont 170 en culture, 1,500 érables entaillées, 50 animaux. Bien bâtie. Règlement de succession. S'adresser au Nataire Fournier, 69a, 1ère Rue, Iberville. Tél. FI. 6-5436 ou 7-4647. (3755)

TERRE A VENDRE à Saint-Jacques-le-Mineur, cté de Laprairie, 81 arpents, bonne condition. S'adresser à Jim McGrail, 98 Chemin Richelieu ou à André Faille, 105 Chemin Richelieu. Tél. FI. 7-4643. (3757)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Camion "Chevrolet" 1 tonne, "pick-up" en parfaite condition. S'adresser à tél. NE. 2-0735 ou NE. 2-3987. (3691)

A VENDRE: Morris Minor coach 1959. Batterie neuve, peinture fraîche, 19,000 milles: $700. S'adresser par tél. 676-3641. (3733)

A VENDRE: Camion d'huile à chauffage, grosse installation, réservoir de 1600 gallons fabriqué par "Polar Body" de Saint-Jean; seulement 6 mois de service. Pour information, appelez le soir seulement à FI. 7-1936. (3739)

A VENDRE: Dodge 1959 "Regent", 4 portes, Sedan, 6 cylindres, vert-pâle, très propre, particulier. Prix: $1250.00. S'adresser à Napierville, CH. 5-3310 (3746)

A VENDRE: Tracteur D-4 (Caterpillar), $1,500.00. S'adresser par tél. à 454-2115, Saint-Remi de Napierville. (3751)

Chalets ●

A LOUER: 2 chalets à la plage de Sabrevois au bord de l'eau; un de deux pièces No 93, et un de 4 pièces, No 90. S'adresser à tél. NE. 2-0735 ou NE. 2-3987. (3690)

Divers ●

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: A Laprairie, duplex bien situé, 2 grands 6 pièces, moderne, cave 8½ pieds, garage, chauffage eau chaude, belle terrasse. Tél. OL. 9-1059. (3622)

A VENDRE: Poêle combiné gas propane et bois-charbon, 4 ronds et fourneau. Légèrement usagé, comme neuf. Prix d'aubaine. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3373)

A VENDRE: Machine à coudre de marque "Singer" de manufacture, usagée. Voir M. Guy Baillargeon, Saint-Constant, cté Laprairie, a/s F. Baillargeon Ltée, jour seulement. (3445)

A VENDRE: Faisans d'une semaine, 50c; d'un mois, $1.00. S'adresser à P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501; 6-3349. (3668)

A VENDRE: 2 cottages, brique, chauffage, prix raisonnable. S'adresser à 420 rue Saint-Laurent, Saint-Jean; tél. FI. 8-4113. (3710)

A VENDRE: Cabine de restaurant capitonnée en cuirette bleu, complet avec table. S'adresser par tél. FI. 8-3821. (3712)

A VENDRE: Poêle à hot-dog et poêle à patates frites, table à vapeur, table et chaises de restaurant. S'adresser par tél. FI. 8-3821. (3713)

A VENDRE: 1 moulin à battre "McCormick Deering" en très bonne condition; 3 lieuses en bonne condition, une de 8 pieds sur roues de caoutchouc; 1 tracteur "Massey-Harris" 30. S'adresser au Garage Roch Fortin, Napierville. (3714)

A VENDRE: 1 taureau "Holstein" de 15 mois, provenant de mère enregistrée classée très bonne, 4% de gras. S'adresser à tél. MI. 3-8329, M. Edouard Philie, Saint-Mathieu, cté de Lap. (3717)

A VENDRE: Roulotte à patates frites, genre autobus. S'adresser par tél. FI. 6-3354. (3718)

A VENDRE: A qui la chance? Un système de haute-fidélité comprenant un amplificateur "Bogen" de 12 watts, une table tournante et un haut-parleur 8" de bonne qualité. Prix: $75.00. Raison: possède un stéréo et un haute-fidélité. S'adresser à Gerry Radio T.V., a/s Gerald Forget, Napierville. Tél. CH. 5-3751. (3722)

A VENDRE: Faut faire place pour de la marchandise neuve: set de chambre 4 morceaux, $39.00, fini noyer; lit juvénile 36-72, sommier matelas à ressorts, bois naturel, $25.00; set de salle à dîner 5 morceaux, $19.00; set de cuisine chrômé à compter de $19.00; bureau vanité avec miroir, $15.00; marchette de bébé, $2.00; parc de bébé en bois, $2.00; machine à coudre "Singer" cabinet, $19.00; machine à coudre électrique, cabinet, $35.00; divanport 3 morceaux, $19.; tourne-disques 3 vitesses, $11.95; télévision 21" cabinet, $25.00.

S'adresser à
ETHIER & FRERES
Saint-Blaise Tél. FI. 6-3122

A VENDRE ou à louer: Salon de coiffure situé à 130, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, à vendre pour toute offre acceptable; ou bien boutique seule à louer pour tout genre de commerce. Tél. jour: UN. 8-0934; soir: Saint-Jean FI. 8-2023; M. François. (3724)

A VENDRE: Poêle blanc, bois, en très bon ordre, bonne condition. S'adresser à M. Ovide Trudeau, 242 rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3483. (3736)

A VENDRE: 1 poêle, 1 réfrigérateur, 1 set de cuisine, 1 studio, idéal pour chalet. S'adresser à Madame Guy, 91, rue Saint-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7457. (3741)

A VENDRE: Fournaise "Coleman" pot de 10 pouces, en très bon ordre, 1 an. — Aussi bicycles de fille, 26"; poussette d'enfant; trois vénitiens. S'adresser à 326 rue Maisonneuve, Saint-Jean; tél. FI. 8-2465. (3744)

A VENDRE: Lieuse à grain "International" en très bonne condition. S'adresser à Joseph Pinsonnault, Grand Rang, en bas, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2429. (3748)

A VENDRE: 2 taures "Holstein" venant au lait prochainement et claires de test. S'adresser à tél. NE. 2-2289. (3754)

A VENDRE: Une lieuse à grains "Cockshutt" 7 pieds en parfaite condition. S'adresser à Marcel Legrand, Saint-Jacques-le-Mineur. tél. MI. 3-8451. (3756)

A VENDRE: 1 "swater" (audaineuse) à grain, 10' de largeur, comme neuf, à moitié prix. S'adresser à Laurier Provost, Saint-Mathieu, cté de Laprairie. (3766)

A LOUER

Logis ●

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue Saint-Hubert. S'adresser à 223 rue Chaussé, St-Jean; tél. FI. 7-1561. (2973)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, garage, à 119 rue Latour. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3021)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, non chauffées, garage, à 419 rue Saint-Michel. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3022)

A LOUER: Logis de trois pièces, $25.00 par mois, situé au village St-Grégoire, près de l'église et de l'école, cinq minutes en auto de St-Jean, maison de briques, très chaude, grande cour, endroit idéal. Toutes les commodités, aqueduc, chambres de bain, 220 volts. S'adresser à 357 rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 7-4506. (3146)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et à 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: Logis à 127 D, rue Mercier, 3 pièces, très propre, avec réservoir à eau chaude, 220 v. Tél. FI. 6-9585. (3403)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, chambre de bain, 220 v., très grande cuisine, propre, à 86 rue des Carrières; un bas, $45.00. S'adresser à 285, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean; tél. FI. 6-3573. (3625)

A LOUER: Logis de 2 pièces, meublé, chauffé, chambre de bain, lavabo, douche, 2 entrées privées, cave. S'adresser à 125 Notre-Dame, Saint-Jean. (3642)

A LOUER: Bungalow détaché, très moderne, 1er septembre, six pièces, gazon, grande cour, chambre de bain en tuile, système de chauffage, $100.00 par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (3653)

A LOUER: 4 pièces, plus chambre de bain, 220 v., planchers en bois-franc, très propre, à 226 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser à: 285, rue Jacques-Cartier; tél. FI. 6-3573. (3657)

A LOUER: Bureau pour professionnel, éclairé, chauffé. S'adresser à 157, rue Notre-Dame, Saint-Jean; tél. FI. 8-4468. (3676)

A LOUER: Logis de trois grandes pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à 29 rue Saint-Denis, Saint-Jean. (3684)

A LOUER: 2 logis avec 220 v.: un de trois pièces aves solarium et un de 4½ pièces, autobus à la porte au village de Saint-Philippe. S'adresser par tél. MI. 3-8692. (3692)

A LOUER: Logis de 3 pièces, $28. ou deux logis de 3 pièces, convertis en un seul, logis de 6 pièces, $45.00 par mois. S'adresser à 185, rue Chèvrefils, Saint-Remi de Napierville ou tél. Montréal 721-5675. (3695)

A LOUER: Sous-sol chauffé, paroisse Cathédrale, $40.00 par mois, occupation immédiate. S'adresser à 121, rue Champlain, Saint-Jean. (3701)

A LOUER: Logis de 2 et 3 pièces et chambre de bain, situés au centre de St-Edmond près de l'église et de l'école, frais peinturé, réservoir à eau chaude électrique, idéal pour un couple. S'adresser à 86 rue St-Pierre de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., à 213 boulevard Gouin, apt 10 après 6 h. p.m. (3715)

A LOUER: Beau grand logis de 5 pièces, chauffé, très moderne, situé sur le boulevard Gouin à côté de l'église et près de l'école. S'adresser à 86 rue St-Pierre de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.; à 213 boulevard Gouin, apt 10 après 6 h. p.m. (3716)

A LOUER: 5 grandes pièces, très modernes, finition chêne et plâtre, planchers bois franc, grande cave et cour, situé près des écoles et du Séminaire. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean ; tél. FI. 6-5428. (3720)

A LOUER: Logis de 5 pièces situé à 310 rue Collin, libre maintenant. S'adresser à 170 rue Foch, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4206. (3727)

A LOUER: Logis de 3 pièces. S'adresser à 301 rue Notre-Dame, tél. FI. 8-3692, Saint-Jean, P.Q. (3738)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, situé à 85 rue Saint-Charles, Saint-Jean. S'adresser à Mme Guay, 91, rue Saint-Charles, Saint-Jean; tél. FI. 7-7457. (3740)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, moderne, libre le 1er août, mois d'août payé, en bas, grande cour, près des écoles, 220 v., eau chaude, installation laveuse automatique. S'adresser à 79, rue Labelle, Saint-Jean; tél. FI. 7-7352 ou FI. 6-6319. (3743)

A LOUER: A Varennes, logis de 5 pièces, 317, rue Sainte-Anne. S'adresser à M. Raoul Durocher, 313 rue Ste-Anne, Varennes; tél. OL. 2-2619. (3745)

A LOUER: A Saint-Remi, logis de 5 pièces, chambre de bain, eau chaude, près de l'église. S'adresser à Jean Provost, 90, rue Notre-Dame, Saint-Remi, cté Napierville. (3749)

A LOUER: Maison de 7 pièces, située rue Ste-Anne, libre pour 1er septembre. S'adresser à L cien Lavoie, rue Ste-Anne, Sain Remi. (375

A LOUER: 1 logis de 4 pièces avec solarium, très propre, ea chaude, $35.00, garage à $5.00. L bre le 1er septembre. S'adresser tél. FI. 7-2709. (3752

2 LOGIS A LOUER, très propres 4 pièces, 220 v., chambre de bai $40.00 par mois, l'un près de l Dominion Blank Book, l'autre près de l'église Saint-Lucien. — Aussi à vendre à bon marché, moulin laver, set de vaisselle, escabeau valise, scie-ronde, 3 moteurs, 1 châssis doubles. S'adresser par tél FI. 6-3644. (3758

A LOUER: Logis de six pièces près de la Cathédrale, libre le 1er septembre. S'adresser après 6 h p.m. à 220, rue Longueuil, Saint-Jean. (3759

A LOUER: Cottage de 5 pièces, cuisine moderne, cave 7½ pieds, chambre froide, tuiles partout, eau chaude et froide dans cave pour lavage, 220 v., système de chauffage. S'adresser à 132, rue Riendeau, Iberville. Tél. FI. 6-6503. (3762)

A LOUER: Atelier en blocs et stucco, 36' x 38' x 10½ pieds de haut, bureau, système de chauffage, toutes commodités. S'adresser à 135, rue Riendeau, Iberville; tél. FI. 6-6503. (3763)

A LOUER: Maison de huit pièces à Ville de Brossard. S'adresser à tél. OL. 9-1059. (3764)

A LOUER: Local 22 x 30 avec 110 v. et 220 v., pouvant servir de garage ou d'entrepôt, situé à 175, rue Dollard. S'adresser à 181 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 7-4883. (3765)

A LOUER: Logis de 5 pièces à 309, rue Saint-Jacques. S'adresser à 311 rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 7-4729. (3768)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: La Commission scolaire de Sherrington demande 2 institutrices pour enseigner à l'école Centrale du village. Pour information, s'adresser à M. Paul Circé, secrétaire; tél. Sherrington 454-3405. (3734)

POLICIER DEMANDE

La Corporation de la Municipalité de la ville de Delson demande des applications par écrit pour service d'une police avec expérience, 5 ans et plus et référence. S'adresser à W. Théberge, 50 rue Ste-Thérèse, Ville de Delson. (3719)

ON DEMANDE: Femme de ménage pour travail général de maison de 9 h. à 5 h., 3 jours par semaine. S'adresser par tél. FI 8-2474. (3760)

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean

● Nous désirons aviser notre clientèle et le public en général que nos bureaux seront fermés du 16 juillet au 2 août prochain.

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec

Annonces classées

DIVERS

Pour vos
REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoît, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE
J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 8 et 9 août, 12 et 13 septembre, 10 et 11 octobre pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2812)

LA VITRERIE ST-JEAN ENR., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE ST-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200. (2217)

POUR REPARATIONS DE MATELAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

NETTOYAGE RICHELIEU
Pour vos lavages de murs et plafonds, laissez-nous le problème de les laver avec notre équipement moderne. Les résultats techniques redonnent à vos peintures leur apparence originale. Prix raisonnable. Estimé gratuit, sans obligation, planchers lavés et cirés, entretien de bureau, etc. Résidentiel et commercial. Nettoyages intérieurs. — Richelieu Enr. Tél. FI. 7-1947 ou FI. 7-2513. (3224)

COUVREUR DE TOITS
COUVREUR responsable, qualifié et APPROUVE par les manufacturiers de papier à toiture. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. Commerce fondé en 1939; équipement moderne; assurances contre dommages et accidents.
PRIX MODIQUES
S'adresser à:
J.-A. MORIN ET SES FILS
R.R. No 40, Iberville FI. 6-5260

REAL BEAUDIN
BARDEAUX D'ASPHALTE de tous genres, ribbonstone et rolebricks de toutes les couleurs, slate surface 90 livres, papier isolant, etc., et autres matériaux de construction. S'adresser à 226, rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3806. (3393)

VOTRE GRAND-MERE L'EMPLOYAIT...
L'Herbe "Savoyane" (Fil D'Or), connu depuis bien des années comme traitement contre les ulcères de la bouche, blessures de dentiers, boutons ulcéreux et gencives tendres, est simplement l'un des nombreux ingrédients spéciaux dans la médecine Fletcher's pour maux de la bouche, qui la rend si efficace pour résoudre ces problèmes. $1.00 à la Pharmacie Sagala et toutes les pharmacies. (3640)

STUDIO CHARMIS
VOUS ETES inquiète, soucieuse à cause de ces poils superflus? Ce n'est plus un problème aujourd'hui. Rendez-vous avec confiance au Studio Charmis, 242, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (3767)

A NAPIERVILLE
AVIS: Mme Roland Tremblay de Napierville, avise sa clientèle que son magasin "Aubaine du Coupon" sera déménagé au No 349 de la rue St-Alexandre à partir du 7 août. (3742)

RICHELIEU NETTOYAGE
Pour vos entretiens de gazon et lavage de maisons à l'extérieur. S'adresser à tél. FI. 7-2513 ou 7-1947. (3547)

A TOUS LES RESIDENTS DE NAPIERVILLE et des environs: Veuillez prendre note que je suis encore à votre disposition pour toutes réparations de télévisions, radios de maison et d'automobile et vos phonographes. S'adresser à Gerry Radio T.V., 295 rue de l'Eglise, Napierville. Tél. CH. 5-3751.

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS DEMANDEES
LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-MICHEL-ARCHANGE CTE NAPIERVILLE

Des soumissions pour le transport des élèves à l'Ecole Centrale 1ère à 9e années et 8e, 9e, 10e, 11e années à Saint-Remi.

Le soumissionnaire devra faire un prix par autobus.

Les soumissions devront nous parvenir au plus tard le 28 juillet 1962 à 5 heures p.m. au bureau du secrétaire-trésorier.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Philibert Primeau, Saint-Michel, cté Napierville: tél. 454-3266.

Les soumissions seront ouvertes à une assemblée spéciale le 30 juillet 1962 à 8 h. p.m.

La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Philibert PRIMEAU,
secrétaire-trésorier

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions pour le transport des élèves de la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean sont par la présente demandées.

Ces soumissions doivent couvrir deux circuits différents:

1° Le Rang Richelieu, sur un parcours de 11.4 milles, trois autobus, deux fois par jour;
2° Les Rangs Grand Bernier et Petit Bernier, sur un parcours de 14.5 milles, deux autobus, deux fois par jour.

Ces soumissions doivent rencontrer les conditions établies par le Département de l'Instruction Publique. Ces conditions peuvent être obtenues du Secrétaire de la Commission scolaire à son bureau au No 185, rue Mercier à Saint-Jean.

Les autobus devront être équipés de pancartes françaises uniquement "ECOLIERS"

Ces soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et libellée "SOUMISSION TRANSPORT ECOLIERS" au bureau de cette Commission scolaire, au plus tard le mercredi 1er août 1962 à 7 h. 30 de l'après-midi et seront considérées lors de l'assemblée du même jour.

Messieurs les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.

Donné à Saint-Jean, Qué.,
ce 24 juillet 1962.
Roland GUAY,
Secrétaire-trésorier.

SOUMISSIONS DEMANDEES
LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA CITE DE SAINT-JEAN

Des soumissions seront reçues par la Municipalité scolaire de la Cité de Saint-Jean, pour la fourniture et l'installation de casiers métalliques pour l'usage des élèves dans la nouvelle école de la Paroisse de Saint-Lucien.

476 Casiers, de même modèle que ceux installés à l'Ecole St-Patrick, avec poignée encavée, grandeur 12" x 12" x 5', couleur au choix seront requis par cette soumission.

La soumission devra mentionner le prix unitaire, plus le prix total incluant l'installation, toutes taxes incluses. Pour plus amples informations, communiquez avec le secrétaire au bureau.

L'enveloppe contenant la soumission devra être déposée au bureau de cette Commission scolaire, au No 185, rue Mercier à Saint-Jean pour 5 heures p.m., le mercredi 1er août, 1962 avec la mention "SOUMISSION CASIERS".

La Commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente.

Saint-Jean, P.Q.,
24 juillet 1962.
Roland GUAY,
Secrétaire-trésorier

Votre journal Le Richelieu membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

AVIS PUBLICS

AVIS

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE
Dans la COUR SUPERIEURE, District d'Iberville, No 12,316.
ANGLIN NORCROSS QUEBEC LTD., corps politique et corporation, dument incorporée, ayant son bureau et sa principale place d'affaires dans la Cité et le District de Montréal,
Demanderesse
— Vs —
WILLIAM V. KIRK, JR., aubergiste, de Rouses Point, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique,
— et —
HERBERT L. BRIGHT, ingénieur, de la Cité de Washington, district de Columbia, dans les Etats-Unis d'Amérique,
Défendeurs
— et —
L. DESMARAIS, es-qualité régistrateur pour la division d'enregistrement de Saint-Jean,
Mis-en-cause
Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, P.Q.,
ce 24 juillet 1962.
Anatole BOUDREAU,
Député Protonotaire, C.S.

AVIS LEGAL

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE
COUR DE MAGISTRAT
No 17,819
LA BANQUE TORONTO DOMINION,
Demanderesse
— Vs —
DAME VEUVE ARTHUR DEMERS,
Défenderesse
Le 4e jour du mois d'août 1962, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence et domicile de ladite défenderesse en cette cause DAME VEUVE ARTHUR DEMERS, au No 167, rue Des Carrières en la cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice pour argent comptant au plus haut et dernier enchérisseur, les biens meubles et effets de ladite défenderesse et saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage.
Condtions: argent comptant.
Daté à Saint-Jean, P.Q., ce 26e jour de juillet 1962.
Jean-Paul HAMEL,
H.C.S.

DEMANDE

Un Courtier d'assurances agréé recherche un agent d'assurances, avec expérience en assurance-vie et qui désire faire aussi de l'assurance générale. 25 à 40 ans, marié, salaire intéressant, commission.
Ecrire, mentionner détails : expérience, âge, qualifications. Confidentiel.
C.P. 452 — Saint-Jean, P.Q.

A VENDRE

TERRE de 120 arpents, 7 arpents en bois, grange - étable neuve, 45 vaches à lait, 64 têtes de bêtes à cornes, quota de lait en ville, 22 bidons.
S'adresser à:
Alain Bonneville
Tél. 31-S-2
Saint-Sébastien, cté d'Iberville

VERRUES

Les verrues et autres croissances fongueuses défigurant les mains, le visage et les pieds disparaissent à tout jamais en 3 à 5 semaines en employant Deighton's Wart Remover. Ce n'est pas un acide, mais une formule, faite avec des herbes, n'affectant aucun épiderme sain. Maintenant disponible à la Pharmacie Sagala et dans toutes les pharmacies.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

A VENDRE
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE RESTAURANT
S'adresser à M. Jos. Boivin
Téléphone 6-4676 — Hôtel Richelieu

A VENDRE
FARDIER (FLOAT) AVEC CAMION
capacité 25 tonnes, en très bon ordre
S'adresser à René Fortin
Tél. CHamplain 5-3355 — NAPIERVILLE, P.Q.

MESSIEURS ! ATTENTION !

Votre lame de rasoir de sûreté rouille et vous ne pouvez vous raser pas plus que deux ou trois fois . . . vous le savez; ce que vous ne savez pas, c'est que "STAYSHARP" le nouveau protecteur de lames, la protège de la rouille et en triple la durée. Essayez-le . . . satisfaction garantie.

Dépositaires: A toutes les pharmacies
INDUSTRIAL TECHNICAL ADVISOR CO.
414, RUE LAURIER — SAINT-JEAN, P.Q.



...en bouquinant...

Une nouvelle collection

Amateurs de musique!

Rapprochez-vous des grands maîtres de la musique en pénétrant leur vie intime grâce à la populaire collection "SOLFEGES".

- ☐ Louperin
- ☐ Schumann
- ☐ Ravel
- ☐ Schubert
- ☐ Chopin
- ☐ Haydn
- ☐ Honegger
- ☐ Mozart
- ☐ Jazz
- ☐ Verdi
- ☐ Tchaikowski
- ☐ Stairinsky
- ☐ Falla
- ☐ Monteverdi
- ☐ Liszt
- ☐ Prokofieu
- ☐ Wagner
- ☐ Rameau
- ☐ Bach
- ☐ Puccini

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS — PAPIER DE QUALITE

Prix rég. $1.45

RABAIS SPECIAL 20%

Veuillez faire parvenir les livres pointés à:
M. .....
Adresse .....
.....

Les Editions du Richelieu Ltée
170, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.
Tél. Fidélité 7-7529 — OLympia 8-2721

Voyage d'amitié des SSJB à Québec

Pour l'information des dirigeants et membres des SSJB du diocèse de Saint-Jean et leurs amis, le **Voyage d'amitié des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec** aura lieu cette année les 18 et 19 août à Québec. Ce sera le huitième du genre et il aura ceci de spécial qu'au lieu de visiter une région, il aura pour but la visite d'une seule ville, la Vieille Capitale.

Même si beaucoup de nos dirigeants et membres ont eu l'occasion dans le passé de se rendre à Québec, ils n'ont peut-être pas eu l'occasion d'en visiter les divers sites d'intérêt historique particulier comme l'occasion leur en sera fournie lors du Voyage d'amitié des SSJB et comme ils pourront le constater à la lecture du programme ci-joint.

Pour employer une expression du Communiqué émanant du Secrétariat de la Fédération, nous espérons que "par delà les façades d'architecture ancienne, par delà les sites et monuments, **ils découvriront vraiment le berceau du Canada français, ils sentiront battre le coeur de la nation, ils connaîtront son âme propre**". Et cela est difficile lorsqu'on voit un endroit avec des yeux de touristes ordinaires.

C'est ainsi que les participants du Voyage d'amitié pourront visiter certains endroits difficilement accessibles autrement qu'en visites de groupes tels le vieux Couvent des Ursulines, les voûtes de l'Hôtel-Dieu, les voûtes Talon et celles de la Place Royale en plus de la Citadelle, de l'Hôtel du Gouvernement, la Promenade des Gouverneurs, le Château Frontenac, la chapelle de Notre-Dame des Victoires, le gisant Mgr de Laval, etc.

Et pour bien commencer ce pèlerinage historique, dès le repas du samedi midi, un amant de la Vieille Capitale parlera aux voyageurs des SSJB des charmes de la Cité de Champlain et de la manière de les découvrir.

Et une innovation basée sur l'expérience; cette année, afin de permettre aux participants de connaître aussi exactement que possible les dépenses à encourir, il a été décidé de charger les frais d'inscription de $10.00 et de demander à tous les voyageurs de s'inscrire directement au Secrétariat de la Fédération des SSJB du Québec, Case postale 220, Saint-Hyacinthe, d'où sur réception de leur $10.00, ils recevront: 1) un billet pour la visite de la Citadelle; 2) une carte pour le déjeuner-causerie du samedi midi; 3) une carte d'admission à une réception donnée aux voûtes Jean-Talon; 4) une carte d'admission pour une excursion sur le fleuve et pour le buffet qui sera servi à bord du bateau, 5) un laissez-passer pour la visite du Couvent des Ursulines et des voûtes de l'Hôtel-Dieu; 6) une carte d'admission pour la visite du Fort Lauzon; 7) une carte d'admission pour la réception donnée avant le retour sur les terrasses de l'Assurance-Vie Desjardins.

On ne pourra dire que c'est donner trop peu pour $10.00. Outre les frais de voyage pour se rendre à Québec et les frais d'inscription sus-mentionnés ($10.00) les participants devront prévoir 3 repas, le dîner du samedi soir, le petit déjeuner et le déjeuner (midi) du dimanche et le coucher dans un hôtel, un motel ou une maison de touristes. Comme il y en a en quantité, ce n'est pas un problème et chacun devra voir à réserver lui-même à l'endroit qui lui conviendra. Une liste de ces hôtels, motels, maisons de touristes, restaurants, salles-à-manger sera d'ailleurs envoyé à chacun qui s'inscrira, en envoyant évidemment son chèque de $10.00 tel que mentionné plus haut.

Ci-après suit le programme horaire détaillé du Voyage d'amitié 1962 où nous espérons rencontrer le plus grand nombre possible de voyageurs du diocèse de Saint-Jean à qui nous souhaitons d'avance "Bon voyage". Et ne manquez pas de réserver dès maintenant votre fin de semaine des 18 et 19 août 1962.

Personne ne le regrettera!

PROGRAMME HORAIRE

Samedi 18 août 1962:

9 h. a.m.: Rendez-vous devant la Citadelle (porte centrale).
9 h. 30 a.m.: Visite de la Citadelle avec guide. (Relève de la garde 10 h. a.m.).
10 h. 45 a.m.: Départ vers l'Hôtel du Gouvernement.
11 h. a.m.: Visite du Parlement avec guide.
12 h. p.m.: Déjeuner-causerie. Conférence sur le sens du Voyage d'amitié expliquant les lieux et monuments à visiter à Québec.
2 h. p.m.: Rendez-vous sur la terrasse. Hommage à Champlain.
3 h. à 4 h. p.m.: Réception aux voûtes Jean-Talon.
4 h. p.m.: Place Royale. Maison Chevalier (Voûtes de la Place Royale, église Notre-Dame des Victoires).
5 h. p.m.: Temps libre. (Comme les voyageurs seront libres jusqu'à 9 h., ils pourront, si désiré, aller visiter le jardin zoologique de Charlesbourg, faire le tour de l'île d'Orléans, visiter l'aquarium, etc...).
9 h. p.m.: Randonnée en bateau soirée sociale, buffet.

x x x

Dimanche 19 août:

9 h. a.m.: Visite du vieux Séminaire.
10 h. a.m.: Messe en la chapelle extérieure du petit Séminaire.
11 h. a.m.: Visite du gisant de Mgr de Laval.
11 h. 15 a.m.: Visite des voûtes de l'Hôtel-Dieu et du Couvent des Ursulines.
12 h. 30 p.m.: Diner libre dans 5 restaurants suivants: Continental, Kerhulu, Vendômes (repas français), Bacchus, ou la Chaudière. (Une visite à Québec sans un gueuleton serait incomplète).
2 h. p.m.: Visite des Plaines d'Abraham. (Rendez-vous pour le départ en face du Musée Provincial).
Visite du "Bois de Coulonges", résidence du Lieutenant-gouverneur (sans réception).
4 h. p.m.: Visite du Fort de Lauzon. Réception sur les terrasses de l'Assurance-Vie Desjardins.

Et bon voyage de retour à tous les voyageurs.

Nous espérons que le diocèse de Saint-Jean sera largement représenté comme d'habitude et nous nous mettons à leur disposition pour toute information supplémentaire qu'ils pourraient désirer.

J.-R. Robert, sec. SSJB du diocèse de Saint-Jean

Absents

Le Dr Germain Clairmont avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 30 juillet au 19 août.

—o—

Le Dr Denis Balthazar avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 22 juillet au 6 août.



● **LES ELEVES** de deuxième année du Jardin de l'Enfance, qui figurent comme finissants de l'école. On accueille au Jardin de l'Enfance, des filles et des garçons pour la première et deuxième année. Une maternelle reçoit les enfants à partir de quatre ans et demi. Les inscriptions se font au Centre du Bon-Conseil, 1215 boulevard Ste-Foy, Jacques-Cartier. tél. OR. 4-6858. (Photo R. Charpentier, J.-Cartier)

Contrats accordés dans la région

Le Ministère de la Production de Défense vient d'annoncer qu'il a accordé des contrats pour un montant global de $7,238,860 pendant la dernière quinzaine de juin.

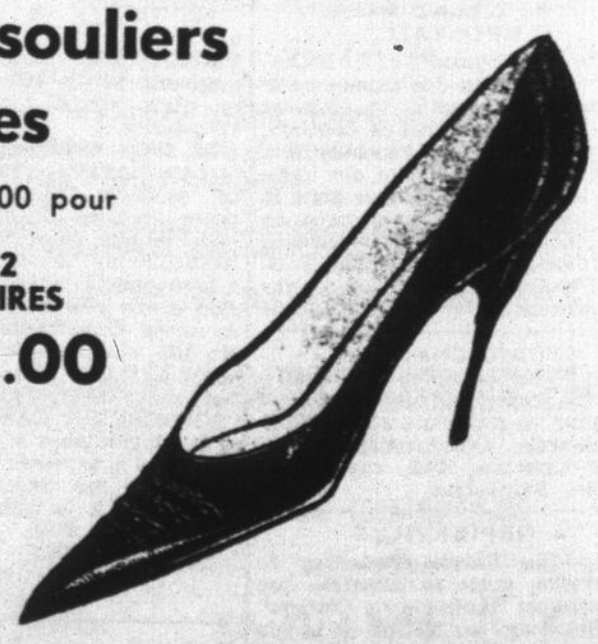
Parmi la liste des contrats octroyés, nous relevons les noms de deux firmes de notre région, soit St Johns Shirt Mfg Co. Ltd., de Saint-Jean, un contrat de $19,261 pour vêtements; Canadian Pratt & Whitney Aircraft Co. Ltd. Longueuil, deux contrats se totalisant à $91,025 pour des pièces de moteurs et des publications techniques.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



ATTENTION
Grand spécial de ré-ouverture
PERMANENTE de $12.00 pour..... $8.00
3 SEMAINES SEULEMENT
Salon GILLES Coiffure
205, RUE SAINT-JACQUES
A VOTRE SERVICE 2 COIFFEUSES:
Marcelle et Diane
Spécialité: coupe, mise en plis, teinture
Appelez à bonne heure FI. 7-1470
Merci pour le passé
Bienvenue pour l'avenir
La Direction

DERNIERE CHANCE – 26 - 27 - 28 JUILLET
VENTE
Chaussures MARCEL
240 Richelieu Tél. FI. 7-3051
300 paires de souliers pour dames
Valeur $12.00 à $20.00 pour
LA PAIRE $4.00
2 PAIRES $6.00
Largeur AAA-B
Pointures 4 à 10
COULEURS: Beige, Vert, Rouge, Jaune, Bleu, Rust, Mauve



SOULIERS BLANCS
Valeur $12.00 à $20.00 pour $4.95

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHASSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.